

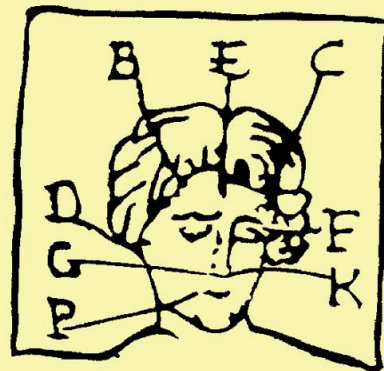
CORPUS

revue de philosophie

n° 35

Gabriel Naudé

La politique et les mythes de l'histoire de France



**CORPUS DES ŒUVRES DE PHILOSOPHIE
EN LANGUE FRANÇAISE**

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DU CNL ET DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE

N° ISSN : 0296-8916

CORPUS

revue de philosophie

n° 35

Gabriel Naudé :

La politique et les mythes de l'histoire de France

Sous la direction de
Robert DAMIEN et Yves-Charles ZARKA

**© Centre d'Études d'Histoire
de la Philosophie Moderne et Contemporaine
Université Paris X, 1999**

N° ISSN : 0296-8916

TABLE DES MATIÈRES

Francine MARKOVITS	
<i>Éditorial</i>	5
Robert DAMIEN et Yves Charles ZARKA	
<i>Introduction : pourquoi Naudé ?</i>	7
Yves Charles ZARKA	
<i>L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé</i> .	11
André PESSEL	
<i>Naudé, le sujet dans son histoire</i>	25
Robert DAMIEN	
<i>Des mythes fondateurs de la raison politique : Gabriel Naudé ou les bénéfices de l'imposture</i>	51
Simone MAZAURIC	
<i>De la fable à la mystification politique : Naudé et l'autre regard sur l'histoire</i>	73
Lorenzo BIANCHI	
<i>Politique, histoire et recommencement des Lettres dans l'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé</i>	89
Paul NELLES	
<i>Histoire du savoir et bibliographie critique chez Naudé : le cas de la magie</i>	117

Francine MARKOVITS

Arguments sceptiques chez Bayle et Naudé 133

Documents

Gabriel NAUDE

*Annexe latine au chapitre VI du supplément à
l'histoire de Louis XI : Édit Royal interdisant la lecture
ou l'interprétation des nominaux (traduction S. Taussig) ..* 161

Comptes rendus

Libertins au 17^e siècle, édition établie, présentée
et annotée par Jacques Prévot (Bibliothèque de la
Pléiade), avec la collaboration d'Etienne Wolff
et Thierry Bedouelle : Compte rendu de Sylvie Taussig.. 169

Les libertins érudits en France au XVII^{ème} siècle, collection
"Philosophies" par Françoise Charles-Daubert :
compte rendu de Jacques Prévot..... 174

Livres reçus..... 177

Varia

Gilles SIOUFFI

De l'"universalité de la langue française"..... 181

Sommaires des numéros disponibles 203

EDITORIAL

La revue Corpus publie ici les Actes d'une journée consacrée à Gabriel Naudé, organisée par Robert Damien et Yves-Charles Zarka, et qui s'est tenue à Besançon en juillet 1997.

On y a joint des traductions de passages écrits en latin par Naudé dans son livre : *Addition à l'Histoire de Louis XI* comme cela avait été fait autrefois pour l'abbé de l'Épée (Corpus n° 2, 1986).

Le lecteur trouvera également une brève notice des livres reçus.

Enfin, la rubrique des varia s'ouvre à nouveau, avec un article de Gilles Siouffi qui nous était parvenu trop tard pour être intégré au Corpus n° 30.

Nous remercions nos lecteurs de leur patience, car une fois encore, deux numéros (les 34 et 35 prévus pour 1998) sortent avec quelques semaines de retard en février et avril 1999.

Les universitaires qui, bénévolement, s'occupent de la publication de cette revue ne peuvent faire passer cette tâche, qui leur est chère, avant leurs autres obligations.

INTRODUCTION **POURQUOI NAUDE ?**

Le "mécéant studieux", le "libertin érudit" comme on qualifia Gabriel Naudé n'est plus un illustre méconnu. Cette "personnalité d'exception" selon Pierre Goubert sort de l'ombre où l'a trop longtemps maintenu une histoire convenue et une pensée politique aveugle. De nombreux et récents travaux d'histoire bibliothécaire, de philosophie politique, d'épistémologie scientifique, d'éthique pratique, etc., lui ont restitué un rôle décisif et une place importante dans le paysage théorique du XVII^e siècle européen et plus particulièrement français.

Bibliothécaire et conseiller politique de Mazarin, appelé par Christine de Suède pour organiser la bibliothèque royale, il fut aussi, au cœur de la Curie romaine, proche des cardinaux Bagni et Barberini. Contemporain de la Révolution galiléenne et cartésienne, ami de Gassendi, La Mothe le Vayer, Patin, membre de nombreux cabinets et académies, correspondant de toute l'Europe savante, il fut un des acteurs stratégiques de la science et de la politique modernes : n'est-il pas autant le fondateur de la "Bibliothèque publique et universelle" que le théoricien sulfureux des "coups d'Etats" constitutifs d'une "raison" de l'Etat moderne ?

Il est temps désormais de poursuivre l'analyse de cette œuvre singulière de la modernité et d'examiner l'originalité fondatrice de ce rationalisme critique. Entre savoir et pouvoir, sous l'apparente dispersion et hétérogénéité des interventions et textes naudéens, s'organise l'unité d'une entreprise rationnelle : la construction, maladroite certes et souvent rudimentaire, d'un rationalisme politique qui fut peut-être une des matrices normatives de l'identité française.

La démystification du politique prend chez lui la forme d'une lecture critique des histoires imaginaires qui structurent la mémoire des peuples. Mais la "manutention des esprits" ne se réduit pas au cynisme de la manipulation des crédulités, elle engage une "puissance du symbolique" par quoi la politique s'inscrit dans l'imaginaire des affects et constitue les liens

CORPUS, revue de philosophie

religieux de la reproduction sociale. Ainsi Naudé montre, pour ce qui concerne la France, combien de personnages comme Clovis, Jeanne d'Arc, Louis XI, François I^{er}, Henri IV, etc., relèvent d'une mythologie politique efficace. La conversion de Clovis au christianisme ne doit rien à une sainte inspiration mais à un stratagème politique en vue d'unifier les tribus de la Gaule en une nation française. Jeanne d'Arc ne fut brûlée, hélas, qu'en effigie et cela ne suffit pas à relever la France, la conversion d'Henri IV possède tous les caractères bénéfiques d'une action conduite avec industrie pour assurer la continuité française et garantir sa permanente fécondité, etc. Les dissimulations, cruautés et trahisons de tous les grands hommes relèvent d'un calcul d'opportunité et d'une habileté pratique qui libèrent l'action politique des contraintes morales ou religieuses et requièrent l'autonomie du politique. Le massacre de la Saint-Barthélémy en souligne d'un trait noir le caractère tragique et la logique infernale qui en commande la nécessité.

Celle-ci n'appartient pas au mystère transcendant d'une "arcane" mais s'inscrit dans une technique intelligible que l'on peut exposer dans ses fins comme dans ses fonctionnements, même si c'est de manière confidentielle. N'est-ce pas, dès lors, dégager une technologie politique de l'opération productive dont on peut, en fonction des conjectures historiques et de l'état des croyances populaires, reproduire les effets selon un mode d'emploi intelligible ? Ce disant, cette reproductibilité de l'action se délivre dans un savoir-faire que sa publication dans un livre expose dans un faire-savoir transmissible, accessible en droit à tout lecteur dans la bibliothèque publique et universelle.

L'entreprise critique de Naudé ne se réduit pourtant pas comme on l'a trop facilement cru à un jeu de massacre provocateur et cynique, révélant avec jubilation le secret des "coups d'Etat" machiavéliques nécessaires à l'établissement, au maintien et au développement de L'Etat. Déconstruisant les mythes fondateurs de l'imaginaire monarchique, la matrice naudéenne du politique contribue aussi à en construire d'autres, tout autant vecteurs d'aspects de l'identité nationale.

Pour n'en retenir qu'un mais qui synthétise de nombreux travaux de Naudé, ainsi en est-il par exemple du mythe du grand Auteur ("l'auteur aigle" dit Naudé) dont le "nectar" recueilli dans

Introduction : Pourquoi Naudé ?

la Bibliothèque se transforme en discours de l'universel et métamorphose l'écrivain sacralisé en porte-parole "bouléphorique" de la "République des lettres". Confronté à l'émergence du mythe contemporain du journaliste d'information et d'opinion que représente Renaudot avec sa "gazette", son "bureau d'adresses", ses "conférences savantes" mais aussi affrontant la prolifération polémique des "mazarinades" et les mystifications magiques des "rose-croix", une question stratégique s'impose : comment l'institution politique peut-elle mettre en place un débat polémique public qui conjugue positivement sinon harmonieusement science véritable et littérature romanesque, information transmissible et opinion publique ? Comment construire le mythe historiquement normatif de "l'esprit public" d'où sortira plus tard le mythe des "lumières" ?

Les textes réunis dans ce numéro de la revue *Corpus* ont donné lieu, dans une première version, à des communications lors d'un colloque tenu les 4 et 5 juillet 1997 à Besançon. L'organisation était assurée par le Centre sur les Logiques de l'Agir" (CNRS GDR 1197) et le Centre Thomas Hobbes (Histoire de la Pensée Politique Moderne et Contemporaine, CNRS GDR 1952). Le colloque avait pour ambition de mettre en évidence la tension entre les trois aspects de la pensée de Naudé : théoricien politique, critique de l'historiographie de la France et promoteur de l'institution bibliothécaire publique.

ROBERT DAMIEN ET YVES-CHARLES ZARKA

L'IDEE D'UNE HISTORIOGRAPHIE CRITIQUE CHEZ GABRIEL NAUDÉ

La pratique historiographique de Naudé est indissociable de la conception qu'il se fait de la politique. Cette indissociabilité tient à l'existence d'une relation réciproque et nécessaire entre politique et histoire. En un sens, en effet, la politique fait l'histoire : elle en détermine la forme et le cours. L'importance accordée par Naudé au coup d'Etat, c'est-à-dire le fait qu'il confère à une situation politique exceptionnelle la valeur d'une révélation de l'essence même du politique, suffit à l'attester. Mais si la politique fait l'histoire comme réalité, inversement elle a besoin de l'histoire comme connaissance, comme historiographie, pour ne pas disparaître de la mémoire des hommes. Cela Naudé le dit très explicitement dans son *Addition à l'histoire de Louis XI*. En effet, à ceux qui affirment que la politique n'a pas besoin des lettres, que les États et les monarchies doivent leur naissance aux armes exclusivement, et qu'ainsi "la puissante république de Rome a eu son commencement et son accroissement par les armes et non point par le moyen de la robe, de la plume ou des lettres"¹, Naudé oppose, non seulement qu'un bon politique ne peut être ignorant et doit donc s'adonner dans une certaine mesure aux lettres et aux sciences, mais en outre que l'accroissement des empires est lié au progrès des lettres :

"C'est une maxime avancée par les auteurs politiques et confirmée par une infinité d'exemples que les armes et les études ont coutume de fleurir en même temps, et que l'accroissement des Empires a été le plus souvent accompagné de celui des lettres. Ainsi voyons-nous que le siècle de Philippe et Alexandre nous a donné Platon, Aristote et Démosthène ; celui d'Auguste, Varon, Virgile, Horace, Ovide, Strabon, Dioscoride, Tite-Live, Saluste et Diodore [...]"².

1. Naudé, *Addition à l'Histoire de Louis XI*, Paris, (=Addition) 1630. Nous nous référons à l'édition de Bruxelles, 1713, I, p. 5.

2. *Ibid.*, IV, p. 34-35.

CORPUS, revue de philosophie

Mieux encore, même les princes les plus barbares savent qu'ils doivent favoriser les doctes sans lesquels il ne resterait aucune trace future de leurs actions historiques et victorieuses :

"[Les princes] les plus barbares même (ne) doivent faire état des hommes doctes, et les favoriser en tout ce qui leur est possible, d'autant que toutes les grandeurs et magnificences ; toutes leurs actions héroïques et victorieuses sont immédiatement sujettes à l'injure du temps avec lequel elles viennent à se perdre, si les plumes et les encres ne les conservent à l'immortalité"³.

Le rapport de la politique à l'histoire est en un sens le rapport de l'histoire à elle-même, c'est-à-dire de l'histoire à l'historiographie. Quel est le statut de cette historiographie sans laquelle la politique deviendrait amnésique ? Peut-on déceler chez Naudé les linéaments d'une historiographie critique ? Le statut de l'écriture de l'histoire est chez lui foncièrement ambigu, en raison même de sa liaison nécessaire à la politique. En un premier sens, l'histoire apparaît en effet comme le lieu privilégié de la mystification et de l'illusion. Dès le chapitre II de *l'Addition à l'histoire de Louis XI*, Naudé pose cette question fondamentale : pourquoi les historiens écrivent ce qu'ils écrivent ? Par exemple pourquoi ont-ils écrit que Louis XI était ignorant" ?

Voici la réponse :

*"[...] La faute commune des historiens, qui voulant établir quelque suite et première origine des peuples dont ils décrivent l'histoire, se laissent enfin piper et séduire à quelque faux visage, pour ne pouvoir découvrir le vrai et naturel caché dans les divers replis des siècles"*⁴.

Si les histoires sont fallacieuses, serait-ce simplement parce que les historiens se laissent piper ? L'explication est trop courte, il faut aller plus loin. Les historiens se laissent piper, parce que les peuples demandent à l'être eux-mêmes, c'est-à-dire recherchent dans les fables ce qu'ils ne trouvent pas dans la vérité :

3. *Ibid.*, V, p. 48-49

4. *Ibid.*, II, p. 12.

L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé

"Les exemples en sont trop communs, pour s'y vouloir étendre, n'y ayant presque aucune nation qui ne se flatte en son origine et ne déduise sa première source de quelque héros ou petit Dieu : nos Français même ont été si jaloux de cette gloire qu'ils ont recherché dans les fables ce qu'ils ne pouvaient obtenir de la vérité"⁵.

Comme, en outre, une fausseté est souvent accompagnée de beaucoup d'autres, les histoires sont en quelque sorte les annales de la fausseté : "La barbarie du temps, jointe au peu de jugement de nos historiens, persuaderait facilement que nos Ancêtres n'étaient propres qu'à composer des Romans"⁶.

Cependant, face à ces histoires qui seraient les annales de la fausseté, Naudé revendique très directement et très explicitement le droit à l'existence d'une historiographie dont le propre serait précisément de démasquer la fausseté des histoires fabuleuses d'en "désabuser tout d'un coup les bons esprits et disposer les plus faibles à suivre la même piste"⁷. Naudé affirme ainsi la possibilité d'une historiographie dont le but serait d'établir la vérité en fournissant les preuves de ce qu'elle avance : "[...] pour montrer que je ne dis rien sans bonne preuve et qu'il n'y a que la seule vérité qui me conduit en ces recherches"⁸. Toute la question est désormais de savoir quelles sont les procédures de cette historiographie critique.

Pour tenter de répondre à cette question, je ferai un détour par les deux opérations réalisées par Bayle dans la mise en place de son concept d'histoire critique, afin de montrer que ces procédures se trouvent déjà préfigurées chez Naudé. Enfin, je m'interrogerai sur le statut de la réalité politique que l'historiographie critique met au jour. J'essayerai de montrer que cette réalité prend moins la figure d'un sujet que celle d'un acteur, la pratique de Naudé étant toute entière centrée sur une théorie de l'action.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. II, p. 13.

8. *Ibid.*, VII, p. 121.

CORPUS, revue de philosophie

I. Pierre Bayle : la délocalisation de la critique et l'épistémologie de la connaissance historique

Les deux gestes centraux, mais non exclusifs, que Bayle réalise dans la formation du concept de critique historique concernent la délocalisation de la critique et la formulation d'une épistémologie de l'historiographie.

Commençons par le premier point. En quoi consiste cette délocalisation de la critique ? Elle consiste à faire passer la critique de l'histoire sacrée à l'histoire profane. Autrement dit Bayle mène à son terme le passage de la critique philologique à la critique historique⁹.

On se souvient de la raison qu'avancait Richard Simon pour justifier la soumission du texte biblique à la critique. Cette raison tenait à ce que, dans la mesure même où les livres sacrés ont été confiés à l'homme, ils ont acquis sous ce rapport le même statut que tous les autres textes simplement humains. Ils peuvent être ainsi l'objet de changement, d'erreurs de copiste, voire même de travestissements. La critique philologique a précisément pour objet de mettre en évidence ces erreurs ou ces travestissements. Ainsi, la critique philologique a-t-elle pour objectif d'établir l'authenticité ou l'inauthenticité du texte, les altérations dont il a été l'objet, le contexte historique dans lequel ces altérations ont été opérées, l'auteur véritable du recueil tel que nous le connaissons.

Bayle déplace la critique de la philologie aux récits, témoignages, discours qui constituent le tissu de l'histoire profane. Autrement dit, avec Bayle, la critique va avoir moins pour objet d'examiner les éventuelles corruptions dont un texte a fait l'objet, en raison de la distance temporelle qui nous sépare de l'époque de sa rédaction, que de déterminer l'exactitude d'un témoignage ou d'un récit qui se donne comme description d'une situation ou d'un événement. La critique met ainsi au premier plan l'analyse du témoignage, sa datation, le degré d'authenticité du document, enfin la fiabilité ou la probité du témoin. Ainsi, le crédit que mérite un témoignage dépend en grande partie de la

⁹. Cf. E. Labrousse, *Pierre Bayle (tome II), hétérodoxie et rigorisme*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1964.

L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé

position du témoin, de l'intérêt que celui-ci cherche à faire prévaloir. Dans sa *Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Mainbourg*, Bayle souligne ainsi les causes psychologiques :

*"Vous n'aurez point de peine Monsieur à comprendre désormais, qu'il ne doit y avoir guère de bonne foi dans les histoires de Mainbourg, excepté, peut-être, dans les choses qui n'ont aucun rapport ni aux desseins de la France, ni aux Jansénistes, ni aux Calvinistes, ni aux princes de ce Monsieur-là. Car enfin quand on est ainsi possédé d'une passion dominante de se venger et de faire sa cour aux princes on accommode les faits dont on a besoin à sa passion"*¹⁰.

La fonction critique qu'assigne Bayle à l'histoire est indissociablement liée à une épistémologie de la connaissance historique.

J'en viens donc au second point c'est-à-dire à l'épistémologie de la connaissance historique. Dans la dissertation qui précède le *Projet d'un dictionnaire critique*, publié en 1692, Bayle formule ce qu'on peut légitimement appeler un discours de la méthode critique. J'emploie cette expression à dessein pour indiquer le rapport hétérodoxe de Bayle à la méthode cartésienne. Le discours de la méthode critique se trouve exposé sous le titre IX : "Les mêmes raisons qui prouvent l'utilité des autres sciences prouvent l'utilité des recherches critiques"¹¹. Pour définir son épistémologie de la connaissance historique, Bayle part d'une distinction, qu'on peut légitimement qualifier de cartésienne, entre les connaissances authentiques qui comportent des vérités dont on ne saurait douter et les discussions historiques ou les recherches concernant les faits humains, qui nous laissent "toujours dans les ténèbres" et qui demeurent toujours sujettes à quelque nouvelle contestation. Mais au lieu de s'arrêter à cette opposition entre raison et fait, entre mathématiques et histoire, Bayle définit le statut de la vérité historique en étendant les

10. Pierre Bayle, *Critique générale de l'histoire du Calvinisme de Mainbourg*, 1683, p. 93

11. Pierre Bayle, *Projet d'un dictionnaire critique*, à M. du Rondel, 1692, in fac-similé de l'édition du *Dictionnaire historique et critique*, Paris, 1820-24, Genève, Slatkine, 1969, T XV, p. 241.

CORPUS, revue de philosophie

notions de vérité et de certitude au-delà du champ où Descartes les avait confinées :

"Je soutiens que les vérités historiques peuvent être poussées à un degré de certitude plus indubitable que ne l'est le degré de certitude à quoi l'on fait parvenir les vérités géométriques ; bien entendu que l'on considérera ces deux sortes de vérités selon le genre de certitudes qui leur est propre"¹².

Les notions de vérité et de certitude peuvent être étendues au domaine des faits et de l'histoire, à condition de déterminer le type de certitude auquel l'histoire peut atteindre. Ainsi on doit supposer qu'un fait a toute la réalité dont il est capable dès qu'on a pu en montrer l'existence :

"Ainsi un fait historique se trouve dans le plus haut degré de certitude qui lui doit convenir, dès qu'on a pu trouver son existence apparente : car on ne demande que cela pour cette sorte de vérité"¹³.

En définissant ainsi les conditions de la vérité et de la certitude historiques sur lesquelles peuvent s'accorder deux ou plusieurs historiens, on peut introduire dans l'histoire même des critères du vrai, de l'incertain et du faux :

"On montre certainement la fausseté de plusieurs choses, l'incertitude de plusieurs autres, et la vérité de plusieurs autres, et voilà des démonstrations qui peuvent servir à un plus grand nombre de gens que celles des géométries ; car peu de gens ont du goût pour celles-ci, ou trouvent lieu de les appliquer à la réformation des mœurs"¹⁴.

Cet élargissement du concept de vérité et de certitude, qui amène Bayle à concevoir un type de vérité et de certitude propre à l'histoire et, plus largement, aux recherches de faits, permet de faire de la critique l'instance par excellence de l'établissement de la vérité :

12. *Ibid.*, p. 241.

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*

L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé

"D'ailleurs, n'en déplaise à Messieurs les mathématiciens, il ne leur est pas aussi aisé d'arriver à la certitude qu'il leur faut, qu'il est aisé aux historiens d'arriver à la certitude qui leur suffit"¹⁵.

L'élargissement du champ d'application du concept de vérité et la distinction des différents niveaux de certitude ouvrent l'espace [public] de la critique aux points de vue divergents des historiens qui peuvent néanmoins se rencontrer sur une vérité commune.

Reste donc à voir dans quelle mesure Naudé avait préfiguré ces deux gestes de Bayle.

II. G. Naudé : les linéaments d'une historiographie critique

Le changement d'objet du regard historique est déjà réalisé chez Naudé. L'historiographie a déjà pour objet, chez lui, l'histoire profane. Mieux, elle a pour fonction de mettre en évidence la source profane de tout ce que nous tenons pour sacré. On comprend donc que statut du récit, la valeur du témoignage et la fiabilité du témoin sont des problèmes qui passent au premier plan dans sa réflexion.

On se souvient tout d'abord que dès le début de son *Addition à l'histoire de Louis XI*, Naudé s'interroge sur les raisons pour lesquelles les historiens ont écrit que Louis XI était ignorant. Voici les questions que pose Naudé :

"D'où vient donc cette erreur, et comment s'est-elle rendue si commune non seulement en France, mais par toutes les académies de l'Europe qui l'étaient tous les jours dans leurs livres, au grand mépris et détriment de notre nation"¹⁶.

Ce qui est mis ainsi en évidence, ce sont les causes de l'erreur et la faiblesse des raisons qui les soutenaient : "Reste maintenant après la déduction entière de toutes les causes de

15. *Ibid.*, p. 242

16. *Addition*, II, p. 13.

CORPUS, revue de philosophie

cette erreur de montrer combien elles sont faibles et peu soutenues et appuyées de la raison"¹⁷.

En ce qui concerne les témoins, il s'agit pour Naudé "de les produire comme font les juges et commissaires c'est-à-dire sans rien altérer, ni à leur substance, ni à leurs paroles suivant en cela la raison et l'exemple de ce grand homme Scaliger"¹⁸. Mais si le témoin est ainsi convoqué, c'est pour qu'il révèle la raison de son discours. Ainsi dans l'analyse opérée au chapitre VII de l'invention de l'imprimerie, Naudé fait comparaître les différentes thèses soutenues sur cette invention et en critique la validité :

"Mais il s'en présente maintenant une [thèse] qui est bien plus forte à combattre, pour être soutenue et appuyée par Hadrianus Junius docte médecin, critique et historien de la Hollande, lequel a pris sujet sur la ville de Harlem de revendiquer à son pays cette belle invention [de l'imprimerie] qu'il croyait lui avoir été volé par celui qui l'a publiée le premier en Allemagne ; soit qu'il ait voulu tromper tout le reste du monde pour favoriser le petit coin de sa république, ou qu'en effet il se soit laissé persuader par je ne sais quels vieillards qui lui ont, dit-il, souvent fait le conte"¹⁹.

Cette critique du témoignage est liée à une évaluation des conjectures, de leur caractère plus ou moins fondé. Ainsi, toujours en ce qui concerne l'invention de l'imprimerie, Naudé montre que les thèses soutenant que cette invention a été d'abord faite en Chine ou Mexique ne sont que des conjectures foncièrement mal fondées²⁰. Pour attester par un argument supplémentaire le caractère critique de la démarche mise en œuvre par Naudé, il suffit de rappeler les termes dans lesquels il annonce son analyse :

"J'y insérerai seulement ce que j'ai pu apprendre de son invention, tant par la lecture de tous les Auteurs qui en ont écrit, que par une laborieuse recherche et inspection de plus de

17. *Ibid.*, II, p. 17.

18. Avertissement, *Addition*, p. III-IV

19. *Ibid.*, VII, p. 110.

20. *Ibid.*, VII, p. 108.

L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé

*quinze mille vieux livres en vingt cinq ou trente des meilleurs et plus fameuses bibliothèques de cette ville de Paris*²¹.

Cet examen critique est nécessaire parce qu'il en est de l'imprimerie comme de toutes les belles choses, elles sont enviées de tout le monde. Comme il y avait sept villes qui se vantaient anciennement de la naissance d'Homère, de même aujourd'hui chaque pays ou même chaque ville semble aspirer à l'honneur et à la gloire immortelle de cette invention.

La découverte de l'inventeur de l'imprimerie suppose que l'on examine ce que Naudé appelle "le conflit des diverses opinions"²² qui posent que l'invention de l'imprimerie a eu lieu en Chine, au Mexique, en Hollande, en Allemagne, etc. Tout le problème étant évidemment de trouver quelle est l'opinion qui l'emportera : l'opinion qui doit être retenue celle sur laquelle convergent les affirmations des témoins qui vivaient à l'époque :

*"C'est pourquoi il faut enfin avouer que l'impression a commencé en Allemagne et que nonobstant toutes les oppositions des Hollandais on ne doit frustrer cette grande et ingénieuse nation de ce que la raison et l'autorité de tous les grands personnages, qui vivaient du temps qu'elle nous a donné cette belle invention, luy accordent"*²³.

Concernant l'épistémologie de la connaissance historique, on peut montrer que la question de la vérité est déjà au cœur de la problématique de Naudé. Toujours concernant l'invention de l'imprimerie, Naudé s'interroge sur "ceux auxquels nous sommes vraiment redevables de cette belle invention."²⁴ Il réclame en outre pour lui-même la reconnaissance du fait qu'il intervient sur ce problème "pour la vérité" et "désintéressé de toute passion ou affectivité"²⁵. Le problème de la vérité historique est également au centre des premières réflexions de Naudé dans l'*Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de*

21. *Ibid.*, VII, p. 105.

22. *Ibid.*, VII, p. 107.

23. *Ibid.*, VII, p. 120.

24. *Ibid.*, VII, p. 115, souligné par moi.

25. *Ibid.*

CORPUS, revue de philosophie

Magie lorsque Naudé parle de la prudence qui n'a pour but que de cultiver et polir l'esprit. Cette prudence doit nous permettre de distinguer le vrai du faux et de régler "le cours et la recherche que nous voulons faire de la vérité".

On voit donc comment Naudé préfigure largement les deux opérations accomplies par Bayle. Bien davantage encore, avec son concept de raison critique publique, destructrice des mythes, des illusions et des faussetés, il met en évidence une dimension qui sera indispensable à la généralisation du concept de critique chez Bayle.

L'historiographie critique permet de revenir à la vérité de la politique. Toute la question est de savoir quelle est cette vérité. Quel est le statut de la réalité mise au jour ? Nous allons le voir, cette vérité prend la figure d'une théorie de l'action.

III. Une politique de l'action

On ne trouve dans l'*Addition à l'histoire de Louis XI* aucune considération sur la vertu du roi, mais seulement sur ses actions. De la même façon les *Considérations politiques sur les coups d'Etat*²⁶ ne comportent ni une théorie du prince, ni une doctrine des fondements de la politique. Le prince est certes l'acteur, mais ici l'acteur s'efface devant l'action. Nul développement donc dans les *Considérations* sur les vertus du prince, comparable à celui que l'on trouve chez Botero en Italie, chez Guez de Balzac en France et chez bien d'autres auteurs souvent opposés entre eux. De même, il n'est jamais véritablement question de la structure de l'Etat ou de comparaison des régimes politiques, l'Etat est simplement présumé quelle que soit sa forme. C'est l'action spécifiquement et exclusivement politique, telle par conséquent qu'elle ne peut relever ni de la morale, ni du droit, ni de la religion, qui fait l'objet du traité. Pour rendre compte du coup d'Etat comme action purement politique, il convient de l'examiner par rapport à la nécessité qui l'exige. Remarquons d'abord que la corrélation entre action politique et nécessité s'inscrit dans un cadre plus général dont les éléments nous sont donnés par le

26. G. Naudé, *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, éd. Louis Marin, Paris, les éditions de Paris, 1988.

L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé

chapitre IV des *Considérations* où Naudé développe quelques-unes des "maximes très certaines, universelles et infaillibles" dont il faut être persuadé pour entreprendre des coups d'Etat.²⁷

C'est dans un cadre cosmo-politico-anthropologique que se définit la nécessité qui est le corrélat objectif du coup d'Etat. Le chapitre III des *Considérations* sur les précautions et les occasions des coups d'Etat nous donne les moyens de la préciser.

La théorie des précautions développe les déterminations qui doivent faire du coup d'Etat une action d'exception et la théorie des occasions présente les conditions dans lesquelles il peut s'opérer. Cependant cela ne va pas sans difficulté, car si les précautions restreignent la définition du coup d'Etat, les occasions, en revanche, semblent généraliser son champ d'application. Cette difficulté témoigne du double aspect de la théorie de Naudé : en un sens le coup d'Etat est une action politique tout à fait particulière, mais en un autre sens elle affecte dans sa totalité l'art de gouverner.

Sur le plan des précautions, nous ne retiendrons que la seconde et la troisième, parce qu'elles permettent de préciser la nécessité d'exception qui exige un coup d'Etat. D'une certaine manière, et Naudé le reconnaît explicitement, la nécessité régit toutes les dimensions du gouvernement politique. La nécessité est la loi de l'action politique qu'elle soit ordinaire, extraordinaire ou exceptionnelle. Ainsi, lorsque Naudé affirme que la ruse fait partie des moyens ordinaires de policer et d'administrer les Etats, il justifie cela par la nécessité. Mieux, il ne fait parfois aucune différence entre la nécessité qui suscite une action politique fondée sur une maxime d'Etat et celle qui fournit la condition d'un coup d'Etat. Par exemple, à propos d'un certain nombre d'exécutions politiques notables, Naudé écrit :

"[elles] ont été toutes aussi légitimes et nécessaires les unes que les autres, et toutefois les trois premières doivent être rapportées aux maximes et raisons d'Etat, parce que le procès fut instruit auparavant l'exécution ; et toutes les autres aux

27. Pour une analyse de ces deux maximes cf. Yves Charles Zarka, "Raison d'Etat, maximes d'Etat et coups d'Etat chez Gabriel Naudé", in *Raison et déraison d'Etat*, Paris, PUF, 1994, 151-169.

CORPUS, revue de philosophie

secrets et coups d'Etat, parce que le procès ne fut qu'en suite de l'exécution"²⁸.

Y a-t-il cependant des déterminations susceptibles de spécifier la nécessité qui fournit le corrélat objectif du coup d'Etat ?

La première et principale détermination de cette nécessité est l'utilité publique ou le bien public. Quel est ce bien public ? Qui en décide ? S'agit-il du bien de l'Etat ou du prince ? La réponse de Naudé à cette dernière question consiste à refuser de trancher : les coups d'Etat doivent être accomplis dit-il "pour la nécessité, ou évidente et importante utilité publique de l'Etat ou du prince"²⁹. On retrouve ici une difficulté très fréquente dans les traités de raison d'Etat : l'indécision sur le statut de l'intérêt public. Un argument semble cependant définir, sans tout à fait y parvenir, l'idée d'un bien de l'Etat. Cet argument est soutenu par l'affirmation qu'il y a une règle au moins que les princes ne doivent jamais transgresser, elle se formule ainsi "*que la conservation du peuple soit la souveraine loi*". Tout excès du droit commun, toute dérogation des lois et coutumes trouve en elle sa justification. C'est en vertu de cette loi que les princes sont

*"absout(s) de beaucoup de petites circonstances et formalités, auxquelles la justice les oblige : aussi sont-ils maîtres des lois pour les allonger ou accourcir, confirmer ou abolir, non pas suivant ce que bon leur semble, mais selon que la raison et l'utilité publiques le permettent : l'honneur du prince, l'amour de la patrie, le salut du peuple"*³⁰.

Ce passage semble à la fois affirmer l'existence d'une utilité publique qui contraint objectivement le prince et l'empêche de se conduire selon son bon plaisir et, en même temps, faire du prince le maître des lois, donc l'instance ultime qui décide de ce qui est ou de ce qui n'est pas l'utilité publique, celui qui décide quand "*il est nécessaire qu'un homme meure pour le peuple, afin que toute la nation ne périclite pas*".

28. *Considérations, op. cit.*, p. 101-102.

29. *Ibid.*, p. 108.

30. *Ibid.*

L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé

La seconde détermination qui définit la nécessité qui justifie le coup d'Etat est la rareté "ce qui est émerveillable et extraordinaire ne se montre pas tous les jours, les comètes n'apparaissent que de siècle en siècle ; les monstres, les déluges, les incendies du Vésuve, les tremblements de terre n'arrivent que fort rarement". Au-delà de ce parallèle entre actions politiques d'exception et événements cosmophysiques, ce qui reste ici dans l'indécision est de savoir si ce qui est exceptionnel dans le coup d'Etat est la situation objective qui le suscite ou l'action elle-même. Là encore les textes de Naudé ne permettent pas de trancher précisément parce que les deux aspects, à savoir la nécessité objective et l'action politique, sont pensés comme corrélatifs.

Ce caractère exceptionnel du coup d'Etat, renvoyant lui-même à une nécessité exceptionnelle, devient très problématique lorsqu'on examine les occasions des coups d'Etat. Cette fois, en effet, il semble que tous les moments et toutes les dimensions de l'existence politique puissent en être l'objet. Nous l'avons dit, la théorie de l'occasion semble contredire celle de l'exception. Quelles sont ces occasions ? Il y en a cinq : 1) l'érection ou le changement d'un Etat ; 2) sa conservation ou sa restauration ; 3) la volonté d'annuler ou d'affaiblir certains droits ou privilèges dont jouissent les sujets au préjudice de l'autorité du prince ; 4) la nécessité de ruiner quelque puissance extérieure qu'on ne peut abattre par des moyens ordinaires ; 5) la volonté de ruiner une puissance intérieure préjudiciable à l'Etat. Il y a, on le voit, une extension considérable du champ d'application des coups d'Etat, tous les aspects de l'existence politique intérieure ou extérieure peuvent en fournir la matière.

Cette extension considérable du champ d'application des coups d'Etat est cependant révélatrice d'une vérité plus générale du politique. Les moyens principaux de l'action politique en ce domaine sont en effet la tromperie et la violence. Il semble donc que les coups d'Etat concentrent en eux des cas de tromperie et de violence politiques dont la rareté et l'exemplarité tiennent simplement aux conséquences considérables qu'ils ont produites. L'action politique d'exception concentre en un moment privilégié

CORPUS, revue de philosophie

ce qui fait sans doute, mais avec des conséquences moindres, le contenu même de l'art de gouverner :

"Si nous considérons quels ont été les commencements de toutes les monarchies, nous trouverons toujours qu'elles ont commencé par quelques-unes de ces inventions et supercheries, en faisant marcher la religion et les miracles en tête d'une longue suite de barbaries et de cruautés"³¹.

Ce que met en place la théorie des coups d'Etat de Naudé, c'est donc une rationalité de l'action politique indépendante de toute considération morale, juridique, religieuse. C'est la contrepartie politique de son historiographie.

YVES CHARLES ZARKA

³¹. *Ibid.*, p. 111.

LE SUJET DANS SON HISTOIRE

Naudé reprend à Tacite l'image d'un historien qui est "dans" la situation, dans la machine de l'histoire. *La bibliographie politique* nous dit, à propos de Tacite¹ : "Il est assis comme le premier et l'empereur au lieu le plus éminent, voire même, il s'est placé comme dans une machine d'où avec l'étonnement de tous les doctes, il démêle et résoud les difficultés de la politique". L'expression : "au lieu le plus éminent" est corrigée : "comme dans une machine" ; de la perspective à l'insertion, il s'agit de s'interroger sur cette place du sujet impliqué à la fois comme spectateur et comme acteur dans une situation.

Naudé ne fait pas porter son attention sur l'instrument ou le dispositif d'optique qui serait requis pour voir l'histoire, comme les lentilles des physiciens scrutent la nature, il interroge la place d'où les acteurs voient la scène, en fonction de leur rôle. La scène de l'histoire se regarde de l'intérieur, le dispositif n'est pas instrument pour faire voir. La question ici posée est celle de la place du sujet dans son histoire, celle du lieu qu'il occupe pour se voir dans cette histoire. En même temps, par cette thèse d'un sujet dans son histoire, Naudé relègue au dernier rang des livres d'histoire les livres des origines et des généalogies², ceux qui prétendent nous dire d'où nous venons, et il se place à longue distance de tout système de signes qui prétendrait définir l'originaire ; mieux, dans cette démarche, le mythe de l'origine se dissout. On passe ainsi de la question du discours sur l'origine à la question de l'origine du discours : les commencements de toutes les monarchies ont été supercheres et inventions³. "Le

1 *La bibliographie politique du sieur Naudé, contenant les livres et la méthode nécessaire à étudier la politique*, traduit du latin par Challine, 1637, p.154. Naudé s'adresse à Gaffarel : "vous m'avez demandé les noms ou plutôt l'économie de ceux que j'estime être utiles au dessein que vous avez d'étudier comme il faut et avec méthode la science politique" (p.4).

2 *La bibliographie politique*, p.157.

3 *Ibidem*.

CORPUS, revue de philosophie

mélange des choses divines et humaines ne rend pas plus auguste les origines des cités"⁴.

Un triple effet de résistance se marque dans cette problématisation.

– c'est d'abord la résistance du local contre l'universel ; d'un point de vue épistémique, c'est la référence à Charron, à la diversité des esprits et à la "diverse assiette du monde" qui est ici explicitement mise en œuvre⁵. Avec la théorie des climats et des tempéraments, la notion astrologique d'influence est critiquée dans son équivoque, reprise et rationalisée pour construire une anthropologie⁶.

– d'un point de vue éthico-politique, c'est la résistance du privé contre le public : le sujet ne se découvre pas, ne se livre pas : le lieu d'où il agit est un lieu privé. Mais le privé n'est pas le

4 "Ut nimirum miscendo humana divinis, primordia urbium angustiora faciant", *Syntagma de studio liberali*, p.76 (Je traduis). Le même thème est repris dans *l'Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, 1625 (p. 49) pour interroger la méthode de Tite-Live et la conjecture selon laquelle les plus fins et rusés législateurs auraient su persuader leurs peuples qu'ils étaient l'organe de quelque Dêité : "datur haec venia antiquitati, ut miscendo humana divinis primordia urbium angustiora faciat".

5 *De la sagesse*, livre I, ch 42 et 43. Naudé estime Charron plus sage que Socrate. "Le premier, avec une méthode tout à fait admirable et avec une grande doctrine et un grand jugement, a réduit en art les préceptes de la sagesse même. Il est vrai que son livre nous donne tout à la fois Aristote, Sénèque, et Plutarque ; et qu'il contient en soi quelque chose de plus divin, qu' avant lui n'ont eu tous les anciens et tous les modernes".pp. 15 à 17.

6 La référence à "Huarto" (Juan Huarte, *Examen de ingenios para las ciencias*, 1575) est explicite chez Naudé, par exemple p. 79 de *l'Advis pour dresser une bibliothèque*, 1627. Mais il lui reproche aussi un esprit moutonnier et lui préfère Scipion de Clairmont et surtout "Le tableau des esprits de Jean Barclay" (*Bibliographie politique*, p. 137). C'est moins la variété des esprits qui l'intéresse que "l'art de conjecturer l'humeur et les secrètes affections et passions de l'esprit de qui que ce soit" (*Ibidem*, p. 132).

Le sujet dans son histoire

subjectif, et le sujet n'est pas l'homme comme tel. Ce sujet est singulier et héroïque⁷.

– enfin un effet de résistance “métaphysique” qui privilégie la réalité de l'apparence contre l'être vrai. En travaillant à décrire des effets de sens⁸, Naudé montre que l'apparence peut être effet ou obstacle : il y a une réalité de l'imaginaire ou de l'apparence. D'où l'intérêt d'une réflexion sur la magie et sur ses effets “décalés” : il y a une causalité de l'apparence. Dans le parallèle entre le secret de la nature et le secret de l'histoire, le secret de la nature est à découvrir, le secret de l'histoire est à préserver. Il y a un usage du secret. Et par exemple, si la Saint-Barthélémy avait été un coup d'Etat réussi, on n'en parlerait plus.⁹

La thèse de Naudé est donc que le sujet et ses savoirs ne se comprennent qu'enveloppés dans un tissu de rapports sociaux. Il aura le projet constant d'une herméneutique de ces rapports. On assiste pour cela à la construction d'un modèle paradoxal : un héroïsme non ostentatoire, qui ne se laisse pas voir sur la place publique. Que le héros soit l'homme d'Etat, le Conseiller ou l'Historien, cela se manifeste par l'usage constant du terme de *bona mens*.

Il se trouve, et René Pintard le signale¹⁰, que l'expression “*bona mens*” est employée, à la même époque que Descartes, par

⁷ L'histoire de ce concept d'héroïsme passe, par exemple, par Giordano Bruno, *Les fureurs héroïques*, (trad. Paul-Henri Michel, Belles-Lettres, 1954) et par Balthazar Gracian, *Le héros* (trad. J. de Courbeville, réed. Champ Libre 1973). Le thème du génie politique suppose une réévaluation du désir sous toutes ses formes et en particulier celle du désir de dominer.

⁸ Cette prise en compte de l'opposition du sens et de la vérité est aussi un thème constant du *Traité théologico-politique* (en particulier chapitre VII). A la différence de Spinoza, Naudé articule ici l'art de conjecturer et l'art d'interpréter. Il y a un privilège épistémique du sens sur la vérité. Le problème est posé dans la quatrième partie de la Logique de Port-Royal à partir des raisons de croire (ch. XII à XV).

⁹ *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, précédé de : Pour une théorie baroque de l'action politique, par Louis Marin, Paris, 1988, pp.120 à 123.

¹⁰ René Pintard, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^{ème} siècle*, nouvelle édition augmentée...., Slatkine, Genève-Paris, 1983.

CORPUS, revue de philosophie

d'autres auteurs et en particulier par Naudé. On s'est souvent demandé, à propos de l'usage de ce terme de *bona mens* chez Descartes, s'il ne fallait pas y voir l'occasion de s'interroger sur l'insistance d'une référence à l'antiquité, puisque le terme est chez Sénèque¹¹. Etienne Gilson voit dans la traduction de bon sens par *bona mens* chez Etienne de Courcelles un gallicisme, et dans la traduction de sagesse par bon sens¹² un latinisme. Une lettre à Elisabeth confirme ce qu'on lit dans Baillet, que Descartes eut le projet d'un "Studium bonae mentis"¹³. L'expression est traduite : étude du bon sens ou art de bien comprendre : ce sont des "considérations sur le désir que nous avons de savoir, sur les sciences, sur les dispositions de l'esprit pour apprendre, sur l'ordre qu'on doit garder pour acquérir la sagesse, c'est-à-dire la science avec la vertu, en joignant les fonctions de la volonté avec celles de l'entendement. Son dessein était de se frayer un chemin tout nouveau..."

Dans Baillet encore¹⁴, une autre référence à *Studium bonae mentis*, distingue trois sortes de sciences : les "cardinales", "dédites des principes les plus simples et les plus connus parmi le commun des hommes" ; les "expérimentales" dont les principes ne sont pas clairs ou certains pour toutes sortes de personnes, mais seulement pour celles qui les ont apprises par leurs expériences et leurs observations, quoiqu'elles fussent connues

11 Voici les références données par Naudé : Cicéron, *Tusculanes*, V,67 ; Sénèque, à *Lucilius*, 53, 10 et *De vita beata*, XII, 1.

12 "Votre Altesse peut tirer cette consolation générale des disgrâces de la fortune qu'elles ont peut-être beaucoup contribué à lui faire cultiver son esprit au point qu'elle a fait ; c'est un bien qu'elle doit estimer plus qu'un Empire. Les grandes prospérités éblouissent et enivrent souvent de telle sorte qu'elles possèdent plutôt ceux qui les ont qu'elles ne sont possédées par eux ; et bien que cela n'arrive pas aux esprits de la trempe du vôtre, elles leur fournissent toujours moins d'occasions de s'exercer que ne font les adversités. Et je crois que comme il n'y a aucun bien au monde excepté le bon sens qu'on puisse absolument nommer bien, il n'y a aussi aucun mal dont on ne puisse tirer quelque avantage, ayant le bon sens". A Elisabeth, juin 1645, A.-T. IV, p. 237.

13 Adrien Baillet, *La Vie de M. Descartes*, réed. Olms, 1972, t. II, p. 406 et 479.

14 *Ibidem*, t. II, page 479

Le sujet dans son histoire

par quelques uns de manière démonstrative" ; les libérales, "celles qui outre la connaissance de la vérité, demandent une facilité d'esprit ou du moins une habitude acquise par l'exercice, telles que sont la Politique, la Médecine Pratique, la Musique, la Rhétorique, la Poétique et beaucoup d'autres qu'on peut comprendre par le nom d'Arts libéraux mais qui n'ont en elles de vérité indubitable que celle qu'elles empruntent aux principes des autres sciences". Ces indications se complètent par la distinction des études d'imagination, relatives à la méditation et à la vraie mathématique, et des études d'entendement, relatives à la contemplation et à la vraie philosophie, à quoi se rapportent les sciences cardinales, originales : pour en savoir plus, il faut attendre la publication des "traités imparfaits" que sont les *Regulae* et le *Studium bonae mentis*.

Le 16 octobre 1639¹⁵, Descartes écrit à Mersenne à propos du livre *De la vérité* de Herbert de Cherbury : " L'auteur prend pour règle de ses vérités le consentement universel ; pour moi, je n'ai pour règle des miennes que la lumière naturelle, ce qui convient bien en quelque chose : car tous les hommes ayant une même lumière naturelle, ils semblent devoir tous avoir les mêmes notions ; mais il est très différent en ce qu'il n'y a presque personne qui se serve bien de cette lumière, d'où vient que plusieurs (par exemple ceux que nous connaissons) peuvent consentir à une même erreur, et il y a une quantité de choses qui peuvent être connues par la lumière naturelle, auxquelles jamais personne n'a encore fait de réflexion".

La Règle I déclare que la fin des études est la direction de l'esprit : "Studiorum finis esse debet ingenii directio ad solida et vera de iis omnibus quae occurrunt proferenda judicia". Le bien juger, la bona mens, "*haec universalis sapientia*", a pour corrélat l'objet quelconque.

Il faut noter ici un déplacement d'objectif par rapport à l'esprit universel qu'avait caractérisé Charron : "Le vrai moyen d'obtenir et se maintenir en cette belle liberté de jugement et qui sera encore une autre belle leçon et disposition à la sagesse, c'est d'avoir un esprit universel, jetant sa vue et considération sur tout

15 A.-T. II, 597

CORPUS, revue de philosophie

l'univers..."¹⁶. L'écart entre la *bona mens* de Descartes et l'*ingenium* de Charron est ici entre l'objet quelconque, corrélat d'une lumière naturelle universelle et la considération du tout, corrélat d'une liberté d'esprit à l'exemple de la pluralité des esprits. A distance des déterminations d'un consentement universel, et par opposition aux thèses cartésiennes de la lumière naturelle, les énoncés de Charron travaillent sur la différence entre les hommes. Et il y a plusieurs classes de différences. A cet égard, Charron est bien le maître de Naudé.

La première différence, l'influence du ciel, du soleil, de l'air, du climat, du terroir, est comme une reprise et une rationalisation de la notion astrologique d'influence. Et ainsi, aux septentrionaux, le sens commun, la force, l'art et la manufacture ; aux moyens, le discours et le raisonnement, la justice, la prudence ; aux méridionaux, l'intellect, la finesse, la science du vrai et du faux¹⁷.

La seconde différence traite du naturel et de l'acquis et distingue trois classes d'esprits¹⁸ : les esprits faibles, de basse capacité, nés pour servir et obéir ; les esprits moyens, de médiocre jugement qui font profession de suffisance et de science ; ne regardent pas plus loin que là où ils se trouvent, "pensant que ce que l'on croit en leur village est la vraie touche de vérité" ; ces gens sont de l'école et du ressort d'Aristote ; enfin les esprits vifs et clairs, en petit nombre, silencieux et qui sont "de l'école et du ressort de Platon". Naudé consacre une partie de sa bibliographie politique à l'étude des auteurs qui ont fait la théorie de ces différences.

Il résulte de ces considérations que la lumière naturelle est rare. Et même, comme le dit La Mothe Le Vayer, il se pourrait que l'esprit fût un aveuglé-né. Dans un *Petit traité sceptique sur cette*

16 Charron, *De la sagesse*, 1601/1604, II,2. Réed. B. de Negroni, Fayard, 1986

17 *Ibidem*, chapitre 42.

18 *Ibidem*, chapitre 43.

Le sujet dans son histoire

*commune façon de parler : n'avoir pas le sens commun*¹⁹, il écrit "Ah, que les plus superbes d'entre nous avouent franchement que l'esprit humain est un vrai aveugle-né, autant de fois qu'il leur restera quelque ingénuité. Tant s'en faut que ce soit le fait de notre humanité de reconnaître cette vérité, qu'étant bien loin au-dessus de notre nature, il la faut tenir pour le propre de Dieu seul. C'est pourquoi je ne doute point que nous ne soyons bien plus ridicules aux essences divines dans la plupart de nos actions que les singes ne le sont à notre égard de tout ce qu'ils font lorsqu'ils tâchent de nous imiter..."

Cette raison que nous nommons divine qui nous rend si glorieux et avec laquelle nous prétendons de pouvoir discerner le vrai du faux est un jouet à toutes mains, que le mensonge manie comme il veut et dont il s'aide aussi bien et souvent avec plus de grâce que ne fait la vérité. Nous croyons que notre entendement possède cette belle raison comme une épouse légitime, et c'est une courtisane effrontée qui, voilée du masque d'apparence, s'abandonne honteusement à toute sorte de partis. Avec la petite lumière qu'elle nous fournit, nous croyons être clairvoyants partout²⁰. Cette critique implicite de l'innéisme nous engage à travailler sur un modèle échangiste de la raison et de la vérité. Les savoirs sont sur le marché. Dans ce commerce où l'esprit se constitue, on trouve désappropriation et dérision de l'universel.

Cette réflexion sur l'ombre et la résistance à la lumière naturelle se traduit d'abord dans le thème économique de la courtisane, du dérisoire, de la singerie. La dérision est de mettre l'universel à l'encan, de faire circuler la vérité comme une marchandise, d'appliquer le modèle du marché à la rationalité. De Shakespeare à Sade et à Marx, cette dramatisation de la vérité, comme puissance vénale, témoigne avec violence de l'enjeu des discussions sur le fondement et l'origine du savoir.

Naudé n'est du reste pas inattentif aux questions économiques. La *Bibliographie* fait une place à Emery de La Croix,

19 *Petit traité sceptique sur cette commune façon de parler : n'avoir pas le sens commun*, in réed. Slatkine des *Œuvres de la Mothe Le Vayer*, (édition de 1757), t. II, p. 262.

20 Voir Naudé, *Bibliographie politique*, pp. 77 et 78. On verra plus loin la division du *Syntagma de studio liberali*.

CORPUS, revue de philosophie

et à son *Nouveau Cynée* et, dans la partie consacrée aux "confédérations, alliances, ligues et amitiés", à la forme des communications en même temps qu'à leur teneur. Plus que l'étude des livres, importe ici "la communication journalière avec ceux qui sont expérimentés en telles choses"; Naudé cite les "relations, journaux, navigations des Hollandais et des Espagnols", textes des empiriques, "les livres de l'histoire naturelle des choses étrangères", textes des théoriques, et enfin "les mines, métaux, pierres, monnoies, poids, mesures et surtout, dit-il, les tarifs" qui importent au plus haut point au Politique pour interpréter les intérêts des Princes et des peuples et les raisons des conflits.

L'économie du savoir est un thème lié au thème sceptique de la balance et de la pesée des raisons. La Mothe le Vayer ira jusqu'à l'articuler à la figure de l'âne de Buridan²¹. "Le sceptique n'étant pas ennemi de la raillerie ni fâché qu'on lui reproche son anerie, souffrira bien que je le compare ici à l'âne de Buridan dont parle un de nos proverbes, lequel mis entre deux bottes de foin ne savait sur laquelle se ruer. Car il lui en arrive de même dans l'égalité des raisons qu'il voit et examine sans prévention, son esprit demeurant en un tel équilibre qu'il ne penche pas plus d'un côté que de l'autre. Et c'est ainsi qu'il s'acquiert par habitude cette aphasie et cette heureuse suspension qui le porte au dernier point de la félicité" ²².

21 Il y a une histoire de l'asinitas dont on pourrait évoquer des "moments" : avec Apulée, avec Minucius Felix que cite Naudé dans la *Bibliographie*, avec la *Dispute de l'Âne* de Anselme Turmeda, (trad. A. Llinarès, Vrin), avec la philosophie politique de Machiavel et l'Âne d'or ; et surtout avec Giordano Bruno et *La cabale du cheval Pégase* (traduit, présenté et annoté par Bertrand Levergeois, Michel de Maule éd. 1992, pp. XV et suiv.). L'ignorance et la folie même sont des figures de la vérité et de la sagesse ; et à cet égard, Socrate qui loue l'ignorance et la simplicité fait l'âne, ce que suggère Montaigne. La Mothe Le Vayer, lui, explicite la référence à l'âne de Buridan par rapport à l'égalité des raisons du sceptique. Voir aussi son *Dialogue sur les rares et éminentes qualitez des Asnes de ce temps*, dans *Dialogues faicts à l'imitation des anciens*, rééd. Fayard, 1988.

22 *Petit Traité sceptique ... loc. cit.*, t. II, p. 272.

Le sujet dans son histoire

La réflexion sur l'ombre et la résistance à la lumière naturelle se traduit aussi dans le thème théologique des ténèbres²³ et nous conduit à la détermination d'une raison autre, travaillée par Montaigne pour introduire les motifs de croire des chrétiens : "C'est aux chrétiens une occasion de croire, que de rencontrer une chose incroyable. Elle est d'autant plus selon raison qu'elle est contre l'humaine raison. Si elle était selon raison, ce ne serait plus miracle ; et si elle était selon quelque exemple, ce ne serait plus chose singulière"²⁴. Et de citer conjointement, en opposant savoir et croire, Saint Augustin "*Melius scitur deus nesciendo*" (*De Ordine*, II, 16), et Tacite "*sanctius est ac reverentius de actis deorum credere quam scire*" (*De moribus germanorum*, XXXIV). Montaigne cite encore l'Écriture : "Dieu a fait l'homme semblable à l'ombre ; de laquelle qui jugera quand, par l'éloignement de la lumière, elle sera évanouie ?" C'est la sentence de la librairie, tirée de l'Écclésiaste : "*Fecit Deus hominem similem umbrae de qua post solis occasum quis judicabit ?*" Il cite encore Sophocle (*Ajax*, 124) et Stobée (*De superbia*) : "Car je vois que tous, tant que nous sommes, nous ne sommes rien de plus que des fantômes et une ombre légère". La comparution des auteurs antiques à l'appui des thèses chrétiennes produit un effet d'intégration mais il n'est pas déterminé que ce soit dans l'Église. Il est tout aussi possible que ce soit l'Église qui soit intégrée dans une histoire autre. Dans cette procédure, Naudé suit Montaigne sans peut-être suivre Juste Lipse²⁵.

23 Voir *Correspondance de Martin de Barcos, abbé de Saint Cyran*,... éditée et présentée par Lucien Goldmann, PUF, 1956, p.373 : "...Dieu a voulu édifier les hommes par l'écriture en la rendant obscure en quelques endroits et claire en d'autres : ce qu'il y a de clair sert pour nourrir les âmes, et ce qu'il y a d'obscur sert pour les humilier et les exercer, selon les Pères". Voir aussi Henri Basnage de Beauval, la *Tolérance des religions*, 1684.

24 *Essais*, II, 12, NRF, p. 478.

25 Voir les travaux de J. Lagrée, *Juste Lipse, la restauration du stoïcisme*, Vrin, 1994. Sur la question des anciens et des modernes, il s'agit de repérer des fonctions : Montaigne est "un" Sénèque moderne, Vivès "un" Plutarque moderne.

CORPUS, revue de philosophie

Cette réflexion sur l'ombre tient en échec la lumière "naturelle" comme la révélation et soustrait le bon sens à tout mode de donation ou de transmission. Il faut le façonner soi-même. "*Bona mens nec emitur nec commodatur*"²⁶. Dans une étude pour fabriquer un homme de bon sens, le sujet a à se reconnaître comme l'héritier des prescripteurs et descripteurs du local plutôt que des grands métaphysiciens. C'est pourquoi l'histoire est essentielle dans la détermination du bon sens, à la fois comme son objet et comme condition de sa constitution. Descartes écrivait au contraire : "Nous ne deviendrons jamais philosophes si nous avons lu tous les raisonnements de Platon et d'Aristote et que nous sommes incapables de porter un jugement assuré sur les sujets qu'on nous propose ; dans ce cas, ce ne sont pas des sciences que nous aurions acquises mais de l'histoire"²⁷. Les *Essais* de Montaigne (III,1)²⁸ opposent prudence et bonté, industrie et nature, bon sens et bonheur. C'est l'idée d'une pratique des autres et de soi, d'un sujet engagé dans ses pratiques plutôt que défini par l'opération de facultés. Dans cette famille de pensée, Montaigne peint le passage plus que l'être ou la substance, Spinoza décrit des changements d'état, Naudé s'applique à la construction du bon sens et à la formation du sujet. C'est le *Syntagma de studio liberali* de 1633 qui construit la *bona mens* selon cinq directions.

1. Il y a un héroïsme du sujet, héroïsme sans ostentation. "La lumière de la vérité ne se diffuse pas partout également, elle requiert de grands esprits (*magnas mentes*) qui possèdent pleinement une particule céleste". La nature ne nous a pas assez favorisés pour nous donner une balance capable de peser la vérité, mais ces esprits "sont libres, ils ont l'habitude du bon sens, ils ont le bénéfice de juger droitement et sagement des

²⁶ Sénèque, lettre 39. La formule est reprise maintes fois, par exemple dans les *Considérations* : *bona enim mens nec emitur nec comparatur*.

²⁷ *Règles pour la direction de l'esprit*, III, A.-T. X, 367.

²⁸ *Œuvres complètes de Montaigne*, éd. A. Thibaudet et M. Rat, NRF, p. 775.

Le sujet dans son histoire

choses singulières”²⁹. L’héroïque est ici référence à l’exemplarité. La liberté se manifeste dans une normativité singulière. Liberté et bon sens sont ainsi les caractères du héros mais au titre de la singularité. Remarquons au passage que l’humanité héroïque est chez les libertins le corrélat d’une double mise en question : celle de la place de l’homme dans la création (ou dans la nature) : celle de l’essentialité de sa détermination ; l’inégalité entre les hommes³⁰ qui en résulte creuse le fossé entre un Archimède et le lourdaud de paysan, mais réduit l’opposition de l’homme et de l’animalité, et questionne justement l’unité de chacune de ces déterminations ; c’est un des chefs constants d’accusation à l’endroit des sceptiques, comme on le voit par exemple chez Garasse³¹. Mais revenons au héros : il serait intéressant de voir comment Balthazar Gracian en reprendra plus tard les principaux caractères³² : "Se rendre impénétrable sur l’étendue de sa capacité. Le premier trait d’habileté dans un grand homme est de bien connaître son propre fonds afin d’en ménager l’usage avec une sorte d’économie. Cette connaissance préliminaire est la seule règle certaine sur laquelle il peut et il doit après cela mesurer l’exercice de son mérite. C’est un art insigne de savoir d’abord saisir l’estime des hommes, et de ne se montrer jamais à eux tout entière."

²⁹ *Syntagma*, p.72 (je traduis). L’opposition de la pesée de la vérité et de son évidence est un thème constant dans la pensée sceptique. Voir par exemple Bayle, *Pensées diverses sur la comète*, ch. XLVIII, Nizet, t. I, p. 135 : "Il ne faut pas conter les voix, il faut les peser".

³⁰ D’où une interprétation peut-être anachronique de "l’élitisme" des libertins.

³¹ François Garasse (1585-1631). *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels, contenant plusieurs maximes contraires à l’Etat, à la religion et aux bonnes mœurs, combattue et renversée par le Père Garasse, de la Compagnie de Jésus, Paris, 1623*. Sur le rôle de Garasse dans la dénonciation des déistes et le procès de Théophile de Viau, on consultera en particulier Frédéric Lachèvre, *Le libertinage au XVII^{ème} siècle*, 5 vol. et Antoine Adam, *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*, Droz, 1935.

³² Balthazar Gracian, *Le héros*, trad. citée. Il faut remarquer que Montesquieu caractérise la morale de la monarchie par les mêmes règles (*Esprit des lois*, livre I, 2, De l’éducation dans les monarchies.)

CORPUS, revue de philosophie

2. Rien n'est stable dans ce monde : "Toutes choses sont soumises à des vicissitudes et à une succession, les arts, les règnes, les sciences, les sectes, les cieux mêmes, les terres et la mer. La seule loi éternelle est que rien n'est constant et perpétuel"³³. Cette sensibilité est celle des ruines et de la destruction. Les ruines envahies par une végétation parasite donnent d'ailleurs, on le verra, à méditer sur la production de l'irrationnel par la raison elle-même. Dans cette instabilité générale, le héros se définit par sa place, une place singulière. La tâche du héros, c'est de constituer du stable. La stabilité même est héroïque, le héros est enthousiasme de soi en situation. Dans le contexte des théoriciens de la perspective et de la représentation, on ne saurait cependant identifier la problématique du héros à celle du point fixe. "Quel que soit l'ordre de la nature et des lois de l'univers, il faut les lier ensemble par une méditation assidue, pour nous tenir plutôt aux pensées par lesquelles notre esprit (*mens*) est constitué comme au centre du monde et regarde toutes choses rouler (*volvi*) autour de soi en étant toujours stable, toujours dans son droit (*sui juris*) et sans aucune crainte". Le sujet n'est pas un centre mais "comme" en un centre, il est stable mais il n'est pas centre de perspective, soustrait au mouvement, sa liberté est d'être sans crainte et non pas sans dépendance. On peut opposer la constance et la fermeté de ce sujet singulier, sa générosité pourrait-on dire, à l'universalité d'un regard qui embrasse un intuitu le savoir et ses chaînes démonstratives³⁴.

Mais peut-être la théorie cartésienne de la générosité³⁵, dans la mesure où elle n'est pas une réplique du cogito³⁶, est-elle aussi une reprise de ces arguments. La générosité est pour

³³ *Syntagma* p. 73 (je traduis).

³⁴ Trad. citée. Il faudrait distinguer le problème de la stabilité du problème de la perspective. La pesée égale n'est pas le regard souverain. Il y a toute une histoire, au XVII^{ème} siècle, de ces deux métaphores.

³⁵ Descartes, *Passions de l'âme*, art.153

³⁶ Voir André Pessel, "Descartes et la passion de générosité", in *Le partage des passions*, sous la direction d'E. Tassin et P. Vermeren, éd. Répliques contemporaines, art édition, 1992.

Le sujet dans son histoire

Descartes la clef de toutes les autres vertus³⁷. "Ainsi je crois que la vraie générosité qui fait qu'un homme s'estime au plus haut point qu'il se puisse légitimement estimer consiste seulement partie en ce qu'il connaît qu'il n'y a rien qui véritablement lui appartienne que cette libre disposition de ses volontés, ni pourquoi il doit être loué ou blâmé sinon pour ce qu'il en use bien ou mal, et partie en ce qu'il sent en soi-même une ferme et constante résolution d'en bien user, c'est-à-dire de ne manquer jamais de volonté pour entreprendre et exécuter toutes les choses qu'il jugera être les meilleures ; ce qui est suivre parfaitement la vertu". Cette estime de soi et cet amour de soi ne s'inscrivent pas exactement dans la détermination théologique de l'humilité. Peut-être faut-il même y reconnaître une pointe polémique chez Descartes.

3. L'acquisition du bon sens va ainsi de pair avec la mise en question du registre de l'originaire et du fondement. Les origines sont fallacieuses, l'originaire est infidèle à ce qu'il dit de lui-même, l'interpréter est le rôle du héros. Le bon sens sera un art de conjecturer auquel la *Bibliographie politique* fait une large place. On verra que Naudé écrit un véritable discours de la méthode qui contient les règles de la critique historique dans l'*Apologie pour les grands hommes faussement accusés de magie*. Il est remarquable que le vocabulaire de "l'ordre et de la méthode" exprime à la fois le projet cartésien d'un fondement des sciences et de la déduction et le projet naudéen d'un art de conjecturer et d'une mise en question des fondements de la connaissance. L'expression revient à plusieurs reprises dans la *Bibliographie politique*³⁸.

L'acquisition du bon sens nous est "secrètement signifiée par les premiers sages sous l'image d'un Protée polymorphe". Ni un, ni immédiat, ni universel, le bon sens se déforme, se transforme,

³⁷ *Passions de l'âme*, article 161

³⁸ par exemple p. 12 à propos du plan de la science politique ; p. 56 à propos de la méthode de Bodin ; p. 117 à propos de la solidité du jugement de Charles Paschal. Voir aussi l'*Advis pour dresser une bibliothèque présenté à M. le Président de Mesmes*, nouvelle édition 1644, p. 19.

CORPUS, revue de philosophie

se forme. *L'Apologie* se donnera ainsi pour objet la construction et la fonction de l'irrationnel. Lire pour interpréter et démystifier, ou écrire pour déjouer les censeurs, il y a dans les deux démarches une prise en compte des résistances. Contre le monopole de l'histoire providentielle, l'histoire des temps anciens a une fonction théorique et politique, elle introduit ou réintroduit une rationalité de l'histoire sans philosophie de l'histoire ; elle pose aussi le problème inverse, le problème du plutarquisme : comment une singularité peut-elle être exemplaire ?

4. L'ordre de la nature fait produire à toutes choses "des sécrétions, des excroissances" : Naudé applique ce modèle organiciste aux sciences et aux arts, cette production naturelle du savoir enveloppe aussi la production de l'irrationnel par la rationalité. "A mon avis, personne n'a suffisamment remarqué que l'ordre de la nature fait produire à toutes choses des excroissances et des sécrétions, ce qui purge les végétaux, les minéraux, les corps des animaux et des hommes [d'où les vieilles mythologies]. C'est encore plus vrai dans les sciences et les arts : après s'en être tenus longtemps à des objets utiles et essentiels, sans faire de mélange, les hommes se sont précipités dans l'inepte et le ridicule, bien que cela ne dépende pas tant des arts eux-mêmes que de la nature de notre tempérament et de notre esprit (*ingenii mentisque*) qui a la vigueur du feu et, descendu dans une prison terrestre, retient la nature des deux éléments"³⁹. Et Naudé d'énumérer les "songes creux et les arts imaginaires" qu'ont sécrétés la grammaire, la rhétorique, la dialectique, la musique, la physique, la médecine, sans compter la théologie, dont les "appendices" tiennent plus de l'imagination et de la croyance que de la raison et de la démonstration : "c'est pourquoi nous les avons comparées, avec leurs labyrinthes, à des ordures et à des excréments".

Loin de chercher le fondement de la raison, ou une méta-raison, Naudé interroge les moments où un autre de la raison,

³⁹ *Syntagma*. Je traduis.

Le sujet dans son histoire

organiquement et fonctionnellement lié à elle, nait d'elle. Et d'ailleurs il utilise à ce propos le terme "avorter"⁴⁰.

L'épistémologie de Naudé s'articule donc à la fois à la détermination sociale de la science (le public), au modèle vitaliste de l'excroissance et à la démesure théorique : la raison fabrique l'irrationnel. Il y a donc des sciences "majeures" qui sont comme la "matrice" des sciences illusoires. Mais en outre, les sciences sont elles-mêmes fragiles, il y a en elles une apparence et la réalité de cet élément formel est forte, particulièrement aux yeux du public, dont l'admiration traite de même science et non science. Mersenne s'interroge sur une admiration qui méconnaît la rationalité et dénonce les savants comme Magiciens tout en encensant les Astrologues et les Alchimistes comme savants⁴¹.

Il y a magie dès qu'on cache l'efficace réelle du pouvoir, dès que se dérobent les mécanismes de production des choses : secret dans les choses ou dans les intentions qui appelle l'interprétation et le décryptage. L'histoire de la raison produit tout naturellement la magie comme effet de sens dans la pensée du réel. Le sens est un effet de plus, qu'on n'attendait pas, ou qui se produit à la place de ce qu'on attendait. La construction des machines artificielles est ainsi une magie naturelle : parce que l'esprit humain imite la nature, le public de la science le vit comme une magie, produits inaccoutumés d'un artifice humain.

On a ainsi comme la description d'un processus de genèse de l'irrationnel. Descartes rêvait de faire une mathématique des miracles⁴² mais il faut distinguer entre la maîtrise de Descartes

⁴⁰ Le terme "abortivi" est p. 73 ; plus loin (p. 73/74) c'est l'idée même du sacrifice des parties génitales qui est évoquée. Le terme est aussi dans *l'Apologie*, p.99 à propos de l'imputation de magie aux "grands et doctes auteurs" dont on ne saurait croire qu'ils aient perdu leur temps à produire "ces fruicts abortifs et supposés".

⁴¹ Dans *L'impiété des déistes*, en 1624, dans *La vérité des sciences*, en 1625, (réed. Olms), dans *Les Préludes de l'harmonie universelle*, 1634 (dans *Questions inouyes*, réed. A. Pessel, Fayard), Mersenne analyse l'usage ambigu qui peut être fait des mathématiques par les Alchimistes et par l'Astrologie judiciaire. Voir Naudé, *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, ch. II, pp. 22/23.

⁴² Descartes, à *** septembre 1629, A.-T. I, 21.

CORPUS, revue de philosophie

qui implique un modèle technique et une herméneutique des raisons de croire, liée chez Naudé à une production vitale.

5. Le cinquième thème convoque encore une fois l'idée que la *bona mens* est moins une donnée universelle de l'humain, ce dont il est doté, qu'un remède : à l'écart d'une perspective de fondation ou de fondement, il s'agit de guérir le sujet, de revenir à des conditions moins précaires de pensée et de constitution du savoir. En même temps que ce registre thérapeutique⁴³ est convoquée une vigilance experte qui ne se réduit pas, du reste, à la curiosité érudite. La référence érudite n'est pas chez Naudé, recherche de la clôture ou de la systématité du savoir dans un encyclopédisme mais mise en évidence de familles d'esprits ou d'écrivains. La *Bibliografia politica*, par exemple, ne cherche pas à être exhaustive, elle est résolument sélective, diversifiant des pratiques de pensée, instituant des protocoles d'analyse politique⁴⁴. Car, dans l'opposition de la bibliothèque et de l'encyclopédie, la bibliothèque⁴⁵, ensemble jamais clos, répond à une norme publique, relève d'une structure politique.

Etre dans l'histoire n'est pas être dans une place-forte. On ne tire pas tout de son propre fonds. Il faut tester, mesurer les biens, les marchandises. L'impératif est : "constitue-toi comme juge et arbitre". La réticence à tout modèle de systématité vient de cette exigence : il ne s'agit pas de soumettre les énoncés à des conditions de compatibilité, il s'agit au contraire de composer un

⁴³ Voir Lorenzo Bianchi, *Rinascimento e libertinismo*, Studi su Gabriel Naudé, Bibliopolis, Napoli, 1996, en particulier le chapitre V sur la médecine avec les références à Guy Patin.

⁴⁴ L'éloge de Tacite le divinise : "De sorte que si autrefois, les jeunes hommes qui voulaient étudier en droit civil, avaient accoutumé d'apprendre par coeur la loi des Douze Tables, comme un fondement nécessaire à leur instruction ; pourquoi les Politiques qui sont pour tenir le Timon des Etats, ne graveraient-ils pas dans leur mémoire, les écrits de cet incomparable auteur, d'où en toutes occasions, ils peuvent tirer des exemples, et des oracles pour bien et heureusement gouverner les républiques" *Bibliographie politique*, p.154..

⁴⁵ Voir Robert Damien, *Bibliothèque et Etat*, PUF, 1995. Voir aussi Tullio Gregory, *Theophrastus redivivus*. *Erudizione e ateismo nel Seicento*, Naples, Morano, 1979.

Le sujet dans son histoire

système avec les bribes des autres, il s'agit de reconnaître et de trier. Diderot, plus tard, dans l'article "éclectisme" de *l'Encyclopédie*, déterminera également le bon sens comme un effet : le philosophe n'est pas celui qui sème mais celui qui récolte et qui crible.

On fait ici l'expérience d'un regard formé par ce qu'il voit, dans un système de déplacements : suivre et accompagner pour savoir voir et savoir dire. On n'y fera pas l'expérience du meilleur régime politique, on s'en tiendra à l'anatomie du politique. Car nous sommes dans de l'instable. Voici donc à l'œuvre un mode de subjectivité qui a partie liée avec le scepticisme. Un sujet qui accepterait d'être effet d'autre, qui penserait sa propre opacité, s'émanciperait de la problématique de la *causa sui* et du fondement du savoir.

Ainsi la *bona mens* n'est-elle pas chez Naudé une faculté de juger ayant pour corrélat le vrai, mais un art d'interpréter et de produire des signes, dont le corrélat est le sens. *L'Apologie* le pense à travers les fausses imputations de magie, les *Considérations* le pensent à partir des techniques de l'illusion. La théorie de l'apparence qui s'y construit désigne une anthropologie, l'homme est inventeur de signes dont l'efficace est locale.

Naudé cite⁴⁶ un livre de Scipion de Clairmont, imprimé cinq ans auparavant à Venise, *De conietantis cujusque moribus et latentibus animi affectibus*, c'est-à-dire, dit-il, "l'art de conjecturer l'humeur et les secrètes affections et passions de l'esprit de qui que ce soit. Cette doctrine en ce qu'elle est nécessaire au Politique consiste principalement en trois choses, lesquelles doivent être soigneusement recherchées, savoir à connaître les moeurs et les inclinations des peuples, la nature et les complexions des hommes particuliers ; et la signification des gestes et des actions qui quelquefois, ne plus ne moins que la langue, découvrent, au dire de Polybe, les plus secrètes pensées de l'âme. La connaissance de toutes ces choses, selon l'opinion de Cardan, se peut assurément et promptement acquérir des discours ordinaires et des proverbes communs qui sont à toute

⁴⁶ *Bibliographie politique*, pp. 132/133.

CORPUS, revue de philosophie

heure en la bouche du peuple touchant le naturel des nations, voire même de chacun en particulier."

"je voudrais de tout mon coeur, ajoute-t-il, qu'il eût pris envie à quelqu'un de faire un Traité de la Physiognomie qui ne fût composé que de ces proverbes-là tout seuls"⁴⁷. Et c'est à ce propos qu'il cite le Tableau des esprits de Jean Barclay, auteur à qui, dit-il, "je ne préfère aucun autre, non pas même des anciens Romains"⁴⁸. Plutôt que la sagesse populaire, et plutôt que l'esprit d'un peuple, c'est l'opinion publique qui est évoquée. Et la table des matières de la *Bibliographie politique* fera une part à ce type d'ouvrages.

Cette liaison de l'histoire et du secret va donner lieu à une méthode critique.

Naudé, dans *l'Apologie*, dénonce ceux qui n'interrogent pas l'autorité de l'historien, critique ceux qui veulent faire passer Pline, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Cardan, et quelques autres de non moindre conséquence pour "fabuleux secrétaires de la nature. Ils reconnaissent mal, à mon jugement, l'obligation que nous devons avoir aux observations de ces grands personnages". Il définit donc, à partir de là, deux histoires et deux groupes de mauvais historiens. "Mensonge des charlatans, rêverie des alchymistes, sottise des magiciens, énigme des cabalistes, combinaison des lullistes", et "semblables folies de certains propriétaires et ramasseurs de secrets" n'apportent "rien de plus solide à l'histoire naturelle" que tous ces vieux et mauvais monuments d'Oleus, de Saxo Grammaticus, de Turpin, de Neubrigensis, Merlin, Naucler, Freculphe, Sigebert, Paulus Venetius et une infinité d'autres, "à la politique et civile"... "Car dans leurs histoires, ayant pris plus de peine à ramasser ce qui était épars çà et là, qu'à balancer l'autorité des auteurs dont ils empruntaient leurs mémoires, ils n'ont pas seulement donné source à une Iliade d'histoires chimériques et ridicules, mais ils

47 *Ibidem*, p. 133.

48 *Ibidem*, p.137.

Le sujet dans son histoire

ont de plus, mis en vogue par ce moyen, celles qui étaient encore plus fausses, les rapportant comme très certaines et assurées"⁴⁹.

Suit une réflexion sur la génération de la fable qui se déroule selon cinq chefs.

1. "pour nous délivrer de toutes ces absurdités, il ne faut que considérer l'ordre de ceux qui écrivent ces belles imaginations et remonter des uns aux autres jusqu'à ce qu'on ait reconnu le premier auteur et peut-être l'unique de ceux qui nous les ont données ; comme par exemple, il est très constant que tous nos vieux romans ont pris leur origine des chroniques de l'évêque Turpin ; le conte de la papesse Jeanne d'un Marianus Scotus, la salutation de Trajan d'un Jean Lévite et l'opinion que Virgile était magicien du moine Helinandus". Il y a une chronologie de la transmission dans l'invention.

2. Il faut considérer ensuite la condition de l'auteur, "le parti qu'il suivait, et le temps auquel il écrivait". L'historien a une place et une position dans une situation, l'auteur est impliqué dans son récit comme acteur. C'est encore une fois la question du sens du récit qui l'emporte sur la question de la vérité.

3. La raison en est que "l'on a beaucoup plus d'assurance à ceux qui ont vu et mené les affaires qu'à des Moines et à des particuliers, à des hommes relevés et sublimes qu'à des simples et des ignorants". Tous les acteurs ne sont pas des témoins significatifs, il faut distinguer entre les acteurs, ceux qui ont le pouvoir avec la sagesse.

4. Reste à caractériser la fonction idéologique de l'histoire. "Considérons encore que tous les historiens, excepté ceux qui sont parfaitement héroïques, ne nous représentent jamais les choses pures mais les inclinent et les masquent selon le visage qu'ils leur veulent faire prendre et pour donner crédit à leur jugement, et y attirer les autres, prêtent de ce côté à la matière, l'allongeant et l'amplifiant, la biaisant et la déguisant, suivant qu'ils le jugent à propos. Ainsi nous voyons que les Gentils et les idolâtres ont dit beaucoup de choses contre les nouveaux Chrétiens, parce qu'ils les avaient en haine ; que de même les partisans et quelques Empereurs ont dit mille vilénies contre les

⁴⁹ *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, 1625, pp. 15 et suivantes.

CORPUS, revue de philosophie

Papes ; que les Anglais décrivent la pucelle d'Orléans comme une Sorcière et comme une Magicienne et que les hérétiques de ce temps maintiennent une infinité de fables contre l'honneur des souverains Pontifes et de l'Eglise"⁵⁰. Mais il ne suffit pas de démasquer pour caractériser une fonction, encore faut-il juger de l'occasion et de l'intérêt du leurre, ce qui constituait le secret.

5. La conséquence de ces différents points est la conflictualité de toutes les histoires. "Leurs auteurs se sont entrebattus à qui emporterait le prix de forger davantage de mensonge". Cette ironie ne renvoie pas à une problématique de la rectification, ni même au portrait de l'historien idéal, encore qu'elle pose les conditions de la formation du personnage.

Ces règles de la méthode historique déterminent en même temps le travail de l'auteur et le travail sur l'auteur. "On peut juger par toutes ces conditions requises à la censure des historiens, qu'elles ne peuvent être légitimement mises en pratique par des esprits stupides et grossiers que l'Onocéphale animal, qui ne bouge d'une place, nous représentait dans les lettres mystérieuses des Égyptiens. Je m'explique et je dis que ces conditions ne peuvent être pratiquées par ceux qui ne sont jamais sortis des bornes de leur patrie, qui ne lisent aucune histoire, qui ne savent pas ce que l'on fait ailleurs et qui sont tellement rudes et ignorants que s'ils entendent nommer quelque grand personnage, ils croient le plus souvent qu'on leur parle de quelque monstre d'Afrique ou du Nouveau Monde. Tel est le génie de ceux qui n'ont rien à contredire ni à opposer : ils ne font pas difficulté de croire et de trancher résolument..."⁵¹.

Le début de *l'Apologie* énonçait "les préceptes que l'on peut donner en général pour former et polir le jugement". Car le jugement de l'historien est bien l'effet de la lecture. On verra comment on pourrait opposer ici à une lumière naturelle exercée aux mathématiques, un bon sens formé par les lettres. "Le premier de ces préceptes est de s'occuper souvent à la lecture des meilleurs auteurs qui ont le plus excellé dans la Philosophie, dans l'histoire, etc... Comme Sénèque, Quintillien, Plutarque, Charron, Montaigne, Vivès, Thucydide, Tacite, Guicciardin,

50 *Ibidem*, p. 18.

51 *Ibidem*, p.14

Le sujet dans son histoire

Commines et Sleidan". Naudé cite encore "les discours politiques bien raisonnés, et tous ceux qui ont eu beaucoup de nouvelles conceptions, tels que Cardan et le chancelier d'Angleterre Bacon de Verulam en tous leurs livres". Et il ajoute ; "Il faut encore avoir la connaissance de la Dialectique pour pouvoir avec plus de promptitude et de facilité distinguer le vrai d'avec le faux, le simple du composé, le nécessaire du contingent et nous ouvrir ainsi le chemin à la connaissance des sciences les plus utiles et à la pratique des affaires du monde la plus universelle et la plus générale qu'il se pourra faire" ⁵².

Dans la triangulation de la *bona mens*, du savant et du grand public, on est ainsi amené à interroger la magie comme métaphore du politique : traiter la nature comme un sujet introduit au parallèle des *arcana naturae* et des *arcana imperii*. Les coups d'Etat sont l'art des apparences qui répond à la demande du public. D'où la nécessité d'une méthode critique chez l'historien qui déjoue l'illusion. Car la magie est demande de l'ignorant, elle n'est pas primitive, elle croît avec le progrès de la science. Descartes même le reconnaît "Il y a une partie dans les mathématiques que je nomme la science des miracles, puisqu'elle enseigne, à propos de l'air et de la lumière, qu'on peut faire voir par son moyen toutes les mêmes illusions, qu'on dit que les magiciens font paraître par l'aide des démons"⁵³. Le cinquième chapitre de *l'Apologie* est intitulé : "que les mathématiques ont fait soupçonner de magie plusieurs de ceux qui les ont pratiquées". Dans sa demande de prestiges, dans sa peur d'être leurré, le peuple dénonce les mathématiciens. En face d'eux, praticiens d'un savoir faux qui se donne pour vrai, les magiciens appartiennent à la catégorie des faux monnayeurs.

"Nous voyons tous les jours par expérience que comme les faux-monnayeurs ont l'industrie de coucher quelques feuilles d'or et d'argent sur de méchantes pièces, pour les faire passer comme bonnes et vallables, ainsi la plupart de ceux qui, à cause de la vanité de leur doctrine, ne seraient jamais recherchés de personne, sont contraints de changer de face, de se déguiser, et

⁵² *Ibidem*, pp. 7 et 8.

⁵³ Descartes, Lettre à *** septembre 1629, A.-T. I, p. 21.

CORPUS, revue de philosophie

de prendre le titre, les hérétiques, par exemple, de théologiens, les souffleurs, de chymistes, les charlatans, de médecins, les sophistes, de philosophes, les enchanteurs, de mathématiciens.

Ce qui a causé partout et principalement dans les sciences, une telle confusion, qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de pouvoir discerner ceux qui en font véritablement profession et qui cherchent à s'éclairer l'esprit par elles, d'avec les ignorants et les téméraires qui se mêlent de les exercer ; mais qui au contraire les ont obscurcies par une infinité de fraudes et de superstitions et les ont par ce moyen rendues si suspectes que ceux même qui les ont cultivées le plus religieusement ne l'ont pu faire avec l'entière approbation et avec la satisfaction de chacun. C'est là véritablement une des causes que plusieurs esprits très savants et très subtils ont donné sujet à leurs ennemis de les diffamer comme magiciens"⁵⁴.

Naudé distingue quatre sortes de magie : l'homme étant la pièce la plus hardie de toute la nature, il y a d'abord une magie divine du Créateur. Elle se manifeste dans la grâce spéciale de Dieu tout-puissant, dans la prophétie, le miracle, le don des langues. Il y a une magie théurgique qui demande l'aide d'un ange et une magie goétique qui demande l'aide d'un démon. Il y a enfin une magie naturelle qui n'est rien d'autre qu'une physique pratique comme la physique est une magie contemplative, ce qui permet de citer "le docte Verulam" : *naturalem philosophiam a veritate speculationum ad magnitudinem operum revocare nititur*. Et sur le dénombrement des parties de cette philosophie naturelle, c'est à Avicenne que Naudé fait appel⁵⁵. Les opérations surnaturelles interviennent comme relation historique, les opérations naturelles comme exemples de mécanique.

Il note ainsi que c'est à partir des quatre mathématiques (arithmétique, géométrie, musique, astronomie) que le jésuite Pererius⁵⁶ "a pris sujet de faire deux sortes de magie, l'une qui dépend absolument de la physique et de ses parties, et qui par le

⁵⁴ *Apologie*, pp. 74 et suivantes.

⁵⁵ *Ibidem*, pp. 26 et 43.

⁵⁶ Benedictus Pereyra, 1535-1610. *S.J. Benedicti Pererii adversus fallaces et superstitiosas artes, id est, de magia, de observatione somniorum et de divinatione astrologica, libri tres*. Lugduni, 1592.

Le sujet dans son histoire

moyen des qualités occultes et manifestes de toutes choses, produit souvent des effets étranges et du tout admirables [...] L'autre magie naturelle est celle qui, suivant les préceptes des mathématiques compose les machines artificielles". Et Naudé énumère les applications de la première : la poule d'or de Sennert, l'onguent magnétique de Goclin, la lampe et le chevalier invulnérable de Burgrave, la poudre idéique de Quercetan, l'or fulminant de Beguin, l'arbre végétal des chymistes, "et bien de pareils miracles de la nature que tous ces auteurs disent avoir vus et expérimentés" ; suivent les applications de la seconde : la sphère d'Archimède, les automates de Dédale, les trépieds de Vulcaïn, les hydrauliques de Boèce, le pigeon d'Archyte, l'industrielle mouche de fer⁵⁷ présentée à l'empereur Charles V par Jean de Montroyal "et plusieurs autres effets de l'industrie de l'esprit humain, imitant adroitement la Nature".

"Ainsi les esprits peu subtils ont été si fort étonnés de cette industrie, que, ne pouvant découvrir les ressorts que l'on s'efforçait de leur cacher, ils ont attribué l'artifice de ces machines ingénieuses à l'opération des Démons, plutôt qu'à l'habileté des hommes".

"Leurs sciences, leurs instruments, leur tête d'airain, leurs horologes, et tout le reste de leurs subtilités, ont tellement étonné la populace, qu'au lieu de rapporter à leur vraie cause et à la pratique des mécaniques, ces effets si singuliers ; pour avoir plutôt fait, elle les a renvoyés à une magie diabolique telle que plusieurs se persuadent avoir eu plus de vogue, il y a cinq ou six cents ans, qu'elle n'en a aujourd'hui. Ils sont même persuadés qu'il y en avait des écoles publiques en Espagne...."⁵⁸

Naudé évoque l'anglais Daniel Moralus qui en 1190 "après avoir demeuré longtemps en Barbarie, pour les apprendre, fut

⁵⁷ *Apolopie*, pp. 76/78. Naudé cite, à propos de la mouche de fer, Du Bartas au Sixième jour de la Première semaine (*La Sepmaine ou création du Monde...*, 1585). Sur ce poète, voir Albert-Marie Schmidt, *La poésie scientifique en France au Seizième siècle*, Albin Michel, 1938.

⁵⁸ pp. 79/80. Naudé évoque les "cavernes" qui sont proches de la ville à Tolède et Salamanque, écoles publiques vestiges de cette magie diabolique : "Tout ce que l'on dit de cette magie enseignée à Tolède, se doit expliquer des mathématiques".

CORPUS, revue de philosophie

persuadé de se transporter à Tolède, comme au lieu du monde où les mathématiques étaient le mieux enseignées [lieu qui devint encore plus célèbre...] quand Alphonse X qui régnait en Castille l'an 1262, se rendit tellement fauteur et partisan de ces disciplines, qu'il donna plus de quatre cents mille écus de récompense à quelques Arabes, en reconnaissance de ce qu'il s'était servi de leur travail et de leur industrie pour dresser ses tables astronomiques [...] Au reste, comme cette Astrologie judiciaire est, pour ainsi dire, l'enfant supposé de l'Astronomie⁵⁹, le vulgaire a confondu par abus les Astrologues sous le nom de Mathématiciens⁶⁰. D'où la fausse image des mathématiciens devenus odieux comme magiciens. Pour montrer l'antiquité de cette confusion, Naudé cite Aulu-Gelle (I,9) : "*vulgus autem quos gentilio vocabulo Chaldeos dicere oportet, Mathematicos dicit*" et Juvénal (satire 14) : "*Nota mathematicis genesis tua*".

"Il ne s'agit dans ces deux passages, ni d'Arithmétique, ni de Géométrie, ni de Musique, ni d'Astronomie, sciences que l'on comprend chez les gens de lettres sous le nom de mathématiques et approuvées universellement d'un chacun. Il ne s'agit que de l'Astrologie judiciaire, laquelle est fort à propos condamnée par l'Eglise, non point comme suspecte de magie, mais comme celle *quae stellis eaque geruntur in terra consecrat* qui nous rend captifs des destinées et combat directement toute sorte de religions"⁶¹.

Naudé occupe une place à part parmi les "libertins". La théorie d'un sujet historique et héroïque à la fois constitue une critique oblique d'une métaphysique théologique. Sans pratiquer la réduction ni la dérision du divin comme d'autres déistes, il en étudie l'économie et la politique. Il nous donne la leçon, historique, d'un bon sens héroïque. Car faire valoir la lumière de

⁵⁹ Mersenne prendra la peine dans ses *Préludes de l'harmonie universelle, questions curieuses utiles aux Prédicateurs, aux Théologiens, aux Astrologues, aux Médecins et aux Philosophes* de démontrer comme une machine toute l'argumentation des Astrologues (Voir note 41 supra).

⁶⁰ p. 55

⁶¹ L'édition de 1712 traduit : "non point comme suspecte de magie, mais comme une science vaine et chimérique.... qui par la témérité qu'elle a à vouloir s'égaliser à la Providence, en fouillant dans l'avenir, combat directement la religion" p.85.

Le sujet dans son histoire

l'histoire est en un sens un acte singulier, qui requiert un homme exceptionnel, à la fois homme de décision et interprète, auteur et acteur.

On pourrait conclure comme on a commencé, en situant ce bon sens de l'homme d'exception dans une variation sur le concept de bon sens. Cette fois, ce n'est plus à Descartes mais aux poètes qu'il faudrait faire appel. On pourrait citer les poèmes de Théophile de Viau ou de Vallée des Barreaux : pour l'un, le bon sens s'altère dans les vicissitudes de l'âge, pour l'autre, il est malédiction dans la jouissance. On voit ainsi se déployer les avatars du bon sens et après l'esquisse de sa formation, les figures de sa dénaturation. Laissons donc parler Théophile de Viau :

*"Notre désir changeant suit la course de l'âge ;
Tel est grave et pesant qui fut jadis volage,
Et sa masse caduque esclave du repos,
N'aime plus qu'à rêver, hait le joyeux propos.
Une sale vieillesse, en déplaisir confite
Qui toujours se chagrine et toujours se dépite
Voit tout à contrecœur et ses membres cassés
Se rongant de regret de ses plaisirs passés,
Veut traîner notre enfance à la fin de sa vie,
De notre sang bouillant veut étouffer l'envie.
Un vieux père rêveur, aux nerfs tout refroidis,
Sans plus se souvenir quel il était jadis,
Alors que l'impuissance éteint sa convoitise,
Veut que notre bon sens révère sa sottise,
Que le sang généreux étouffe sa vigueur,
Et qu'un esprit bien né se plaise à la rigueur..."⁶²*

A l'éloge de la générosité chez Théophile de Viau, nous voyons succéder le pessimisme de Jacques Vallée des Barreaux :

*"D'un sommeil éternel la mort sera suivie
J'entre dans le néant quand je sors de la vie,
ô déplorable état de ma condition
Je renonce au bon sens, je hais l'intelligence.*

⁶² *Satyre Première*, cité par Antoine Adam, *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*, p. 58. Voir supra note 31.

CORPUS, revue de philosophie

*D'autant plus que l'esprit s'élève en connaissance
Mieux voit-il le sujet de son affliction.*⁶³

ANDRE PESSEL

⁶³ *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en vers qu'en prose*, Cologne, 1667. L'attribution en est douteuse, voir A. Adam, p. 194. Ami de Théophile de Viau, Jacques Vallée des Barreaux vécut jusqu'en 1673. Il rendit visite à Descartes en Hollande en 1641.

DES MYTHES FONDATEURS DE LA RAISON POLITIQUE

GABRIEL NAUDÉ OU LES BÉNÉFICES DE L'IMPOSTURE

Dans le langage des augures, *considerare* signifiait contempler un astre. La considération était un acte d'admiration sidérante par quoi (re)trouver un centre, une unité cohérente et harmonieuse, restituée et chantée par un discours de l'incorporation mélodieuse. Cette "considération" pourvoyeuse de provisions bénéfiques car bien augurales autorisait providentiellement la quiétude des engagements de la volonté dans le redoutable éparpillement des instants, la variabilité des moeurs, la diversité des références, l'éclatement des regards, le travesti bariolé des événements¹. Considérer était l'acte par excellence d'un esprit recentré qui soupèse et mesure, donne à chaque chose sa place, à chaque être sa fonction, à chaque cause sa puissance, à chaque conscience sa suffisance, à chaque action sa vertu : sélectionner et ordonnancer avant d'exclure pour enfin élire l'action ajustée. Cette pondération spirituelle permettait seule de discriminer les hauteurs respectives et d'harmoniser les hiérarchies. Armée de ce deuxième regard d'en dessous, autour et en dessus², l'intelligence savait "qui, quel et quoi tu es"³ pour alors mettre sa volonté en ordre de bataille et rentrer en campagne pour le service de l'ordre et non pour dominer⁴. Elle assurait à l'acteur la capacité décisive d'accroître l'accomplissement des finalités ordonnatrices et d'acquérir, ce faisant, l'autorité d'une considération respectueuse.

1 L'apothéose d'un tel enchantement providentiel se trouve atteint avec BOSSUET et son *Discours sur l'histoire universelle* à quoi on pourrait opposer comme contre-modèle le MONTESQUIEU des *Considérations sur les causes de la grandeur des romains et de leur décadence*.

2 SAINT-BERNARD, *De la considération*, II, 6, traduction P. Dalloz, Cerf, Paris, 1986, p. 48

3 *Ibid*, II, 7, p. 49

4 *Ibid*, II, 10, p. 52

CORPUS, revue de philosophie

Desiderare au contraire, c'était regretter l'absence d'un astre, c'était constater amèrement le manque d'astre référentiel et révérenciel, c'était éprouver l'étendue d'un désastre en s'enfermant dans l'insatisfaction d'un désir désorbité, désormais sans loi visible et certaine, sans hiérarchie ni légitimité, sans interdits fondateurs du lien social, ni obligations normatives de la vie commune : sans service d'ordre⁵.

Les *Considérations politiques sur les coups d'état par Gabriel Naudé, parisien, Rome, 1639*, assument avec "discrétion" [publié à 12 exemplaires mais connu par la rumeur de beaucoup], le scandale d'une inversion. Elles donnent à lire et à voir, à mesurer lucidement voire ludiquement l'étendue d'un désastre politique : la pluralité des origines comme des fins déconsidère l'ordre et oblige à considérer le désordre. Cette déconsidération de l'ordre politique, sous la saine jubilation d'un discernement critique, ne cherche pas pour autant à alimenter le désir vain d'un cosmos à nouveau recentré et harmonieusement unifié dans l'éternité d'un ordre absolu : le retour à une stabilité politique, l'établissement d'un ordre ne se peut plus espérer d'une reconnaissance ontologique des principes premiers conférant aux actions délibérées, l'autorité d'une inscription huilée dans les finalités inaugurales. A l'inverse, elle n'invite pas non plus à s'abandonner au vertige de l'abandon désespéré et de l'impuissance démunie pour cultiver douillettement l'inaction retraitée dans le repli champêtre et entretenir le ricanement nauséeux devant l'imposture des établissements⁶.

Le sentiment central de Naudé qui est aussi le point de départ de sa réflexion et conditionne ses actions, est la perception aiguë de la destruction possible de toute chose : le monde désontologisé dans toutes ses dimensions cosmologiques, sans finalité préordonnée, ni fondation divine est mortel. Rien n'échappe à cette annihilation constitutive.

⁵ On suit ici les indications suggestives de Francis PONGE in *L'atelier contemporain*, NRF, 1977, p. 316 reprises in *Comment une figue de paroles et pourquoi ?*, GF, 1997, p. 266, note 65. Dans une autre perspective voir aussi, Marie CARIOU, *Freud et le désir*, PUF, 1973, p.13

⁶ Cf. Notre article "Naudé chez la Mothe Le Vayer, le cas du personnage Télamon ou le conseil entre douceur et érudition", in *Libertinage et philosophie du XVII^e siècle*, PU de Saint-Etienne, 1997, n° 2.

Des mythes fondateurs de la raison politique

Celle-ci n'est plus une hypothèse métaphysique par quoi commencer pour pouvoir reconstruire un ordre cohérent mais constitue la dimension substantielle de toute existence menacée de sa constante révocation. Tout ce qui existe est corruptible et destructible, car rien, aucun lieu ni aucune entité spirituelle ou réalité substantielle n'est en dehors du temps, fondé *ne varietur* dans la transcendance tutélaire d'une origine absolue. L'univers tout entier, les hommes, les moeurs, les idées, les savoirs, les religions, les Eglises, les Etats sont soumis à cette mortalité immanente : "ce grand cercle de l'univers depuis qu'il a une fois commencé son cours n'a point cessé d'emporter et faire rouler quant à soi les monarchies, les religions, les sectes, les villes, les hommes, les bêtes, arbres, pierres et généralement tout ce qui se trouve compris et enfermé dans cette grande machine : les cieux mêmes ne sont pas exempts des changements ni de corruption... Il n'y a pas une (chose) qui jouisse du privilège de pouvoir durer et subsister...mais il faut encore observer que ces changements, révolutions des Etats, cette mort des Empires ne se fait pas sans entraîner avec soi les lois, la religion."⁷

Chacun, quels que soient son temps, sa foi, sa civilisation (Boèce, St. Jérôme ou Lucrèce en attestent⁸) en masque l'évidence et en recouvre la perception redoutable mais aucun ne peut éviter d'en reconnaître la certitude lisible multipliée en tout temps et tout lieu : "Il n'y a rien d'immortel dans le monde, non pas même les villes ni les royaumes des humains ni Rome qui était si opulente"⁹.

Le dépérissement n'est point réservé à un passé lointain repoussé dans l'éloignement d'une origine heureusement dépassée mais est la menace présente d'une actualité proche : "Certes si l'on considère bien maintenant quel est l'état de l'Europe, il ne sera pas aussi difficile de juger qu'elle doit bientôt servir de théâtre où se joueront beaucoup de semblables tragédies puisque la plupart des Etats qu'elle contient ne sont

⁷ *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Editions de Paris, 1988, précédé de *Pour une théorie baroque de l'action politique* par Louis MARIN, pp. 132-135

⁸ *Ibid*, p. 133

⁹ *Ibid*

CORPUS, revue de philosophie

pas beaucoup éloignés de l'âge qui a fait périr tous les autres et que tant de longues et fâcheuses guerres ont fait naître et ont augmentées les causes mentionnées ci-dessus"¹⁰.

L'épuisement naturel, quasi biologique, de l'ordre établi des choses et des êtres se trouve, de plus, historiquement accentué par le caractère polémique et conflictuel des liens qui organisent les rapports entre les choses entre elles comme les rapports des êtres entre eux. Comme les maladies accélèrent la dégénérescence des corps vivants, les "guerres" sont les causes occasionnelles qui accélèrent l'instabilité mortelle des ordres établis. A la dégénérescence vitale, l'histoire ajoute donc le tragique d'une conflictualité anthropologique.

Pour autant, ce bouleversement historique anté sur l'éreintement vital n'est pas un retour au néant. La fin d'un monde organisé n'est pas la fin du monde crée et n'entretient pas l'espérance messianique d'un retour eschatologique au chaos d'une récréation salvatrice et éternelle du cosmos parfait. Le désordre mortel de l'historicité contient un autre ordre, une autre organisation des rapports de forces, une autre stabilisation des combats : "ainsi en est-il de même des Etats que des hommes, il en naît et meurt bien souvent, les uns sont étouffés en leurs principes ; les autres passent un peu plus outre et prennent force et consistance aux dépens de leurs voisins, beaucoup parviennent même jusque en vieillesse ; mais enfin les forces viennent à leur manquer, ils font place aux autres, et quittent la partie pour ne la pouvoir plus défendre. *Ainsi voyons nous bouleverser toutes choses ; ces nations s'affaiblir et d'autres s'acquérir du pouvoir.* Et alors les premières maladies les émeuvent, les secondes les ébranlent, les troisièmes les emportent"¹¹.

Cette actualité est par ailleurs géographiquement proche et commande l'urgence d'une action lucide potentiellement productrice. "Il ne faut donc pas croupir en l'erreur de ces faibles d'esprit qui s'imaginent que Rome sera toujours le siège des

¹⁰ *Ibid*, p. 135

¹¹ *Ibid*, p. 134 . Les mots soulignés le sont par Naudé

Des mythes fondateurs de la raison politique

Saints Pères et Paris, celui des rois de France”¹². On admettra que Naudé, bibliothécaire et médecin, parisien, proche de Richelieu et bientôt de Mazarin, au service d’un Cardinal Bagni, ancien nonce à Paris et bientôt candidat français à la Papauté, se sente particulièrement bien placé et bien armé pour conseiller cette action de rénovation, de conservation et de résistance de l’ordre pour faire face transitoirement et sans illusion à cette “révolution” européenne de la chrétienté occidentale, inscrite comme héritage de l’avenir, dans le futur lisible d’une nécessité.

Trois dimensions rendent philosophiquement décisives cette annihilation potentielle comme la lutte qui s’y oppose :

a/ La finitude de l’esprit humain qui rend l’extériorité inconstituable par une objectivité pensante, résistante à toute universalisation pensée et qu’il faut pourtant rendre intelligible : “voilà pourquoy les hommes ne peuvent rien apprendre ou que fort peu de chose par leur expérience propre pour ce qu’estant enfermez à l’estroict dans les bornes d’une très courte vie, ils en sont plustost à bout qu’ils n’ont pu voir de leurs yeux les divers replis et les périodes réciproques et inconstantes des choses humaines”¹³.

b/ L’inconsistance d’un monde sursitaire, sans cesse soumis à un désordre potentiel, à des variations qui l’atomisent et le révulsent : “car encore que les choses humaines n’ayent pas un ordre certain ni une suite immuable mais au contraire estant vrai qu’il y a en elles une grande inconsistance et une grande variété et telles qu’il n’y a rien de plus vraysemblable...qu’il arrive beaucoup de chose autrement que vraysemblablement elles ne devroient pas arriver”¹⁴. L’univers, s’il est désormais délesté du finalisme qui hiérarchisait ses natures animées n’est pas encore assuré d’un mécanisme tranquille.

¹² *Ibid*, p. 134

¹³ Gabriel NAUDÉ, *La bibliographie politique du Sieur Naudé, contenant les livres et la Méthode nécessaires à estudier la politique*, traduction française de *La bibliographia politica* (1633) par Challine, Paris, 1642, p. 147

¹⁴ *Ibid*, p. 148

CORPUS, revue de philosophie

c/ La mortalité des civilisations historiques qui est véritablement l'obsession de Naudé. Rien d'humain n'a le privilège d'échapper à la loi physique de la mort, aucune extériorité ne peut se libérer d'un effondrement organique, ni l'Eglise, ni l'âme, ni les idées ne possèdent l'immortalité transcendante : "Toutes les choses du monde sans en excepter aucune, sont subiettes à des révolutions (...) les Sciences, les Empires, les Sectes, le monde mesme n'est pas exempté de cette vicissitude"¹⁵. Le monde n'est plus un, organisé comme un rapport logique entre les choses, la science n'est plus une, un hiatus se creuse entre un esprit connaissant qui ne se connaît plus lui-même et une matière mobile et instable qu'aucune théorie ne parvient à constituer ni à totaliser. S'il n'est plus d'universalité substantielle, plus d'entités hypostasiques, plus d'assurances idéelles, comment faire face à la mort ? Comment s'assurer de sa propre vie, protéger ses biens, transmettre ses acquis, augmenter sa propre puissance ? A quoi bon considérer les choses et les êtres dès lors qu'il n'est plus d'échelle fixe de leurs valeurs mais le "pêle-mêle" d'une confusion mobile, "l'amas d'un tas" qui ne fait jamais un tout ?

Mais cette lucidité d'un diagnostic n'est pas qu'un plaidoyer pro domo d'un serviteur bien en Cour. Elle est aussi proposition argumentée d'une théorie de sa propre action dans le contexte "révolutionnaire" de l'Europe du 17^e siècle.

Dans cette perspective, on pourrait intituler les *Considérations politiques sur les coups d'estat*, "prolégomènes à toute connaissance politique future qui pourra se présenter comme science". L'ambition de Naudé est bien de procéder à une critique corrosive et ironique des "illusions" qui masquent la théorie comme l'action politiques pour mieux cerner, délimiter et peut-être clore/enclure le principe inaugural de tout ordre historique. Le but est bien de circonscrire la spécificité de son objet : "enfoncez tout d'un coup la pointe dans la nature de la chose"¹⁶. Dégager l'autonomie de son domaine "propre et essentiel", en "passant outre" les mystifications qui en occupent

¹⁵ G. NAUDÉ, *Addition à l'histoire de Louys XI*, Paris, 1630, Advertissement.

¹⁶ C., *op cit.*, p. 90

Des mythes fondateurs de la raison politique

le terrain, en “brisant la glace” qui paralyse sa liberté, en “profanant” après Machiavel¹⁷ le “sanctuaire” fétichisé d’un “secret”¹⁸, c’est délibérément faire un écart, accomplir un déportement¹⁹ hors du convenu balisé.

Naudé dégage un nouveau “dessein des plus relevés”, s’engage lui aussi sur un terrain “fâcheux et difficile”. Il risque l’opprobre et la déconsidération de l’apprenti-sorcier se brûlant à regarder de trop près le “noir soleil” : son coup d’éclat aventureux qui déplace le regard est bien un “coup d’état” extraordinaire dans l’ordre de la théorie de l’ordre. “Et au pire aller aux choses grandes l’oser est honorable, aux périlleuses, l’entreprise est hardie, aux hautes et relevées, la chute glorieuse ; aux grandes mers si la route n’est heureuse, le naufrage est célèbre... et puisque tous les auteurs qui traitent de la politique, ne mettent point de fin à leurs discours ordinaires de la religion, justice, clémence, libéralité et autres semblables vertus du Prince ou du ministre, il vaut mieux que je m’écarte un peu pour n’être atteint de cette contagion ni enveloppé d’une telle foule ; et que pour n’arriver des derniers je passe par un nouveau chemin qui ne soit point fréquenté par les esclaves”²⁰.

Le navigateur courageux qui affronte les périls extrêmes de l’inconnu pourra bien après sa traversée, ce qu’on appelle l’expérience, s’en déclarer l’expert. Un seul le précéda dans cette traversée du miroir, que Naudé revendique comme initiateur à continuer sinon à imiter pour le constituer en modèle. Machiavel, “en ses discours sur Tite-Live et en son Prince ayant le premier franchi le pas, rompu la glace et profané s’il faut ainsi dire “ lui aussi se “détermina à ouvrir une route nouvelle où j’aurai bien de la peine à marcher sans doute”²¹.

Machiavel comme Naudé en appelle à poursuivre le chemin selon la même métaphore de l’aventurier découvrant l’inconnu au

17 *Ibid*, p. 92

18 *Ibid*, p. 83

19 *Ibid*, p. 74

20 *Ibid*, p. 82

21 MACHIAVEL, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Avant-propos, I, p. 377 de l’édition Pléiade.

CORPUS, revue de philosophie

nom d'une finalité publique du savoir, "d'un avantage commun à tous"²². Pourtant comme le dit Althusser à propos de Montesquieu, "d'autres sont partis pour l'Orient - qui nous ont découvert des Indes à l'Occident"²³ comme si "ce voyageur, parti un jour pour les lointains, ayant passer des ans dans l'inconnu, rentrant chez lui, avait cru les temps arrêtés. Mais il avait ouvert les voies"²⁴.

Cette inauguration choquante, nous le verrons, qui procède à ce qu'on pourrait appeler une première humiliation narcissique de la pensée de l'ordre politique en nous mettant sur la voie d'une "révélation" douloureuse, ne se veut pas un "coup d'épée dans l'eau" ou un coup de tonnerre provocateur et sans lendemain dans un ciel redevenant serein : elle se pense elle-aussi comme une révolution méthodique qui arme d'instruments et de procédures pour continuer le chemin.

D'une part, pour constituer son objet propre, discriminer ses outils appropriés et prescrire, comme tout médecin, ordonnance d'un remède, elle requiert le préalable d'une neutralité axiologique constitutive de toute science opératoire : "les théologiens ne sont pas moins religieux pour savoir en quoi consistent les hérésies ; ni les médecins moins prud'hommes pour connaître la force et la composition de tous les venins"²⁵. Naudé (se) met à distance du contenu scandaleux de son discours pour mieux en saisir objectivement le noeud gordien, en établir les modes opératoires de fonctionnement et prescrire les "règles que l'on doit observer pour s'en servir"²⁶.

D'autre part à la différence de Charron qui, "sans faire semblant de rien, en propose quatre ou cinq, mais brièvement à la dérobée", l'ambition de Naudé est philosophique, en ce que dégageant le levier performant d'une pratique, il en veut dégager systématiquement les emplois et les conditions pour mieux en

22 *Ibid*

23 ALTHUSSER, *Montesquieu, la politique et l'histoire*, PUF, 1969, p. 9

24 *Ibid*, p. 123

25 NAUDÉ, *Considérations, op cit.*, pp. 75-76

26 *Ibid*, p. 107

Des mythes fondateurs de la raison politique

délivrer l'ordonnance prescriptive et le protocole opérationnel²⁷, comme la médecine en fournit modèle thérapeutique : "les bons et sages médecins n'ordonnent jamais les remèdes dangereux et violents, sans prescrire quand et quand toutes les précautions moyennant lesquelles on s'en peut légitimement servir : il faut aussi que je fasse de même en cette occasion"²⁸. Cette inscription "des histoires" dans un ensemble exhaustif et totalisé est un préalable : "je les étendrai davantage par raison et exemple et j'en ajouterai beaucoup d'autres qui serviront comme de titres auxquels on pourra rapporter celles qui se rencontreront chez les auteurs et historiens"²⁹.

Le savoir exposé méthodiquement en devient enseignable c'est-à-dire transmissible universellement et dès lors techniquement utilisable selon l'intelligence des conjonctures qu'il éclaire et constitue : "l'oeil fixe et assuré"³⁰ de "l'esprit fort ou fort esprit"³¹ qui sût s'assurer un point de vue ferme car synoptique "au dessus des choses humaines"³², vise bien à produire une technologie rendant tout un chacun "propre ouvrier et créateur de sa fortune"³³. C'est-à-dire mieux "instruits"³⁴ grâce à un instrument de jugement et mieux "disposés à l'action"³⁵ grâce à un outil de performance : "ces maximes étant ainsi déclarées et éventées les sujets peuvent plus facilement reconnaître quand les déportements de leurs princes tendent à établir une domination tyrannique et conséquemment y donner ordre : tout de même que les mariniers se peuvent plus facilement retirer à l'abri lors qu'ils

27 *Ibid*, p. 76

28 *Ibid*, p. 107, p. 112

29 *Ibid*, p. 111

30 *Ibid*, p. 75

31 *Ibid*, p. 81

32 *Ibid*

33 *Ibid*, p. 80

34 *Ibid*, p. 110

35 *Ibid*

CORPUS, revue de philosophie

ont prévu l'orage et la tempête par les signes que les routiers et pilotages leur en fournissent"³⁶.

Inventorier, recenser, classifier, ordonner selon les principes, les raisons, les préceptes, les moyens, les occasions, cette matière de l'empiricité politique, telles sont les modalités opératoires des "considérations" politiques : elles trouvent selon moi comme je l'ai montré par ailleurs leur paradigme épistémologique dans la pratique bibliothécaire du médecin Naudé³⁷, auteur par ailleurs d'une "*Bibliographie politique contenant les livres et la méthode nécessaires à estudier la politique*".

C'est là le premier "coup d'Etat" que produit G. Naudé : exposer publiquement une technologie scientifique de la pratique politique en commençant délibérément par un coup d'éclat inventif : le secret publié et reproduit autant que la publicité des actions autorisent de rendre public ce que tout le monde sait et peut lire mais dont personne ne parle, un secret de polichinelle pour le faux sacrilège d'un pseudo-blasphème : "le siècle où nous sommes semble beaucoup favoriser ce dessein puisque l'on peut à peu près savoir et découvrir tous les plus grands secrets des monarchies, les intrigues des cours, les cabales des factieux, les prétextes et motifs particuliers... par le moyen de tant de relations, mémoires, discours, instructions libelles manifestes, pasquins et semblables pièces secrètes qui sortent tous les jours en lumière et qui sont en effet capables de mieux et plus facilement former, dégourdir et déniaiser les esprits".

Le secret de l'Etat politique exsude de toutes parts, il suffit d'en recueillir les sécrétions pour les discerner, conserver et les cerner, les recueillir pour en distribuer le partage mesuré et le contrôlé maîtrisé d'un "dessous des cartes" : le lecteur bibliothécaire qu'est Naudé peut bien s'en revendiquer le secrétaire.

Quel est-il donc ce "secret public" ? Que contient cette enceinte sacrée, cette clôture qui consacre c'est-à-dire commence et commande l'ordre politique ? Trois concepts paradoxaux en

³⁶ *Ibid*, p. 78

³⁷ Je me permets de renvoyer à mon ouvrage, *Bibliothèque et Etat, naissance d'une raison politique* PUF, 1995

Des mythes fondateurs de la raison politique

organisent la tension : le coup d'Etat légitime, la puissance de l'extraordinaire, l'efficacité du symbolique

1/ Le coup d'Etat légitime

La souveraineté artificielle de l'Etat est le seul moyen d'une conservation des acquis humains, l'axe central d'une éternisation approchée. La capacité humaine d'entretenir artificiellement un ordre provisionnel et non providentiel est l'enjeu névralgique, le "ce sans quoi" il n'est rien de continu, de fécond, de transmissible ou de normatif, l'inconditionnel qui rend possible et effective les obligations réciproques d'une vie commune pacifiée. Naudé perçoit et pose que la souveraineté d'un pouvoir se définit par sa capacité de se perpétuer pour nous faire résister à l'usure des temps et à la décomposition des ordres : telle est son utilité publique. Connaître les moyens de cette perpétuation, c'est là le savoir de l'Etat, la science politique est science de sa conservation, condition de son utilité. Elle relève d'une intelligibilité pratique et non d'une croyance religieuse concernant les origines et les fins du monde.

L'espace politique c'est la raison opérationnelle et fonctionnelle de l'Etat sur un territoire délimité ou comment établir, maintenir, développer un Etat qui seul assure protection des biens, sécurité des personnes et accroissement des acquis. Seule cette construction nous libère transitoirement, grâce à la force de ses impératifs et à l'intériorisation de ses normes, de la menace de la mort infligée à l'homme par la violence désirante de l'homme. Tout ce qui affaiblit cette suprématie de l'Etat doit être réduit aussi bien les nobles grands que les immoraux hérétiques, les malcontents que les impatients qui tous attestent de la nature irréductiblement conflictuelle et hostile de l'homme : "Toute cette administration politique des Royaumes et des Etats ... considère principalement trois choses auxquelles tendent et visent directement toutes les délibérations et toutes les ordonnances : la première c'est d'affermir l'Etat naissant : la deuxième de le conserver quand il est établi et la troisième de le soutenir et de le remettre lorsqu'il panche et qu'il est prest de tomber"³⁸.

³⁸ *Bibliographie politique, op.cit.*, p. 54

CORPUS, revue de philosophie

L'Etat étant un artifice de souveraineté produite, il ne s'inscrit ni dans la nature ni dans les idées, il est le résultat d'un faire actif qui implique un savoir de son action. S'il y a une technique de fabrication, ce savoir faire implique un faire-savoir déposé publiquement dans des livres et auteurs que la bibliographie classe selon les fins poursuivies, divise selon les moyens adaptés pour répondre à l'intelligence des situations empiriques sinon satisfaire l'impossible maîtrise des événements. "Pour faire toutes lesquelles choses avec art et avec jugement, il y a divers Auteurs qui nous peuvent secourir"³⁹.

Mais l'euphorie classificatoire qui dégage un savoir des savoirs est aussi discriminatoire : elle pointe un savoir ignoré de l'ignorance, d'autant plus violemment pour Naudé qu'elle est au coeur de l'action politique et spécifie sa propriété inassimilable à tout autre. La connaissance sélective de la culture politique ordonne et libère de nombreux textes redondants et ordinaires, convenus et lénifiants mais elle ne doit pas couvrir un silence honteux bien que bénéfique. Le noeud gordien du politique n'est pas d'agir dans la logique ordinaire d'une continuité mais dans l'extraordinaire, l'inédit, l'extrême, l'inattendu, le hors norme qui oblige aux décisions tragiques de la "ragione di stato"⁴⁰. Cette action impose la nécessité d'être hors la loi sans autre commande que l'effectivité positive de l'Etat : la seule loi de la politique c'est que la nécessité n'ayant pas de loi fait la loi et autorise pour s'exercer l'astuce, la ruse, la fraude pour ériger, maintenir ce pouvoir de faire les lois et d'imposer l'obéissance : "jusque à présent il s'est trouvé peu de personnes assez hardies et assez effrontées pour faire voir en public quelque ouvrage contenant avec ordre et avec méthode les préceptes et les moyens légitimes par lesquels chacun de ces points puisse estre exécuté et conduit à quelque fin"⁴¹.

Qui échappera à cette censure du silence pour publier "le bon conseil touchant les choses qui concernent la plus grande utilité de la République, sans considération d'aucune autre

39 *Ibid*

40 *Ibid*, p. 56

41 *Ibid*, p. 58

Des mythes fondateurs de la raison politique

raison”⁴² ? Naudé se fait honneur d’assumer le scandale de cerner le secret en évoquant “un traité qui quelque iour ie m’assure ne sera pas désagréable aux amateurs de la doctrine politique”⁴³. C’était là annoncer les “*Considérations politiques sur les coups d’estats*” qui aura le courage d’en avouer publiquement le secret : “la raison d’estat est l’excès du droit commun à cause du bien public”. La réquisition de l’homme d’Etat est d’accomplir des “actions hardies et extraordinaires que les princes sont contraints d’exécuter aux affaires difficiles et comme désespérées contre le droit commun sans garder même aucun ordre ni forme de justice, hasardant l’intérêt du particulier pour le bien du public”⁴⁴.

La pratique constitutive de l’homme politique qui le sépare du juge, du saint ou du philosophe, c’est le coup d’état légitime c'est-à-dire la capacité et le devoir d’affronter le moment tragique de l’extrême : assumer l’illégitimité fondatrice de légitimités. Nul Etat n’échappe à cette loi consubstantielle de l’ordre sans tomber dans la poésie du dérisoire ou le châtement de l’intolérable.

L’Etat est, pour Naudé, le principe souverain qui détermine l’existence positive des normes socio-politiques organisant le comportement de chacun : “les façons de faire particulières à chaque nation n’ont toutes pour fondement autre droit que celui de l’Etat et néanmoins sont très religieusement observées, comme estant du tout nécessaires à la manutention et conservation des Etats qui les pratiquent”⁴⁵. Le risque majeur de la suppression de l’Etat requiert des actions commandées par rien d’autre que sa propre survie, afin d’assurer l’effectivité même des normes nécessaires à l’existence d’une communauté humaine. Condition de possibilité d’une humanité régulée, ces actions exceptionnelles de l’Etat ne peuvent être conditionnées par les valeurs qui en dépendent. L’Etat ne pouvant être commandé que par rien d’autre que lui-même en sa seule positivité fonctionnelle et normative, “elles ne peuvent estre

42 *Ibid*, p. 61

43 *Ibid*, p. 62

44 *Considérations, op.cit.*, p. 101

45 *Ibid*, p. 101

CORPUS, revue de philosophie

légitimes par le droit des gens, civil ou naturel, mais seulement par la considération du bien et de l'utilité publique, qui passe assez souvent par dessus celle du particulier"⁴⁶.

Telle est la raison d'être qui organise l'action politique. L'Etat est le seul juge de sa propre nécessité de demeurer pour faire être l'ordre socio-normatif qu'il autorise. Dépourvue de tout fondement transcendant, naturel ou divin, la raison de l'Etat ne peut plus être raison d'Eglise ou de coutume qui en dépendent au contraire, elle ne peut être que raison d'utilité et d'intérêt. C'est là le travail d'un savoir politique que de déterminer l'intérêt de l'utilité publique en percevant la mobilité des rapports de forces qui conditionnent son effectivité et déterminent sa nécessité. Leur intelligibilité requiert, non plus un prêtre ou un noble, mais un savant qui doit les savoir lire et un ministre qui doit savoir l'exercer à bon escient, au moment décisif, selon les règles d'une efficacité performante sans débordements de ces propres limites d'emploi : défensive, nécessaire, rare, sans cruauté excessive ni jouissance du crime⁴⁷. Hors de ses contraintes fonctionnelles, l'Etat bascule dans le tyrannique de l'intérêt particulier et du bon plaisir criminel et ce faisant quitte le politique pour s'enfermer dans l'animalité féroce, l'inhumanité bestiale.

2/ La populace comme puissance

Faire face à l'extraordinaire c'est-à-dire à ce qui sort de l'ordre et contient une puissance créatrice d'un autre ordre, telle est la fonction propre de l'homme politique. Mais quelle est cette puissance de l'extraordinaire qui peut mettre en péril la communauté établie et maintenue par l'Etat et oblige au recours extrême du coup d'Etat ? Naudé désigne cette puissance comme étant la populace : "une beste à plusieurs testes, vagabonde, errante, folle, estourdie, sans conduite, sans esprit ni jugement, le vulgaire ramassé, la tourbe et lie populaire, gens sous quelque couvert que ce soit de basse, servile et mécanique condition"⁴⁸.

46 *Ibid*, p. 98

47 *Ibid*, pp. 107-108

48 *Ibid*, pp. 138-139

Des mythes fondateurs de la raison politique

“La force gist toujours de son costé et [que] c'est luy qui donne le plus grand branle à tout ce qui se fait d'extraordinaire dans l'Etat”. “Il n'est pas hors de propos d'avertir... que les meilleurs coups d'estats se faisant par son moien, on doit aussi particulièrement cognoistre quel est son naturel et avec combien de hardiesse et d'assurance on s'en peut servir et la tourner et disposer à ses desseins”⁴⁹. La populace doit devenir une matière qu'une connaissance adéquate peut transformer techniquement pour réaliser les desseins de l'ordre politique à savoir sa transformation en peuple obéissant, respectueux des interdits et reconnaissant les hiérarchies : "cette loi si commune et qui devrait être la principale règle de toutes les actions des Princes "que la conservation du peuple soit la souveraine loi"...Aussi sont-ils maîtres des lois pour les allonger ou accourcir, confirmer ou abolir non pas suivant ce que bon leur semble mais selon que la raison et l'utilité publique le permettent : l'honneur du prince, l'amour de la patrie, le salut du peuple”⁵⁰.

Dans la constitution d'un Etat que nulle universalité sacrée ne fonde, la populace par sa puissance est désormais le noeud gordien de l'ordre politique. La vocation du conseiller est de le construire comme objet de savoir. A l'utilité de l'Etat doit correspondre l'ustensilité de la connaissance. La bibliographie propose le catalogue des instruments et modes opératoires de ses métamorphoses.

3/ L'efficacité magique du symbolique

L'enjeu stratégique de tout ordre politique à ériger ou à maintenir, est de transformer la populace affoulée, dominée par la puissance des affects en peuple unifié, pacifié sous le respect des lois : “il faut que les princes et leurs ministres s'estudient à le manier et persuader par belles paroles, le séduire et tromper par les apparences, le gagner et tourner à ses desseins par des prédicateurs et miracles sous prétexte de sainteté ou par le moyen des bonnes plumes, en leur faisant faire des livrets

49 *Ibid*, p. 138

50 *Ibid*, p. 108

CORPUS, revue de philosophie

clandestins, des manifestes, apologies et déclarations artistement composés pour le mener par le nez et lui faire approuver ou condamner sur l'étiquette du sac tout ce qu'il contient"⁵¹.

L'obtention du consentement et de la reconnaissance populaire est la clef du processus de légitimation. Convaincre est plus déterminant que vaincre et on ne vaint vraiment qu'en convainquant la volonté d'obéir à un commandement reconnu plutôt qu'à céder à l'usage brut de la peur. Faire croire est constitutif du faire peur pour faire obéir.

Comment peut s'opérer cette métamorphose nécessaire ? Qu'est-ce qui provoque, mobilise cette puissance extraordinaire de l'extraordinaire que la fonction politique doit maîtriser par des "coups d'Etat" légitimes ? Paradoxalement c'est sa raison : "le peuple... estant doué de raison, il en abuse en mille sortes et devient par son moyen le théâtre où les orateurs, les prédicateurs, les faux prophètes, les imposteurs, les rusés politiques, les mutins, les séditieux, les dépités, les superstitieux, les ambitieux, bref tous ceux qui ont quelque nouveau dessein représentent leurs plus furieuses et sanglantes tragédies"⁵².

Mais de quelle raison s'agit-il, qui rend le peuple soumis aux passions et de ce fait le promet en enjeu central de manipulation ? Une raison inculte, passive et crédule car vierge de toute évidence, de toute connaissance innée et vide de toute universalité préinscrite qu'une réflexion pourrait révéler. Comparée à une "mer", un "cloaque"⁵³, elle est soumise aux émotions et imaginations des affects sans direction réglée ni points fixes, sans acquis ni progrès. Sa seule permanence s'est son irréformable crédulité par laquelle l'imaginaire domine la volonté et conduit l'entendement : "ses plus belles parties sont d'être inconstante et variable, approuver et improuver quelque chose en mesme temps, courir toujours d'un contraire à l'autre, croire de léger, se mutiner promptement, toujours gronder et murmurer ... Bref si on le trompe et bêle aujourd'hui, il se laissera encore surprendre demain, ne faisant jamais profit des rencontres passées pour se gouverner dans les présentes ou

51 *Ibid*, p. 141

52 *Ibid*, p. 139

53 *Ibid*

Des mythes fondateurs de la raison politique

futures et en ces choses consistent les principaux signes de sa grande faiblesse et imbécillité”⁵⁴.

L'instrument privilégié qui sert à dominer ses affects et permet de l'utiliser comme outil consentant et moteur des coups d'Etat légitimes et fondateurs, c'est la superstition magique de la crédulité : “Il n'y a rien qui fasse agir plus efficacement la populace que la superstition”. Elle transforme l'imposture mystifiante et l'usurpation abjecte en fondement tutélaire d'une autorité ordonnée et ordonnatrice des lois et obligations : "il n'y a jamais eu que deux moyens capables de maintenir les hommes en leur devoir, savoir la rigueur des supplices ... et la crainte des dieux et de leur foudre”⁵⁵. Tel est l'universel archaïque qui est au principe invariant de tout ordre politique, quelques soient ses formes institutionnelles et ses régimes organisationnels. Par delà l'horizon théologique ou moral qu'il revendique et au delà même des implantations géographiques et des occurrences historiques de son établissement, le pouvoir est une magie de l'imaginaire. Il confère aux signes et symboles la puissance pragmatique de faire agir les hommes entre eux.

Naudé non sans la jubilation sourde d'un jeu de massacre, expose une véritable systématique des techniques superstitieuses adaptées politiquement à cette raison populacière : “si nous considérons quels ont été les commencements de toutes les monarchies nous trouverons toujours qu'elles ont commencé par quelques unes de ces inventions et supercheres en faisant marcher la religion et les miracles en tête d'une longue suite de barbaries et cruautés”⁵⁶. Dans cette déconstruction rationnelle des mythes fondateurs du politique, Naudé privilégie avec un certain acharnement cynique, l'histoire fétichisée de la monarchie française chrétienne⁵⁷ : "on peut se servir du terme de coup d'Etat, comme on pourra juger par le dénombrement suivant de quelques uns, qui ont été pratiqués, non par des Turcs infidèles ou cannibales ; mais par des princes chrétiens, tels qu'ont été

54 *Ibid*, pp. 139-140

55 *Ibid*, p. 141

56 *Ibid*, p. 111

57 *Ibid*, pp. 115-117, 120-125, 146-154

CORPUS, revue de philosophie

pour ne point flatter ni épargner notre nation, les rois de France, entre lesquels Clovis premier roi chrétien"⁵⁸.

Du point de vue technique du coup d'Etat à commande magico-superstitieuse, Clovis est, pour Naudé, emblématique et trouvera en Henri IV un digne héritier⁵⁹. Sa conversion chrétienne ne doit rien à une sainte inspiration de la Grâce mais constitue une efficace imposture permettant de constituer en nation unie les populations éclatées de la Gaule. Idem Henri IV qui sut se renier lui-même pour relégitimer la monarchie et imposer une paix de religion⁶⁰.

Sous l'accumulation des exemples historiques qui couvrent aussi bien Rome que la Perse, la Papauté que l'Islam mahométan, la France que l'Espagne, le nouveau Monde que l'Angleterre ou Tamerlan, se dégage pourtant une loi d'efficacité politique du symbolique. Nul Etat souverain ne dure sans invoquer une divinité tutélaire qui l'éternise et le sacralise : "les rois et les princes de la Terre se sont efforcés avec raison d'établir quelque culte de la divinité parmi les peuples et les nations qui leur ont été subjectés"⁶¹ et le "naturel de la plupart des Princes est de traiter de la religion en charlatans et de s'en servir comme d'une drogue"⁶².

Il faut donc adapter habilement l'opinion religieuse, toujours par Naudé assimilée à la superstition crédule sans excepter la chrétienne qui n'a aucun privilège onto-théologique, au besoin politique de demeurer. La connaissance des pratiques infiniment diverses de la crédulité religieuse trouvera avec le bibliothécaire-bibliographe, le moyen intellectuel d'une part de dégager un "crédo universel" à quoi nulle croyance ne peut échapper : "il faut savoir les principes communs de toutes les religions"⁶³ et d'autre part de discriminer ce qui différencie chaque système religieux

58 *Ibid*, p. 102

59 *Ibid*, pp. 115-116

60 *Ibid*, p. 125

61 *Ibid*, p. 93 ; voir aussi, *Bibliographie politique, op. cit.*, p. 62

62 *Ibid*, p. 149

63 *Bibliographie politique, op. cit.*, p.64

Des mythes fondateurs de la raison politique

avec les “opinions et les créances qui sont propres à chacune d’elles”⁶⁴.

Cette connaissance rationnelle permettra de bien sélectionner la bonne superstition pour la bonne politique : “à cet effet il faut que le Politique ait en main certains Auteurs, par la lecture desquels estant suffisamment instruit de toutes ces choses, il puisse par après plus meurement et plus sagement ordonner et prescrire ce qui se doit faire et prendre des conseils convenables aux choses dont il se traicte et à son intention”⁶⁵.

Ce n’est donc pas la vérité de la foi qui conditionne une politique mais c’est la connaissance des implantations, traditions, habitudes, forces de telle ou telle croyance religieuse qui commande une politique religieuse, utile et nécessaire à l’Etat pour sa pérennité. L’épistémologie religieuse trouvera ses arguments non dans une conviction, une espérance du meilleur mais dans les recueils de Postel, Baudier, Sebond, Mille etc...⁶⁶, c’est-à-dire un travail culturel d’information religieuse.

L’exception du coup d’Etat s’inscrit dans une règle pratique qui transforme les bénéfices de l’imposture en intelligence technique des occasions pertinentes : “Finalement pour ce qui est de la politique, il faut un peu s’y étendre davantage puisque c’est notre principal dessein et montrer en quelle façon les princes ou leurs ministres qui font leur profit des esprits adonnés à la bigoterie, ont bien su ménager la religion et s’en servir comme du plus facile et plus assuré moyen qu’ils eussent pour venir à bout de leurs entreprises plus relevées”⁶⁷. L’action propre de l’homme d’Etat est de savoir transformer le recours au divin en source sacrée du religieux comme de l’organisation régulatrice des liens inter-humains par la maîtrise de l’imaginaire.

Le terme même de "coup" souligne la singularité irreproductible d’une exception : il éclate dans sa différence et réussit d’une manière contingente dans la succession hasardeuse qui fait son succès. Pourtant la collection que l’histoire récapitule

64 *Ibid*, p. 65

65 *Ibid*

66 *Ibid*, pp. 65-74

67 *Considérations, op. cit*, p. 142

CORPUS, revue de philosophie

et que le lecteur bibliographe recense et catalogue n'interdit pas d'en dégager des impératifs préalables comme des composants requis. Le "coup" s'intègre dans des règles qui conditionnent l'exception. Le politique par ce regard second qui rassemble des ressemblances rentre dans le chemin d'une connaissance approchée de sa pratique.

Cette épistémologisation synoptique de la politique permet à Naudé de catégoriser cinq moyens reproductibles commandant l'utilisation performante de cet "inconscient" religieux du politique : attester d'une communication avec la divinité, produire le miracle, invoquer les prophéties, pratiquer l'éloquence prédicative qui emporte l'adhésion et fait agir⁶⁸, utiliser le droit religieux d'être inhumain qui seul permet d'assumer le scandale du mal producteur du bien : "entreprendre sous le prétexte de la religion ce qu'aucun autre ne pourrait rendre valable et légitime...il n'y avait là rien de plus inhumain que de violer ainsi les lois de la nature"⁶⁹.

Le charisme de l'homme d'Etat peut bien se dénommer une grâce, il est d'abord le service rendu d'assumer l'opprobre du mal pour sauvegarder l'existence établie d'une communauté comme le disait déjà Machiavel : "ces moyens sont cruels, sans doute, et contraires, je ne dis pas seulement à tout christianisme, mais à toute humanité ; tout homme doit les abhorrer, et préférer la condition de simple citoyen à celle de roi, au prix de perdre tant d'hommes. Néanmoins quiconque a écarté les deux premières manières du bien doit se résoudre au mal de la troisième"⁷⁰.

Conclusion

A l'adoration rituelle des prestigieuses origines, la rationalité politique de Naudé substitue la déoration des commencements dérogoires, minimes, mystifiants et médiocres à quoi s'ajoute l'inhumanité violente et meurtrière des inaugurations sinistres. Les "considérations" ne donnent pas à contempler l'astre solaire

68 *Ibid*, pp. 142-145

69 *Ibid.*, p. 148

70 MACHIAVEL, *Discours*, I, 26

Des mythes fondateurs de la raison politique

d'un cosmos ordonné mais font mesurer l'étendue du désastre et apprécier le "noir soleil" de la mélancolie. L'acte fondateur de l'Etat positif et nécessaire à la survie d'une communauté normative est un *pharmakon* : un poison-remède, une iniquité augurale que Naudé comme tout autre n'approche pas sans crainte de souillure et tremblement d'être sacrifié comme bouc émissaire.

Dire les fondations, c'est ouvrir les placards du secret et faire sortir les fantômes de l'armoire. La fondation est un tombeau, un *sema* sur lequel porte et s'installe l'ordre du politique comme construction d'un contrôle social des croyances performatrices. La croyance n'est pas une illusion vaine, elle est constitutive du réel politique : le réel c'est ce que la populace s'accorde à tenir pour tel à quoi dès lors s'attache la puissance des affects et qui mobilisent la volonté d'y adhérer pour consentir. Pour Naudé, il y a une rationalité enseignable de cette déraison comme il y a une productivité normative de la crédulité.

Une double invalidation en recouvrira le scandale : de la part des apologètes qui affirmeront, contre Naudé, l'autonomie d'une foi légitime séparée de la crédulité superstitieuse et sectaire et, dans cette spécificité, la primauté de la foi en un Dieu transcendant et incarné qui confère primauté ontothéopolitique à l'Eglise, militante et éternelle ; de la part des rationalistes qui verront dans cette promotion cynique de l'imaginaire populaire le maintien stérile du peuple dans une nature mineure, inaccessible à tout jugement rationnel, incapable de se gouverner par des prescriptions normatives et de choisir les conséquences de ses obligations, et dès lors inéducable, ininstructible et ce pour mieux assurer un absolutisme certes désenchanté.

Pour rendre raison de ses raisons de l'efficacité magique des croyances et superstitions, il faudra attendre trois philosophes : Hobbes pour une anthropologie de la peur, Spinoza pour une anthropologie de la servitude et Hume pour une anthropologie de l'imposture. Avec eux pourra se constituer une anthropologie politique de l'obéissance et de l'autorité. L'œuvre de Naudé en constitue un passage obligé.

ROBERT DAMIEN

DE LA FABLE A LA MYSTIFICATION POLITIQUE :

NAUDE ET L'AUTRE REGARD SUR L'HISTOIRE

"Contes", "fables", "falsifications"¹, "inventions extravagantes", "ouvrages mensongers", "fictions poétiques et fabuleuses"², le champ lexical utilisé par les contemporains de Naudé comme La Mothe Le Vayer ou Charles Sorel pour désigner les romans³ leur sert tout autant, sinon davantage parfois, pour qualifier les livres d'histoire dont la proximité avec la littérature fabuleuse constitue un thème privilégié de la pensée de l'âge baroque. S'ils posent en effet clairement le principe d'une distinction théorique entre l'histoire et la fable — l'histoire, à l'inverse de cette dernière est, ou devrait être, "une relation véritable et un fidele Registre des événements et des succès les plus remarquables qui se sont passés au monde"⁴ —, ils n'en constatent pas moins la fréquente confusion pratique des deux genres et, apparemment du moins, la déplorent.

Lorsque Naudé dans *l'Apologie pour tous les grands hommes qui ont été faussement soupçonnés de magie*⁵ exploite à son tour largement ce même champ lexical en stigmatisant la "fantaisie de quelques historiens", les "fausses opinions" et les "reveries" que ces derniers répandent, les "fables", les "vanitez" et les "superstitions" qu'ils accréditent, les "narrations fabuleuses" comme les "histoires chimériques et ridicules" qu'ils construisent,

1 François LA MOTHE LE VAYER, *Deux discours. Le premier Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire. Le second De la connaissance de soy mesme*, Paris (Louis Billaine) 1668, respectivement pp. 11, 19 et 21.

2 Charles SOREL, *Le tombeau des romans où il est discours I Contre les Romans II Pour les Romans*, Paris (Claude Morlot) 1626, respectivement pp. 16, 37 et 30 .

3 Il s'agit tout particulièrement, surtout chez Sorel, des romans de chevalerie.

4 Charles SOREL, *La science de l'histoire, avec le jugement des principaux historiens tant anciens que modernes*, Paris (Louis Billaine) 1665, p. 1.

5 *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, Paris (François Targa), 1625.

CORPUS, revue de philosophie

les "absurdités", les "belles fantaisies" et les "mensonges"⁶ qu'ils diffusent avec complaisance, il se contente lui aussi apparemment de construire une variation supplémentaire sur le thème alors fort banal de l'incertitude de l'histoire.

Pourtant, entre ceux qui, dans le premier XVII^e siècle français, développent avec une conviction non dépourvue de complaisance ce thème sceptique, et le rapport que Naudé entretient avec l'histoire, l'écart me semble important. Car du jeu purement théorique voire rhétorique de la déploration qui tout à la fois dénonce mais sans doute aussi entretient la confusion entre la vérité et la fiction, (jeu qui ne paraît pas avoir d'autre fin que lui-même), à l'éloge de la clairvoyance critique qui conduit Naudé déjà dans l'*Apologie* ... mais plus encore dans les *Considérations politiques sur les coups d'Etat*⁷ à sa mise en œuvre pratique dans une herméneutique de l'histoire universelle commandée par le projet politique de l'apologie de la raison d'Etat, la distance est grande.

C'est à la fois à mettre en évidence cet écart, à l'analyser et à en tenter d'en pénétrer le sens que nous voudrions nous consacrer, et cela dans le but ultime de souligner l'originalité de la position de Naudé en une période charnière de l'histoire de France.

°
° °

Après l'âge d'or de la Renaissance tardive, où s'étaient conjugués les efforts de Bodin, de Pasquier, de La Popelinière ou de Pithou (pour ne citer qu'eux) pour énoncer et mettre en pratique les principes méthodologiques permettant de construire une "histoire nouvelle"⁸, entendons pour l'essentiel une histoire rationnelle, clairement distinguée notamment des *Chroniques* et

⁶ *Apologie*..., passim.

⁷ Gabriel NAUDE, *Considerations politiques sur les coups d'estat*, Rome, 1639. (Edition utilisée : 1667, "sur la copie de Rome".)

⁸ L'expression est de La Popelinière. Sur le rôle joué par ces érudits, parlementaires pour la plupart, dans la constitution, à la fin du XVI^e siècle, d'une méthode rigoureuse de l'histoire, voir Georges HUPPERT, *L'idée de l'histoire parfaite*, trad. fr. Paris, 1973 ainsi que C. G. DUBOIS, *La conception de l'histoire en France au XVI^e siècle*, Paris, 1977.

De la fable à la mystification politique

des *Annales* médiévales à la crédibilité incertaine, les progrès de l'historiographie française marquent le pas. L'histoire et ses méthodes ne disparaissent pas pour autant du champ de la réflexion théorique, mais la façon dont on les aborde désormais traduit un net infléchissement vers une tendance complaisante à l'égard du scepticisme historique, tendance qui résume le caractère le plus marquant de la façon dont les contemporains de Naudé perçoivent et jugent l'histoire.

Paraissant tout ignorer des efforts des promoteurs de l'histoire nouvelle pour fonder à leur tour théoriquement et pratiquement l'antique distinction entre la fable (*fabula*) et l'histoire (*res gestae*)⁹, la plupart d'entre eux dénoncent le caractère très incertain de cette dernière et se complaisent à souligner sa proximité avec un genre dont ces efforts tendaient précisément à l'éloigner. Le *Tombeau des romans* de Charles Sorel offre une illustration exemplaire de cette démarche. S'en prenant avec virulence aux *Annales* médiévales auxquelles il reproche leurs invraisemblances (celles par exemple qui font mention du "géant Ferragus de la race de Goliath, qui combattit avec Roland"), ou dont il tourne en dérision les épisodes (qu'il s'agisse de Roland encore et de son épée Durandal ou du "chapelis horrible qui se fait des geans dechiquetez menu comme chair à pâté"¹⁰), il affirme avec véhémence son accord avec Guillaume du Bellay qui "voulait, rappelle-t-il, que leurs auteurs aient imposé un nom convenable au contenu de leurs livres imposteurs, afin que le monde ne se trompast point à prendre des fables et des phantosmes pour des histoires et des vérités"¹¹. Si l'histoire médiévale apparaît ainsi par excellence comme le domaine de ces "rodomontades" totalement éloignées d'une vérité qu'elles ne

⁹ La fable, dans le jeu de cette opposition, doit s'entendre dans le sens d'un récit faux et mensonger. Sur les fables et sur les appréciations contradictoires que, de l'Antiquité au XVII^e siècle, elles ont pu susciter ainsi que sur l'histoire de cette distinction, voir notamment J. PEPIN, *Mythe et allégorie : les origines grecques et les contestations judéo-chrétiennes*, Paris, 1958, P. DEMATS, *Fabula. Trois études de mythographie antique et médiévale*, Genève, 1973.

¹⁰ *Le tombeau...*, *op. cit.*, pp. 6 et 7.

¹¹ *Ibid.*, p. 14.

CORPUS, revue de philosophie

peuvent prétendre enseigner¹², l'histoire antique n'est pas pour autant à l'abri de ses critiques. Tite-Live en effet et bien d'autres avant lui avaient déjà selon lui "obscurci de fables l'histoire de la République romaine"¹³ et la littérature grecque est tout autant et même bien davantage remplie de ces mêmes fables¹⁴.

Or cette indistinction de fait entre l'histoire et la fiction paraît en cette première moitié du XVII^e siècle largement aller de soi. Il suffira peut-être de rappeler ici quelques-unes des formules célèbres employées par Descartes dans la première partie du *Discours de la Méthode*, formules employées comme spontanément en quelque sorte, — l'objet de sa réflexion ne consistant pas, à ce stade de son œuvre, dans une détermination du statut épistémologique de l'histoire —, mais dont la spontanéité même est très significative. "Mais ne proposant, souligne-t-il à propos du *Discours*, cet escrit que comme une histoire ou, si vous l'aymez mieux, que comme une fable, en laquelle, poursuit-il, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en en trouvera peut estre aussy plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre...", ou encore : "Mais je croyois avoir déjà donné assez de temps aux langues, et mesme aussy a la lecture des livres anciens, et a leurs histoires et a leurs fables...", et un peu plus loin : "Outre que les fables font imaginer plusieurs evenements comme possibles qui ne le sont point ; et que mesme les histoires les plus fideles, si elles ne changent ny n'augmentent la valeur des choses pour les rendre plus dignes d'estre leuës, au moins en omettent elles presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances, d'où vient que le reste ne paroist pas tel qu'il est, et que ceux qui reglent leurs meurs par les exemples qu'ils en tirent sont sujets a tomber dans les extravagances des Paladins de nos romans et a concevoir des desseins qui passent leurs forces"¹⁵. Ces quelques citations mériteraient un long commentaire. Nous en retiendrons seulement que Descartes emploie les termes de fable et d'histoire

12 *Ibid.*, p. 14.

13 *Ibid.*, p. 15.

14 *Ibid.*, p. 30.

15 *A. T.*, t. VI, pp. 4, 6 et 7.

De la fable à la mystification politique

comme des termes quasiment synonymes, synonymie qui provient de leur caractère également approximatif à ses yeux du point de vue de la vérité¹⁶ ainsi que l'exemple des romans de chevalerie, qui sont pris de toute évidence en son temps pour le paradigme de l'histoire fautive et fabuleuse, en fournit la preuve¹⁷.

Cette quasi indistinction de l'histoire et de la fable, spontanément reprise ou complaisamment soulignée, fournit de la sorte l'occasion de développer une thématique sceptique, que l'on ne s'étonnera pas de rencontrer chez La Mothe Le Vayer, se plaisant à dissenter du "peu de certitude qu'il y a dans l'histoire". Si, prudence sceptique oblige, il ne s'autorise qu'une seule affirmation catégorique, celle selon laquelle il est "impossible d'approcher l'essence de l'histoire"¹⁸, il se contente donc le plus souvent de prétendre "qu'il n'y a presque nulle certitude en ce que débitent les plus fameux historiens"¹⁹, qu'il y a en l'histoire "peu de choses dont on ne puisse douter", ce qui justifie son adhésion à "l'axiome d'Aristote qu'on ne doit être dans les Histoires ni trop crédule, ni aussi incrédule tout à fait"²⁰.

16 Nous négligeons ici de prendre en compte un élément qui éclaire pourtant largement ces considérations, à savoir qu'elles s'inscrivent dans le contexte de la description de la didactique collégiale, didactique qui, en utilisant l'histoire à des fins d'éducation morale, favorisait cette déformation par omission que décrit Descartes et donc son rapprochement de la fable. On sait en outre que lorsque Descartes posera pour lui-même et véritablement le problème du statut épistémologique de l'histoire, il lui dénierait catégoriquement toute prétention à accéder au statut de science, pour des raisons beaucoup plus fondamentales que celles qui sont ici simplement suggérées. Sur ce point voir notamment C. BORGHERO, "Les philosophes face à l'histoire. Quelques discussions sur la connaissance historique aux XVII^e et XVIII^e siècles" dans *Pratiques et concepts de l'histoire en Europe XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, 1990 ainsi que A. MOMIGLIANO, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, trad. fr. Paris, 1983 ainsi que Ch. GRELL, *Le Dix-huitième siècle et l'antiquité en France, 1680-1789*, Oxford, 1995, t. I.

17 On retrouve encore cette proximité de la fable et de l'histoire chez Jean Chapelain, *De la lecture des vieux romans*, Paris, 1647.

18 *Deux discours...*, *op. cit.*, p. 6.

19 *Ibid.*, p. 8.

20 *Ibid.*, p. 55.

CORPUS, revue de philosophie

Ce constat factuel se prolonge et s'approfondit dans la recherche et l'énoncé des raisons qui conduisent à douter de la vérité de l'histoire : les contradictions ou "discordances"²¹ que l'on relève facilement entre les auteurs ainsi que des raisons qui permettent de rendre compte de ces contradictions : la subjectivité des historiens, c'est-à-dire "l'amour ou l'aversion pour les matières qu'ils traitent"²².

On ne s'étonnera pas que cette analyse très parfaitement sceptique, conduite à une conclusion tout aussi classiquement sceptique, à savoir à la recommandation de "suspension de créance"²³ qu'impose la lecture de l'histoire.

Mais, plus que l'affirmation du scepticisme historique lui-même, puisque on sait à quel point le scepticisme en général a constitué un thème de prédilection de la pensée de l'âge baroque, ce qui mérite d'être souligné c'est l'incontestable complaisance manifestée à l'égard d'une confusion qui est aussi bien dénoncée que subtilement entretenue. Si les livres d'histoire encourent en effet le reproche d'inexactitude, c'est parce que celui-ci est le plus souvent formulé à propos d'œuvres qui ne se sont jamais données pour des œuvres d'histoire mais très ouvertement pour des œuvres d'imagination. C'est ainsi l'*Amadis des Gaules*, l'*Arioste* ou les poèmes d'Homère²⁴ que choisit curieusement Sorel pour dénoncer les fables des historiens ; c'est la théogonie d'Hésiode, les fables d'Esopé ou les *Métamorphoses* d'Ovide que choisit tout aussi curieusement La Mothe Le Vayer pour accuser le caractère fautif de l'histoire²⁵.

Plus profondément, la construction de l'ouvrage de Sorel autant que son contenu sont semble-t-il destinés à entretenir la confusion plus qu'à la dissiper. En se consacrant dans la seconde partie de son ouvrage à l'éloge de ces romans dans un premier temps véhémentement dénoncés, en se livrant à un jeu subtil sur la notion de vérité, en prétextant par exemple le caractère

21 *Ibid.*, p. 39.

22 *Ibid.*, p. 40.

23 *Ibid.*, p. 80.

24 *Le tombeau...*, *op. cit.*, pp. 4, 12, 17.

25 *Deux discours...*, p. 80.

De la fable à la mystification politique

insupportable de la vérité brute, ou en s'abritant derrière la double autorité de Platon et du Christ pour vanter les mérites du mensonge, des feintes, des énigmes, des paraboles, de la dissimulation et des masques, la confusion est habilement entretenue jusqu'à la conclusion qui, loin de proposer un principe de clarification, se veut délibérément énigmatique. Car s'il existe sans doute, reconnaît Sorel, des histoires véritables, "il y a aussi une infinité d'histoires qu'on pense être fables et une infinité de fables qu'on pense être histoires"²⁶.

Il paraît alors inévitable qu'un tel jeu n'ouvre ou ne soit subordonné à aucune perspective pratique véritable. Non que celle-ci soit totalement ignorée, mais elle n'est envisagée que sous une forme fort traditionnelle, pour ne pas dire parfaitement et sans doute volontairement vague et insipide. Sans paraître percevoir dans son propos la moindre contradiction, La Mothe Le Vayer considère ainsi que le caractère fautif de l'histoire ne l'empêche pas d'être fort utile. Ainsi les œuvres précédemment évoquées "ne laissent pas, juge-t-il, nonobstant leur éloignement de la vérité, d'être très-instructives, soit dans la physique, soit dans la morale"²⁷. Et renonçant sur ce point à faire preuve de la moindre originalité, La Mothe Le Vayer n'hésite pas à reprendre le lieu commun le plus éculé de la rhétorique de l'époque, et dont la didactique collégiale, qui instituait l'enseignement de l'histoire en élément essentiel de l'instruction morale, assurait largement la pérennité et assure tenir l'histoire pour "une très-sage maîtresse de vie humaine"²⁸.

²⁶ *Le tombeau ...*, p. 91. Il est vrai que Sorel n'en est pas resté à cette conclusion énigmatique et qu'il a formé le projet de rédiger une histoire de la monarchie française clairement distinguée de la fable, histoire qu'il n'a cependant jamais écrite, pour se contenter de produire, selon les termes d'Emile ROY, (*La vie et les œuvres de Charles Sorel, sieur de Souvigny (1602-1674)*, Paris, 1891), "des livres d'histoire aussi mauvais que les autres" (p. 342). *La science de l'histoire, avec le jugement des principaux historiens tant anciens que modernes*, Paris (Louis Billaine), 1665, s'est également, mais beaucoup plus tardivement, efforcée de clarifier une distinction cette fois nettement posée.

²⁷ *Deux discours...*, *op. cit.*, p. 80.

²⁸ *Ibid.*, p. 78. On reconnaît en effet la formule cicéronienne alors inlassablement reprise et répétée.

CORPUS, revue de philosophie

C'est la même fonction d'édification morale que Sorel assigne à l'histoire lorsqu'il présente celle-ci comme un recueil d'exemples à imiter et loue très vaguement son caractère profitable ; et c'est tout aussi banalement qu'il justifie son exhortation à s'efforcer d'accéder à une hypothétique science de l'histoire²⁹ "pour s'en servir utilement dans les affaires, et en la conduite de la vie civile et politique, qui en reçoit de grandes lumières ; outre, ajoute-t-il, et la banalité du propos frappe à nouveau, que cette connaissance donne du divertissement et de la récréation à l'esprit, elle exerce la mémoire, et forme ou fortifie le jugement par la variété des exemples, et par le rapport des succès semblables aux présents, si étranges et si extraordinaires qu'ils puissent paroître"³⁰.

°
° °

Or il semblerait que Naudé participe pleinement de cette pensée de l'âge baroque lorsqu'il se plaît notamment dans l'*Apologie...* à dénoncer les erreurs et les mensonges des historiens. Les ressemblances lexicales, nous l'avons souligné dès le départ sont nombreuses, et le projet est commun de commencer par accuser le caractère incertain, approximatif de l'histoire.

Ainsi l'*Apologie...* a-t-elle pour ambition affichée de combattre et de renverser les fausses opinions "enracinées dans la fantaisie de quelques historiens"³¹ comme les "reveries" qu'ils approuvent, de détruire "toutes les fables, vanitez et superstitions qui sont jusques aujourd'hui glissées dans les écrits et dans la fantaisie d'une infinité de personnes"³², de dissiper les "songes" et

²⁹ Cf. plus haut, n. 26.

³⁰ *La science de l'histoire ...*, op. cit., pp. 2 et 3. Tous ces thèmes trouvent sans doute leur origine dans l'ouvrage de P. DROIT DE GAILLARD, *Méthode qu'on doit tenir en la lecture de l'histoire, vray miroir et exemplaire de nostre vie. Où les principaux poincts des sciences morales et politiques rapportez à la loy de Dieu, et accomodez aux moeurs de ce temps, sont contenus, et illustrez des plus beaux exemples tirez des histoires tant sacrees que prophanes*, Paris (Pierre Cavellat), 1579.

³¹ *Apologie...*, op. cit., préface, non paginée.

³² *Ibid.*, p. 5.

De la fable à la mystification politique

"chymeres", les "narrations fabuleuses", les "histoires chymeriques et ridicules", les "absurdités", les "belles fantaisies" largement répandues. Le jugement concernant l'histoire s'énonce dès lors sans ambiguïté : "L'expérience nous apprend que presque toutes les Histoires depuis sept ou huict cens ans sont si grossies et boursoufflees de mensonges, qu'il semble que leurs Autheurs se soient entrebattus à qui emporteroit le prix d'en forger davantage"³³.

Enfin, les causes de ces "mensonges" sont classiquement déterminées et confirment, si besoin était, une influence pyrrhonienne, en l'occurrence celle ici sans doute de Montaigne : "tous les Historiens, estime Naudé, réservé ceux qui sont parfaitement héroïques, ne nous representent jamais les choses pures, mais les inclinent et masquent selon le visage qu'ils leur veulent faire prendre, et pour donner credit à leur jugement et y attirer les autres, prestent volontiers de ce costé à la matiere, l'allongent et l'amplifient, la biaisent et la desguisent suivant qu'ils le jugent à propos"³⁴.

Toutefois, au-delà de ces ressemblances incontestables, des différences se révèlent avec évidence. L'incertitude historique n'est pas en effet pour Naudé une fatalité, pas plus que le scepticisme n'est le dernier mot du jugement qu'il porte sur l'histoire. Si certains historiens en effet déguisent la vérité, certains auteurs, à l'inverse, "excellent dans le jugement" et il cite ces "admirables et grands génies de l'histoire : Thucydide, Tacite, Guiccardin, Commines"³⁵. Il n'est donc pas question de renvoyer paresseusement dos à dos tous les historiens pour même vice

³³ *Ibid.*, p. 19.

³⁴ *Ibid.*, p. 18. On peut difficilement penser que la ressemblance de ce passage avec les considérations auxquelles Montaigne se livre à propos de l'histoire et des historiens est seulement fortuite : ainsi, écrit Montaigne à propos de ces derniers, "ceux-là nous gastent tout ; ils veulent nous mascher les morceaux ; ils se donnent loy de juger, et par conséquent d'incliner l'Histoire à leur fantasies ; car depuis que le jugement pend d'un costé, on ne se peut garder de contourner et tordre la narration à ce biais" et il souhaite qu'ils se contentent de renvoyer la matière de l'histoire "pure et entière en toutes ses dimensions" (*Essais*, livre second, chap. X.).

³⁵ *Ibid.*, p. 8.

CORPUS, revue de philosophie

d'inexactitude et plutôt que de se complaire tout aussi paresseusement à déplorer l'incertitude de l'histoire, sans s'efforcer de se donner les moyens de la dépasser, il est nécessaire de mettre en œuvre une démarche critique, de "trier, selon les termes de Naudé, parmi la quantité d'auteurs, ceux qui ont toutes les conditions requises et nécessaires à la perfection d'un historien" perfection qui n'a rien d'inaccessible puisque "Polydore pour les Anglois, Rhenanus pour les Allemans, et Paul Emile pour les François"³⁶ peuvent se vanter de l'avoir atteinte. Quant aux historiens qui se sont avérés incapables d'y accéder, il faut les "mepriser", voire, plus radicalement, "les interdire"³⁷.

En s'efforçant en outre de déterminer ce qu'il appelle "les conditions requises à la censure des historiens"³⁸, Naudé montre qu'il ne suffit pas de faire semblant de s'offusquer ou de déplorer la large diffusion ainsi que la ténacité des erreurs historiques, mais qu'il faut également tenter de pénétrer la raison de ces erreurs, chercher "par quels moyens" ces erreurs se maintiennent et éviter ainsi qu'elles ne se reproduisent. La recherche des causes des erreurs historiques, d'abord simplement esquissée, s'approfondit et permet d'en découvrir trois principales : le respect trop scrupuleux de l'exemple et de la coutume qui n'est rien d'autre que la tendance "à se laisser emporter au courant des opinions communes et populaires"³⁹, la paresse et l'absence d'esprit critique tout ensemble, qui poussent à travailler avec légèreté et à ne pas prendre la peine de se livrer à une recherche longue et difficile, à se confier aux témoignages imprimés "sans les éplucher et examiner aussi curieusement qu'ils le méritent et le doivent être"⁴⁰, enfin la polymathie, qui consiste à ramasser tout ce qui a été écrit sur le sujet que l'on traite dans le seul but de faire le plus long possible⁴¹.

36 *Ibid.*, p. 10.

37 *Ibid.*, p. 10.

38 *Ibid.*, p. 19.

39 *Ibid.*, p. 635.

40 *Ibid.*, p. 639.

41 *Ibid.*, p. 637.

De la fable à la mystification politique

Enfin, non seulement il ne convient pas de se résigner à l'incertitude historique et de renoncer à atteindre la vérité au-delà des "fables et menteries", des "inepties" colportées par des historiens paresseux et incapables, mais il importe aussi de signaler le danger que fait courir le jeu complaisant sur le mensonge et la vérité, à savoir, "en meslant ainsi le faux et le vrai, que tout paraisse faux"⁴².

Ainsi les accents sceptiques que l'on découvre chez Naudé ne sont-ils que "provisoires" et la simple expression d'un constat : nombre d'historiens, par paresse, manque de jugement ou autrement et fabulent. Mais ce constat, loin d'être le dernier mot de l'analyse naudéenne, se dépasse dans la résolution de mettre en œuvre un rationalisme critique, fondé sur la confiance faite dans le pouvoir de la raison de dissiper la confusion, et dont l'*Apologie...* constitue de fait la mise en application immédiate, fournissant ainsi le modèle d'une démarche critique pour tous ceux qui désireraient l'imiter. Il est donc possible, et toute l'*Apologie...* le prouve, de ne pas se laisser duper par les apparences et de faire preuve d'une clairvoyance supérieure permettant de dissiper les "opinions communes et erronnées", les "erreurs populaires" et de rétablir une vérité trop longtemps dissimulée.

Or cette vigilance critique, cette clairvoyance supérieures trouvent leur forme d'expression la plus achevée dans les *Considérations...* où on les voit s'exercer avec une très grande sûreté et une sorte de jubilation, celle que procure la possibilité de se livrer à une entreprise systématique de démystification que l'*Apologie...* n'avait que partiellement amorcée.

Apparemment, l'objet de la critique a changé : ce ne sont plus en effet les récits historiques dont la crédibilité est mise en question, ce sont les faits historiques eux-mêmes dont Naudé s'empare directement pour en proposer sa propre interprétation. Pourtant, il s'agit bien fondamentalement d'une même démarche, celle qui consiste à corriger, à rectifier, à modifier l'éclairage habituellement porté sur certains faits historiques. Contre les accusations mensongères de magie portées par certains historiens et complaisamment reprises par les autres à l'encontre

⁴² *Ibid.*, p. 614.

CORPUS, revue de philosophie

de quelques personnages célèbres de l'histoire universelle, il s'agit dans l'*Apologie...* de proposer une tout autre interprétation des faits qui sont à l'origine de l'accusation, afin de l'invalider. Il s'agit de la même façon dans les *Considérations...* de se livrer à une herméneutique des faits historiques les mieux ou les moins bien connus qui modifie radicalement la signification qui leur est habituellement assignée. On ne doit donc pas s'étonner si certains de ces faits, déjà polémiquement interprétés dans l'*Apologie...*, réapparaissent dans les *Considérations...* aux fins d'une seule et même démonstration. Ainsi, pour n'en prendre qu'un seul exemple, on devra reconnaître que Savonarole n'était pas un prophète inspiré par Dieu mais un habile politique qui a su faire croire, pour mieux manipuler le peuple de Florence, à son inspiration divine⁴³.

Il s'agit donc bien dans les deux cas de proposer une nouvelle lecture de l'histoire, en invalidant le sens qu'une histoire, sinon officielle, du moins consensuelle, a conféré à certains événements historiques (et qui a fini par s'imposer), et de révéler leur sens véritable. Non, ce n'est pas sous l'effet d'une sincère conviction religieuse que Clovis s'est converti au christianisme mais selon un projet politique mûrement réfléchi⁴⁴. Non, l'affaire Marthe Brossier n'a pas été une banale affaire de possession mais un "coup" monté avec la complicité des théologiens pour faciliter la conversion d'Henri IV au catholicisme, en lui persuadant la validité du sacrement de l'Eucharistie⁴⁵. Non, la Saint Barthélémy n'a pas été cet épisode si injuste et si tragique que l'on souhaiterait qu'il n'ait jamais eu lieu mais un acte politique pleinement justifié et qui n'a manqué que de rigueur dans son exécution⁴⁶.

Mais cette nouvelle lecture de l'histoire, qui se veut ainsi fondamentalement une entreprise de démystification, de *déconstruction* de ce qui a fini par constituer une imagerie

⁴³ *Apologie...*, p. 52 et *Considérations...*, p. 7.

⁴⁴ Cet exemple est longuement développé dans les *Considérations...* pp. 148-152.

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 188-189.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 167-181.

De la fable à la mystification politique

fabuleuse, ne reçoit sa pleine cohérence que si l'on est conscient du fait qu'elle est tout entière commandée par la volonté à la fois d'illustrer et de légitimer dans le champ de la politique, qui est en même temps pour une part le champ de l'histoire, la politique de la raison d'Etat : d'illustrer, et l'histoire fournit alors les innombrables exemples permettant de bien cerner la nature exacte de ces coups d'Etat qui représentent la forme la plus achevée de la raison d'Etat ; de légitimer, et l'histoire fournit avec la même profusion les exemples permettant, selon la logique particulière de la démarche naudéenne n'hésitant pas, pour paraphraser Rousseau⁴⁷, à fonder le droit sur le fait, de prouver le bien-fondé d'une telle politique.

L'abondance de ces exemples grâce auxquels Naudé peut mener à bien cette double entreprise d'illustration-légitimation prouve en un sens que la mise en application effective de la politique de la raison d'Etat a été l'une des pratiques les plus constantes de l'histoire universelle. Et pourtant, elle n'a cessé d'être masquée, dissimulée, déniée sous une vision idéalisée et convenue de la politique et de l'histoire, celle selon laquelle, pour reprendre les exemples précédents, les prophètes ne peuvent être qu'inspirés, les possessions véritables et les conversions sincères.

C'est cette vision convenue et bien-pensante que l'herméneutique naudéenne fait voler en éclats. Herméneutique dont il ne prétend pas détenir le privilège : d'autres, les "politiques", et l'on sait la signification très précise que possède ce terme à l'époque, ont su et savent aussi bien que lui pénétrer la véritable signification des événements historiques. Mais sans doute Naudé a-t-il, sinon le mérite, du moins la volonté de mettre en œuvre cette herméneutique de la façon la plus systématique. De cette herméneutique, Naudé assume en outre pleinement le pessimisme. Interpréter l'histoire, c'est en effet toujours l'interpréter en mal. C'est, on a pu le constater, découvrir derrière les motifs couramment proposés des actions politiques les plus célèbres, des motifs éthiquement beaucoup moins avouables. On pourrait certes, reconnaît-il, interpréter toutes ces choses douteuses en bon mais, ajoute-t-il, et ces quelques lignes résumant exemplairement sa position à l'égard de l'histoire, "il

⁴⁷ *Du contrat social*, livre I, chap.2.

CORPUS, revue de philosophie

faut néanmoins que je me range ici du côté des politiques qui seuls ont le privilège de les interpréter en mal, ou au moins d'y remarquer quelque ruse ou stratagème afin de demeurer toujours du côté des plus fins, et d'aiguiser l'esprit de ceux qu'ils instruisent par le récit de ces actions remarquables et judicieuses à la vérité, mais qui ne sont fondées que sur de vaines conjectures et sur des soupçons qui ne donnent et ne peuvent en aucune façon préjudicier à la vérité de l'Histoire"⁴⁸.

Ainsi l'histoire ne peut être tenue, sauf pour un regard superficiel ou négligent, pour le lieu de la confusion, du doute, de l'indécision. Certes le sens véritable de la plupart des événements historiques a été et ne cesse d'être caché, voilé, dissimulé. L'histoire est bel et bien l'objet d'une gigantesque entreprise de "manutention des esprits" qui ne cesse de brouiller les cartes et d'imposer à ces événements des significations controuvées. Mais il est possible aux plus fins, aux plus subtils, aux "déniaisés" de découvrir ce sens plus ou moins habilement dissimulé. Et c'est sans doute pourquoi, plutôt qu'à l'illustration de la politique de la raison d'Etat, qui gravite toujours autour de quelques cas de figure dont les plus répandus le meurtre, l'exécution de masse ou de détail, se répètent inlassablement, Naudé préfère le démontage de ces coups d'Etat beaucoup plus subtils, fondés non sur la force brute mais sur le secret, la ruse et le stratagème, démontage qui permet de pénétrer ce sens caché et d'atteindre, ce faisant, ce qu'il n'hésite pas, pour sa part, à tenir pour la vérité de l'histoire et que les *Considérations...* ont pour fonction de divulguer, même si ce n'est que d'une façon très ambiguë⁴⁹, comme l'*Apologie...* avait déjà restitué une vérité trop longtemps dissimulée.

°
° °

⁴⁸ *Considérations politiques ...*, op. cit. p. 150.

⁴⁹ On sait que les *Considérations...* ont été à l'origine publiées à douze exemplaires seulement. On peut dans ces conditions légitimement parler, comme le fait Louis Marin, d'une "manière fort oblique de publier en retenant, de divulguer en cachant" ("Pour une théorie baroque de l'action politique", introduction à la réédition des *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Paris, 1988, p. 18.)

De la fable à la mystification politique

Dans cette hésitation, dans ce partage qui sépare, en ce premier XVII^e siècle français, ceux qui penchent vers une conception sceptique de l'histoire et ceux qui, comme Naudé, considèrent que le sens de l'histoire est, sinon transparent, du moins accessible aux esprits éclairés, on doit sans doute reconnaître en premier lieu un trait caractéristique de la pensée de l'âge baroque. Pensée essentiellement éclectique, profuse, foisonnante et qui ne parvient pas (ou ne désire pas ?) choisir entre la diversité des tendances qui la composent. Pensée de juxtaposition, comme aurait dit Bachelard, et dont le scepticisme hérité de la Renaissance tardive demeure une composante fondamentale, mais pensée aussi au sein de laquelle on voit se constituer la nouvelle rationalité liée à la constitution de la science mécaniste.

Or, en optant résolument pour un rationalisme foncièrement critique, en témoignant constamment son hostilité à l'égard de toutes les formes de crédulité, dont ses considérations sur l'histoire fournissent une illustration exemplaire, Naudé marque nettement son appartenance au courant fondateur de cette modernité.

Mais si ses jugements sur l'histoire traduisent un choix philosophique, ils traduisent tout autant un choix politique. Car la nouvelle rationalité liée à la révolution galiléo-cartésienne doit être au minimum mise en parallèle (sinon reliée constitutivement) avec la rationalité politique⁵⁰ aux origines marquées d'italianité impliquée en France dans la constitution de l'Etat moderne et dont Naudé, qui n'hésite pas à reconnaître sa dette à l'égard de Machiavel, ou plus lointainement, de Tacite, représente en France l'un des partisans les plus résolus.

Plus précisément, la position originale que Naudé a affirmée pose la question du lien qui paraît essentiel, et que les recherches

⁵⁰ Sur la spécificité de cette rationalité politique et sur son indépendance à l'égard de toute considération morale ou religieuse, voir Yves Charles ZARKA, "Raison d'Etat, maximes d'Etat et coups d'Etat" dans *Raison et déraison d'Etat*, sous la dir. d'Y. C. Zarka, Paris, 1994. Sur ce qu'il n'hésite pas à appeler le "rationalisme politique" de Naudé et sur sa conviction qu'il est possible de constituer une science politique de l'Etat, voir Robert DAMIEN, *Bibliothèque et Etat. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*, Paris, 1995, notamment chap. 11.

CORPUS, revue de philosophie

méthodologiques du siècle précédent, celles de Bodin notamment, avaient déjà noué, entre la volonté théorique de constituer l'histoire en tant que discipline rigoureusement constituée et la volonté politique de participer à la construction de l'Etat moderne.

Or c'est sans doute là l'une des raisons fondamentales pour lesquelles, aux délices du scepticisme historique cultivé en particulier par ceux qui, comme La Mothe Le Vayer tout en s'engageant tardivement au service de la monarchie absolue ont préféré préconiser et adopter une attitude d'abstention à l'égard de la vie politique réelle⁵¹, ou par les nostalgiques d'une culture aristocratique refusant la rationalisation tant du savoir que de l'histoire ou de la politique⁵², Naudé choisit, en ce temps où s'exerce le ministériat du Cardinal, l'affirmation et la recherche d'une vérité susceptible d'orienter autant la pensée que l'action et que le savoir comme l'Etat modernes devaient avoir pour tâche d'incarner et de réaliser.

SIMONE MAZAURIC

51 Sur l'attitude politique de La Mothe Le Vayer, ainsi plus généralement que sur le comportement de ceux que Pintard a dénommé les "libertins érudits" et donc de Naudé lui-même, voir René PINTARD, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, 1943 ainsi que Françoise CHARLES-DAUBERT, "Le libertinage érudit et le problème du conservatisme politique" dans *L'Etat baroque, regards sur la pensée politique de la France du premier XVII^e siècle*, sous la direction d'H. MECHOULAN, Paris, 1985.

52 Sur ce point, voir Etienne THUAU, *Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu*, Athènes, 1966.

POLITIQUE, HISTOIRE ET RECOMMENCEMENT DES LETTRES DANS L'ADDITION A L'HISTOIRE DE LOUIS XI DE GABRIEL NAUDE

Publiée à Paris en 1630, l'*Addition à l'histoire de Louis XI* est un texte en général négligé par la critique, qui lui a préféré ou les premiers livres de critique historique et antimagique comme l'*Instruction à la France* (1623) ou l'*Apologie* (1625), ou un classique de la bibliothéconomie comme l'*Advis pour dresser une bibliothèque* (1627), ou un écrit de méthode tel le *Syntagma de studio liberali* (1632), ou enfin les grands textes politiques "italiens" des années trente, la *Bibliographia politica* (1633) ou les *Considérations politiques sur les coups d'Etat* (1639). Bien que sous estimée l'*Addition* occupe une place remarquable dans la production de Naudé et révèle immédiatement l'inspiration politique ainsi que l'exigence critique de son auteur¹.

¹ Sur G. Naudé et le milieu du "libertinage érudit" voir R. PINTARD, *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, 1943 (nouvelle édition, Genève-Paris, Slatkine, 1983). Parmi les nombreuses études critiques consacrées à Naudé on se bornera à rappeler : C.-A. SAINTE BEUVE, "Gabriel Naudé", dans *Portraits littéraires*, Paris, 1876, t. I, pp. 467-524 ; J.V. RICE, *Gabriel Naudé 1600-1653*, Baltimore, Maryland, 1939 ; C. BISSEL, *Die "Bibliographia politica" des Gabriel Naudé*, Erlangen, 1966 ; D. E. CURTIS, *Progress and eternal recurrence in the work of Gabriel Naudé*, University of Hull, 1967 ; J. A. CLARKE, *Gabriel Naudé 1600-1653*, Hamden, Connecticut, 1970 ; P.O. KRISTELLER, "Between the Italian Renaissance and the French Enlightenment : Gabriel Naudé as an editor", *Renaissance Quarterly*, XXXII (1979), pp. 41-72 ; L. BIANCHI, *Tradizione libertina e critica storica. Da Naudé a Bayle*, Milano, Angeli, 1988 ; L. MARIN, "Pour une théorie baroque de l'action politique. Lecture des 'Considérations politiques sur les coups d'Etat' de G. Naudé", introduction à G. NAUDE, *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Paris, 1988 ; Y. Ch. ZARKA, "Raison d'Etat, maximes d'Etat et coups d'Etat chez Gabriel Naudé", dans *Raison et déraison d'Etat*, sous la direction de Y. CH. ZARKA, Paris, Puf, 1994, pp. 151-169 ; R. DAMIEN, *Bibliothèque et Etat. Naissance d'une raison politique dans la France du XVII^e siècle*, Paris, Puf, 1995 ; L. BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo. Studi su Gabriel Naudé*, Napoli, Bibliopolis, 1996 (pour une bibliographie sur Naudé voir pp. 21-23).

CORPUS, revue de philosophie

Naudé donne à son livre le titre d'*Addition*, c'est-à-dire qu'il ne veut pas écrire une véritable histoire ni enseigner "de nouvelles conquestes, ou des batailles & prises de villes"², dont on n'aurait encore entendu parler, mais qu'il s'appuie sur les résultats des historiens qui l'ont précédé pour compléter et critiquer leurs écrits. Les textes historiques que Naudé utilise et critique sont nombreux, mais en particulier il se rapporte aux *Mémoires* de Philippe de Commines (I^{ère} éd. 1523), à la *Chronique scandaleuse* de Jean de Troye (1558) aux *Annalium libri IV* de Papyre Masson (1577) et, surtout, à la récente *Histoire de Louis XI* de Pierre Matthieu, publiée à Paris, in-folio, en 1610 et de nouveau in 4° en 1628³.

Dans l'*Addition* Naudé conteste l'opinion, répandue et acceptée parmi les historiens, selon laquelle Louis XI aurait négligé les lettres et les arts, et il s'efforce de dévoiler la fausseté de "l'opinion conceuë il y a long temps de l'ignorance de Louys XI", qui est "inveterée dans la creance du peuple, & autorisée par tous les Escrivains"⁴. Il s'agit d'une croyance erronée due à "deux causes principales, sçavoir le peu de soin qu'ont eu les Historiens de nous descrire quelle fut l'instruction de ce Roy en sa ieunesse, et la resolution qu'il prit de ne faire apprendre à son fils Charles [Charles VIII] que ces cinq mots de latin rapportez et rebattus si souvent par les politiques, *Qui nescit dissimulare nescit regnare*"⁵. Donc Naudé accepte le jugement des historiens qui l'ont précédé sur l'aptitude politique du roi — jugement que Bayle aussi partage dans son *Dictionnaire* affirmant que Louis XI fut "un

2 G. NAUDE, *Addition à l'histoire de Louys XI. contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matieres*, A Paris, Chez François Targa, 1630, "Avertissement", f. 1v, dorénavant cité comme *Addition*.

3 Cf. PH. DE COMMINES, *Mémoires*, Paris, 1523 ; JEAN DE TROYES (DE ROYE), *La cronique du très chrestien et très victorieux Loys de Valois, feu roy de France...unzième de ce nom...*, Paris, 1558 ; JEAN-PAPYRE MASSON, *Annalium libri IV, quibus res gestae Francorum explicantur a Clodione ad Franciscum I*, Paris, 1577 ; PIERRE MATTHIEU, *Histoire de Louis XI et des choses mémorables advenues en Europe durant vingt-deux années de son règne*, Paris, 1610 (autre édition, in 4°, Paris, 1628). L'*Histoire* de Matthieu a été traduit en anglais en 1614 et en italien en 1628.

4 *Addition*, pp. 27-28.

5 *Addition*, p. 29.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

Prince très-habile dans l'art de régner" —⁶, mais il nie l'opinion commune qui faisait ce roi un ignorant hostile aux lettres.

Le premier chapitre de l'*Addition* expose les idées politiques plus générales de son auteur : on y parle des sciences qui "sont nécessaires à ceux qui doivent regner". En résumant les arguments de ceux qui sont contraires ou favorables à l'instruction et à l'étude des princes, Naudé penche pour ceux qui s'opposent à ce que le prince soit trop instruit, puisqu'"ils discourent et raisonnent tres-iudicieusement, que tous les Estats et Monarchies ont pris leur naissance des armes, et non point des sciences", témoin "la puissante Republique de Rome" qui a eu "son commencement et son accroissement par les armes, et non point par le moyen de la robe, de la plume, ou des lettres"⁷. Il s'agit d'une idée proprement politique et machiavellienne qui met la force et les armes à l'origine des règnes et qui met en rapport direct le pouvoir politique avec la capacité de gouverner et de contrôler le peuple. On trouve ici l'écho des affirmations de Machiavel — qui dans *Le Prince* écrit "che tutti i profeti armati vinsero, e li disarmati ruinarono " —⁸ et Naudé soutient cette même idée au troisième chapitre, où il cite Plutarque. Mais sous la référence à l'historien grec, on décèle encore la présence de Machiavel : "Si le dire de Plutarque est veritable [...] et que l'unique science de celui qui commande soit de se bien faire obeyr, il n'y a nul doute que Louis XI a esté le plus savant prince qui ait iamais regné en France, puis qu'il a esté le mieux obey"⁹. Naudé semble ici tombé sous le charme de Louis XI, si habile dans l'art du commandement et de la politique, qu'il en dit : "pour ce qui est de la science Politique, et des moyens de se bien establir pour puissamment regner et se maintenir en credit, il en

⁶ P. BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*, Amsterdam, Leyde, La Haye, Utrecht, 1740 (cinquième édition néerlandaise, dorénavant cité comme *Dictionnaire*), art. "Louis XI", *in corp.*

⁷ *Addition*, pp. 8-9.

⁸ N. MACHIAVELLI, *Il Principe*, dans N. MACHIAVELLI, *Tutte le opere*, a cura di F. Flora e C. Cordié, Milano, Mondadori, 2 vol., 1949-1950, vol. 1, chap. VI, p 19.

⁹ *Addition*, p. 52.

CORPUS, revue de philosophie

a esté l'Archimede, l'Euclide et le plus grande maistre qui ait veçeu il y a long temps"¹⁰.

Dans ce passage s'exprime le Naudé monarchiste et partisan du pouvoir absolu, qui préfère ignorer les éléments autoritaires qui caractérisent la personnalité de Louis XI, et qui feront affirmer à P. Bayle qu' "il n'y avoit jamais eu en France aucun Roi dont la conduite cruelle & les extorsions approchassent tant de la tyrannie, que celles de Louis XI", ce que témoigne aussi "la soumission absolue qu'il exigeoit du Parlement de Paris"¹¹.

Naudé s'efforce toutefois de concilier le pouvoir politique avec l'encouragement des lettres et il va atténuer ainsi sa conception radicalement autoritaire de la politique et de l'Etat.

L'auteur de l'*Addition* ne pense pas que le prince doit abandonner "le soin de son Estat, pour n'avoir que celuy de ses livres", puisque les sciences "occupent tellement l'esprit de l'homme qui s'y applique, qu'il ne prend d'ordinaire plaisir à autre chose", et "elles le rendent melancholique, soucieux, triste, chagrin, songeant, & plustost lourd & pesant, qu'attemperé ; qui sont neantmoins des conditions fort contraires aux hommes de guerre & personnes de gouvernement"¹².

L'idéal de Naudé, par contre, est celui d'une juste moyenne, capable d'équilibrer les exigences du gouvernement avec celles de la culture. Ainsi il théorise que le prince doit garder une position médiane, qui consiste dans une sorte de "mediocrité", c'est-à-dire dans la capacité de bien utiliser les lettres et la culture sans en être la victime : "Mais i'estime qu'il [le Prince] se doit tenir & renfermer dans la mediocrité, assez bien descrite & réglée par Leonard Aretin en son Epistre au Roy d'Espagne ; & ne prendre de cette marchandise qu'autant qu'il en est besoin pour n'en estre point desgarny & despourveu, sans outrepasser ou douter de cet Axiome de Seneque, *Paucis ad bonam mentem opus est literis* [epist. 107], & se tenir tousiours du costé de Neoptolemus, qui avoit coustume de dire, *Philosophandum esse, sed paucis*"¹³.

10 *Addition*, p. 54.

11 *Dictionnaire*, art. "Louis XI", *in corp.*

12 *Addition*, pp. 19-20.

13 *Addition*, p. 20.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

Ces mots montrent l'esprit critique et éclectique de notre auteur qui, deux ans après, en 1632, exposera dans son *Syntagma de studio liberali* un point de vue semblable, établissant, sur une base sceptique et pragmatique, un programme philosophique faisant appel à la fonction pratique et utilitariste du savoir et de la raison¹⁴. Dans ces pages de l'*Addition* ne se trouve pas encore le "discours de la méthode" critique que Naudé élaborera dans son *Syntagma de studio liberali*, mais une pensée qui allie le pragmatisme à l'instance stoïque du contrôle. Ainsi, en politique, l'étude des lettres peut conduire à une solution équilibrée et modérée, capable de mettre en évidence "la prudence et le iugement" du prince : "Je ne desire doncques pas, pour revenir à nostre opinion, que le Prince s'addonne à toute autre chose qu'à l'estude, & abborre totalement la doctrine & les Lettres ; parce qu'elles adoucissent & moderent les passions plus violentes, excitent le desir d'honneur & de gloire ; & outreplus affinent, aiguisent & augmentent la prudence & le iugement"¹⁵.

Ainsi la référence à Sénèque et l'hypothèse d'un équilibre modéré et prudent montrent l'héritage stoïque propre de Naudé qui arrive jusqu'au cœur de sa politique, en particulier dans le thème du gouvernement de soi et des autres. Cette même conception, qui se rattache au motif stoïcien du contrôle, paraîtra de nouveau, entre autres, dans un passage du *Mascurat* (Paris 1650), où il est affirmé que la *République* de Bodin et la *Sagesse* de Charron sont les meilleurs livres du monde parce que "le premier enseigne à se bien gouverner soi-mesme, et le second à bien gouverner les autres"¹⁶.

14 Cf. G. NAUDE, *Syntagma de studio liberali* [...] *Secunda editio*, Arimini, Per Io. Symbenium, 1633, pp. 99-101, 104-107 et 109-110. Sur ces importantes pages du *Syntagma*, cf. L. BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo*, cit., pp. 41-47.

15 *Addition*, pp. 18-19.

16 G. NAUDE, *Mascurat* — dont le titre complet est *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, Depuis le sixième Ianvier, iusques à la Declaration du premier Avril mil six cens quarante-neuf* — s.l. s.d. [Paris, 1650], p. 289. Sur les motifs stoïciens chez Naudé, cf. L. BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo*, cit., chap. IV "Naudé e lo stoicismo", pp. 143-171.

CORPUS, revue de philosophie

Dès l'*Addition* se manifeste alors la solution inédite, propre à Naudé — et qu'il développera tout à fait dans les *Considérations politiques* — d'une conception capable d'unir machiavellisme et stoïcisme, et qui retrouve le thème de la "prudence", dérivé de Lipse et de Charron¹⁷.

Même si l'*Addition* renferme des éléments qui permettent de reconstruire les idées politiques de son auteur, ce texte est essentiellement un ouvrage d'histoire et de critique. De ce point de vue, deux thèmes sont liés à l'idée d'histoire propre à Naudé : celui du sens de l'histoire et de la recherche critique, qui vise à établir la vérité historique et l'impartialité de l'historien ; et celui d'une conception de l'histoire, apparentée à la vision cyclique propre de la philosophie naturaliste de la Renaissance, qui s'exprime par l'idée que les formes historiques des Etats et la succession des époques sont sujettes aux retours cycliques.

Le premier point, qui est le plus évident dans l'*Addition*, reprend des indications méthodiques déjà présentes dans l'*Apologie pour tous les grands personnages qui ont été fausement soupçonnés de magie* (1625). Dans ce texte de critique antimagique et antidémonologique, Naudé condamne les préjugés qui portent à croire à la magie et il nous rappelle les difficultés de toute recherche historique. Ainsi dans la "préface" Naudé se propose de combattre et renverser les "opinions communes [...] enracinées dans la fantaisie de quelques Historiens, & maintenues obstinément par la plus-part de nos Demonographes" et il nous invite à rejeter toute croyance en la magie qui est souvent le fruit de "la Politique" et des "observations superstitieuses, l'herésie, la haine, l'ignorance du siècle, la trop grande legereté de croire beaucoup de choses fabuleuses, & le peu de soin & iugement des Auteurs & Ecrivains"¹⁸.

¹⁷ Sur le thème de la "prudence" dans les *Considérations politiques*, cf. L. BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo*, cit., chap. III "Natura, storia e politica : les *Considérations politiques*", pp. 109-142, et notamment pp. 139-141.

¹⁸ G. NAUDE, *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été fausement soupçonnés de magie*, A Paris, Chez François Targa, 1625, "Preface".

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

En opposition à cette fausse tradition magique, Naudé énonce un idéal de "vérité" qu'il veut "enseigner & établir [...], pour la faire servir comme d'un Phare eslevé & grandement nécessaire à tous ceux qui se laissent emporter avec si peu de discretion & resistance aux bourrasques & tempestes des opinions communes & erronees"¹⁹.

La critique historique et érudite est alors un instrument de connaissance qui permet à l'historien de chercher la vérité au-delà des passions et des préjugés. Mais, selon Naudé, — qui au premier chapitre parle "Des conditions nécessaires pour juger des Auteurs, et principalement des Historiens" — cette recherche de la vérité n'est pas simple : elle "ne nous paroist jamais que voilee des passions de ceux qui la desguisent soit par ignorance ou pour favoriser leur interest particulier", de sorte que, "si nous voulons venir en sa cognoissance & iouyr de l'entiere possession d'icelle", il faut "que nous l'allions chercher [...] aux lieux où elle se cache", c'est-à-dire "sous la sottise des ignorants, l'envie des passionnez, la folie des temeraires, l'aveuglement des interessez, & sous une infinité d'opinions fabuleuses, estranges & ridicules"²⁰.

Or, ces passages de l'*Apologie* touchent des thèmes qui sont au cœur non seulement de la pensée de Naudé, mais aussi de toute une tradition sceptique et critique, qui continue au moins jusqu'à Bayle²¹. Il s'agit d'une recherche de la vérité historique qui s'offre toujours cachée et qu'il faut rétablir grâce à une critique capable de dénoncer les préjugés, les passions et les intérêts des historiens.

Cette même opposition entre fausseté et vérité historiques, se retrouve dans l'*Addition*, un texte directement conçu pour critiquer les historiens précédents et contester l'opinion selon laquelle Louis XI aurait négligé les lettres et les arts.

Dès l'"*Advertissement*", Naudé compare l'historien avec le juge, et il souligne ainsi l'exigence d'une vérification des témoignages et des faits dont l'historien parle : "Et d'autant que toute ma preuve consiste en la deposition de ces tesmoins, i'ay

¹⁹ G. NAUDE, *Apologie, cit.*, "Preface".

²⁰ G. NAUDE, *Apologie, cit.*, pp. 3-4.

²¹ Sur ces thèmes cf. L. BIANCHI, *Tradizione libertina e critica storica. Da Naudé a Bayle, cit.*

CORPUS, revue de philosophie

creu qu'il me les falloit produire, comme font les Juges et Commissaires, c'est à dire sans rien alterer ny à leur substance ny à leur parole, suivant en cela et la raison et l'exemple de ce grand homme Scaliger"²². De plus, cette comparaison entre historien et juge prouve concrètement l'effort critique de Naudé, et nous rappelle que cet exemple deviendra un "topos" rhétorique de la critique historique, que nous trouvons aussi dans le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle²³. Le métier d'historien devient ainsi une sorte de devoir, et Naudé affirme d'avoir écrit son "Advertissement" à l'*Addition* "pour satisfaire non seulement à mon devoir, mais aussi à la verité de l'histoire"²⁴.

Devoir, vérité : ces mots n'expriment pas seulement une attitude stylistique ou rhétorique, mais aussi le besoin de cohérence et d'obligation morale dans la recherche historique. En effet, selon l'avis de Naudé, l'histoire est semblable à la figure de Prothée dont parle Alciat dans ses *Emblemata*, et parmi les faux visages qu'elle prend il est très difficile de découvrir son "vray naturel". Le but de l'historien est alors celui de parvenir à connaître une vérité qui est toujours déguisée autrement : "Ce n'est pas sans raison que le docte Iurisconsulte Alciat a pris sujet de représenter l'une de ses Emblemes sous la figure d'un Prothee polumovrfon, & subiet à recevoir toutes sortes de faces, la faute commune des historiens, qui voulans establir quelque suite & premiere origine des peuples dont ils descrivent l'Histoire, se laissent en fin piper & seduire à quelque faux visage, pour ne pouvoir descouvrir le vray & naturel caché dans les divers replis des siecles, & voilé des plus espoisses tenebres de l'antiquité"²⁵.

Ainsi, chaque peuple a essayé de se donner une origine héroïque ou divine, qui n'est pas absolument vraie, mais qui contribue à fonder le "mythe" originel que chaque nation élabore : "les exemples en sont trop communs, pour s'y vouloir estendre, n'y ayant presque aucune nation qui ne se flatte en son origine, &

22 *Addition*, f. 2v.

23 Cf. *Dictionnaire*, art. "Hall (Richard)", rem. B ; art. "Usson", rem. F. Cf. aussi P. Bayle, *Commentaire Philosophique*, in P. BAYLE, *Œuvres Diverses*, La Haye, 1727, t. II, seconde partie, chapitre premier, p. 393.

24 *Addition*, f. 6v

25 *Addition*, pp. 24-25.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

ne deduisse sa premiere source de quelque Heros ou petit Dieu : nos François mesme ont esté si ialoux de cette gloire, qu'ils ont recherché dans les fables ce qu'ils ne pouvoient obtenir de la verité"²⁶.

Mais cette fausseté originale en produit d'autres, et cette chaîne d'erreurs se termine par des histoires qui ne sont pas véridiques et qui sont presque complètement fausses²⁷.

A côté du Naudé historien, qui dénonce les tromperies des histoires anciennes, nous trouvons, dans ces mêmes pages, le Naudé politique, capable de donner à l'histoire nationale un sens idéal qui dépasse les bornes de la simple narration historique. Ainsi le mythe politique que chaque nation se construit a un sens propre et valable puisque, selon Naudé, il ne suffit pas d'évaluer les seuls degrés de vérité de ce genre d'histoires, mais aussi de considérer leur utilité. Par un de ces paradoxes auxquels cet auteur nous a accoutumés, Naudé, en dénonçant "les esprits libertins de ce siècle, qui se moquent des [...] miracles de nostre Monarchie", en réalité exprime un esprit véritablement libertin et critique. Car si l'auteur de l'*Addition* se montre sceptique sur la naissance des mythes politiques, il en affirme aussi l'utilité. Ainsi que la religion — constamment liée aux mythes — ces derniers servent à accepter et faire accepter un pouvoir désormais dénué de fondement métaphysique ou religieux ; et dans ce tableau la religion exerce un rôle directement politique, en tant qu'élément essentiel à la naissance des villes ou des empires.

Naudé, donc, accorde une valeur pratique au mythe "national" et nous montre — dans le sillage de Tite Live — l'utilité de mélanger histoire humaine et histoire divine. Lisons ces mots tirés du deuxième chapitre de l'*Addition* : "Je ne feray pas neantmoins comme les esprits libertins de ce siècle, qui se moquent des plus signalez miracles de nostre Monarchie, et les rangent parmy ces faussetez : car c'est trahir son party, & n'avoir point d'affection pour son pays, de le vouloir malicieusement fruster de ce que les estranges luy accordent : & s'ils estoient

²⁶ *Addition*, p. 25.

²⁷ Cf. *Addition*, p. 26 : "Et la barbarie du temps iointe au peu de iugement de nos Historiens persuaderoit facilement que nos Ancestres n'estoient propres qu'à composer des Romans".

CORPUS, revue de philosophie

bien sensez & bon Politiques, au moins devroient-ils suivre cette maxime de Tite Live, *Detur haec venia antiquitati, ut miscendo humana divinis primordia urbium augustiora faciat* [lib. 4. Decad. I]"²⁸.

Mais si Naudé donne un sens spécial et extraordinaire aux mythes politiques nationaux, et leur confère une fonction tout à fait particulière et différente de celle de l'histoire proprement dite, en ce qui concerne cette dernière, il revendique une grande rigueur. Ainsi il dénonce une attitude courante chez les historiens qui, comme les peintres, visent à cacher ou à supprimer tout ce qui n'est pas édifiant ou honnête²⁹. Et encore, parmi les indications de "méthode historique" dont Naudé a rempli son texte, nous trouvons l'affirmation que très souvent dans les recherches historiques "la diversité des opinions denote la fausseté de quelque doctrine"³⁰, ou nous lisons une critique à l'historien Paul Iove, qui "n'avoit pas eu tant de soin de la verité de son Histoire, que de l'eloquence de ses discours"³¹. Naudé veut donc écrire son *Addition* "plustost en Historien qu'en Panegyriste" sans "rien adiouster ou diminuer aux preuves" qu'il en donne³², et pour cette raison, bien qu'il défende la fonction culturelle exercée par Louis XI pendant son règne, il nie qu'il ait écrit "un livre intitulé, *Le Rosier des guerres*, pour servir d'instruction à Monseigneur le Dauphin Charles son fils"³³.

²⁸ *Addition*, pp. 26-27.

²⁹ Cf. *Addition*, p. 31 : "veu que c'est aussi bien le propre de l'Historien que du Peintre de faire comme Timanthe, et cacher de quelque rideau, ou du tout supprimer ce qu'il n'y auroit nul honneur de produire & mettre en evidence".

³⁰ *Addition*, p. 261.

³¹ *Addition*, p. 131.

³² *Addition*, pp. 70-71.

³³ *Addition*, p. 69. Louis XI fit composer pour le dauphin un texte d'histoire et de maximes morales et politiques, rédigé tout probablement par Étienne Porchier et intitulé *Rosier historial* ou le *Rosier des Guerres*. Cf. *Le Rozier historial de France, contenant deux Roziers : le premier Rozier contenant plusieurs belles rozes et boutons de instructions et beaulx enseignemens pour roys, princes, chevaliers [...] Le second Rozier, autrement Croniques abregées, contient plusieurs belles rozes et boutons extraictz et yssus de la maison de France et Angleterre...*, Paris, 1522.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

Mais si attitude critique et découverte de la vérité sont des éléments propres à la recherche historique de Naudé — dans l'*Instruction à la France* (1623) comme dans l'*Apologie* (1625), dans l'*Addition* (1630) comme dans les deux jugements sur Cardan (*Vita Cardani ac de eodem iudicium*, 1643) ou sur Nifo (*De Nipho iudicium*, 1645) —, il est également nécessaire de s'interroger sur le sens plus général de cette orientation scientifique et érudite.

La méthodologie critique de Naudé à l'égard de l'histoire s'inscrit dans un tableau de fond, inspiré par une conception cyclique de l'histoire. Il s'agit d'une idée naturaliste, propre à la philosophie de la Renaissance, que Naudé soutient dans plusieurs passages de ses écrits : non seulement dans l'*Addition*, mais aussi dans le *Syntagma de studio liberali* et dans les *Considérations politiques*³⁴. Cependant l'*Addition* contient l'exposition la plus claire et la plus accomplie de cette idée, car au début du chapitre IV nous lisons : "C'est un dire assez commun, et duquel les bien sensez ne font aucun doute, que toutes les choses du monde, sans en excepter aucune, sont subiettes à diverses revolutions, qui les rendent beaucoup estimées en un temps, puis mesprisées et ridicules en l'autre, font monter aujourd'huy ce qui doit tomber demain, et tournent ainsi perpetuellement cette grande roue des siècles, qui fait paroistre, mourir & renaistre chacun à son tour sur le theatre du monde. Les Sciences, les Empires, les Sectes, le monde mesme n'est pas exempt de cette vicissitude"³⁵.

Cette même idée se retrouve neuf ans après dans les *Considérations politiques*, où Naudé parle de "ce grand cercle de l'univers" qui, "depuis qu'il a une fois commencé son cours, n'a point cessé d'emporter & faire rouler quant & soy les Monarchies, les Religions, les sectes, les villes, les hommes, les bestes, arbres, pierres, & generalement tout ce qui se trouve compris & enfermé

Sur ce livre voir A. BARBIER, *Dictionnaire des Ouvrages anonimes*, troisième édition, tome IV, R-Z, Paris, 1879, p. 393.

³⁴ Cf. G. NAUDE, *Syntagma de studio liberali*, cit., p. 98 : "nihil in hoc mundo stabile esse, nihil firmum, aut inconcussum sed omnia vicissitudinibus agi et successionem quadam...". Voir aussi G. NAUDE, *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, A Rome, 1639, pp. 140-144.

³⁵ *Addition*, pp. 132-133.

CORPUS, revue de philosophie

dans cette grande Machine"³⁶. Et encore, "ces changemens, ces revolutions des Estats, cette mort des Empires, ne se fait pas sans entraîner avec soy les Loix, la Religion, & les Sectes"³⁷.

Si donc "cette grande roue des siècles" opère une vicissitude continue dans le "theatre du monde", et si rien n'est stable ou durable, il faut en tirer des conclusions radicales, comme le fait que toutes les religions sont sujettes à changements et que le christianisme même semble être destiné à une fin inévitable.

Il s'agit d'une conception de l'histoire et de la société où le thème de la répétition, de la "re-volutio", souligne la connexion entre nature et histoire, et où l'image du "cercle", propre à une philosophie de l'histoire qui remonte à l'antiquité classique, est reprise à la Renaissance. Ce thème du temps circulaire renvoie à Polybe et à sa théorie de l' "anakuklosis" (*Hist.*, VI, iv, 11-12), qui applique aux formes historiques du gouvernement le principe astrologique selon lequel le cycle cosmique conditionne l'histoire naturelle et humaine et produit des changements et des ruines³⁸.

Or, cette philosophie de l'histoire, grâce aussi à l'influence du stoïcisme, s'est transmise jusqu'à la Renaissance et au libertinage érudit. Nous en trouvons des traces, entre autres, chez Pomponace, Cardan, et même chez Campanella, ainsi que chez le philosophe flamand Juste Lipse — médiateur entre pensée stoïcienne et christianisme — ; et cette idée naturaliste de l'histoire et des religions a produit une solution radicalement

36 G. NAUDE, *Considérations politiques*, cit., p. 140.

37 G. NAUDE, *Considérations politiques*, cit., p. 143.-

38 Cf. POLYBE, *Histoires*, livre VI, texte établi et traduit par R. Weil avec la collaboration de C. Nicolet, Paris, "Les Belles Lettres", 1997, iv, 11-12, p. 72 ; ix, 10-14, pp. 79-80 ; li, 4, p. 134 ; lvii, 1-2, pp. 140-141. Sur l'idée cyclique d'histoire on se limite à signaler : K. Pomian, "Ciclo", dans *Enciclopedia*, vol. II, "Ateo-Ciclo", Torino, Einaudi, 1977, pp. 1141-1199 ; G. Stabile, "La ruota della fortuna : tempo ciclico e ricorso storico", dans le volume collectif *Scienze, credenze occulte, livelli di cultura*, Firenze, Olschki, 1982, pp. 477-503 ; E. Garin, "'Renovatio' e 'oroscopo delle religioni'", dans *La cultura filosofica del Rinascimento italiano. Ricerche e documenti*, Firenze, Sansoni, 1992 (3), pp. 155-158 ; E. Garin, "Polibio e Machiavelli", dans *Machiavelli fra politica e storia*, Torino, Einaudi, 1993, pp. 3-28.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

hétérodoxe et athée chez l'anonyme auteur du *Theophrastus redivivus*³⁹.

C'est chez Machiavel que la conception circulaire de l'histoire reçoit à la Renaissance une théorisation explicite. Dans les *Discorsi* (I, 2) et dans les *Istorie fiorentine* (V, 1) se trouvent les deux passages les plus connus où Machiavel parle du mouvement cyclique de l'histoire qui préside aux républiques et aux Etats. Dans le livre premier des *Discorsi* il parle du "cercle" — "il cerchio" — "nel quale girando tutte le repubbliche si sono governate e si governano", et on découvre la même loi cyclique dans les *Istorie fiorentine*, où Machiavel parle d'un mouvement de montée et de descente qui affecte les Etats et les républiques ("le province")⁴⁰.

39 Pour la conception cyclique chez Campanella, il suffit de lire la "Préface" à la Monarchie d'Espagne. Cf. T. CAMPANELLA, *Monarchie d'Espagne et Monarchie de France*. Textes originaux introduits, édités et annotés par G. Ernst. Traduction par N. Fabry et S. Waldbaum, Paris, Puf, 1997, p. 3 : "En se déplaçant de l'orient vers l'occident, la monarchie universelle, passant des mains des uns à celles des autres, des Assyriens aux Mèdes, aux Perses, aux Grecs et aux Romains (la division de ces derniers constitua les trois têtes de l'aigle impérial), arriva enfin entre les mains des Espagnols : c'est à eux qu'après une longue période de servitude et de division le destin divin accorda ensuite la monarchie, comme elle leur revenait conformément au cercle des choses humaines, dans l'unité et de façon plus merveilleuse que pour leurs prédécesseurs". Pour les relations entre Naudé et Lipse, cf. L. BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo*, cit., chap. IV "Naudé e lo stoicismo", § 4 "Naudé e Lipsio : 'necessità' e 'prudenza'", pp. 156-165. Pour une philosophie de l'histoire naturaliste, qui lie l'histoire naturelle à l'idée cyclique, chez l'anonyme auteur du *Theophrastus redivivus*, cf. *Theophrastus redivivus*, edizione prima e critica a cura di G. Canziani e G. Paganini, 2 vol., Firenze, La Nuova Italia, 1981-1982, Tractatus Secundus "Qui est de mundo", Caput quartum "In quo mundi aeternitas probatur rationibus ductis ab aeterno coelorum et elementorum motu, perpetuaque rerum inferiorum vicissitudine, quae eodem semper modo se habent", pp. 241-265 ; Caput quintum "In quo variae adhuc referuntur naturae permanentis vicissitudines ac revolutiones : mundus enim eluvionibus et exustionibus post certa temporum intervalla perpetuo renovatur. Ex quo amplius illius aeternitas demonstratur", pp. 266-301.

40 Cf. N. MACHIAVELLI, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, I, 2, dans N. MACHIAVELLI, *Tutte le opere*, cit., vol. 1, p. 100 : "E questo è il cerchio nel quale girando tutte le repubbliche si sono governate e si governano : ma

CORPUS, revue de philosophie

Naudé devait probablement connaître ces passages de Machiavel — auteur qui lui est particulièrement cher —, mais l'idée d'une circularité capable de soumettre à sa nécessité le temps et l'histoire, se rencontre aussi chez d'autres philosophes de la Renaissance, même chez un penseur "copernicien" comme G. Bruno, qui, dans *De gli eroici furori* (1585), écrit que "Nella natura è una revoluzione e un circolo, per cui, per l'altrui perfezione e soccorso, le cose superiori s'inclinano all'inferiori, e per propria eccellenza e felicitade le cose inferiori s'inalzano alle superiori [...] ; tutto quel medesimo, che ascende, ha da ricalare a basso"⁴¹.

L'auteur de l'*Addition* partage donc la conception cyclique et naturaliste de l'histoire avec de nombreux auteurs de l'antiquité et de la Renaissance, et il l'utilise dans ses reconstructions historiques, et tout spécialement dans la définition d'une époque de renouvellement, manifestée par le recommencement des lettres et des arts. Si, selon Naudé, il y a des époques capables

rade volte ritornano ne' governi medesimi, perché quasi nessuna repubblica può essere di tanta vita che possa passare molte volte per queste mutazioni e rimanere in piede", et N. MACHIAVELLI, *Istorie fiorentine*, V, 1, dans N. MACHIAVELLI, *Tutte le opere, cit.*, vol. 2, p. 219 : "Sogliono le provincie il più delle volte, nel variare che le fanno, dall'ordine venire al disordine e di nuovo di poi dal disordine all'ordine trapassare ; perché non essendo dalla natura conceduto alle mondane cose il fermarsi, come le arrivano alla loro ultima perfezione, non avendo più da salire, conviene che scendino ; e similmente, scese che le sono e per li disordini ad ultima bassezza pervenute, di necessità non potendo più scendere conviene che salghino : e così sempre da il bene si scende al male, e da il male si sale al bene. Perché la virtù partorisce quiete, la quiete ozio, l'ozio disordine, il disordine rovina ; e similmente dalla rovina nasce l'ordine, dall'ordine virtù, da questa, gloria e buona fortuna".

41 G. BRUNO, *De gli eroici furori*, dans G. Bruno, *Dialoghi italiani. Dialoghi metafisici e dialoghi morali*, nuovamente ristampati con note da G. Gentile, terza edizione, a cura di G. Aquilecchia, Firenze, Sansoni, 1958, p. 1002. Cf. aussi p. 945 : "E trà teologi Origene solamente, come tutti filosofi grandi, dopo gli Saduchini ed altri molti riprovati, have ardito de dire, che la rivoluzione è vicissitudinale e sempiterna ; e che tutto quel medesimo, che ascende, ha da ricalar a basso ; come si vede in tutti gli elementi e cose, che sono nella superficie, grembo e ventre de la natura".

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

d'introduire des nouveautés dans tous les arts et sciences⁴², on parvient ensuite, dans cette situation historique de changements et de mouvements cycliques, à insérer le siècle de Louis XI, auquel il faut "établir la renaissance et rétablissement des lettres, non seulement en cette Université, mais aussi par toute l'Europe"⁴³. L'université de Paris, en outre, a toujours été un centre culturel très important, de sorte que "ces deux grands lumières qui ont chassé les ténèbres de la Barbarie, Dante et Pétrarque, y ont appris une bonne partie de ce qui les a rendus si recommandables à la postérité"⁴⁴.

En fait cette opposition entre ténèbres et lumières, entre barbarie et Renaissance des lettres, s'incarne dans la figure emblématique de Pétrarque, que Naudé place au centre de sa vision cyclique et naturaliste de l'histoire et de la succession des époques : ainsi "cette grande & furieuse tempeste de la Barbarie ne dura pas tousiours, & les divers roulemens des siecles qui font regner toutes choses à leur tour, firent en fin paroistre François Petrarque"⁴⁵.

⁴² Cf. *Addition*, pp. 133-134 : "Mais ce qu'il y a de plus admirable en ces divers contours et mutations, c'est comme il se peut faire que tous les esprits des hommes, quoy qu'assubiettis à de si différentes humeurs et constitutions, se puissent rencontrer quasi en mesme temps et de pareil dessein et volonté pour les faire reussir et paroistre, découvrir par exemple de nouvelles terres, changer les Estats et Empires, introduire de nouvelles Religions, reformer les Sciences, augmenter les Arts, trouver mille belles inventions, bref chasser la barbarie et des Esprits et des Escholes". Cf. aussi *Addition*, p. 135 : "nous pouvons adiouster celuy des sciences en general, et de tous les bons esprits, qui apres avoir paru et dominé en un certain temps, se ralentissent par apres et retombent dans une grande barbarie, de laquelle à peine sont ils relevez qu'ils y retournent encore, se quittans ainsi la place et demeurans dans un perpetuel conflict, pour paroistre les uns apres les autres comme Castor et Pollux, ou plustot pour regner successivement, comme Atræus et Thyestes".

⁴³ *Addition*, p. 138. Voir aussi *Addition*, p. 185 : "...et que ce soit proprement de son regne [le règne de Louis XI] que nous devons dater la renaissance des lettres en cette université [de Paris], et depuis encore par son moyen en beaucoup d'autres".

⁴⁴ *Addition*, p. 175.

⁴⁵ *Addition*, pp. 177-178.

CORPUS, revue de philosophie

A côté de cette idée de Renaissance qui est le fruit d'une vision cyclique de l'histoire, Naudé manifeste aussi la conviction que le recommencement des lettres a été produit par la chute de Constantinople en 1453. S'appuyant sur le témoignage de François Philelphe qui, après un séjour de neuf ans à Constantinople, apprit à parler et à lire facilement soit le latin soit le grec⁴⁶, il en conclut que "pour cette raison il y avait bien de l'apparence que ce rétablissement ne se fust gueres avancé si Constantinople" ne fut pas "prise & sacmentée par Mahomet II. en 1453"⁴⁷. En effet tous les doctes Grecs — comme le cardinal Bessarion, George de Trébizonde ou Théodore Gaza — allèrent s'établir en Europe où ils apportèrent tous les auteurs classiques grecs et latins, et Angelo Camillo Decembrio (1415-1470) soutint avec raison dans sa *Politica litteraria* que le rétablissement des lettres fut une conséquence de la chute de Constantinople⁴⁸.

⁴⁶ Cf. *Addition*, pp. 182-183 : "c'est pourquoy François Philelphe qui entreprit quelque temps apres le mesme voyage de Constantinople (où il demeura neuf ans, et y espousa la fille d'Emmanuel Chrysoloras) se vante glorieusement qu'il estoit le premier non seulement de son temps, mais de toute l'antiquité qui pouvoit...*tum Latine, tum etiam Graece, [...] facillime et scribere et loqui*".

⁴⁷ *Addition*, p. 183.

⁴⁸ Cf. *Addition*, p. 184 : "A quoy s'accorde Angelus Decembrius, lors qu'il parle d'un tel rétablissement en ces termes, [lib. I polit. litteraria parte 8] 'Nam postea quam vastata à Barbaris Constantinopoli civitate, caesoque eius Imperatore, Despotis frater Romam cum gentis eius reliquiis confugisset, vix credibile est quam multi nostrorum pene Graeci effecti sint, quasi in Attica vel Achaia consueti, facultatemque compererint Graeca volumina pertractandi". Selon l'avis de F. Simone, Naudé — qui utilise dans l'*Addition* le mot "Renaissance" — a assimilé à ce sujet la conception historique des humanistes. Cf. F. SIMONE, *Il Rinascimento francese. Studi e ricerche*, Torino, SEI, 1961, p. 300 : "Quando nel 1630 Gabriel Naudé riunisce non poche sue minute ricerche attorno al regno di Luigi XI, in questa particolare occasione l'erudito dimostra di avere perfettamente assimilato la concezione storica degli umanisti. Lo schema tradizionale è ripreso sia per limitare nel tempo la barbarie medievale sia per indicare negli anni di Luigi XI l'inizio del Rinascimento. Naturalmente, per esprimere il suo concetto storiografico Naudé utilizza il comune termine di 'Renaissance' e ancora una volta lo adopera nel modo più esatto, riproducendo fedelmente in francese le metafore latine care ai predecessori".

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

Ainsi Naudé utilise le témoignage de François Philelphe et un texte peu connu de l'humaniste italien Decembrio pour mettre en circulation dans la culture française la thèse qui associe étroitement la Renaissance des lettres à l'écroulement de l'empire romain d'Orient par les Turcs⁴⁹. Il s'agit d'une hypothèse qui reçut en France un accueil favorable, illustré par Bayle qui, dans son *Dictionnaire*, à l'article "Takiddin", parle "des Beaux-Esprits, & des savans Humanistes, qui brillèrent en Italie, lors que les Belles-Lettres commencèrent à renaître, après la prise de Constantinople"⁵⁰, et aussi par D'Alembert dans son *Discours préliminaire à l'Encyclopédie*⁵¹.

49 On trouve cette même idée dans les *Considérations politiques*. Cf. G. NAUDE, *Considérations politiques, cit.*, pp. 144-145 : "Et en effect c'est une chose hors de doute, qu'il s'est fait plus de nouveaux systemes dedans l'Astronomie, que plus de nouveutez se sont introduites dans la Philosophie, Medecine, & Theologie, que le nombre des Athées s'est plus fait paroistre, depuis l'année 1452. qu'après la prise de Constantinople tous les Grecs, & les sciences avec eux, se refugierent en Europe, & particulièrement en France & en Italie, qu'il ne s'en estoit fait pendant les mille années precedentes".

50 *Dictionnaire*, art. "Takiddin (Auteur Mahométan)", rem. A. Sur le sillage de Naudé, Bayle lie la Renaissance des lettres avec l'irreligion et l'athéisme. Mais il souligne aussi l'apport de la nouvelle philologie humaniste à la Réforme. Cf. "Takiddin (Auteur Mahométan)", rem. A : "Mais ce n'est pas seulement aux Etudes de Philosophie que l'on impute l'irreligion, c'est aussi à celle des Belles-Lettres ; car on prétend que l'Athéisme n'a commencé à se faire voir en France que sous le Regne de François I, & qu'il commença de paroître en Italie lors que les Humanitez y refleurirent. [...] Ce qu'il y a de certain c'est que la plupart des Beaux-Esprits, & des savans Humanistes, qui brillèrent en Italie, lors que les Belles-Lettres commencèrent à renaître, après la prise de Constantinople, n'avoient guere de Religion. Mais d'autre côté la restauration des Langues savantes, & de la belle Littérature, a préparé le chemin aux Réformateurs ; comme l'avoient bien prévu les Moines & leurs partisans, qui ne cessoient de déclamer & contre Reuchlin, & contre Erasme".

51 Cf. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers...*, A Paris, 1751, tome premier, "Discours préliminaire des éditeurs", p. xx : "Aussi fallut-il au genre humain, pour sortir de la barbarie, une de ces révolutions qui font prendre à la terre une face nouvelle : l'Empire Grec est détruit, sa ruine fait refluer en Europe le peu de connoissances qui restoient encore au monde ; l'invention de

CORPUS, revue de philosophie

En effet, ces doctes grecs allèrent en exil chez les grands princes d'Europe : en Hongrie chez Mattias Corvin, en Italie chez le pape Sixte IV, le roi Alphonse de Naples, ou Laurent de Médicis à Florence ; or, Naudé relève que les historiens ont ignoré le fait que Louis XI avait reçu les exilés Grecs "avec autant ou plus de courtoisie que tous les precedens [princes] & que ce soit proprement de son regne que nous devons dater la renaissance des lettres en cette Université, & depuis encore par son moyen en beaucoup d'autres"⁵².

L'époque nouvelle qui s'ouvre par le recommencement des lettres est aussi caractérisée par d'importantes découvertes — savoir l'imprimerie, la boussole et le canon —⁵³, et Naudé fait une très ample digression sur les débuts et les premiers développements de l'imprimerie, s'étonnant que "nonobstant toutes ses belles qualitez et merveilles, personne n'ait esté jusques aujourd'huy assez curieux pour en rechercher la vraye source & origine, établissant quelque chose de probable & assuré en ce qui est desia comme incertain dans l'opinion des hommes"⁵⁴.

Ainsi l'auteur de l'*Addition* veut traiter avec précision et diligence "ce nouveau miracle de l'industrie humaine" et, puisqu'il semble être "comme un costume de ne point parler de l'imprimerie que dans des digressions", il essaye "de faire le mesme en la presente", parlant de ce qu'il a pu apprendre "de son invention, tant par la lecture de tous les Autheurs qui en ont escrit, que par une laborieuse recherche & inspection de plus de quinze mille vieux livres en ving-cinq ou trente des meilleures & plus fameuses Bibliothèques de cette ville de Paris"⁵⁵.

Par ces affirmations Naudé souligne l'importance historique de cette invention, qui non seulement a changé la façon de lire,

l'Imprimerie, la protection des Medicis et de François I. raniment les esprits ; et la lumiere renaît de toutes parts".

52 *Addition*, p. 185.

53 Cf. *Addition*, p. 234 : "Il faut donques remarquer qu'il est arrivé de l'Impression comme de ces deux merveilles descouvertes depuis peu, sçavoir la Boussole & le Canon".

54 *Addition*, p. 228.

55 *Addition*, pp. 233-234.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

mais aussi les conditions de la circulation des écrits, qui rejoignent un public nouveau et toujours plus large. Et il révèle aussi sa passion pour les bibliothèques, lieux députés à la conservation et à l'organisation de la culture, auxquels il avait déjà consacré un livre essentiel pour la moderne bibliothéconomie, l'*Advis pour dresser une bibliothèque*, publié à Paris en 1627, quand il était bibliothécaire du President de Mesme. Ainsi Naudé, que L. Jacob appela "Bibliothèque vivante" et "genie des Bibliothèques"⁵⁶ et qui toute sa vie exerça la charge de bibliothécaire — à Paris pour le Président de Mesme, ensuite à Rome pour le Cardinal Bagni et finalement de nouveau à Paris pour le Cardinal Mazarin — montre une curiosité culturelle et érudite pour la naissance et le développement de l'imprimerie et une connaissance extraordinaire des livres qui se trouvent dans les bibliothèques parisiennes⁵⁷. Non seulement il cite dans l'*Addition* son *Advis pour dresser une bibliothèque*⁵⁸, mais il renvoie aussi à sa *Bibliotheca Memmiana*, le livre qu'il n'a jamais ni terminé, ni publié, et qui devait, sous ce nouveau titre, reprendre et augmenter l'*Advis*⁵⁹.

⁵⁶ Cf. L. JACOB, *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulieres, qui ont esté, et qui sont à present dans le monde*, Paris, 1644, pp. 548 et 543.

⁵⁷ Naudé cite dans l'*Addition* nombreuses bibliothèques parisiennes qu'il connaît et qu'il fréquente ; entre autres la "Bibliothèque de Sainte Croix de la Bretonnerie" (p. 290), la "Bibliothèque Royale" (p. 292), la "Bibliothèque de S. Victor" (p. 294), la "Bibliothèque de Messieurs du Puy" (p. 296), "la grande & magnifique Bibliothèque de Mr. le President de Mesme, & [...] celle de Mr. de Thou" (p. 301).

⁵⁸ Cf. *Addition*, p. 84.

⁵⁹ Cf. *Addition*, p. 97. Sur la *Bibliotheca Memmiana* voir aussi G. NAUDE, *Advis pour dresser une bibliothèque. Présenté à Monseigneur le President de Mesme*, A Paris, Chez François Targa, chap. IX, pp. 121-122 : "Pour le progresz & augmentation de laquelle [Bibliothèque] ie proteste vouloir tout le temps de ma vie contribuer tout ce qui me sera possible, comme i'ay pris dès maintenant la hardiesse de vous en donner quelque tesmoignage par cet Advis, lequel i'espere bien avec le temps polir & augmenter de telle sorte, qu'il n'apprehendera point de sortir en lumiere pour discourir & parler amplement d'un sujet lequel n'a point encore esté traicté, faisant voir sous le tiltre de *Bibliotheca Memmiana*, ce qu'il y a si long temps que l'on souhaite sçavoir, l'histoire tres ample &

CORPUS, revue de philosophie

En outre, l'invention de l'imprimerie et sa diffusion en France pendant le règne de Louis XI⁶⁰, démontrent à Naudé les changements qui se sont produits à cette époque, et il met en évidence le soin particulier que ce roi a eu pour la Bibliothèque Royale, qu'il accrut de beaucoup de volumes, suivant "tous les Princes de son temps" qui "donnoient une partie de leur ambition à cette honneste curiosité"⁶¹.

L'ample digression sur les débuts et les premiers développements de l'imprimerie occupe tout le chapitre VII — "Que l'impression a esté premierement recuë & establee en France pendant son Regne, avec une curieuse digression sur l'invention d'icelle" —, c'est-à-dire presque 80 pages. Mais l'enthousiasme de Naudé pour cette invention justifie l'ampleur du chapitre, puisqu'il lie étroitement la naissance de l'imprimerie à la fin de la "barbarie" et de la vieille tradition scholastique⁶².

Dans le sillage de ceux qui — comme Bodin ou Cardan ⁶³— ont montré par leurs textes l'importance de cette découverte, Naudé s'oppose à la tradition exclusivement érudite des hommes des lettres qui, tyrannisés par l'antiquité, ne s'intéressent pas

particuliere des Lettres & des Livres, le iugement & censure des Autheurs, le nom des meilleurs & plus nécessaires en chaque Faculté, le fleau des Plagiaires, le progrez des Sciences, la diversité des Sectes, la revolution des Arts & Disciplines, la decadence des Anciens, les divers principes des Novateurs, & le bon droict des Pyrrheniens fondé sur l'ignorance de tous les hommes".

⁶⁰ Cf. *Addition*, p. 310 : "Reste maintenant à parler de nostre France, & à monstrer comme cette invention [l'imprimerie] y fut apportée pendant le Regne de Louis XI par deux Allemans nommez Martin & Michel Ulriques".

⁶¹ *Addition*, p. 78. Voir aussi pp. 81-82 : "Or que Louis XI aie eu un soin particulier de cette Bibliotheque [la Bibliothèque Royale], nous en avons eu un tres-grand & assureté tesmoignage par une lettre qui luy escrit la Faculté de Medecine de Paris [...] laquelle lettre ie représenteray suivant l'original qui se trouve dans les Registres de M.e Nicolas Pietre tres-docte & celebre Medecin de ladite Faculté".

⁶² Cf. *Addition*, pp. 224-225 : "L'impression [...] fut establee en France sous Louis XI [...] comme estant un des principaux arguments pour prouver que la Barbarie a esté chassée et bannie des Escholes pendant le regne dudit Roy".

⁶³ Cf. *Addition*, p. 228.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

aux nouveautés de leur siècle. Lui, au contraire, il veut parler de ce "nouveau miracle de l'industrie humaine"⁶⁴ et il veut établir l'origine historique de cette invention qui, bien que récente, est très incertaine, et il conclut qu'"il faut doncques tenir pour assuré que l'Imprimerie n'a esté receuë & pratiquée en Europe que du temps de nos Peres"⁶⁵. Ensuite il considère l'hypothèse de Paul Iove qui, le premier, a affirmé "l'invention de l'Imprimerie avoir esté apportée de la Chine"⁶⁶, et il parvient à la conclusion que, "encore bien qu'on ne puisse nier qu'elle n'ait esté premierement en la Chine qu'en Europe, personne toutesfois ne se doit persuader qu'elle soit passé de ce pays au nostre"⁶⁷.

Naudé nie en outre que l'imprimerie ait commencé aux Pays-Bas et il affirme "que l'honneur de cette merveilleuse invention se doit sans conteste rapporter à Iean Guttemberg de la ville de Strasbourg, lequel ayant tasché quoy qu'en vain de la faire reussir à sa perfection en ladite ville, se transporta enfin à celle de Maience où il demeura tout le reste de ses iours, y ayant obtenu le droiet de Bourgeoisie : d'où vient qu'il est appelé Maguntinus dans beaucoup d'Auteurs"⁶⁸. A Mayence Guttemberg s'associa avec "un Libraire de la mesme ville qui s'appelloit Iean Faust ou Fust, [...] assisté d'un sien parent nommé Pierre Schoiffer de Gernshein ou Opilio"⁶⁹, et le premier volume qu'ils composèrent ne fut pas celui des *Offices* de Cicéron, "comme ont voulu Ramus, Besoldus, Pasquier, [...] mais une grande *Bible in folio*, qui fut achevée l'an 1462"⁷⁰.

Naudé décrit ensuite les développements de l'imprimerie en Europe et son établissement à Rome, à Naples ou à Venise, où, "quelque vingtaine d'années par après" son introduction, "Alde Manuce y vint dresser ses Presses, & commença de travailler à la perfection, non seulement sur les Autheurs Latins, mais encore

64 *Addition*, p. 233.

65 *Addition*, p. 238.

66 *Addition*, p. 239.

67 *Addition*, p. 242.

68 *Addition*, p. 285.

69 *Addition*, p. 286.

70 *Addition*, p. 289.

CORPUS, revue de philosophie

sur les Grecs, qui avoient bien besoin de son industrie, pour n'avoir esté maniez que fort grossièrement par les autres"⁷¹. Et encore, il souligne le rôle des imprimeurs français — soit en France, soit dans d'autres pays européens — et la diffusion de l'imprimerie aux Pays-Bas et dans tout le vieux continent, terminant le chapitre par une ample digression sur les différents caractères utilisés dans les premières imprimeries. Finalement, Naudé met en évidence la nouveauté de cette recherche, "que personne n'avoit encore entrepris de bonne sorte, & à laquelle neantmoins quelqu'un se devoit il y a long temps addonner, parce que le tarder ne vaut rien en cette affaire, & que ceux desquels nous en pouvons seulement recevoir instruction, sçavoir les vieux livres, se gastent et pourrissent tous les iours par nostre negligence"⁷².

Or, le fait que Naudé insiste sur l'importance et la nouveauté de l'imprimerie ne dénote pas seulement la passion du bibliothécaire et de l'érudit, mais aussi une démarche historique et culturelle. Du point de vue historique nous retrouvons le désir de fournir les résultats d'une recherche nouvelle, qui n'a pas encore été faite, mais qu'il faut entreprendre pour mieux utiliser les témoignages de ceux qui ont participé à cette invention. De plus, nous voyons, dans ce chapitre, un exemple de méthode critique, c'est-à-dire, d'une orientation historique capable d'évaluer les hypothèses différentes, d'en mettre en évidence les contradictions ou les absurdités, et enfin d'accepter ou rejeter un fait sur la base de sa majeure ou mineure crédibilité, refusant toute tradition qui ne soit soutenue par des preuves ou des témoignages dignes de foi. Dans cette perspective Naudé applique à un cas spécifique — l'invention de l'imprimerie — la même méthode historique qu'il avait déjà énoncée et mise en pratique dans ses premiers livres des années vingt, et qu'il reprend maintenant dans ce texte, où il se propose de dévoiler les faussetés des historiens et d'opposer l'histoire aux romans, la vérité aux fables.

Du point de vue culturel, Naudé associe l'imprimerie aux grandes découvertes qui caractérisent l'époque ouverte par le

⁷¹ *Addition*, pp. 302-303. Sur Alde Manuce voir aussi pp. 317-318.

⁷² *Addition*, pp. 319-320.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

recommencement des lettres, et il souligne l'importance de cet instrument dans la diffusion d'une nouvelle culture qui va combattre les barbarismes de la scholastique. L'attention que Naudé porte aux nouveautés de son époque montre aussi l'aspect éclectique et pragmatique de cet auteur qui, comme Francis Bacon, trouve dans les trois grandes découvertes inconnues aux anciens — l'imprimerie, la boussole et le canon⁷³ — la marque distinctive des changements qui ont transformé les conditions, matérielles et culturelles, de la vie humaine. Certainement, ce rapprochement entre Naudé et F. Bacon ne vise pas à établir entre les deux une homogénéité culturelle inexistante — le scepticisme et l'éclectisme de Naudé empêchent une comparaison véritablement étroite avec l'auteur du *Novum Organum* — mais plutôt à souligner les éléments communs de leur attitude critique envers le passé et l'antiquité (la critique historique chez Naudé, les "idola" chez Bacon) et de leur position concrète et pragmatique face à la philosophie et aux nouvelles découvertes. Du reste, Naudé, qui dans sa bibliothèque privée possède différentes éditions et traductions, en italien comme en français, des œuvres de Bacon⁷⁴, place le philosophe anglais dans son *Advis pour dresser une bibliothèque* entre les principaux novateurs en philosophie⁷⁵, et il le cite aussi dans l'*Addition*, en reprenant la fameuse comparaison faite par Bacon entre les philosophes scholastiques et les araignées⁷⁶.

⁷³ Cf. F. BACON, *Novum Organum*, dans *The Works of Francis Bacon*, collected and edited by J. Spedding, R.L. Ellis and D.D. Heath, London, 1858, vol. I, I, 129, p. 222.

⁷⁴ Cf. Paris, Bibliothèque Nationale, ms. Fr. 5681, *Catalogue des Livres qui sont en l'estude de G. Naudé à Paris* (dorénavant cité comme *Catalogue*), f. 8v "Verulamij historia ventorum. / Eiusdem historia vitae & mortis", f. 10r "Verulamij Sapiencia veterum", f. 11v "Saggi morali et sapienza degli antichi / del Verulamio" et f. 29v : "Œuvres morales et Politique Bacon". Pour une transcription partielle du *Catalogue*, voir L. BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo*, cit., "Appendice I", pp. 253-270 ; pour les références à Bacon, pp. 254, 257 et 270.

⁷⁵ Cf. G. NAUDE, *Advis pour dresser une bibliothèque*, cit., pp. 100-101.

⁷⁶ Cf. *Addition*, pp. 156-157 et F. BACON, *Novum Organum*, dans *The Works of Francis Bacon*, vol. I, cit., I, 95, p. 201. On trouve aussi dans le *Catalogue* de Naudé bien des livres qui traitent des nouvelles

CORPUS, revue de philosophie

Mais si le thème historique est central dans l'*Addition*, ce texte, riche et stratifié, nous offre aussi d'autres sujets et problèmes dignes d'attention. Nous nous bornerons, entre autres, à rappeler la riche reconstruction des événements et des débats scientifiques au Moyen Age : les écoles carolingiennes, ensuite la philosophie arabe d'Avicenne et d'Al-Ghazâli, l'astrologie d'Albumazar et l'alchimie de Geber⁷⁷, et, enfin, les débats entre nominalistes et réalistes, où Pierre Abelard embrasse la "secte des Nominaux comme la plus propre à la vivacité de son esprit penetrant, aigu & inventif"⁷⁸. Dans ce cadre de discussions scholastiques, Louis XI a le mérite de "bannir & estouffler tout à fait ces grandes & invincibles disputes & altercations entre les Nominaux & Reaux, qui occupoient [...] toutes les estudes des Theologiens & Philosophes", puisqu'il fait promulguer par l'Université de Paris en 1473 l'édit contre les nominalistes, que Naudé publie à la fin du chapitre VI — "Que la Barbarie a

découvertes techniques et scientifiques (V. Biringuccio, L.B. Alberti, G. Agricola). Cf. *Catalogue* f. 14r : "L'arte vetraria del Antonio Neri / Arithmetica del Tartalia. 1 parte / Pirotecnii de Vanzio Biringuccio / Leo Albertus de re aedificatoria / Baptista Armenini veri precetti della / pittura", f. 23r "Georgij Agricola Bermannus, sive de / re metallica".

⁷⁷ Sur la pensée arabe, voir *Addition*, pp. 140-143 : "Mais il arriva cependant que les Arabes s'estant rendus maistres de beaucoup de pays sous la conduite de Mahomet, s'emparerent aussi des Sciences qu'ils y trouverent, lesquelles ils sceurent si bien cultiver & amander, [...] qu'ils devindrent presque en mesme temps & les plus puissans, & les plus sçavans du monde, se servans tres à propos de ce qu'ils trouverent chez les Grecs & Latins, & enrichissant par un indicible labour & contention d'esprit chacune des Sciences de quelque notable addition. La Philosophie, par exemple, des nouvelles subtilitez & contemplations d'Averroes, Avicenne, Algazel, & Avempace : la Medecine de l'ordre proposé par Avicenne, des Medicamens simples & composez descrits par Serapion [...] : l'Astrologie des grandes conionctions inventées par Albumazar, des commentaires sur Ptolomee, d'Haly Rhodoam [...] : l'Alchymie des operations de Geber, & toutes les Sciences de mille belles curiositez & nouvelles inventions [...]. De sorte que nous leur avons l'obligation d'avoir premierement beaucoup travaillé pour illustrer & expliquer presque toutes les Sciences, & puis de nous avoir conservé une infinité de bons livres tant de leur traduction que de leur invention, qui ont desia fait & pourron causer encore un grand progrez en toutes sortes de disciplines".

⁷⁸ *Addition*, p. 160.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

commencé sous Louis à estre bannie des Escholes" —, "comme une piece non encore imprimée, tres avantageuse pour nostre Louis XI"⁷⁹.

Encore, l'*Addition* montre dans quelques passages la formation médicale de Naudé, qui fit ses premières études médicales à Paris sous la direction de René Moreau, qui passa un an de 1626 à 1627 à l'université de Padoue, et qui publia en 1628 l'éloge de la faculté de médecine de Paris dans son *De antiquitate et dignitate scholae medicae Parisiensis*. Ainsi, par exemple, quand Naudé parle de la génération de Charles VIII, fils de Louis XI, il explique la faible constitution de Charles par la doctrine de Galien, pour qui sont faibles et fragiles les fils engendrés par des pères déjà vieux⁸⁰.

De plus, l'*Addition* révèle l'intérêt constant de Naudé pour la culture de l'humanisme et de la Renaissance italienne, qu'il aura l'occasion de cultiver encore plus en Italie à la suite du cardinal Gianfrancesco Guidi di Bagno entre 1631 et 1642, et à son retour en France. Mais déjà dans ce texte de 1630 la présence des Italiens est considerable, car non seulement nous trouvons un écho de Machiavel, mais aussi nous rencontrons les noms de Cardan et Guicciardini, de Botero et Giovanni Pico della Mirandola, d'Alciato et Fracastoro, de Pontano et de Paul Iove. Et à côté du médecin et astrologue de Tarente Angelo Cattho, qui vécut à la cour de Louis XI⁸¹, nous avons Dante, Petrarca et Boccaccio, Palingenio Stellato (auteur du *Zodiacus vitae*), Valla et Poliziano. Et encore, des poètes et des lettrés moins connus tels Cornazzano ou Tassoni, des humanistes comme Philelphe, Leonardo Aretino, Angelo Camillo Decembrio ou Philippe Beroalde, et des personnages aujourd'hui presque oubliés comme

⁷⁹ *Addition*, p. 193.

⁸⁰ Cf. *Addition*, pp. 42-43. Pour les relations — dans l'*Addition* — entre Naudé et le milieu médical parisien, voir aussi la lettre écrite par la faculté de médecine à Louis XI, que Naudé publie (pp. 82-84) ; la référence à la bibliothèque "de Monsieur Moreau Docteur en Medecine des plus celebres de la Faculté" (p. 91), et celle à "Mr. Riolan le plus docte & celebre Medecin & Anatomiste qui soit maintenant en Europe" (p. 102).

⁸¹ Bayle consacre un article de son *Dictionnaire* à cet excentrique médecin. Cf. *Dictionnaire*, art. "Cattho (Angelo)", où, à la rem. A on cite l'*Addition*.

CORPUS, revue de philosophie

Leonardo Fioravanti et Tomaso Garzoni, dont Naudé cite le livre *Lo specchio, & la piazza universale di tutte le professioni del mondo*⁸².

Ainsi, pour conclure, il nous semble que, malgré la négligence critique dont a toujours souffert l'*Addition*, ce texte se place au cœur des thèmes qui sont propres à son auteur : ceux de l'histoire, de l'érudition et de la politique. Et si Naudé manifeste une attitude sceptique dans la critique des historiens qui l'ont précédé, il exprime aussi une vision naturaliste dans la conception cyclique de l'histoire, propre à toute une tradition de pensée qui de l'antiquité classique parvient jusqu'au XVII^e siècle. Certes, la philosophie politique de Naudé s'ouvrira au cours des années trente à l'influence plus directe de la pensée de Machiavel et des théoriciens de la raison d'Etat, mais, dans ces pages, on trouve déjà l'idée, bien qu'à peine ébauchée, de la recherche d'un équilibre entre ordre, autorité et prudence.

De toute façon, si entre la masse parfois débordante d'informations érudites et de digressions, nous nous concentrons sur le thème spécifique de l'*Addition*, savoir celui de l'apport que Louis XI donna à la culture et aux belles lettres, nous nous

⁸² Cf. *Addition*, pp. 232-233 : "Et si Leonardo Fioravanti, & Thomazo Garzoni qui ont dressé *Lo specchio, & la piazza universale di tutte le professioni del mondo*, eussent eu un peu plus de iugement, ils eussent pareillement fait de plus exactes & diligentes recherches sur les Imprimeurs que sur les Ramonneurs de cheminées & cureurs de puits". Naudé rassemble dans un seul titre deux livres différentes, mais dont le sujet est semblable : L. FIORAVANTI, *Dello Specchio di Scientia universale*, Venezia, V. Valgrisi, 1564 ; T. GARZONI, *La Piazza universale di tutte le professioni del mondo, nuovamente ristampata e posta in luce, da Thomaso Garzoni, ... con l'aggiunta di alcune bellissime annotazioni a discorso per discorso*, Venetia, G. B. Somasco, 1587. Le livre de Fioravanti a été traduit en français : *Miroir universel des arts et des sciences en général...traduict d'italien en françoys par Gabriel Chappuys*, Paris, P. Cavellat, 1584 (autres éditions, Paris 1586 et Paris 1602). Le livre de Garzoni a eu au XVII^e siècle nombreuses éditions et deux traductions en espagnol et en allemand : *Plaza universal de todas ciencias y artes, parte traduzida de toscano [de Thomaso Garzoni] y parte compuesta por el doctor Christoval Suarez de Figueroa*, Perpignan, por L. Roure, 1630 ; *Piazza universale, das ist allgemeiner Schauplatz, Marckt und zusammenkunfft aller Professionen, Künsten, Geschäften, Händeln und Handtwerken...*, Frankfurt am Mayn, in W. Hoffmanns Buchdruckerei, 1641.

... L'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé

apercevons que la thèse de Naudé s'imposa à la postérité. Il suffit de lire les affirmations finales de l'article "Louis XI" du *Dictionnaire* de Bayle, où, après avoir décrit les mérites politiques de ce roi — qui montra une habileté dans l'art de régner qui s'approcha souvent de la tyrannie — Bayle conclut ainsi : "Ceux qui ont dit qu'il ne savoit rien, & qu'il ne favorisa les Lettres aucunement, ont été bien réfutez par Gabriel Naudé"⁸³.

LORENZO BIANCHI
ISTITUTO UNIVERSITARIO ORIENTALE, NAPLES

⁸³ *Dictionnaire*, art. "Louis XI", *in corp.*

HISTOIRE DU SAVOIR ET BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE CHEZ NAUDE :

LE CAS DE LA MAGIE

Une des préoccupations constantes qui animaient la vie intellectuelle de Gabriel Naudé était d'évaluer et de conserver les traditions philosophiques et textuelles de la Renaissance. Certes, à chaque époque de sa vie cette préoccupation trouvait une expression particulière : ses premières années parisiennes furent marquées par la production de traités occasionnels comme *l'Instruction*, *l'Apologie*, et *l'Advis* ; sa période italienne des années trente par une orientation plutôt politique, comme le témoignent la *Bibliographia politica* et le *Syntagma de studio militari* ; et sa dernière période parisienne par un travail éditorial philosophique et médical comme le montre une édition d'Agostino Nifo, ou de Jean Riolan père. Mais derrière cette diversité d'expression, nous pouvons déceler un souci d'embrasser et de renouveler, par le moyen d'une critique historique, la pensée de la Renaissance et du Moyen Age. Une préoccupation d'autant plus immédiate que celle-ci était alors en passe d'être oubliée par une pensée moderne en plein essor. Je voudrais ici examiner quelques éléments de la pensée de Naudé dans le cadre de l'historiographie du savoir et des pratiques bibliographiques : le rôle du scepticisme dans sa pensée historique et sa conception du "jugement" des auteurs ; son attitude envers la tradition et l'autorité, aussi bien dans le domaine philologique et bibliographique que philosophique ; et les liens entre ces deux motifs et son modèle du savant et du chercheur. J'en prends pour preuve son *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, qu'il a publiée en 1625¹.

¹ Gabriel NAUDE, *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie* (Paris, 1625). Sur *l'Apologie*, voire l'étude exhaustive des sources de Naudé d'Anna Lisa Schino, "Tradizione ermetica e astrologia giudiziaria in Gabriel Naudé", *Atti e memorie dell'Accademia toscana di scienze e lettere La Colombaria* 57 n.s.

CORPUS, revue de philosophie

Avant d'aborder l'étude de Naudé et la magie, il nous faut évoquer brièvement deux aspects du monde du seizième siècle qui, il me semble, enrichissent notre compréhension du but que Naudé s'est fixé dans l'*Apologie*. Le premier est le débat contemporain autour de la magie. Les deux extrêmes de ce débat dont Naudé se sert comme repoussoir sont représentés par deux ouvrages de la fin du seizième siècle : *De la démonologie des sorciers* (1580) de Jean Bodin et *De praestigiiis daemonum* (1563) de Johann Weir. Alors que Bodin attaque sévèrement la magie et conseille vivement les poursuites judiciaires contre les magiciens, Weir, tout en acceptant la réalité des forces occultes, préfère si possible des explications médicales, psychologiques ou politiques. Naudé prétend que la vérité se trouve entre ces deux positions². En réalité, il se situe à un tout autre niveau du débat. En pratique, il y a peu de terrain d'entente entre les deux positions : Naudé reste presque hors du débat. Sans attaquer la magie, et sans l'accepter pour réelle, il dirige son scepticisme contre ceux qui en font le procès. Voilà la différence essentielle entre le scepticisme de Naudé et celui des participants du débat souvent forts sceptiques comme Weir : Weir ne croit pas les magiciens, Naudé ne croit pas leurs accusateurs. Il s'agit là d'une différence peut-être subtile, mais elle a le mérite d'expliquer le silence de Naudé sur la réalité de la magie ; car pour lui, ce n'est pas une question que les témoignages lui permettent d'aborder.

C'est aussi pourquoi Naudé ne cherche que "par hasard" des explications rationnelles aux phénomènes que d'autres voudraient expliquer par le moyen d'influences diaboliques (Bodin) ou naturelles (Weir). Il met par conséquent de côté la question du statut ontologique de la nature pour se concentrer sur la question épistémologique de l'investigation et de

43 (1992) : 131-227. Pour sa pensée historique et bibliographique, je me limite à citer quelques études récentes : Robert DAMIEN, *La Bibliothèque et l'Etat* (Paris, 1995) ; Lorenzo BIANCHI, *Rinascimento e libertinismo. Studi su Gabriel Naudé* (Naples, 1996) ; et Paul NELLES "The Library as an Instrument of Discovery : Gabriel Naudé and the Uses of History", in *History and the Disciplines : the Reclassification of Knowledge in Early Modern Europe*, éd. D.R. Kelley (Rochester, 1997), pp. 41-57.

² *Apologie*, p. 128.

Le cas de la magie

l'explication du monde naturel³. La force argumentative de *l'Apologie* découle d'une critique non pas de la magie même, mais du savoir textuel de son encadrement juridique et historique.

Donc, afin de bien comprendre le scepticisme de Naudé dans *l'Apologie* il faut d'abord envisager la magie comme catégorie juridique de l'époque. Bodin — un des héros du seizième siècle pour Naudé, il "eût été infailliblement regardé par nous comme une intelligence, s'il n'eût laissé des marques de son humanité dans cette *Demonomanie*" — résume bien les critères légaux pour déterminer un cas de magie : "Entre les preuves sur lesquelles on peut asseoir jugement, il y en a trois qu'on peut dire nécessaires et indubitables. La première est, de la vérité du fait notoire, et permanent. La second de la confession volontaire de celui qui est prévenu et atteint du fait. La troisième de la disposition de plusieurs tesmoins sans reproche"⁴. Notoriété, confession, déposition des témoins : ce sont précisément sur ces critères-là que Naudé fait peser la force de son scepticisme. Or, ces critères dépendent profondément du témoignage et de l'opinion, et tout le long de son *Apologie*, Naudé attaque la solidité de ces preuves. La notoriété n'est rien d'autre que l'opinion commune de ceux qui ne comprennent pas les vraies causes des phénomènes naturels. La confession qu'il peint est soit un mensonge au fond politique, soit une aberration mentale. Enfin, la déposition des témoins demeure une preuve insuffisante de l'agissement des forces occultes.

L'autre aspect de la culture savante de l'époque qu'il nous faut considérer est le statut des textes magiques dans la censure ecclésiastique. Dans *l'Index* issu du Concile de Trente, publié à Rome, les auteurs "magiciens" y trouvent bien sûr une place privilégiée, tel les Agrippa ou les Paracelse, par exemple. Mais aussi dans la préface de *l'Index* les livres d'une teneur occulte ou magique sont condamnés *in genere* : "Tous les livres de géomantie, hydromantie, aéromantie, piromanie, ou lesquels sont contenus sortilèges, venefices, augures auspices, incantations

³ Pour quelques éclaircissements, voir Stuart Clark, "The Scientific Status of Demonology", dans *Occult and Scientific Mentalities in the Renaissance*, éd. Brian Vickers (Cambridge, 1984), pp. 351-374.

⁴ Jean BODIN, *De la demonomanie des Sorciers* (Paris, 1581), p. 172.

CORPUS, revue de philosophie

d'art magique sont du tout reprouvez. Aussi que les Evesques pourvoyent diligemment, que les livres, traitez, et indices de l'Astrologie judiciaire ne soient leuz, ou ceux qui osent affirmer quelque chose pour certain de ce qui est à advenir des choses futures, contingentes, des succez, des cas fortuits, ou des actions qui dépendent de la volonté humaine"⁵. Naudé ne regarde qu'avec dédain ces arts, surtout l'astrologie judiciaire, encore vive à l'époque, qu'il représente comme une discipline vaine et inutile. Ce que Naudé reproche à une condamnation globale des livres de ce type, c'est qu'elle englobe, selon Naudé, un grand nombre d'études utiles du monde naturel. Dans *l'Apologie* Naudé cherche à arriver à une nouvelle méthode pour les "censurer".

En contestant les critères légaux et ecclésiastiques de la magie cependant, Naudé ne renonce nullement à ses prétentions de la juger. Bien au contraire : comme pour le magistrat et le théologien, juger, pour l'historien Naudé reste le but constitutif de l'évaluation. Son scepticisme n'est donc point un pyrronisme sans relief : c'est l'outil qui lui permet d'évaluer les traditions, les croyances, les connaissances fausses, les idées reçues et l'opinion commune pour formuler, *in fine*, des jugements historiques neufs. Dans son oeuvre éditoriale tardive, le *judicium* devient le genre historique et critique qui lui donne le moyen de passer au crible ce qui reste valable dans les écrits de Nifo, de Cardano et des autres. Mais déjà dans *l'Apologie*, le jugement fonctionne comme médiateur entre le scepticisme et un savoir historique positif.

Naudé commence son *Apologie* avec une discussion du "jugement des auteurs". Le jugement — on le sait — jouait un rôle important à la Renaissance tant dans la dialectique (chez Pierre de la Ramée, par exemple), que dans l'historiographie (surtout dans le *Methodus* de Bodin). Mais il y a chez Naudé une résonance sceptique qu'on retrouve chez d'autres penseurs, où le *judicium* est contrasté avec le *praejudicium*, le préjugé : un souci anti-dogmatique d'acquérir des jugements philosophiques indépendants. Une phrase de Sénèque orne le frontispice de son ouvrage : Nous pardonnerions beaucoup, si nous commencions

⁵ "Préface touchant l'Indice des livres prohibez", dans *Le saint, sacré, universel et general Concile de Trente* (Paris, 1588), f. 290r-v.

Le cas de la magie

par le jugement et non par la colère⁶. Naudé propose trois principes nécessaires pour juger les auteurs. Le premier — lieu commun des humanistes — la lecture des meilleurs auteurs en chaque discipline, forme le jugement du lecteur. Le second est que la dialectique aide à l'exercice du jugement. La dialectique permet au lecteur de distinguer le vrai du faux, le simple du complexe, et le nécessaire du contingent ; c'est la dialectique qui l'amène à un troisième principe, c'est-à-dire "la cognoissance des sciences les plus utiles, et une pratique des affaires du monde la plus universelle et générale qu'il se pourra faire". Ce dernier principe fournit aussi la base de son modèle du chercheur indépendant, un modèle qu'il avait découvert dans la tradition occulte même. Mais nous voyons ici comment la dialectique est devenue subordonnée du jugement entendu dans un sens plus étendu : la dialectique est devenue l'outil d'un jugement général et historique. Ce procédé du jugement était le raffinement du but déclaré dans les premières pages de *l'Apologie* : arriver à une technique pour "la censure et la critique des Auteurs," qui permettrait au chercheur d'enrichir "les sciences et disciplines, pour luy faire recognoistre et pratiquer ce qui est de meilleur et plus véritable en icelles"⁷. Naudé présente cette méthode de censure et de critique comme une clef universelle qui rendrait possible un entendement intime des auteurs ; elle a non seulement le mérite de distinguer les jugements faux, mais aussi le travail qui reste à faire⁸.

*

* *

⁶ SENEQUE, *De ira*, 3, 29, 2 : "Multos absoluemus, si coeperimus ante iudicare quam irasci".

⁷ *Apologie*, p. 2.

⁸ *Apologie*, p. 3 : "estant une fois bien réglée elle [sa méthode] nous fait tellement pénétrer dans l'intérieur des personnes [...] ; l'on ne sauroit mieux faire que de la mettre en pratique et s'en servir comme d'une pierre de touche pour distinguer le vray d'avec le faux, comme d'un flambeau qui nous peut éclairer dans les tenebres palpables du mensonge, ou comme de l'unique cynosure qui doit régler le cours et la recherche que nous désirons faire de la Vérité."

CORPUS, revue de philosophie

L'Apologie est surtout un ouvrage bibliographique, un *De viris illustribus* — voici les "grands personnages" du titre original — raisonné de la tradition occulte. Comme on sait, un des traits essentiels de ce genre bio-bibliographique est un recensement des écrits des auteurs. Mais c'est aussi par le biais de ce recensement que Naudé fait mouvoir son scepticisme contre une tradition reçue qui classe ces auteurs comme magiciens. Car il faut rappeler que contrairement à Weir, Bodin et à la littérature démonographique en général, Naudé ne traite que de la magie intellectuelle, c'est-à-dire la magie avant tout savante et écrite. A ce classement il consacre un chapitre entier, intitulé "Que les Livres attribuez à beaucoup de grands personnages ne sont suffisants pour les convaincre de Magie". En résumé, Naudé avance deux arguments. Le premier est fondé sur une critique des pratiques bibliographiques. Il souligne le fait bien connu que beaucoup de livres qui traitent de la magie sont faussement attribués. Il met en faute la tradition bibliographique de façon explicite, citant le *Liber de scriptoribus ecclesiasticis* de Trithème⁹. Ce n'est pas une mince affaire ; comme l'a récemment montrée Alfredo Serrai, les premières tentatives de l'époque moderne dans le domaine bibliographique furent entrepris par les étudiants humanistes de la cabale, de l'hermétisme et de la magie, tel un Pic de la Mirandole, un Reuchlin ou un Agrippa¹⁰. Trithème, qui a écrit la première bibliographie moderne à être imprimée (1494), fut lui-même accusé d'être magicien, et il se serait trouvé parmi ceux qui profitèrent des soins de notre jeune érudit parisien. Ses recherches sur le monde naturel et le monde occulte le menèrent à chercher des textes de la tradition occulte pour la bibliothèque abbatiale de Sponheim, bien qu'il s'essaya, comme le fera Naudé plus de cent ans plus tard, de rétablir la réputation de ceux qu'il comptait parmi ses prédécesseurs¹¹.

⁹ Apologie, p. 88.

¹⁰ Alfredo SERRAI, *Storia della bibliografia. I. Bibliografia e Cabala : le Enciclopedie rinascimentali (I)* (Rome, 1988) ; sur Trithème, pp. 31-73.

¹¹ Johanne TRITHEME, *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, in Fabricius, ed., *Bibliotheca ecclesiastica*, dans J.A. Fabricius, ad., *Bibliotheca ecclesiastica* (Hambourg, 1718); voir, e.g. ce qu'il écrit de Pietro da Abano, p. 135 : "Sunt autem qui scribant eum magum fuisse, et multa

Le cas de la magie

Mais dans *l'Apologie* le défaut d'une bibliothéconomie rigoureuse est aussi mis en cause : "l'on puisse avoir aucune certitude et cognoissance de ceux qui les ont composez, que mesme nous ne sommes pas asseurez à qui l'on doit rapporter beaucoup de ceux qui trouvent le plus communément place dans les Bibliothèques". Il cite un long catalogue d'oeuvres supposées magiciennes qui inclut Hermès, Berosus, Hippocrate, Aristote et Galien¹² ; et il suit Galien même en affirmant que beaucoup de ces falsifications sont issues de la politique des bibliothèques d'Alexandrie et Pergamum de payer pour les livres des auteurs réputés¹³. De même, nous savons seulement le titre de plusieurs oeuvres "par le moyen de certains catalogues". A défaut des preuves que seulement une lecture diligente peut nous fournir, Naudé soutient que nous "ne pouvons juger si ce n'est par d'autres circonstances, quel est le but et le dessein de leur composition". Ce n'est pas parce qu'Alexandre d'Aphrodisie a écrit quelque chose sur les arts magiques, Thomas d'Aquin sur l'astrologie judiciaire ou Roger Bacon sur la nécromancie que par conséquent ces oeuvres contiennent les préceptes de ces arts. En l'absence des écrits mêmes, nous ne pouvons qu'affirmer notre ignorance.

Mais pour la magie intellectuelle, le deuxième argument de Naudé est plus affaiblissant encore. Naudé soutient qu'à partir des témoignages écrits seulement, il est impossible de prouver des cas de magie. C'est une grande erreur de croire "que c'estoit assez d'escrire en magie pour se faire déclarer Enchanteur et Magicien"¹⁴. En effet, si cet argument était vrai, il serait possible d'inférer que tous ceux qui écrivent contre la magie sont aussi coupables que ceux qu'ils attaquent. Comme le souligne Naudé, les livres qui contiennent les doctrines magiques ne renferment que des préceptes et "les fruicts d'une longue Théorie et spéculation", preuves insuffisantes de magie ; pour Naudé la

per eam superstitiosam artem mira ostendisse, quod an verum sit, affirmare non ausim, quippe qui nihil certi super eo noverim. Nihil enim de illius opusculis me vel legisse recolo, vel usquam vidisse."

¹² *Apologie*, p. 101.

¹³ *Apologie*, p. 103.

¹⁴ *Apologie*, p. 91.

CORPUS, revue de philosophie

magie ne peut se confirmer que par la pratique. Ce contraste entre la théorie et la pratique est essentiel pour l'analyse de Naudé : "ce seroit une grande simplicité de croire qu'il n'y eust que ceux qui sont entrés dans le Cercle, pratiqué les invocations et exerce la magie, qui peussent escrire ou faire des livres en icelle". Tout au plus, un livre de magie, en soi, n'est que la preuve d'une connaissance passagère des doctrines occultes.

*
* *

Passons à deux exemples tirés de la critique de Naudé : Zoroastre et Paracelse. Nous savons qu'à la Renaissance, une grande partie de l'autorité de la magie et de la philosophie occulte dérivait d'une tradition qui cherchait ses origines dans *la prisca theologia* de Zoroastre et Hermes, et qui se considérait comme héritière légitime du savoir occulte de l'antiquité. L'autorité de la magie venait d'une double prétention : non seulement de son antiquité, mais aussi du fait qu'il s'agit d'une transmission des connaissances presque ininterrompue. Au début du siècle, Isaac Casaubon a montré que le *corpus Hermeticum* était une falsification. Commençant avec Zoroastre, Naudé pénètre au coeur de cette prétention ; Zoroastre, plaide-t-il, "nous est représenté comme la vive source et l'origine de tous les Magiciens"¹⁵. Naudé examine la fondation de cette thèse, et il y trouve une seule source qui l'autorise : Pline l'Ancien. C'est Pline qui nous dit que Zoroastre fut le premier à pratiquer la magie. Le problème que Naudé veut souligner est que Pline était déjà très loin de Zoroastre, qui selon la source même de l'historien romain vivait six mille ans avant Platon¹⁶. Quoiqu'il n'y ait aucune raison d'accepter son histoire comme authentique. Naudé trouvait "que neantmoins tous ceux qui ont escrit apres luy l'ont tellement receu pour veritable". C'est à dire, l'histoire "n'a pour base et fondement que la longue suite du temps qu'il y a qu'elle est suivie, et l'autorité de ceux qui la maintiennent"¹⁷. Malgré le fait que Pline, qui est à la base de toutes les autres histoires, soit

15 *Apologie*, p. 134.

16 *Apologie*, p. 139.

17 *Apologie*, p. 138.

Le cas de la magie

si distant de son sujet : "Cet age neantmoins est encore si esloigné de nostre cognoissance, et les choses que l'on nous en a dictes tellement voilees sous le replis de ce grand nombre de siecles, qu'il vaut bien mieux confesser nostre ignorance que d'establir presomptueusement ce Zoroastre [...] comme le premier de tous les Enchanteurs"¹⁸. Enfin, selon Naudé, il ne reste aucune source certaine pour l'histoire de Zoroastre.

Paracelse nous fournit un exemple beaucoup plus proche de Naudé, et donc bien différent du précédent. Non seulement Paracelse est moderne, mais nous avons aussi ses propres écrits — des écrits où il prétend lui-même être magicien. Naudé n'était pas très tolérant des opinions de Paracelse sur presque tous les autres sujets, le considérant comme "hérésiarque" — terme de l'*Index* — non seulement en ce qui concerne la religion, mais aussi la philosophie et la médecine. Le défi est de disculper Paracelse uniquement "du crime de Magie, sans préjudice toutesfois des autres dont il est accusé"¹⁹. Pour ce faire, il place d'abord la magie parmi les autres singularités de Paracelse : la nouveauté de ses opinions, la difficulté de son style, l'obscurité de son vocabulaire. Le lecteur pourrait se douter que Paracelse "ne sert point de la Magie comme d'Enigmes ... pour voiler ses préceptes, et ne découvrir la vanité de son Art". Ensuite, Paracelse estimait qu'il "devoit estre tant plus admiré que moins il seroit entendu"²⁰. La magie dans Paracelse n'est donc rien d'autre que de la chicanerie, un autre indice de la vacuité

¹⁸ *Apologie*, p. 139. En considérant le témoignage des autres historiens que les deux fils de Chaim sont nommées après un mot de Zoroastre qui signifie "Astre vivant," et que c'est une preuve suffisante du savoir occulte zoroastrien, il constatait que "si nous voulons soigneusement considérer la force de ces preuves, nous trouverons en fin [...] que tout le tissu de cet argument n'a non plus de vérité que d'apparence". Il montrait que les comptes de Grégoire de Tours et S. Clément tombent dans quelques impossibilités chronologiques. Quant à Berosé, qu'explique l'histoire "avec un tel ordre et si clairement," (p. 146) et "qui est véritablement le plus ancien et vénérable de tous les Historiens qui nous restent," (p. 147) néanmoins "tous les livres publiez sous son nom ne sont rien autre chose que les songes et imaginations du moine Annius de Viterbe," comme ont montré plusieurs auteurs (p. 149).

¹⁹ *Apologie*, p. 391.

²⁰ *Apologie*, pp. 392-393.

CORPUS, revue de philosophie

générale de ses écrits. D'ailleurs, les anti-paracelsiens comme Severin et Crollius ne parlent jamais de la magie, de même que Jean Oporin, son propre assistant, ne fait aucune mention de sorcellerie. D'où la conclusion de Naudé : la magie n'était donc pas une doctrine fondamentale chez Paracelse. Enfin, pour enfoncer le clou, Naudé suggère une explication rationnelle pour une des pratiques magiques les plus notoires de Paracelse. Quant au démon familier qu'il était censé avoir renfermé dans le pommeau de son épée, Naudé ironise : "il y a plus d'apparence de croire que s'il y avoit enfermé quelque chose, c'estoit infailliblement deux ou trois dozes de son Laudanum duquel il ne vouloit jamais estre despourveu"²¹.

Mais pour Naudé l'argument massue est que Paracelse n'avait jamais pratiqué la magie²². S'appuyant une fois encore sur une distinction très nette entre la théorie et la pratique, il affirme que Paracelse était justement condamné comme hérétique pour ses opinions religieuses, et non pas pour sa pratique de la sorcellerie. "Je croy neantmoins qu'il ne doit estre soupçonner de Magie," écrit Naudé, "veu qu'elle ne consiste point és speculations et en la Theorie, que chacun peut desduire et expliquer en tel sens que bon luy semble ; mais en la pratique de Cercle et des invocations, lesquelles, comme nous avons monsté cy dessus, pas un des Autheurs les plus contraires à sa doctrine, n'ont jamais voulu soustenir qu'il se soit amusé"²³. Cette défense de Paracelse est peut-être la plus frappante manifestation du scepticisme de Naudé face aux "preuves" contemporaines de la magie²⁴.

*

²¹ *Apologie*, p. 395.

²² *Apologie*, p. 397 : "mais je m'estonne grandement, veu qu'il se vante d'avoir eu la cognoissance de toutes ces especes de Magie, pourquoy jamais il n'a rien voulu faire par leur moyen."

²³ *Apologie*, p. 399.

²⁴ Cf *Apologie*, p. 400, où Naudé utilisait la même technique en considérant Agrippa. Il ouvre sa discussion avec ces mots succincts : "il seroit facile de juger, s'il n'estoit question que de se qualifier Magicien pour estre déclaré tel, ou se vanter d'avoir faict mille sortes de prestiges et invocations pour estre véritablement coupable de leur pratique."

Le cas de la magie

* *

Dans *l'Apologie* l'autorité intellectuelle de la magie en soi est mise en cause par la faiblesse de sa tradition textuelle. Pourtant, la généalogie traditionnelle des supposés magiciens, de Zoroastre à Paracelse, y demeure intacte. Pourquoi la défendre ? Nous pouvons citer au moins deux raisons : la première, pour retrouver un savoir empirique du monde naturel qui resterait toujours utile et valide. Et pour la deuxième, un souci doxographique de réclamer une longue tradition pour le chercheur indépendant²⁵. Nous venons de voir comment Naudé rejette catégoriquement la théorie occulte par une critique philologique des sources. Qu'en est-il de la question empirique ?

Dans le deuxième chapitre de *l'Apologie* Naudé décrit les quatre types de magie : la divine, la théurgique ou blanche, la goétique ou noire, et la magie naturelle. Le moyen par lequel Naudé explique ces quatre formes de magie est révélateur. On peut "régler et conduire ses actions" par quatre voies : par la grâce de Dieu (la divine), avec l'assistance d'un Ange (la blanche) ou du Diable (la noire), et enfin "par sa propre industrie et suffisance" — c'est la naturelle. Naudé veut montrer comment la magie naturelle n'est qu'en fin de compte une philosophie naturelle. Naudé prétend avoir pris de Bacon cette identification de la magie naturelle avec la philosophie naturelle. Le *De augmentis scientiarum* est paru deux ans auparavant, en l'automne 1623. Naudé cite Bacon directement : "De là nous pouvons conclure avec le docte Verulam, que cette quatriesme espece de Magie *Naturalem Philosophiam à varietate speculationum ad magnitudinem operum revocare nititur*, n'étant rien autre chose qu'une Physique pratique ; comme la Physique une Magie contemplative"²⁶. Naudé trouve sa citation de Bacon au milieu d'un procès général contre la magie, l'alchimie et l'astrologie. Bien que Bacon considère la magie ancienne (celle des Perses en l'occurrence) comme une investigation générale de la nature, et qu'il apprécie les "fins ou prétentions" de l'alchimie, l'astrologie et

²⁵ Cf. Brian P. Copenhaver, "Natural Magic, Hermeticism and Occultism in Early Modern Science," dans *Reappraisals of the Scientific Revolution*, éd. D.C. Lindberg et R.S. Westman (Cambridge, 1990), pp. 261-301.

²⁶ *Apologie*, p. 43.

CORPUS, revue de philosophie

la magie naturelle, il récuse ces arts comme étant pleins d'erreurs et de vanité. Bacon ne fait aucune allusion à l'affinité de la magie naturelle avec une physique pratique. En effet, il soutient que la pratique de la magie naturelle est toute contraire aux buts propres à la philosophie naturelle²⁷.

A l'encontre de Bacon, Naudé considère une magie contemplative comme le parallèle d'une physique théorique. Pour Naudé, la pratique d'une magie naturelle dépouillée de son fard contemplatif et théorique n'est rien d'autre qu'un type de physique pratique : "il est facile de la desbrouiller d'une infinité de superstitions, de la réduire à ce qui est de sa dépendance, et de lui prescrire au juste des vraies bornes et limites". Ces limites sont la pratique réglée des sciences comme la médecine, la chimie et l'astronomie — même la physionomie et l'oneirosophie. Contrairement à Bacon, Naudé affirme que la pratique de la magie naturelle est tout aussi légitime que ces disciplines, car comme la philosophie naturelle elle est fondée sur l'étude de la nature, aussi bien que les investigations magiques sont dirigées dans un sens précis, c'est à dire "dans les bornes de leurs causes sans les abandonner à une infinité d'observations ridicules". Comme l'étude pratique de la nature, la magie naturelle peut être limitée à la seule observation et manipulation des causes naturelles. La différence essentielle entre Bacon et Naudé est que ce dernier veut tenir compte des découvertes empiriques que Bacon aurait rejeté selon ses critères théoriques. Pour Bacon une fausse théorie ne produit qu'un faux savoir ; Naudé insiste qu'on

²⁷ Cf. Francis, BACON, *De augmentis scientiarum*, dans *The Works of Francis Bacon*, éd. J. Spedding (London, 1857- 1858), tom. 1, p. 456 : "Artes ipsae, quae plus habent ex phantasia et fide quam ex ratione et demonstrationibus, sunt praecipue tres ; Astrologia, Naturalis Magia, et Alchymia. Quarum tamen fines non sunt ignobiles. Profitetur enim Astrologia superiorum in inferiora influxum et dominatum recludere. Magia sibi proponit naturalem philosophiam a varietate speculationum ad magnitudinem operum revocare Sed viae atque rationes quae ducere putantur ad hos fines tam in theoria illarum artium quam in praxi, erroris et nugarum plenae sunt. Neque adeo traditio ipsarum ut plurimum candida est, sed artificii et latebris munita." Pour éditions et traductions de Bacon à l'époque, voir Michèle Le Doeuff, "Bacon chez les grands au siècle de Louis XIII," dans *Francis Bacon. Terminologia e fortuna nel XVII secolo*, éd. M. Fatori (Rome, 1984), pp. 155-178.

Le cas de la magie

ne peut juger le savoir, qu'il soit magique ou scientifique, qu'empiriquement par la pratique.

Naudé récupère beaucoup de ce que Bacon avait jeté. Il précise : "Pour ceux qui veulent faire passer Pline, Albert le Grand, Vincent de Beauvais, Cardan, et quelques autres de non moindre conséquence pour fabuleux secrétaires de la Nature, ils reconnoissent mal à mon jugement, l'obligation que nous devons avoir aux observations de ces grands personnages"²⁸. Dans le *De augmentis*, Bacon soutient l'inverse ; il critique ces mêmes hommes pour leur *delectus* et *judicium* faible²⁹. Naudé reconnaît sa dette envers ses prédécesseurs, une dette qu'il entend payer, même si c'est à contre courant de la nouvelle économie scientifique de l'époque. Roger Bacon, Arnalde de Villeneuve et Pietro d'Abano ne sont que quelques uns parmi ceux qu'il reconnaît comme les plus profonds étudiants de la nature dans le cadre historique qui leur est propre. Voilà une caractéristique des préoccupations philosophiques et bibliographiques de Naudé ; deux ans après, il reprend presque le même argument, toujours contre Bacon, dans son *Advis pour dresser une bibliothèque*³⁰.

Vient enfin le courant doxologique, derrière lequel se profile le chercheur modèle de Naudé. Peut-être un peu paradoxalement pour nous, tout en rejetant la *prima facie* légitimité de la tradition occulte, Naudé s'en inspire pour sa conception du chercheur modèle. Mais n'oublions pas la définition que Naudé donne de la magie naturelle : qu'on peut régler et conduire ses actions "par sa propre industrie et suffisance". Naudé se sert de l'histoire de la magie comme d'une étude pratique de la nature fondée sur la raison et la capacité naturelle de l'homme à la connaître. L'homme, écrit-il, est bien fourni en "instruments propres à raisonner et s'instruire en la vérité de toutes choses". Naudé

²⁸ *Apologie*, p. 14.

²⁹ Cf. BACON, *De augmentis scientiarum*, dans *Works*, tom. I, p. 456 : "Eodem modo in naturali historia videmus multa temere ac parum cum delectu aut iudicio recepta et descripta ; ut liquet ex scriptis Plinii, Cardani, Alberti et plurimorum ex Arabibus, quae commentitiis et fabulosis narrationibus passim scatent, iisque non solum in certis et neutiquam probatis, sed perspicue falsis et manifesto convictis ; ingenti philosophiae naturalis dedecore, apud homines graves et sobrios."

³⁰ Voir P. NELLES, "The Library as an Instrument of Discovery", *op. cit.*

CORPUS, revue de philosophie

trouve dans le *magus* de la Renaissance, une fois libéré de ses lourdes associations occultes et diaboliques, un modèle du savoir indépendant à la fois de la philosophie des écoles et du diable ; Naudé ne voit dans la tradition occulte qu'une science fondée sur l'observation de la nature à moitié achevée.

Ce faisant, Naudé retrouve une tradition encyclopédique du savoir pour laquelle la pierre de touche, comme pour les modernes, reste l'étude de la nature. Encyclopédique, car la magie n'est rien de plus que la connaissance des sept arts libéraux : "Car alors nous accorderons librement que Galien, qu'Apulée, et que tous les autres, pour qui nous dressons cette Apologie, ont été Magiciens, c'est-à-dire personnes studieuses, infatigables au travail, et pour cette raison pas les mornes et valetudinaires ; Ce sont là les charmes et les enchantements dont ils se sont servis pour s'instruire en ce *Trivium* et *Quadrivium* des sept Arts libéraux si célèbres parmi les Modernes, et pour s'acquérir la cognoissance universelle des Sciences ; parce que par cette connoissance, ils esperoient de participer en quelque façon à la divinité qu'Homère attribue au soleil, qui est de voir toutes choses". Ce thème se déploie tout le long de *l'Apologie*. Zoroastre, par exemple, est pris comme figure savante en plusieurs disciplines, conservateur des sciences et des disciplines perdues lors du déluge³¹. Cette tendance explique aussi sa défense de Paracelse, qui a voulu faire pour la magie ce qu'il a fait pour la médecine et la philosophie, c'est-à-dire "dresser des nouveaux systèmes et principes, et changer l'ordre, les préceptes et la méthode des Sciences". Par contraste, sa caricature de l'ancienne école éclectique met en relief les valeurs intellectuelles qu'il cherche dans la tradition occulte : il compare les accusateurs des "grands hommes" avec les anciens éclectiques, ces "Philosophes Potamoniques [qui] ne trouvent rien de bon ou véritable que ce qui est jugé tel par les autres, ne voyent qu'au travers d'une lunette comme les Lamies, ne se couvrent que des vieux habits de leurs maistres comme les goujats, ne suivent jamais d'autre piste que celle qui est la plus battuë, comme les brebis, et sont du tout semblables à ces religieux disciples de Pythagore, *apud quos tantum opinio*

³¹ *Apologie*, p. 156.

Le cas de la magie

praeiudicata poterat, ut etiam sine ratione valeret auctoritas"³². Par opposition, la tradition occulte est une tradition pleine de *novatores*, tradition que Naudé contraste avec l'opinion commune et vulgaire, les idées reçues, et la crédulité.

*
* *

Pour conclure, nous rappellerons ici que c'est Naudé lui-même qui, en 1633, créa un néologisme — ce mot, immédiatement adopté et rapidement assimilé par le monde savant, *bibliographia* — pour distinguer la tâche traditionnelle de la bibliographie comme inventaire sommaire de l'étude raisonnée et critique du corpus textuel d'une discipline ou d'un auteur³³. C'est à cause de cette invention, et de cette distinction, qu'en considérant la contribution de Naudé à l'histoire des sciences bibliographiques, nous devons parler d'une "bibliographie" chez Naudé toujours entre guillemets, c'est-à-dire un travail bibliographique avec une arrière-pensée historique et critique. Dans *l'Apologie*, Naudé suit le cours de ces pratiques vers quatre buts distincts. Premièrement, il développe un mécanisme pour la réévaluation historique de la tradition occulte. A cette fin, il articule pour la première fois son concept du jugement : moyen de lecture et de critique, instrument du savoir. Deuxièmement, il applique ce mécanisme historiographique à l'encontre de la tradition et de l'autorité, contestant les bases textuelles de la tradition occulte. Troisièmement, il récupère un savoir compatible avec la philosophie naturelle dans une tradition communément supposée vaine et inutile. Et finalement, il cherche dans cette tradition même un modèle positif du philosophe chercheur, à la fois encyclopédique et critique, qui embrasse les valeurs intellectuelles de la Renaissance que Naudé défendait corps et âme : l'universalité, la curiosité, la virtuosité, l'indépendance du savoir. Dans *l'Apologie* Naudé précise la valeur intellectuelle de l'histoire en termes très clairs : pour délivrer l'esprit "de toutes

³² *Apologie*, pp. 132-133.

³³ NAUDE, *Bibliographia politica* (Venice, 1633), pp. 5-7. Voir Rudolf BLUM, *Bibliographia: an Inquiry into its Definition and Designations*, trad. Mathilde V. Rovelstad (Folkestone, American Library Association, 1980).

CORPUS, revue de philosophie

ces chimères il le faut émanciper, le mettre en pleine et entière possession de son bien, et luy faire exercer son office, ce qui est de croire et de respecter l'Histoire Ecclésiastique, de raisonner sur la naturelle, et de toujours douter de la civile"³⁴. Nous voyons ici les liens entre le doute et la raison comme facultés historiographiques chez Naudé, et comment pour Naudé toute investigation est accompagnée d'une opération historique et critique. C'est dans *l'Apologie* que Naudé tente d'élaborer une bibliographie critique pour comprendre l'état actuel aussi bien que passé d'un domaine quelconque des connaissances, la médecine, la philosophie, ou la politique. Nous trouvons là les deux tendances du travail naudéen qui trouvent de profondes résonances dans le domaine des études bibliographiques et historiques du dix-septième siècle : d'une part pour son souci pour la transmission et la conservation des textes et l'organisation des bibliothèques, et d'autre part pour son intérêt vif pour l'histoire de la philosophie de la Renaissance et du Moyen Age. Et nous pouvons voir aussi comment le travail d'une figure mineure de l'époque moderne comme Naudé pouvait avoir une telle influence. Ceci est représentée dans ce cas par ces curieuses et apparemment inexplicables éditions néerlandaises du dix-huitième siècle — annotées — de *l'Apologie*³⁵. Egal à lui-même, il a fait quelque chose de nécessaire et d'à propos.

PAUL NELLES

³⁴ *Apologie*, p. 129.

³⁵ Voir Martin MULSOW, "Appunti sulla fortuna di Gabriel Naudé nella Germania del primo illuminismo", *Studi filosofici* 14-15 (1991-1992) ; 145-146.

BAYLE ET NAUDÉ : UNE POLITIQUE SCEPTIQUE DE L'ÉCRITURE

Pourquoi faire intervenir Bayle dans des journées d'étude qui portent sur Naudé et la critique des mythes ? On voudrait montrer comment Naudé a trouvé en Bayle un lecteur qui le fait connaître et reconnaître, non pas au sens d'un commentaire académique, mais au sens de la diffusion dans un public qui n'est pas celui des doctes. Il s'agit ici de repérer chez Bayle et Naudé les éléments d'une politique de la lecture, occasion de suggérer peut-être comment, en citant Naudé et les auteurs préférés de Naudé, Bayle devint Bayle. Naudé maître de Bayle ? Là n'est pourtant pas la question. Au delà des imputations d'influence, nous voudrions caractériser des effets de lecture, des éléments de formation par la lecture, qui sont eux-mêmes théorisés par Naudé dans l'une de ses œuvres majeures, les *Considérations politiques sur les coups d'Etat*.

Bayle fut un grand lecteur de Naudé : il est vrai qu'il n'écrit pas d'article Naudé dans son *Dictionnaire historique et critique*. Mais la table des matières du dictionnaire¹ renvoie à plusieurs occurrences du nom dans d'autres articles. Est-ce à dire que Naudé intervient au titre de digressions ? Ce ne serait pas indifférent car c'est une méthode que cette pratique des digressions, qui joue de l'occasion pour y suggérer un système. Bayle en fait lui-même la théorie à la fin des *Pensées diverses sur la Comète* : un livre est comme une ville, dont on parcourt les avenues dans tous les sens². Là où Leibniz fait à la fois une analyse des chemins et une théorie des points de vue, Bayle fait une théorie des parcours déconcertants, et de l'inattendu. Diderot, dans *La promenade du sceptique*, y prendra plus tard ses repères labyrinthiques. De l'art de déconcerter, de décentrer, de détourner : de la vérité comme événement.

En même temps, la méthode des digressions est une théorie du public. Bayle y développe le concept des demi-savants (distincts

¹ Je cite la 3^{ème} édition du *Dictionnaire historique et critique de Bayle* (noté plus loin DHC), Rotterdam 1715.

² *Pensées diverses sur la comète*, 1683, § CCLXII conclusion.

CORPUS, revue de philosophie

des demi-habiles de Pascal) : car les demi-savants sont des habiles. Ne pas écrire pour les doctes mais pour le public des hommes de pouvoir qui n'ont pas le temps de lire : magistrats, ministres, financiers demandent des abrégés, "l'état d'une question", un répertoire des débats. Le *Dictionnaire* répond au projet d'une chambre d'assurances de la république des lettres. Economie du savoir au double sens du terme.

Naudé est donc un exemple.

Il y a deux raisons pour Bayle de citer Naudé, d'après ce qu'il en dit lui-même. D'abord pour le justifier de son incrédulité par rapport aux sorciers et aux magiciens, en faisant référence à *l'Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie* et ensuite pour rappeler comment il démonte les ressorts politiques de la déification.

Or, lorsqu'il touche ces questions, dans les *Pensées diverses sur la comète*, la démarche de Bayle est triple :

– il ne s'agit pas de réfuter les fictions mais de montrer leurs implications et leurs effets : l'attrait de la croyance, la résistance à sa réduction. Au delà des argumentations et des réfutations, il y a l'intérêt de croire ou de faire croire.

– il s'agit de prendre acte de l'imputation de magie, de possession, d'hérésie. Ces accusations sont réelles. Les théologiens les portent de la place de la vérité qu'ils pensent occuper, et le critique ne pose pas la question de leur vérité mais de leur sens.

– il s'agit d'interroger les mécanismes de la croyance en la magie, ou en l'astrologie en la rapportant au crédit des auteurs, donc de travailler sur le rapport entre une compétence et une autorité. Il est en effet des discours qui opèrent hors de leur place, ayant l'autorité sans la compétence. Et ainsi on voit la diversité des discours des poètes, des historiens, des théologiens, des physiciens s'inscrire dans l'analyse des pouvoirs. Il s'agit de réajuster la problématique de la vérité, de l'erreur et de l'illusion à la question de l'autorité et du crédit des auteurs.

Bayle lit dans Naudé la critique théologico-politique de l'imputation de magie ou des processus de déification. Les diverses formes de religion et leur histoire sont mises en œuvre comme des phénomènes réels. Repérer ainsi le fil conducteur de la lecture que Bayle fait de Naudé, permet peut-être de

Bayle et Naudé

caractériser le concept d'une politique et d'une éthique sceptiques. On voudrait ici suivre quelques exemples, les articles Cayet, Hadrien VI, Olympias, Palingenius, Zoroastre, que cite l'index du Dictionnaire de Bayle à l'entrée "Naudé", et l'article Bodin qu'il ne cite pas, pour tenter ensuite de mettre en œuvre ces éléments dans une lecture des *Considérations politiques sur les coups d'Etat*. On n'examinera pas en détail ici les thèses de *l'Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie* qui sont développées dans une autre communication³.

1. A l'article Cayet⁴, Bayle fait intervenir Naudé pour tourner en dérision l'accusation de magie, accusation portée contre les savants par le peuple, complice à son insu et une fois de plus des théologiens dans le rôle de l'accusateur public. L'accusation de magie couvre autre chose, fonctionne comme un prétexte.

Bayle peint un auteur qui aurait composé un mémoire pour rétablir les bordels (le Discours contenant le remède contre la dissolution publique lui fut attribué) et fut accusé de s'être donné au Diable (qui l'aurait à la fin emporté corps et âme). Bayle mentionne même un écrit qu'on lui imputa sur le septième commandement et la classification des péchés, de la fornication à l'onanisme. Cayet, qui quitta la religion réformée et devint catholique en 1595, n'en reçut pas moins le bonnet de docteur en théologie et composa un ouvrage sur sa conversion ainsi que des écrits destinés aux protestants. Il fut lecteur royal aux langues orientales. Il bénéficia de la protection des grands et particulièrement d'Henri IV. Mais surtout il eut avec le célèbre Du Moulin une conférence qui dura quinze jours⁵, où la Sorbonne lui

3 Voir la communication d'André Pessel, "Le sujet dans son histoire", qui analyse les règles de la méthode critique de Naudé.

4 DHC I,771, Pierre Victor Palma Cayet.

5 Voir P. V.P. Cayet, *Le sommaire véritable des questions proposées en la conférence advenue entre le docteur Cayer et un ministre dit Du Moulin*, avec la responce dudit docteur Cayet à l'escrit plein de calomnie ledit prétendu ministre dit Du Moulin a fait publier (publié par A. de Mancouvent), Paris, J. Richer, 1602. Voir aussi *La fournaise ardente et le four de réverbère*, pour évaporer les prétendues eaux de Siloé et pour corroborer le Purgatoire, contre les hérésies, erreurs, calomnies, faussetez

CORPUS, revue de philosophie

reprocha de défendre mal sa cause et de souffrir que son adversaire approfondît les questions plus que l'intérêt des catholiques ne le demandait : si l'on n'arrêtait cette dispute par l'autorité, il était à craindre qu'elle ne causât quelque sédition. On ferma donc d'autorité la maison où elle avait lieu. Bayle ironise volontiers sur la crédulité d'Aubigné et voit plutôt dans Cayet un esprit indépendant auquel la superstition fit payer son goût de l'érudition et de la liberté.

C'est dans cette perspective que Bayle cite alors le Dialogue de Naudé entre Saint Ange, libraire, et Mascurat, imprimeur : Petrus Victor Palma Cayetanus y est comparé au Docteur Faust. "Par l'épître dédicatoire du livre dont G. Naudé vient de se moquer et qui est signé VPC, on jurerait que le zèle de notre Cayet contre la magie était merveilleux" ; et il en donne le titre : *L'histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust*⁶. Nos deux critiques, Naudé et Bayle, se font une joie de déchiffrer le jeu de l'auteur et du titre, le jeu entre Cayet et Faust. Cet ouvrage se déclare comme un remède contre les magiciens mais le récit des voyages et des bacchanales du docteur Faust, comme l'évocation des peines de l'enfer y sont écrits dans un style si naïf qu'on est en droit, après Naudé et Bayle, d'en suspecter la sincérité.

Ce qui montre que Bayle, après Naudé, a retourné l'argument de l'accusation de magie en éloge de l'indépendance d'esprit de Cayet. Et aussi que Bayle dénonce l'amalgame entre la liberté d'esprit et le libertinage des mœurs, en montrant comment la discussion sur les péchés a été "montée" en accusation contre la saine doctrine des mœurs⁷. Si la pureté des mœurs est affaire de doctrine, l'érudition compromet la morale. On sait que *Les pensées diverses sur la comète* réfuteront cette thèse.

2. Quelle est la place d'Hadrien VI dans cette succession des références à Naudé ? On pourrait croire que c'est cette solidarité (érudition/bonnes mœurs) qui apparaît chez le pape Hadrien VI

et cavillations ineptes du prétendu ministre Du Moulin, (par P.V.P. Cayet), Au faubourg Saint Germain lès Paris, par F. Bourriguant, 1603.

⁶ *L'histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, avec sa mort épouvantable*, Paris, Binet, 1598.

⁷ C'est la grande question de l'athée vertueux (Bayle, *Pensées diverses*, § CLXI et suiv.) et de *La vertu des payens* chez La Mothe Le Vayer (rééd. Slatkine, t. II, p. 118).

(II, 369 b) dont Bayle semble d'abord faire l'éloge. Après avoir parcouru, quoique d'extraction modeste, la carrière des honneurs universitaires et ecclésiastiques, il fut le précepteur du futur Charles Quint qui, appelé à remplir en Allemagne ses fonctions d'empereur, le chargea du gouvernement de l'Espagne. Avant de faire état de son habileté et de sa diplomatie, Bayle remarque que son éloignement du faste et des voluptés le fit passer pour un misanthrope ; il échoua dans sa critique des bénéfiques et de la corruption des évêques. Aussi renonça-t-il à réformer les mœurs. Cette peinture flatteuse est renversée par la référence à Naudé qui rapporte son élection en ces termes : "il arriva en ce rencontre aux cardinaux ce que la fable raconte du léopard et du lion dans l'enlèvement d'un agneau. Que pendant que ces deux généreux animaux se déchiraient en disputant vaillamment à qui aurait la proie, une autre bête à quatre pieds, des plus brutes et lâches, s'en rendit la maîtresse".

Bayle délègue à Naudé le soin de démasquer "l'habile homme" et défait son propre discours en faisant apparaître la duplicité du pape.

3. L'article Olympias évoque la déification d'Alexandre (III, 85 b). La question est celle de la manipulation de l'opinion. Mais pourquoi des déifications ? En quoi est-ce un procédé politique ? La question est aussi vieille qu'Evhémère mais la formulation s'en renouvelle au XVII^{ème} siècle. Le terme de déification ne désigne après tout qu'un effet rhétorique : suffirait-il de nommer divine une chose ou une personne pour la "diviniser" ? Ce serait identifier dire et faire. C'est ainsi que Voltaire dans l'article "idole , idolâtre, idolâtrie" de son *Dictionnaire philosophique*, montre que nul ne saurait pratiquer cette opération en conscience et que par conséquent, c'est toujours "l'autre" qui assigne ce nom à la religion adverse. L'auteur du *culte des dieux fétiches* s'attache à son tour à l'analyse de toutes les formes du figurisme⁸. Ce qui s'y joue, n'est pas l'opposition de la vraie et des fausses religions, ni la dénonciation de l'attrait des signes et du sensible, mais la mise en évidence d'une situation de domination dans l'interprétation. Or déjà sous la plume de Naudé, c'est l'éloquence politique qui est visée.

⁸ Le Président Charles de Brosses, *Du culte des dieux fétiches*, 1760. Rééd. Madeleine Vokoun-David, Fayard.

CORPUS, revue de philosophie

Toute la question est de savoir comment l'auteur de cette pratique s'y implique ou s'en désolidarise, à son insu ou à son corps défendant.

Olympias, mère d'Alexandre le Grand prétendit donc avoir eu commerce avec un serpent pour le concevoir et donna, dit Bayle, de si violents soupçons d'impudicité à Philippe roi de Macédoine qu'il la répudia. Malgré la fréquence de tels commerces ou de telles fables, Alexandre était persuadé de son origine divine.

Bayle convoque alors Naudé pour montrer l'usage que faisait Alexandre de son origine.

"Le sieur Naudé me fournit ici une matière de critique. Alexandre, dit-il, fit croire...que lorsqu'il vint au monde la déesse Diane assista si assiduellement aux couches d'Olympias, qu'elle ne songea pas à secourir le temple qu'elle avait en Ephèse lequel dans cet intervalle fut entièrement consumé par un fortuit embrasement...." Mais ce n'est pas tout. "Certains captifs lui ayant donné la connaissance du remède dont on se pouvait servir contre les flèches empoisonnées des Indiens, il fit croire auparavant que de les publier, que Dieu le lui avait révélé en songe...Cette insatiable cupidité l'ayant conduit jusqu'à se faire adorer, il reconnut enfin par les remontrances de Callisthènes, par l'obstination des Lacédémoniens et par les blessures qu'il recevait tous les jours en combattant, que toutes ses forces ne seraient jamais suffisantes pour pouvoir établir cette nouvelle Apothéose et qu'il faut une plus grande fortune pour gagner une petite place dans le ciel que pour dompter ici bas et dominer toute la terre." Puis Bayle s'attache à la critique des sources historiques.

Condamnée au dernier supplice par Cassander dont elle avait fait périr les amis, et après tant de crimes, Olympias n'en prit pas moins soin de mourir avec toutes les marques de la pudeur : ce que Bayle commente dans l'esprit de Naudé : tant il est vrai que les âmes les plus perdues renoncent plus aisément à la vertu, qu'aux apparences de la vertu. Et il ajoute : "cela montre que ceux qui disent que la cruauté est une marque de lâcheté, et qu'il n'y a rien de si rampant qu'une âme barbare et criminelle quand elle n'a plus de ressource, peuvent être combattus par de grands exemples".

Bayle convoque ainsi Naudé pour repérer deux effets de duplicité solidaires dans l'art des apparences. L'un concerne la méthode pour tromper le peuple sur l'origine divine du souverain,

l'autre la méthode pour abdiquer la vertu sans renoncer à ses apparences.

4. Palingénus était parmi les impies italiens dont s'entretenait Naudé à Rome⁹ et était, aux dires de Bayle, l'auteur préféré de Naudé (III, 125)¹⁰ : il est connu par son *Zodiacus vitae, hoc est de hominis vita, studio ac moribus optime instituendis libri XII*, qui eut de nombreuses éditions et fut partiellement traduit en 1569 par Scévole 1er de Sainte Marthe¹¹. Palingenus fut mis à l'index des livres prohibés entre les hérétiques de la première classe, au titre de luthérien, parce qu'il parla contre les abus de l'Eglise avec une extrême liberté ; on dit même que son cadavre fut déterré et brûlé sous prétexte d'hérésie. Bien qu'il soumette ses opinions à l'Eglise, il reste suspect : car il pousse trop loin quelquefois les objections des libertins et les étale d'une manière qui ne les condamne pas. Cette méthode a retenu l'attention de Naudé.

De ce poète qui se disait "stellatus", Bayle dit deux choses : il ne s'est pas mis en peine d'observer quelque rapport entre les matières de chaque livre et la vertu que l'on attribue à chacune de ces douze constellations. Il mentionne aussi une table des matières fort ample qui était déjà dans l'édition de 1537 et qui permet de retrouver les diverses thèses philosophiques citées dans l'ouvrage, les critiques qu'il contient contre les mauvaises mœurs et les faux préjugés. La référence astrologique et poétique ne sert qu'à présenter des sortes de portraits moraux, en mettant en évidence les révolutions de la fortune, l'usage politique de la religion, une théorie et une critique du peuple. Les *Considérations politiques sur les coups d'Etat* citent plusieurs fois Palingenus.

5. A l'article Zoroastre Bayle suit une autre démarche et fait intervenir Naudé pour intégrer la magie dans une histoire des

⁹ Voir René Pintard, *Le libertinage érudit*, p. 261 et suiv.

¹⁰ On le verra fréquemment cité dans les *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, éd. précédée de "pour une théorie baroque de l'action politique", de Louis Marin, les éditions de Paris, 1988.

¹¹ Palingenus publia sous le nom de Pietro Angelo Manzolli et de William Rowland. Il y eut encore une traduction de M. de la Monnerie (La Haye, 1731/32) après la traduction partielle de Scévole 1^{er} de sainte Marthe.

CORPUS, revue de philosophie

religions et une histoire du politique. "Personne n'ignore que Gabriel Naudé justifie doctement et solidement notre Zoroastre de l'accusation de magie noire". Bayle disculpe donc aussi Zoroastre (III, 927) de l'accusation de magie. Il pose pour cela deux questions : qu'est-ce qui permet d'identifier la magie ? qu'est-ce qui permet d'identifier Zoroastre ? A l'appui des historiens anciens et modernes, il montre qu'il y eut plusieurs Zoroastres ; il cite Thomas Stanlei traduit par Le Clerc, *Historia philosophiae orientalis* et Hyde, *Historia religionis veterum Persarum*, commenté par Bernard : "Il n'y a guère de gens qui ne croient qu'il y a eu plusieurs Zoroastres, comme plusieurs Jupiters et plusieurs Hercules".

S'il est vrai que le Zoroastre, roi de Bactriane, philosopha avec beaucoup d'exactitude sur les principes de la nature et le mouvement des étoiles, s'il est vrai que les secrets de la magie aient pu servir dans la guerre entre les Assyriens et les Bactriens, on a tort de croire qu'il ait enseigné la magie diabolique, car sa magie n'était autre chose que l'étude de la nature divine et du culte religieux. Bayle cite tout au long l'exposé de Plutarque (notes E et C) concernant la doctrine de Platon sur la création du monde, la description des sacrifices au bon et au mauvais démon (Oromazes et Arimanius) et examine le livre de Hyde qui dit qu'il y a encore des sectes qui admettent comme deux natures coéternelles, Dieu et le Diable. Bayle renvoie alors à l'article "Manichéens" de son Dictionnaire pour intégrer l'imputation de magie dans une histoire des religions.

Mais surtout, à la note G, il cite Hyde réfutant le fait que les anciens Perses aient rendu aux astres un culte divin : on a tort de nommer les anciens Perses idolâtres et adorateurs du feu. Il [Hyde] prouve que leurs cérémonies pouvaient justement passer pour des honneurs civils et il fait là dessus des observations tout à fait curieuses, traduisant les pratiques du culte en règlements de police¹². Et ainsi Zoroastre aurait été un instrument pour faire persévérer les Perses dans la vraie foi. Bayle tient un double discours, accompagnant celui des auteurs qu'il commente : réduction du culte à la police, libérant la "vraie foi" de l'idolâtrie.

¹² On retrouve constamment cet argument dans les histoires ou les fragments d'histoire des religions chez les sceptiques.

Bayle et Naudé

Enfin Bayle ajoute malicieusement que cette doctrine de Hyde vient à l'appui des allégations des jésuites en Chine et servirait même à disculper le Père Le Comte, accusé d'avoir interprété le culte de Confucius comme révérence civile n'excluant pas l'adoration du vrai Dieu : risque de considérer les fausses religions comme des images de la vraie et de les justifier. "Ce docteur d'Oxford vient à l'appui du Père Le Comte sur la religion de Confucius et des Chinois".

Cette page d'histoire des religions nous livre deux conclusions :

– l'une que, malgré les difficultés théoriques sur l'idée d'un commencement du monde, la doctrine des deux principes est récurrente et que les anciens et les modernes l'ont pratiquée. L'accusation de magie est méconnaissance de cette histoire, méconnaissance de l'insistance de formes archaïques dans le culte. La magie est alors intégrée comme forme, comme vestige, peut-être même comme archaïsme, et non comme hérésie ; ou plutôt, la doctrine des hérésies renvoie non à une problématique de la vérité et de l'écart à la vérité¹³ mais à une problématique de l'histoire à laquelle les religions aussi sont soumises, à la fois dans l'histoire des religions et dans l'histoire des sociétés. L'imputation de manichéisme, et d'hérésie en général témoigne de relations de domination et non de l'écart à une vérité de doctrine.

– Ce traitement historique des religions est la science politique dans sa complétude et s'oppose à la politique chrétienne et providentielle. C'est alors la théorie de l'éducation du prince

¹³ Voir le *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ, "contrains-les d'entrer"* où l'on prouve, par plusieurs raisons démonstratives, qu'il n'y a rien de plus abominable que de faire des conversions par la contrainte et où l'on réfute tous les sophismes des convertisseurs à contrainte et l'Apologie que Saint Augustin a faite des persécutions, traduit de l'anglais du sieur Jean Fox de Bruggs par M. J. F., 1686. Le texte déplace la problématique de la place fixe de la vérité en une problématique de l'absence de point fixe et, corrélativement, montre que l'assignation de cette place dépend en réalité d'un rapport de domination : il suffit de se déplacer entre les anciens et les modernes, entre l'Orient et l'Occident, et de faire varier la place du christianisme dans un contexte géographique et historique pour faire apparaître l'imputation de vérité à la religion dominante.

CORPUS, revue de philosophie

qui est en jeu : Platon dit que Zoroastre remplit les fonctions de précepteur du prince. Or deux formations se présentent pour le jeune prince chrétien : l'éducation morale et spirituelle d'un côté, l'expérience de la guerre et des affaires de l'autre¹⁴. La Mothe Le Vayer ne pratique-t-il pas la seconde voie dans ses écrits *ad usum delphini* : il y a une histoire et une géographie du prince. Du côté du spirituel cependant, peut-être y aurait-il deux stratégies, l'une providentialiste, ce sera le modèle de Bossuet, l'autre humaniste, intégrant la lecture des machiavélismes et proposant, contre l'édification, déjà une image du prince éclairé, souverain absolu, non par l'émanation de son autorité, mais par la formation de l'homme.

La référence à "l'érudition exquise" de Hyde (note C) vient à l'appui de la référence à Naudé. L'histoire des religions est un des arguments de la politique sceptique, un des éléments formateurs de l'homme d'Etat.

6. L'index ne cite pas l'article "Bodin" où Bayle dit que Naudé admire trop Bodin : un Bodin lu par Naudé ne peut que séduire Bayle, mais pourquoi dit-il "trop" ?

Bayle déclare en effet (note N) : Naudé, lorsqu'il parle de Bodin, ne semble pas être de sang-froid mais plutôt saisi du plus violent enthousiasme. C'est à propos de *l'Apologie*¹⁵. Bayle s'attache surtout à deux points dans cet article : Bodin soutint à la fois la monarchie absolue et les limites des pouvoirs du souverain par rapport aux différents corps et aux Etats des provinces. En même temps, il osa, aux Etats de Blois, s'opposer à ceux qui voulaient que tous les sujets du roi fussent contraints à

14 On pourrait peut-être interpréter sous cet aspect la liaison des deux textes de Naudé, le *Syntagma de studio liberali* (Urbini, 1632) et le *Syntagma de arte militari* (Rome 1637).

15 *L'Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie* (1625) en réduisant la croyance superstitieuse à la magie, montre les divisions de la magie naturelle ou physique par référence à Bacon et aux mécaniciens de l'Antiquité qui se servirent des mathématiques comme fondement de leur art (Voir l'article d'A. Pessel dans le présent volume). Naudé montre l'analogie des *arcana naturae* et *des arcana imperii*. Les prestiges de la nature répondent aux prestiges du politique, ou mieux, les politiques sont à leur tour des ingénieurs qui ne disent pas leur *modus operandi*.

professer la religion catholique (notes P et Q). Cette liberté lui fit beaucoup d'ennemis. Il s'abstint, dit Bayle, de proposer son sentiment qui lui était en partie préjudiciable sans servir de rien au public.

Le second point concerne les critiques dont il fut l'objet, en particulier de la part du jésuite Possevin¹⁶ en matière de religion. Bayle rapporte les condamnations, les mises à l'index, les accusations contre les livres de Bodin, la *Démonologie*, la *Méthode de l'histoire*, le *Théâtre de la nature* et même la *République* (note O). Son panégyriste Naudé le défend tout en soulignant qu'il n'était "ni juif, ni chrétien, ni Turc". D'autres auteurs comme Diecman, dit Bayle, lui imputent une religion naturelle, d'autres encore une religion "amphibie"¹⁷.

L'accusation de magie couvre en fait l'indifférentisme. Bayle traduit : Bodin s'amusait avec des doctrines archaïques et curieuses. La *République* de Bodin était, avec la *Rhétorique* d'Aristote, la *Poétique* de Scaliger, la *Sagesse* de Charron au nombre des ouvrages préférés de Naudé. Bayle cite à maintes reprises de Sainte-Marthe, traducteur de Palingène et montre, sans le dire, à propos de la *Bibliographie politique* de Naudé, les effets d'une méthode de convocation des références sans commentaire sur leur contenu : c'est la simple juxtaposition des thèses qui est éloquente. On peut ainsi se donner l'apparence de condamner les thèses en faisant parler les références. Méthode qui joue sur la complicité du lecteur. Dispositif d'un double discours, l'un qui s'inscrit dans l'ordre de l'énonciation et est imputable à un auteur (qui ne dira que ce qu'il faut dire), l'autre qui s'efface derrière la citation.

16 Naudé ne manque pas une occasion de l'assigner à sa place de dénonciateur.

17 Naudé parle aussi, avec beaucoup de discrétion, d'un manuscrit de Bodin dont il espère qu'il ne sera pas publié : "*De rerum sublimium arcanis*, livre qui pourrait servir d'un très fort et très clair argument, que le jésuite Possevin ne se serait point trompé au jugement qu'il a fait de son auteur" (La *Bibliographie du sieur Naudé, contenant les livres et la méthode nécessaires à estudier la politique*, avec une lettre de M. Grotius et une autre du sieur Haniel sur le mesme sujet, le tout traduit du latin en français [par Charles Challine], 1642, p.64). Il s'agit probablement du *Colloquium heptaplomeres* (Voir l'édition critique et la traduction du *Colloque entre sept scavans qui sont de différens sentimens des secrets cachez des choses relevees*, de François Berriot, Droz, 1984)

CORPUS, revue de philosophie

Ces différents articles, qui ne sont sans doute pas les seuls à faire référence à Naudé, nous donnent cependant comme les clefs d'un type de réflexion éthique. Elles ne sont pas seulement dans des thèses sur l'histoire et l'usage des religions, elles sont aussi dans l'analyse de la duplicité des acteurs et des auteurs, variations répondant aux vicissitudes de la fortune. Naudé justifie sa formation par la littérature : il a cultivé les Muses sans trop les caresser, il est passé par la philosophie scolastique sans devenir éristique, par celle des anciens et des modernes sans se "partialiser" : "Je n'ai pas eu la pratique du monde [...], mais j'en ai toutefois vu une grande partie dans les Histoires, Satyres et Tragédies". L'imagination a une fonction théorique¹⁸.

On verra les *Considérations* mettre en question deux personnages qui sont le corrélat l'un de l'autre, le conseiller du prince et l'historien. Naudé ne déclare-t-il pas à propos de Tacite que ceux qui doivent gouverner doivent le méditer pour y prendre des exemples¹⁹ ? Que Tacite soit la méthode du politique, que l'histoire soit la règle pour trouver les normes de l'action ? Naudé construit l'analogie : l'histoire de Tacite a pour le politique un rôle paradigmatique égal à celui du droit romain pour tout droit civil particulier. Mais comment l'histoire peut-elle jouer le rôle du droit ? Cette interprétation du droit comme histoire, de la norme comme expérience, cette érection de l'histoire en systèmes de normes répond à un autre travail de réduction entre les *arcana*

18 Après Montaigne dans son Apologie de Raymond Sebond, Cureau de La Chambre analyse la puissance de l'imagination comme analogon, dans l'ordre non discursif, de la prédication (*Traité de la connaissance des animaux*, où tout ce qui a été dit pour et contre le raisonnement des bestes, est examiné, 1648, rééd. Odile Le Guern, Fayard 1989). Il y a un niveau "logique" et un niveau "littéraire" de réhabilitation de l'imagination.

19 Naudé rappelle que les jeunes gens qui désiraient autrefois faire des études de droit commençaient par apprendre par coeur la loi des douze tables, le droit civil romain étant la propédeutique de toutes les études juridiques ; "Pourquoi les Politiques qui sont pour tenir le Timon des états, ne graveraient-ils pas dans leur mémoire, les écrits de cet incomparable auteur [Tacite], d'où en toutes occasions, ils peuvent tirer des exemples, et des oracles pour bien et heureusement gouverner les républiques" *Bibliographie politique*, p. 154.

imperii et les *arcana naturae*. Subversion du prescriptif en naturel.

Les *Considérations* s'ouvrent sur une double thématique : donner à voir, oser regarder les secrets du prince. Transgression qui se substitue à la transgression des lois divines ou plutôt s'y intègre pour autant qu'elles visent à fonder le politique. Transgression analogue à celle qui dérobe à la nature ses secrets, science qui se donne aux yeux des non doctes l'autorité d'un pouvoir, magie pour le dire en un mot au sens que lui donne Bacon de philosophie expérimentale. Naudé cite Bacon dans *l'Apologie* et jouera sur l'ambiguïté du terme.

Toutes les ambiguïtés sont rassemblées dans cette audace initiale où Naudé va poser deux personnages, le conseiller et l'historien-auteur. Au miroir du prince fait face l'historien du conseiller. Ce déplacement de problématique commande l'organisation du livre et des références.

Les dangers qui entourent cette entreprise justifient les références aux poètes, références contrastées entre Horace et Virgile, comme entre Lucrèce et Sénèque. Les références épicurienne et stoïcienne marquent d'entrée de jeu la place de la critique du sacré. Il y a une Religion du politique. D'où le danger de déchiffrer et de faire voir ce que les princes dissimulent, danger de troubler le repos de la conscience du cardinal Bagni, témérité de demander des choses qui ne sont pas proportionnées aux forces de l'auteur.

Le second thème du premier chapitre est celui du labyrinthe : appelé par le secret, il demande à son tour un fil conducteur et comme une boussole : chose impossible car "la prudence politique est semblable au Protée²⁰ duquel il nous est impossible d'avoir aucune connaissance certaine, qu'après être descendus dans les secrets de ce vieillard, et avoir contemplé d'un oeil fixe et assuré, tous ses divers mouvements, figures et métamorphoses...."

²⁰ p. 75. Naudé cite Virgile, *Géorgiques* : métamorphoses au moyen desquelles, "tout d'un coup, il vous présente l'horreur d'un sanglier, il se couvre de la peau noire d'un tigre, des écailles d'un dragon, et du poil roux d'une lionne".

CORPUS, revue de philosophie

A ces effets de disproportion et de métamorphose, Naudé oppose "l'oeil fixe et assuré", qui n'est pas le point fixe cartésien d'un sujet principe de ses actes et de ses pensées, mais n'en est pas moins la fermeté, la stabilité, la résistance aux vicissitudes et aux révolutions des choses.

Comme la lumière ne se souille point quand elle touche des choses sales, dit Palingène, comme toutes choses sont à double usage, que les théologiens connaissent les hérésies et les médecins les venins, Naudé multiplie les exemples des pratiques qui peuvent être bonnes ou mauvaises. C'est le lieu sceptique de la balance des arguments contraires. Les magiciens sont justifiés pour convaincre les athées et les crimes des politiques sont justifiés pour le bien de l'Etat. La magie est bien une connaissance expérimentale de la nature.

C'est une *loi commune* à toutes les choses que le détournement de la fin à laquelle elles étaient assignées. Ce renversement est un argument sceptique. Mais il faut "passer outre" et méditer sur le parallèle entre Aristote et Saint Thomas qui ont traité des bons et des mauvais gouvernements, comme il faut méditer avec Charron et Lipse sur ce que seraient des *Analytiques de la politique*, pour en établir les démonstrations. Et ainsi il y a des règles de la tyrannie même, et des coups d'Etat. Après une longue citation de Saint Thomas qui explique les mécanismes de la tyrannie, Naudé dit "Voilà certes des préceptes bien étranges en la bouche d'un saint qui ne diffèrent en rien de ceux de Machiavel et de Cardan..."²¹ Elles se justifient parce que ces maximes ainsi déclarées et éventées instruisent les sujets et instruisent même les tyrans à prendre la mesure des risques et des maux inévitables.

Naudé dessine alors un partage entre "faire le roi" et "faire l'homme de lettres".

Le rôle de principal conseiller de Sa Sainteté, la longue pratique et expérience de la cour des plus grands monarques se marque dans une sorte de *convocation de la fortune*. "il faut éviter les grandes charges ou les exécuter avec une force et une générosité d'esprit si relevée par dessus le commun qu'elle soit capable de donner envie à la fortune de la seconder et favoriser

²¹ *Considérations...*, p. 77 et 78.

Bayle et Naudé

en toutes ses entreprises²²". Le héros se reconnaît dans cet affrontement.

Mais quelles sont les parties qui bâtissent et composent ce fort esprit : on ne peut s'empêcher d'évoquer Descartes en voyant Naudé opposer au spectacle du théâtre du monde un œil ferme et assuré, mais ils se séparent au point où "le fort esprit" dont parle Naudé, voit qu'il lui est permis d'intervenir comme quelque divinité qui sort d'une machine, quand il en aura la volonté. Naudé développe alors, par une sorte de "provision" par rapport au politique, le thème de l'historien : Science des choses du monde, la littérature donne les règles de la pratique, analyse les mécanismes des actions, peint les caractères.

Quelle est la compétence de Naudé, d'un jeune homme, en ces matières ? La réponse est double et elle vise la réalité du savoir : le bon naturel et l'encyclopédie.

Quiconque a tant soit peu de naturel et d'acquis par les études peut aisément inférer de cinq ou six principes les normes de l'action. Les sciences semblent être comme enchaînées et cadencées les unes avec les autres et avoir une telle correspondance que qui en possède une possède toutes celles qui lui sont subalternes. Et de plus ce siècle est l'âge de la publication : tant de relations, mémoires, discours, instructions, libelles²³, manifestes, énumération de toutes pièces secrètes qui sortent en lumière et qui permettent de découvrir tous les plus grands secrets des monarchies.

Le thème du public est connoté par l'idée de l'inscription de l'historien dans une œuvre commune, "j'ébauche, un autre achèvera, j'ouvre la lice, un autre touchera le but, je sonne de la trompette, un autre gagnera le prix"²⁴. L'historien s'inscrit dans une histoire, la dépendance de l'historien se compense par la gloire. Le parallèle du politique et des lettres est annoncé : il s'appuie sur Palingène pour justifier la fin glorieuse qu'il se propose par l'exemple des grands hommes. Il oppose donc le public et la populace, comme la gloire et l'ignorance. Et il déclare qu'il s'écartera du discours servile des auteurs qui traitent de la

22 *Considérations...* p. 80.

23 Voir la théorie des pamphlets dans le *Marfore*, libelle contre les libelles et le *Mascurate* cité par Bayle.

24 *Considérations...* p.83.

CORPUS, revue de philosophie

politique sans mettre de fin à leurs discours ordinaires de la religion, justice, clémence, libéralité et autres semblables vertus du prince.

Le point essentiel, c'est qu'il veut traiter d'une science nouvelle, passer par un nouveau chemin qui ne soit pas fréquenté par les esclaves, "s'écarter pour n'être atteint de cette contagion". Contrairement aux exposés de Clapmarius, les secrets et coups d'Etat sont une matière nouvelle : Bodin est cité enfin au sixième livre de sa *Méthode*.

Serait-ce une science nouvelle ?²⁵

Il s'agit des axiomes de la politique. La Mothe le Vayer posera la question ²⁶ de "l'analogie des hypothèses astronomiques et de la science des mœurs ou phénomènes de la vie civile : une religion, conçue de la sorte, n'est autre chose qu'un système particulier, qui rend raison des phénomènes morales et de toutes les apparences de notre douteuse Ethique... aussi tout ce que nous apprenons des dieux et des religions n'est rien que ce que les plus habiles hommes ont conçu de plus raisonnable selon leur discours pour la vie morale, économique et civile, comme pour expliquer les phénomènes des mœurs, des actions et des pensées des pauvres mortels, afin de leur donner de certaines règles de vivre, exemptes, autant que faire se peut, de toute absurdité". Et La Mothe Le Vayer évoque la possibilité de quelqu'un qui, comme Copernic, eut l'imagination meilleure que ses devanciers pour établir de nouveaux fondements ou hypothèses qui expliquassent plus facilement tous les devoirs de la vie civile et généralement tout ce qui se passe parmi les hommes....". Croisement des déterminations de la géométrie et de l'histoire cher à Bayle, cher aussi à Spinoza. Il y va de la critique de la double législation à laquelle la morale chrétienne assigne l'homme, entre nature et liberté. Ici, le partage est mis en question et c'est peut-être la définition de ce type de politique

²⁵ On ne peut s'empêcher de penser aux raisons antiaristotéliennes de Galilée, à la méthode romaniste de Vico. L'analogie de la nature et du droit est une thèse forte de la pensée sceptique.

²⁶ *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, De la divinité, Réed. A.Pessel, Fayard, p. 330 sq.

sceptique que d'échanger les déterminations de la nature et de l'histoire, de la géométrie et de la liberté.

Le chapitre se conclut sur les métamorphoses de l'auteur s'imaginant être à la place de son sujet mais censurant néanmoins les pires actions.

Le second chapitre s'ouvre sur une analyse de la prudence. Juste Lipse distingue la vertu morale qui considère le bien et la prudence mêlée qui "participe un peu des fraudes et des stratagèmes" du politique. A cette opposition du pur et de l'impur, Naudé substitue une distinction entre "les affaires faciles et ordinaires" avec les moyens qui leur conviennent et "les affaires extraordinaires, fâcheuses et difficiles" requérant d'autres moyens et une "prudence mêlée". La prudence est une vertu à la fois morale et politique "laquelle n'a d'autre but que de rechercher les divers biais et les meilleures et plus faciles inventions de traiter et faire réussir les affaires que l'homme se propose"²⁷. A la prudence des philosophes dans les traités moraux, dont Charron est le paradigme, Naudé opposera les véritables secrets des empires, en travaillant sur le terme de secret pour l'opposer à des lois déclarées et évidentes. L'ignorance par le peuple des mécanismes cachés de ces "coups de maître" est en effet un élément décisif de leur réussite. Pour le montrer, Naudé institue une double critique : critique de la recherche d'un fondement du politique, critique de la transparence de la décision²⁸.

La science politique n'a pas pour objet l'exposé direct de principes universels. Naudé critique ici Clapmarius, *De arcanis imperiorum*, "qui n'a pas su seulement ce que signifiait le titre de son livre et n'a parlé que de ce que tous les auteurs avaient déjà dit et répété, à savoir les principes généraux de l'administration". Pour Naudé au contraire, la science politique n'est pas recherche d'un fondement, présentation d'une science générale. Cette universalité est en réalité "une dépravation de la nature des choses". Etrange paradoxe : l'universel est dépravation. On rejoint pourtant ici les requisits d'une science du singulier et du local. Pour restituer le vrai contre cette dépravation, il faut "un

²⁷ *Considérations...*, p.53

²⁸ A l'écart à la fois d'une problématique de la souveraineté et du droit naturel.

CORPUS, revue de philosophie

regard de côté". Naudé insiste sur ce "biais". Il faut, dit-il, "marcher en renardant"²⁹. Cette démarche de côté, qui se cache, qui louvoie, n'est pas seulement ruse, elle n'est pas seulement référence au chapitre XVIII du *Prince*. Elle évite un autre regard, elle regarde de là où on ne la voit pas. Démarche de bête sauvage ? Ce chassé-croisé implique de déjouer, de dévier et d'être à plusieurs places. Décentrement du sujet.

A cette critique d'une science universelle s'opposera donc une science du local, une géographie des mœurs politiques, une analyse des variations et corrélations entre des caractères et des situations.

Mais surtout, cette démarche de renard implique une critique de la transparence de la décision. Ne pas faire ce qu'on dit, ne pas dire ce qu'on fait, ne pas être à la place où l'autre m'attend, n'est pas seulement s'inscrire dans une tactique de défiance ou de défense, c'est généraliser la problématique du "deceptor" que Descartes met en œuvre. Cette tromperie oppose à la perspective, qui dit les règles de son altération, une vue sous un angle dont le sommet se déplace. S'il y a des axiomes de la politique, comme il vient d'être dit, ils concernent des déplacements angulaires. La dissertation de Marx montrait, à propos du clinamen épicurien, que ce concept avait pour fonction de marquer non la cause d'une déviation, mais l'angle d'un déplacement : théorie de la relativité du mouvement par rapport à des axes, théorie de la dépendance du discours de la physique³⁰ envers d'autres discours, envers d'autres instances.

Voir sans être vu, mouvoir la machine, être dans ses ressorts : localisation du sujet dans la situation, le "deus ex machina" est en réalité d'ailleurs le deus "in machina". C'est ainsi que Naudé a peint son dieu Tacite "il s'est placé comme dans une

²⁹ *Considérations*, p. 88 et suiv. et p. 108.

³⁰ On croit que le clinamen est fait pour introduire l'événement et la contingence (ce que Cicéron a confondu avec la liberté) ; mais Marx montre qu'il contient la théorie de la fonction des discours, et d'un sujet foyer des phénomènes : il s'agit de calculer les angles. Voir F. Markovits, *Marx dans le jardin d'Epicure*, Minit, 1974.

machine d'où, avec l'étonnement de tous les doctes, il démêle et résoud les difficultés de la politique"³¹.

Cette subversion de la maxime cartésienne, qui consiste à se faire acteur pour être spectateur, sera reprise par Wolmar³² : elle manifeste l'appartenance du sujet à la situation et le situe comme effet de son propre discours. Thème empirique marqué par Sextus avec force lorsqu'il critique tout critère d'être à la fois juge et partie dans le différend : "Meros tes diaphonias"³³. Voir sans être vu, comme Gygès, mais surtout déjouer l'illusion du regard ubiquitaire et souverain qui tient dans la problématique augustinienne de Bossuet, la place de Dieu et du roi³⁴.

La critique de la transparence de la décision déplace donc la question de la volonté souveraine vers la question des occasions de l'action, de l'expérience du temps, des circonstances : ce qui manque sans doute à la réflexion de Naudé par rapport à la pensée de l'histoire chez Machiavel, c'est l'analyse institutionnelle. La théorie de la prudence implique donc aussi un aspect économique, une prise en compte des rapports de force et des tensions. La fermeté du héros est un rapport instable, toujours à rééquilibrer, entre la force de caractère et les circonstances : ce qui prépare le thème du ou des conseillers, thème exposé à la fin du livre dans toute son ampleur. Sans être la marque d'une autonomie, sans être consensuelle, la décision est analysée en termes de médiations. Le secret de la décision fait partie du dispositif, ses raisons sont a posteriori, dans les résultats de l'action.

C'est ce qui rend intelligible le concept de "coup d'Etat". Il procède de la transgression des lois ordinaires pour le bien public, il procède en même temps de la volonté entravée du

³¹ *La bibliographie politique du sieur Naudé*, contenant les livres de la méthode nécessaire à estudier la politique, traduit du latin [par Charles Challine], p. 154.

³² Voir Rousseau, *La Nouvelle Héloïse*, IV, lettre 12.

³³ Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, I, XIV, § 98, traduction Pierre Pellegrin. J'ai commenté cet argument dans une communication, "Bayle sur les traces de Sextus" (à paraître), faite lors de la Journée Bayle organisée à Nancy en février 1997.

³⁴ Voir la préface du *Discours sur l'histoire universelle*.

CORPUS, revue de philosophie

prince. On peut estimer très risqué et dangereux ce déplacement de la question de la régulation du politique en termes de contrainte de la transgression. Les coups d'Etat sont "ces actions hardies et extraordinaires que les princes sont contraints d'exécuter aux affaires difficiles et comme désespérées, contre le droit commun, sans garder même aucun ordre ni forme de justice, hasardant l'intérêt du particulier pour le bien du public. Mais, pour les mieux distinguer des maximes, nous pouvons encore ajouter qu'en ce qui se fait par maximes, les causes, raisons, manifestes, déclarations et toutes les formes ou façons de légitimer une action précèdent les effets et les opérations et au contraire ès coups d'Etat, on voit plutôt tomber le tonnerre, qu'on ne l'a entendu gronder dans les nuées, les mâlines s'y disent avant qu'on les sonne, l'exécution précède la sentence ; tout s'y fait à la judaïque, [...] tel reçoit le coup qu'il pensait donner, tel y meurt qui pensait bien être en sûreté, tel en pâtit qui n'y songeait pas, tout s'y fait de nuit, à l'obscur et parmi les brouillards et les ténèbres, [...]"³⁵.

L'attention au singulier va donc programmer (dans le troisième chapitre) une analyse des occasions (c'est-à-dire des situations) de l'action, et des précautions (c'est-à-dire des règles). Penser les règles de l'action comme des précautions, c'est intégrer les obstacles et au premier chef, les interdits des lois. La transgression est contrainte. Le prince l'effectue à son corps défendant. C'est Montaigne qui le dit³⁶ : le prince commande des forfaits et en punit l'exécution. Comme cette action est solidaire d'une théorie du regard des autres, elle va se construire en même temps comme une doctrine de la volonté entravée. C'est donc à la fois l'expérience de la volonté entravée et l'expérience de la contradiction. On peut ainsi scander les règles des coups d'Etat.

1. La transgression est en quelque sorte effet de contrainte, il y a obligation de faire des crimes. 2. les princes sont maîtres des lois, ils sont donc à deux places à la fois, et qui s'excluent, par rapport aux lois. 3. il faut "marcher au petit pas", car dans la lenteur et les transitions insensibles se dilue la perception de l'action : c'est la fermeté sans l'éclat. 4. à l'inverse, le choix des moyens est fait

³⁵ *Considérations...*, éd. cit. p. 101.

³⁶ Naudé reproche aux *Essais* d'avoir des titres auxquels la teneur des chapitres ne répond pas.

pour ménager la reconnaissance et l'estime, montrer la grandeur. 5. car s'il faut ne se résoudre qu'à regret, la contrainte de faire des crimes a un revers, l'éclat de la clémence. Il y a une logique de la grandeur dans la politique du singulier. Pour qu'elle ne soit pas monstrueuse, il y faut des régulateurs, comme la critique de la transparence de la décision ou de la volonté entravée.

A l'exposé frontal des principes généraux s'oppose le récit des exemples, qui intègre l'auteur à sa vraie place qui est une politique de l'écriture. Car il n'y a pas de neutralité des places. L'historien et son exemple sont liés par une relation intrinsèque. La fonction du récit est bien ici celle de la théorie, théorie polémique par rapport à une histoire universelle ou à une théorie du droit naturel. Naudé détermine en cinq points les phases de la vie des empires : 1. l'érection des monarchies. 2. la conservation ou le rétablissement des Etats. 3. le dessein d'affaiblir ce qui diminue l'autorité du prince. 4. les ruses pour conquérir. 5. les ruses pour ruiner. Cette perspective organique est tout à fait conforme aux thèses du *Syntagma de studio liberali* sur la production vitale des savoirs³⁷.

Ce travail sur l'exemplarité dont Montaigne et Naudé s'accordent à trouver en Plutarque le maître, avec ses "vies parallèles" est polémique par rapport au thème chrétien de l'imitation³⁸. A côté de la littérature de l'imitation liée au salut, il y a une littérature de l'imitation liée à la critique des mœurs et aux coutumes des peuples et des sociétés. La querelle des Anciens et des Modernes semble faite pour établir des parallèles et des relations d'équivalence. On ne sera pas étonné de voir que les jésuites, en bons ancêtres des anthropologues, ont joué un rôle actif dans ces manœuvres³⁹.

³⁷ Voir l'article de A.Pessel dans le présent volume et son analyse du *Syntagma*. Voir aussi Lorenzo Bianchi, *Rinascimento e Libertinismo*, Studi su Gabriel Naudé, Bibliopolis, 1996.

³⁸ Il faut rappeler les écrits de Naudé sur la querelle de l'attribution de *l'Imitation de Jesus Christ* à Thomas à Kempis.

³⁹ Par exemple les *Portraits* du Père Le Moyne ; on verra encore le Père Joseph Laffitau, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, 1723.

CORPUS, revue de philosophie

Cette logique des circonstances qui commande une méthode des exemples n'en suppose pas moins des axiomes. Naudé fait ici une double référence à Cardan : d'abord avec son axiome, ne rien entreprendre si on ne le veut achever, et ensuite avec la divinisation des anciens législateurs. Celle-ci apparaît donc comme une condition de celle-là. Car pour achever une entreprise, il faut la rendre nécessaire, incontestable. C'est le rôle des machines divines. Naudé ne cesse de revenir sur ce thème, avec la référence à Palingène.

La détermination de la décision se poursuit au quatrième chapitre "De quelles opinions faut-il être persuadé pour entreprendre des coups d'Etat". Les interprètes de la raison d'Etat ont bien montré qu'elle s'oppose à une problématique de la souveraineté, mais n'ont pas toujours montré dans la décision l'articulation de l'expertise et de la périodicité. Juger une situation, l'évaluer et hiérarchiser ses éléments, juger de l'opportunité de l'intervention, c'est avoir le coup d'œil du praticien, du médecin, de l'homme de génie⁴⁰. L'interprétation de ce moment décisif est donnée par Naudé : c'est la fortune qui vient au devant de la vertu⁴¹. La thématique de la vérité n'est pas celle de l'adéquation à un ordre des choses, c'est celle de la rencontre. La vérité de l'action s'éprouve comme une rencontre entre des sujets.

Naudé pose alors la question du rapport entre l'occasion d'agir et les notions dont il faut être persuadé pour agir. Mais de quoi est-on persuadé ? En quoi consiste ici la compétence, s'il y a du moins compétence ? On retrouve ici les axiomes de la politique déterminés par Naudé, mais il y a disjonction entre la compétence et la justification.

Bayle renversera en quelque sorte la formule de Naudé : "de quoi faut-il être persuadé pour agir ?" et demandera : fait-on ce

⁴⁰ Voir Jackie Pigeaud dans son commentaire du problème aristotélicien XXX, 1 : *Aristote, l'homme de génie et la mélancolie*, Rivages, 1988. Bordeu se souvient sans doute de ce texte quand il écrit l'article "crise" de *l'Encyclopédie*.

⁴¹ *Considérations...* p.80 Naudé cite Plaute : "l'homme sage se fabrique sa fortune lui-même" et p. 164, il cite Juvénal, "la fortune ne manque jamais là où il y a de la prudence".

qu'on croit ? les chrétiens agissent-ils conformément à leur croyance ? après tout, les athées sont bien vertueux sans croire au salut. Autre traduction par Montaigne : dire ce qu'on ne croit pas, et prêcher ce qu'on ne fait pas. Naudé prend l'exemple de Tibère : la confession de la vertu ne porte pas moins en la bouche de celui qui la hait⁴².

Ces paradoxes mettent en place une économie des discours par rapport aux actes. Naudé traduit le thème machiavélien de la roue de la fortune dans la grande machine du monde et il lui applique deux axiomes, l'un de Boèce, l'autre d'Archimède. Un moraliste et un physicien. Ces axiomes s'ajoutent à l'axiome de Cardan, n'entreprendre que pour achever.

L'axiome de Boèce porte sur la corruption des principes des Etats, corruption des lois, des religions, des sectes. "C'est un axiome fondé sur une loi éternelle qu'il n'y a rien d'engendré au monde qui ne soit sujet à quelque changement"⁴³. Mais Naudé n'y repère pas le schème de la décadence, il ne l'interprète pas en un sens providentialiste ou moral, il y voit à l'œuvre l'analogie de la médecine et de la politique, la production vivante des institutions⁴⁴. Sans mettre en œuvre une analyse institutionnelle, cette interprétation de la fortune se place entre l'interprétation des décisions des hommes d'action et une philosophie du temps historique sans finalité⁴⁵.

L'axiome d'Archimède⁴⁶ porte sur la disproportion des causes et des effets, des causes minimes ou inconnues

⁴² *Essais*, III,1.

⁴³ On trouvera chez J.G. A.Pocok, *Le moment machiavélien*, trad. L.-L. Borot, préface J.F. Spitz, PUF, 1997, des analyses de la fonction historique et politique de ce livre *De consolatione philosophiae* par rapport à une vision des fins de l'histoire dans le contexte post augustinien.

⁴⁴ p. 133. Montesquieu reprend en ce sens l'idée de corruption des principes (*Esprit des lois*, I,VIII). Le *Syntagma de studio liberali* énonce aussi cette thèse.

⁴⁵ Voir les analyses de Negri sur l'interprétation de Machiavel dans *Le pouvoir constituant*, Essai sur les alternatives de la modernité, trad. E. Balibar et F. Matheron, PUF, 1997. Voir en particulier la note de la page 151 où il critique les hypothèses de Pocock.

⁴⁶ *Considérations* p 136

CORPUS, revue de philosophie

produisant de grands effets. "Et comme Archimède remuait les plus pesants fardeaux, avec trois ou quatre bâtons industrieusement joints ensemble, aussi peut-on quelquefois remuer, voire même ruiner ou faire naître de grandes affaires, par des moyens qui sont presque de nulle considération". Koyré a montré l'importance pour Galilée de la référence à Archimède. Mais il semble qu'on pourrait l'étendre de la physique à la politique. L'application d'une théorie de l'expérience de physique à la politique donne ici les raisons du partage entre l'expert et le peuple. D'un côté, l'ingénieur du politique manipule l'opinion, de l'autre côté la condition servile et mécanique de la populace inspire la peur. La définition du peuple, de la bête cruelle et polymorphe en proie aux contradictions, fait problème. En fait, dans cette politique qui se désolidarise de la cosmologie, chrétienne autant qu'antique, le peuple est un Protée, sujet à toutes les métamorphoses. Mais la prudence du héros est aussi un Protée. Il y a derrière tout cela comme une théorie de la plasticité politique⁴⁷. On a le paradoxe d'une politique moderne qui pense des places et des rôles sans essentialiser les ordres qui constituent la société et qui, en même temps, ne sait comment éviter d'essentialiser le peuple dans sa condition "mécanique et servile"⁴⁸.

Cette masse à qui l'on fait peur et qui fait peur (c'est l'ambivalence du génitif : la crainte du peuple) n'est pas identifiée comme une nature soumise à des lois (alors même qu'on invoque Archimède) mais comme une matière informe qu'on ne peut que mythologiser. Suit alors la théorie de l'usage politique de la religion. C'est ici que Palingène est cité : la rigueur des supplices et la crainte des dieux sont les deux seuls freins de cette condition. La peur est corrélât de l'ignorance et de l'informe. C'est le fil conducteur de l'usage de la religion. La première invention des législateurs fut de feindre avoir commerce avec les dieux. "La seconde invention de laquelle ont usé les politiques a été de feindre des miracles, controuver des songes, inventer des visions, produire des monstres et des prodiges..." Puis vient l'invention des faux bruits, révélations et prophéties, et surtout l'usage de "la

47 qui pourrait être éclairée par les analyses de Negri sur Machiavel et la conscience qu'il a de penser une "ère nouvelle".

48 *Considérations* p. 139

Bayle et Naudé

force de l'éloquence et d'un parler fardé et industrieux". Ce que les poètes ont écrit d'Hercule par exemple "trouve sa mythologie dans les différents effets de l'éloquence". Le thème de la religion comme drogue⁴⁹ se compose alors avec celui de son usage idéologique : entreprendre sous le prétexte de religion ce qu'aucun autre ne pourrait rendre valable et légitime. Naudé critique Tite Live et Tacite de ne pas y avoir vu une règle générale.

Naudé ne pratique pas une histoire des religions, mais il symétrise les exemples, il manifeste des équivalences. Cette problématique est critique par rapport à l'idée d'histoire providentielle comme par rapport à une philosophie de l'histoire. Le croisement des anciens et des modernes, de la mythologie et de la chrétienté, de l'Islam et de l'Orient implique une variation universelle dont la doctrine et les mœurs chrétiennes ne soient qu'un cas de figure. Cette mise à plat des facteurs est géométrique en son principe. Bayle et Spinoza la pratiqueront à leur tour.

Le politique se tait, l'historien n'en formule pas moins les lois de l'histoire. Pour appliquer toutes ces maximes, il ne faut pas seulement choisir l'heure et le temps favorable, il faut choisir le ministre avec qui l'on peut concerter les coups d'Etat. Qu'est ce qu'un conseil ? Le dernier chapitre comme le premier est la réponse à une objection : pourquoi traiter du ministre avant le prince ? Les souverains nous sont donnés par succession ou élection, les conseils dépendent des brigues, monopoles et cabales des plus riches ou des plus puissants. Mais les ministres sont le choix absolu du prince.

A l'écart du thème cosmologique du premier moteur "qui donne le branle à tous les cieux", le modèle démocratéen du crible et du triage⁵⁰ intervient pour prolonger l'analyse du concept de décision. Pas plus que le prince, le conseiller n'est à la place du premier moteur. Naudé nous propose plutôt des variations sur la corrélation et la convenance entre le prince et le conseiller, sur leur concertation et sur la dépendance du prince envers le conseiller. Le "commerce" se substitue au premier moteur. La sagesse est d'obéir aux bonnes intentions qu'un autre a trouvées.

49 *Considérations* p.149.

50 *Considérations* , p.153.

CORPUS, revue de philosophie

Disposition à l'écoute, vigilance à répondre aux objections, disponibilité à changer de place : la délibération montre la nécessité pour le prince de se penser à plusieurs places, d'anticiper les effets, de ménager la surprise. La première maxime, est donc d'avoir un ou plusieurs conseillers. Le schéma de la souveraineté du prince se trouve singulièrement corrigé par ce commerce avec les conseillers.

La seconde maxime porte sur le nombre optimal des conseillers en fonction de la force de caractère du prince, en fonction du degré de confiance qu'il leur accorde, en fonction du risque de formation de brigues ou de partis dans son conseil. Il faut encore distinguer entre le ministre d'exécution et le ministre de conseil : bref, tirer avantage des diverses inclinations pour appeler chacun à la vacation qu'il peut exercer avec honneur et satisfaction : "un Ancien a dit : appeler chacun à la fonction dont son génie est capable". Au lieu d'énumérer ceux qu'on peut choisir, Naudé énumère ironiquement tous ceux qui ne sont pas exclus des affaires : ni les jeunes, ni les vieux, ni les ignorants, ni les lettrés, ni les philosophes, ni les médecins, ni les moines...car "ce sont les occasions, l'emploi et les affaires qui découvrent la sagesse" et peu importe leur extraction, car "la pauvreté est soeur et compagne du bon esprit". Pour éviter à la fois la description idéale du parfait conseiller, l'attribution divine de dons naturels, et le portrait de ceux dont les vertus "ne sont pas de leur cru"⁵¹, Naudé distingue encore une fois entre les références bibliographiques. La science des écoles étant triviale, il revendique contre elle la littérature et l'histoire et critique les systèmes de classification des vertus. La perspective sur les vertus est celle de l'excellence humaine, celle du rapport entre vertu et tempérament. La référence à Platon est reprise dans un effort de redéfinition qui convoque aussi Charron. C'est d'abord la force, l'héroïsme, à la fois constance et fermeté, "liberté philosophique et civile contre les bigots" ; c'est ensuite la justice, pour faire ce qui est juste, ne pas faire tout ce qui est juste ; c'est enfin la prudence, l'art de ménager les circonstances, de saisir le fortuit, l'occasion. Cette vertu est la science du temps et du

⁵¹ *Considérations*, p.159.

Bayle et Naudé

monde. Et on ne s'étonnera pas d'y trouver, à nouveau, un cas particulier de la morale, celle du prince envers le conseiller.

A la fin de l'ouvrage, la boucle se referme : le thème du conseiller rejoint celui de l'historien du prince. Tacite, le prince des historiens, livre une méthode à double tranchant. Axiomes de l'action, art d'interpréter s'y composent. La méthode de ce texte dégage des maximes constantes pour l'homme d'action en l'absence de point fixe, des exemples de grandeur dans les détours de la dissimulation, et en lieu et place des vertus morales des leçons d'intelligence et de liberté, à la manière de Machiavel dont Spinoza disait qu'il écrivait moins pour le prince que pour donner à lire aux amis de la liberté⁵².

FRANCINE MARKOVITS
UNIVERSITÉ PARIS X - NANTERRE

⁵² *Traité politique* V,7.

ANNEXES LATINES

NAUDE, ADDITION A L'HISTOIRE DE LOUIS XI EDIT ROYAL, INTERDISANT LA LECTURE OU L'INTERPRETATION DES NOMINAUX*

(marge : L'original de cette pièce est inséré sur la fin d'un Registre de l'Université, qui m'a été communiqué par Mr Padet, professeur en Philosophie, Licentié en Théologie & Proviseur du Collège d'Arcourt)

Louis, roi de France à la grâce de Dieu, à Tous ceux qui vont prendre connaissance de la présente lettre, Salut. Même s'il est très important de faire instruire le peuple, confié par attribution divine à l'autorité de la providence Royale, et de le nantir au titre de la foi et de la Religion, des mœurs et des disciplines nobles et de la doctrine vraie et saine des hommes célèbres, nous qui avons été mis à la tête du Royaume très Chrétien par concession de la prévoyance divine, nous sommes cependant tenus à veiller le plus possible à ce qu'en Gaule, le seul pays qui soit resté épargné des monstres des hérésies, la pureté de la foi ne soit pas ébranlée ni atteinte par toute l'obscurité des erreurs ; or c'est en vue de sa défense très entière que nos prédécesseurs, les Rois de France à la fleur de lis, de mémoire illustre et heureuse, qui ont été de très fervents zélateurs de la Religion Chrétienne et de la vérité Catholique, ont été appelés à juste titre très Chrétiens ; de même Charles le grand, Roi et Empereur très glorieux, a-t-il fait venir de Rome dans la fameuse ville de Paris de vrais savants, à savoir Bède, Raban, Strabon, Alcuin et d'autres en très grand nombre, des hommes très célèbres et très érudits, afin précisément d'instituer ici l'étude générale de toute langue des Nations : en vérité, ces Docteurs ont laissé la même étude si pleine de leurs mœurs remarquables, de leur doctrine et de leurs disciplines qu'avec le soutien et l'aide de nos mêmes prédécesseurs, Rois de France, elle a acquis partout dans le

* Nous tenons à remercier tout spécialement Messieurs les Professeurs Joël Biard et Zéron Kaluza d'avoir bien voulu vérifier l'identification des auteurs et maîtres figurant dans le texte.

CORPUS, revue de philosophie

monde à ce jour la réputation non seulement d'être la plus célèbre, mais encore la plus féconde et la plus florissante, et d'être dépourvue de toute tache de superstition et d'hérésie. Et cela, nous ne doutons aucunement que cela ne soit arrivé grâce à l'intégrité de la doctrine que ces auteurs eux-mêmes et d'autres Régents et Docteurs très célèbres ont veillé à mettre en place ici même, en arrachant radicalement, outre l'hérésie, les épines et pièges des erreurs, en rejetant et supprimant complètement les doctrines dangereuses et inutiles, qui conduisent à des scandales pernicieux plus qu'à l'édification de la foi, et en éliminant encore tout à fait les questions superflues : c'est surtout l'illustre faculté de Théologie qui, comme une étoile très brillante éclaire et illumine de l'éclat de ses rayons non seulement notre Royaume, mais encore la terre tout entière, a toujours embrassé les doctrines les plus utiles et rejeté complètement les doctrines les moins utiles, sans hésiter à préférer ainsi et effectivement, en tant qu'elle donne des fruits plus abondants, l'étude athénienne très antique et très renommée dans les temps anciens, que toute la Grèce et tout l'ensemble des terres a déjà jadis cultivée, la doctrine de Socrate et de Platon, plutôt que la doctrine de Thalès de Milet, de Bias et de tous les autres que les Grecs appelaient sages. Ainsi, Grégoire le grand, autrefois grand Pontife, cet interprète très savant de l'Écriture sainte et Héraut très grand du verbe divin, a par la suite supprimé avec beaucoup de diligence, autant que possible, les livres de M.T. Cicéron dont la lecture est pleine d'un charme étonnant, parce que les jeunes gens, séduits par l'étonnante suavité du discours de cet auteur, négligeant l'étude de l'Écriture sainte, consumaient la plus grande fleur de leur âge à étudier l'éloquence de Marcus Tullius. De là vient qu'il faut que nous aussi, suivant les traces de ces mêmes hommes nos prédécesseurs, nous multiplions nos efforts pour que l'étude de Paris précitée, dans laquelle la lumière de la foi a toujours très ardemment brillé, soit heureusement illuminée des mœurs nobles, de la discipline saine et de la doctrine des auteurs les plus grands et Réalistes, toutes les autres doctrines, moins nécessaires, étant totalement supprimées, à partir d'aujourd'hui et pour toujours, en vue de la gloire de Dieu tout-puissant, de l'édification de son Église et du développement de la foi orthodoxe. C'est pourquoi, alors que certains qui, dans les affaires les plus importantes, ont fait preuve de leur fidélité à notre égard et à l'égard de notre très chère fille

Annexes latines

précitée l'Université de Paris, et à l'égard de l'Etat dans son ensemble, nous ont annoncé ces jours-ci que les lois très salubres et les statuts prescrits comme il faut et comme de juste jadis par les souverains Pontifes et leurs Légats, et encore par nos prédécesseurs les rois de France, puis promulgués dans notre Université, étaient peu observés, voire ne l'étaient pas du tout par des étudiants complices de cette Université ; alors qu'ils nous ont annoncé combien de vices pullulent jour après jour du fait que ces étudiants eux-mêmes, dédaignant d'imiter les exemples et les mœurs nobles des Pères, s'attachent avec assiduité à une vie plus dissolue et à des mœurs corrompues ; et que même certains, comptant trop sur leur intelligence, ou bien avides de changement, n'ont pas craint de lire et de soutenir en public des doctrines stériles et moins fructueuses, laissant de côté les doctrines solides des mêmes Pères et des Docteurs Réalistes, quoique, par disposition de leurs statuts, ils aient l'interdiction d'enseigner comme dogmes, en tout ou en partie, ces doctrines stériles. Or nous, comme il convient à un Roi très Chrétien, éprouvant douleur et peine à voir que l'or de la vertu et des mœurs sacrées soit transformé en la scorie des vices et surtout à voir que des doctrines stériles, ou bien moins fructueuses, ou bien plus proches des erreurs, soient semées dans des intelligences remarquables, et désirant, pour éviter cela et pour éviter aussi que ne naissent les ténèbres des vices et des erreurs de là d'où l'éclat de la sagesse et de la doctrine des vertus devrait briller, qu'un remède salutaire soit apporté à ces désagréments, et surtout à notre époque ; nous avons jugé qu'il fallait envoyer auprès de cette Université notre Conseiller et Confesseur choisi et fidèle, l'Evêque d'Avranches, élève de l'Université précitée et remarquable Professeur d'Ecriture sainte à Paris, qui, après avoir constaté comme de juste ce genre d'égarements, a convoqué près de lui et s'est associé, sur notre ordre et à notre commandement, le plus grand nombre possible de Professeurs de sainte Théologie et de Docteurs et de Maîtres de toutes les autres Facultés et Nations de l'Université même, qui ont fait preuve par l'intégrité de leur vie et de leurs mœurs de leur très grande connaissance des lettres et de leur vertu et expérience de ce qu'il faut faire. Il y a d'abord, des Maîtres de la Faculté de

CORPUS, revue de philosophie

Théologie* , Guillaume Buylle, Doyen, Donat du Puits, Guillaume de Chateaufort, Ursin Thiboult, Thomas Troussel, Antoine Ursi, Jean Patin, Pierre Coros, Joannes Watat, Luc Desmoulins, Joannes Bavent (?), Etienne Gervais, Bardinus Heredi (?), Johannes de Rota (?), Berenger Lemarchand, Pierre Martin, Jean Cossart, Matthaeus Sanguet (?), Etienne Grandis (?), Jean Heynlin, Amator Chetart, tous Docteurs de ladite Faculté de Théologie ; puis des Maîtres de la Faculté des Décrets, Etienne Parvi, Robert Tulieu (?) et Guillaume de Châtillon, tous Docteurs de cette Faculté des Décrets ; de la Faculté de Médecine, les Maîtres Joannes Bassin, Doyen, Guillaume d'Auge, Jean Avis, Jean Rosée et Bassa Madidi (?), tous Docteurs de ladite Faculté des Médecins ; et de la Faculté des Arts et de la Nation de France, les Maîtres Johannes de Martiniaco (?), Procureur, Jean Pluette, Jean Royer, Yvo Calvi (?), Joannes Colini (?), Pierre Scissoris (?), et Pierre Garcias ; de la Nation de Picardie, Pierre Le Caron, Procureur, Godefroy Norman, Jean Benoît, Joannes Hann (?) et Joannes Remigii ; de la Nation Normande, les Maîtres Robert la Longue (?), procureur, Joannes Valles (?), Raoul de Monsignet, Pierre Secourable et Nicolaus Murdrat. De la Nation Allemande, les Maîtres François Busleiden (de Utrecht), Procureur, Jacob Houck (de Leyde), Jean Scriptor de Buyren et Nicolaus Tinctoris, tous Régents ou Maîtres de ladite Faculté des Arts. Tous ces hommes, ensemble avec notre Conseiller et Confesseur, après une immense consultation à cet égard, ont décidé d'un seul cœur et à l'unanimité, sans qu'aucun d'entre eux exprime son désaccord ou entre en contradiction, qu'en vue de la réforme de la vie, des mœurs et de la discipline des Elèves et Etudiants, les Statuts qui ont été conçus, édictés et promulgués depuis longtemps et plusieurs fois dans cette même Université, tant par quelques Légats Apostoliques députés spécialement à cette fin dans notre Royaume que par l'Université elle-même également, et surtout par la Faculté des Arts, semblent suffire assez et abondamment, pourvu qu'ils soient observés comme il faut et inviolablement, à une seule exception près pourtant, à savoir que les Examineurs des Arts qui ont été créés tout récemment, en 1452 selon les annales (d'où viennent les égarements précités et

* Les noms suivis d'un point d'interrogation (?) n'ont pas pu être identifiés.

Annexes latines

d'autres abus et défauts en très grand nombre) seront remplacés dans leur fonction par les Chanceliers présents et futurs de sainte Marie et sainte Geneviève de Paris, tout le temps que cela leur semblera le meilleur parti à prendre, comme cela se faisait d'habitude auparavant, avant l'année que j'ai dite, avec l'accord et l'assentiment de notre Père bienheureux, le souverain Pontife. Ces Chanceliers seront tenus de nommer et d'instituer dans ces fonctions d'Examineurs des hommes formés selon les mœurs et la doctrine saine des Docteurs Réels nommés plus bas. Ils ont décidé en retour que la doctrine d'Aristote, de son Commentateur Averroès, d'Albert le grand, de saint Thomas d'Aquin, de Gilles de Rome, d'Alexandre de Halès, de Scot, de Bonaventure et d'autres Docteurs Réels, laquelle doctrine a montré par le passé qu'elle était saine et sûre, tant dans la faculté des Arts que dans celle de Théologie, doit être à partir de maintenant lue, enseignée comme dogme, apprise et imitée dans l'Université précitée de la manière habituelle, et que cette doctrine est, quant à l'édification de la sacro-sainte Eglise de Dieu et de la foi catholique et quant à la formation des jeunes étudiants, bien plus utile et appropriée que ne l'est la doctrine de certains autres Docteurs rénovateurs, comme Guillaume d'Ockham, le moine cistercien [= Jean de Mirecourt], <Grégoire> de Rimini, <Jean> Buridan, Pierre d'Ailly, Marsile <d'Inghen>, Adam <Wodeham>, <Jean> Dorp, Albert de Saxe et leurs semblables, laquelle doctrine certains étudiants de l'université, comme il a été dit, que l'on appelle Nominaux ou Terministes, n'ont pas peur d'imiter. C'est pourquoi nous qui estimons que, parmi les choses humaines, rien n'est plus salutaire en vue de la gloire de l'Eglise de Dieu précitée et de la conservation de la foi orthodoxe que la vraie doctrine approuvée par les sentences d'hommes très illustres et très saints, nous désirons que les élèves, réfugiés dans cette Université sans aucun doute pour apprendre les meilleurs arts, soient instruits et imprégnés le plus possible de ces mœurs, de cette discipline et de ces lettres qui peuvent être utiles non seulement à eux-mêmes, mais encore au salut de tout le peuple, et surtout du peuple Chrétien. La délibération précitée ayant été entendue et considérée avec attention en présence des membres de notre grand Conseil, nous avons pensé qu'il fallait statuer et édicter expressément, par les dispositions de la présente, au nom de la plénitude de notre

CORPUS, revue de philosophie

autorité et pouvoir Royaux, et nous statuons et édictons d'une science certaine qu'en vue de la réforme de ces étudiants qui se sont égarés de la vie droite et vraie, des mœurs et de la discipline, les Statuts qui ont été déjà depuis longtemps conçus et édictés, comme il a été dit, par les Légats Apostoliques et par l'Université précitée et la faculté des Arts, soient en tout point observés comme il faut et inviolablement, à cette exception près seulement, comme il a été dit, que lesdits Examineurs des Arts pourront et devront être remplacés dans leur fonction par lesdits Chanceliers de sainte Marie et de sainte Geneviève présents et futurs, tout le temps que cela leur semblera le parti le meilleur et le plus indiqué, et être contrôlés dans leurs charges avec l'accord et l'assentiment du souverain Pontife comme il a été énoncé plus haut. Et en outre nous statuons et édictons que la doctrine d'Aristote précitée, et de son Commentateur Averroès, d'Albert le grand, de saint Thomas d'Aquin, de Gilles de Rome, d'Alexandre de Halès, de Scot, de Bonaventure et des autres Docteurs Réalistes, dont la doctrine, comme il a été dit, a montré par le passé qu'elle était saine et sûre, soit lue, enseignée, apprise, posée comme dogme et imitée à partir de maintenant à la manière habituelle dans l'Université de Paris précitée tant dans la faculté de sainte Théologie que dans les facultés des Arts ; quant à l'autre doctrine des Nominaux précités, tant de ceux qui ont été cités plus haut que de tous leurs semblables, nous décrétons expressément qu'à partir de maintenant elle ne doit pas être lue, enseignée comme dogme et apprise, ni soutenue aucunement dans cette ville ni nulle part ailleurs dans notre Royaume, ni en public ni en secret ; et pour que cette doctrine disparaisse et soit éliminée de notre Royaume comme l'ivraie est séparée du bon grain, nous avons pensé qu'il fallait interdire à tous les préfets des Collèges, Pédagogues, Régents et Maîtres présents et futurs de l'Université précitée, et nous interdisons par les dispositions de la présente qu'ils enseignent comme dogme, apprennent, lisent ou étudient en public ou en secret dans leurs Écoles ou de quelque autre manière cette même doctrine, sous peine des châtiments décrits plus bas. Pour que l'ensemble de ces prescriptions soit fermement observé et qu'elles aient l'effet qui leur est dû, nous statuons et édictons en outre que le Recteur actuel de l'Université précitée, les Doyens des Facultés de Théologie, les Procureurs des Facultés des Décrets et de

Annexes latines

Médecine et aussi des quatre Nations, à la face de toute l'Université, en présence de nos fidèles Conseillers, des Présidents de la Chambre de notre Parlement et du Préfet de Paris ou de son représentant, tous ceux que (ou chacun d'entre eux) nous avons délégués et déléguons expressément pour accomplir ces missions et les autres inscrits par la suite, que l'ensemble des Docteurs, dis-je, Préfets des Collèges, Pédagogues, Régents et Maîtres et tous les autres élèves des Facultés précitées, tant laïcs que Religieux, quels que soient leur grade, leur statut, leur ordre ou leur profession, jurent corporellement entre les mains du Recteur précité d'observer inviolablement le statut ci-présent et notre édit ; nous voulons que les noms de ceux qui jureront, comme il a été dit, soient inscrits dans le livre du Recteur de cette Université et que l'ensemble des Recteurs actuels précités, et leurs successeurs dans cet office de Recteur soient tenus, au moment de leur nomination, de prêter ce même serment en plus de tous les autres serments qui ont coutume de l'être. En outre, que les Chanceliers présents et futurs précités de sainte Marie et de sainte Geneviève ne puissent ou ne doivent admettre ni recevoir aucun étudiant de cette Université à n'importe quelle licence ou grade de chaque Faculté, et que même les Procureurs précités ne doivent admettre d'élèves au grade du Baccalauréat qui n'aient auparavant prêté entre leurs mains le serment précité ensemble avec les autres qui ont l'habitude de prêter serment. À cette fin nous ordonnons et prescrivons globalement dans l'ordre de cette lettre aux Présidents précités de notre Parlement, au Préfet de Paris ou son représentant, présents ou futurs et à chacun d'entre eux comme à ceux que nous avons cités, à savoir le Recteur, les Docteurs, les Préfets des Collèges, les Pédagogues, les Maîtres de l'Université précitée, qu'ils soient ou non régents, étant réunis dans un seul lieu, de manière solennelle, que la présente lettre de notre édit et statut soit lue et promulguée et qu'elle soit inscrite dans le livre du Recteur de tous les édits et statuts Royaux et dans les catalogues ou livres des Facultés et des Nations de l'Université précitée, et que de plus ils fassent observer inviolablement le statut et l'édit, en interdisant ou faisant interdire de notre part à tous ceux qui assistent à cette séance et aux autres dont la présence est proscrite, sous peine de les interdire non seulement de l'Université précitée et de ses privilèges, mais encore de toute la ville de Paris, pour éviter que l'un d'eux ne se risque à

CORPUS, revue de philosophie

entreprendre ou à attenter quelque chose de quelque manière que ce soit en public ou en secret contre les dispositions de la présente. Mais tout homme qui subira cette peine sans obéir, nous déclarons expressément qu'il doit être puni et châtié non seulement par la déclaration de cette peine, mais encore de manière à offrir spectacle de soi à tous les autres et devenir un exemple, par son Bannissement ou plutôt son exil perpétuel de notre Royaume, et d'autres peines arbitrales, selon la qualité de la personne coupable et la gravité de son crime et de sa désobéissance, en plus de l'indignation de notre Majesté Royale dont nous décidons à partir de maintenant par la présente que le même coupable l'encourra dans le cas précité. De plus, pour que la doctrine précitée des Nominiaux ne puisse non seulement avoir dans l'avenir dans ce Royaume aucune vigueur, mais de plus ne trouver aucun aliment, nous ordonnons à des hommes commis plus spécialement, en plus du premier Président de la Chambre de notre Parlement, qu'il prenne ou fasse prendre réellement et effectivement entre notre nom l'ensemble des livres de cette Université et les livres qui se trouvent dans les archives de cette Université, dont procède cette même doctrine des Nominiaux, et qu'il les garde dans les mêmes archives, après en avoir fait faire l'inventaire comme il se doit, jusqu'à ce que nous ayons fait inspecter ces livres par des hommes experts et reconnus pour leur connaissance des lettres, et que l'on prenne à leur sujet des dispositions dictées par la raison ; pour ce faire et pour porter ces livres entre les mains du Président précité et pour qu'on obéisse, à lui et à ses délégués en l'occurrence, nous voulons que tous les hommes, suivant l'opportunité, soient virilement tenus à l'écart et rigoureusement éloignés de cet homme et de ses délégués, comme il est d'usage pour nos choses et affaires, et nous ordonnons par la présente que l'ensemble de nos Juristes et officiers obéissent et prêtent attention efficacement à cet homme et à ses délégués, par la présente dont nous voyons l'une ici transmise ou dont, pour les copies qui en sont faites sous sceau Royal, nous voulons que foi leur soit faite sans aucun doute comme à cet original. Nous avons fait apposer notre sceau sur la présente pour foi et témoignage de tout ce qui précède. À Senlis, le premier mars 1473, treizième année de notre règne, en présence du seigneur duc de Bourbon, évêque d'Albi, seigneur d'Argenton, seigneur de Genlis, seigneur Jean d'Amboise et autres.

COMPTES RENDUS

Libertins au 17^e siècle, édition établie, présentée et annotée par Jacques Prévot (Bibliothèque de la Pléiade), avec la collaboration d'Etienne Wolff et Thierry Bedouelle.

Compte rendu de Sylvie Taussig

L'édition des *Libertins au 17^e siècle* est utile à plus d'un titre : cet ouvrage volumineux (plus de 80 pages d'introduction, une chronologie indicative, 1200 pages de texte, 500 pages de notices, notes et variantes) constitue le premier volet d'une entreprise ambitieuse, visant à enrichir la connaissance du 17^e siècle et à faire découvrir un aspect injustement méconnu. Cette somme vient combler une lacune de l'édition française. Elle ne se contente pas de mettre à la disposition du lecteur, amateur ou plus averti, des textes souvent difficiles à consulter en dehors des bibliothèques, mais elle propose encore une interprétation du courant libertin qui va contre l'opinion reçue. Cette anthologie, qui représente une somme de travail considérable et devrait devenir un document de référence, effectue un choix dans une littérature souvent méconnue, à côté des grandes figures du siècle, et renonce délibérément à une distinction héritée entre littérature et philosophie. Ainsi les sept auteurs (plus exactement six auteurs et un auteur anonyme) représentent-ils une grande diversité d'opinions et de genres littéraires, allant de la poésie au roman et au témoignage, du traité philosophique au dialogue, subvertissant chaque fois le genre établi pour lui imposer leur vision du monde.

L'anthologie réunit des auteurs et des genres en apparence hétérogènes, et privilégie l'unité thématique dans un cadre temporel bien déterminé : Théophile de Viau, Gabriel Naudé, Tristan l'Hermitte, Pierre Gassendi, Charles Dassoucy, Cyrano de Bergerac, *l'Ecole des filles*, sont ici rassemblés, et leur rapprochement ouvre des horizons. Non plus que littérature et philosophie, il n'est pas question d'opposer classique et baroque. L'introduction de Jacques Prévot permet d'invalider un certain nombre de lieux communs et de fausses évidences. Les mythes

CORPUS, revue de philosophie

du siècle de Louis XIV, dont fait partie le préjugé sur le libertinage, sont tenaces. Le terme est en fait une fausse vitrine, artificielle et trompeuse ; il est le fait d'une part des détracteurs contemporains de ces auteurs (le père Garasse, le "premier" Mersenne), d'autre part du sens qu'a pris le terme au siècle suivant et enfin des erreurs de la tradition critique. Aussi le terme "libertin" et la chose sont-ils analysés à la fois du point de vue bibliographique, étymologique et lexicographique, pour dessiner les origines et effets de la "mauvaise réputation" qui s'attache à lui. En fait, l'unité du courant libertin, qu'il ne faut pas chercher dans une pensée athée, ni dans des mœurs particulièrement dissolues, tient toute entière dans une quête authentique de vérité et de liberté : il s'agit, pour un individu, de bien penser, c'est-à-dire de dénoncer toute conception autoritaire en matière religieuse, politique ou littéraire et de s'insurger contre la doxa, l'opinion reçue.

Ainsi Jacques Prévot revient-il sur les opinions reçues sur le siècle : ce n'est plus le monde de la stabilité et de la certitude, mais celui de la crise. Ce faisant, il ne nie pas l'existence d'un courant libertin ni ne conteste la pertinence d'une telle dénomination, mais révoque en doute les attributs de pensée et de comportement qui leur sont communément attribués : stratégie du secret, dissimulation, athéisme, double discours.

L'introduction, solidement documentée et avançant des arguments nuancés, permet d'abord de remettre les auteurs dans leur siècle au plan politique et religieux d'une part (la guerre de trente ans, la contre réforme, la tolérance religieuse, la naissance de l'absolutisme moderne) ; insistant sur les conditions psychologiques de l'élaboration de la pensée moderne (les bûchers des sorcières, les prémices de l'émancipation des femmes), elle montre un monde vacillant, en proie au doute et aux remises en question, un monde de la contestation et du désordre. Sans contourner les réalités biographiques (l'homosexualité), elle analyse les griefs communs, dénonce les préjugés et met en perspective les œuvres et les hommes.

Elle inscrit l'essor littéraire et philosophique dans un contexte de découvertes scientifiques et de remise en cause de l'ordre cosmologique : Galilée prouve le mouvement de la terre autour du soleil et met fin au dogme de l'incorruptibilité du

Comptes rendus

supralunaire, Pascal démontre la présence du vide dans la nature des choses, on progresse vers une théorie corpusculaire, atomistique de la matière.

Sans produire une fastidieuse étude des sources, Jacques Prévot pose quelques jalons dans l'histoire littéraire, de Lucien à Erasme et Montaigne, en passant par Rabelais et les philosophes naturalistes italiens. Les auteurs ici rassemblés ont des points communs indéniables : leur liberté de pensée s'accorde avec une remise en question de la philosophie aristotélicienne telle qu'enseignée dans les écoles : la scolastique. Au-delà de l'autorité d'Aristote, ils contestent l'autorité en tant que telle, celle de Platon ou de Pythagore, celle des "mages". Jacques Prévot voit à juste titre une rupture fondamentale dans la mise en évidence, par Casaubon, en 1614 de l'imposture que constitue le corpus de l'Hermès trismégiste et qui lève l'hypothèque d'une correspondance entre tradition païenne et tradition chrétienne.

Ces auteurs veulent expérimenter, vérifier, dans tous les domaines, physiques ou intellectuels, y compris pour les textes bibliques. Jacques Prévot revient sur une fausse interprétation du terme Nature : chez ces auteurs, la nature ne remplace pas Dieu, dans une acception purement matérialiste elle est créée par Dieu, cause première, et les causes secondes s'enchaînent selon les lois de la physique.

Cet ouvrage devrait permettre d'éliminer définitivement l'hypothèse d'une stratégie du double discours chez les libertins. Ils couvrent un large spectre, du plus grave (l'apologie de Théophile) au plus leste (l'Ecole des filles), mais se caractérisent par l'ironie, la liberté du ton, la mise en perspective de l'écriture et de la lecture. Ils partagent un certain mépris pour le peuple, comme la distinction entre une élite et le peuple ne se fait pas sur des critères sociaux mais sur ceux de la connaissance ; le libertinage n'a pas de contour social. La revendication de l'instruction, même en direction des femmes, s'accompagne d'une critique du pédantisme.

L'érudition des auteurs, évidente chez Naudé ou Gassendi, poursuit et accomplit les conquêtes de l'humanisme de la Renaissance : il faut revenir aux textes pour connaître la pensée des auteurs. La recherche scrupuleuse des références n'est pas un étalage inutile et pédantesque de savoirs en liaison avec un

CORPUS, revue de philosophie

paraître mondain, mais elle se situe dans le même souci d'honnêteté intellectuelle, d'empirisme et de refus de la falsification : le lecteur, authentiquement instruit, peut juger par lui-même, de son bon sens éclairé par la connaissance, sans s'en remettre aux jugements d'autorités quelles qu'elles soient.

Jacques Prévot propose deux enracinements communs très stimulants pour la pensée, l'emploi généralisé de la première personne, symbolisant une nouvelle attitude critique face au monde, une sorte de relativisme sceptique inaugurant ainsi un nouvel enracinement dogmatique de toutes choses autour de la personne singulière, revendiquant les droits de la raison et de la sensation, et le refus commun de l'imposture (voir les *Trois imposteurs*, à la fin de la période) : l'imposture religieuse, l'imposture héroïque et romanesque, l'imposture astrologique et théosophique, l'imposture philosophique, l'imposture utopique.

Dans ces conditions, l'introduction s'interroge aussi sur le scandale que constitue leur relative éclipse dans l'histoire de la littérature ; les arguments donnés sont convaincants. D'abord, ils sont inclassables, libres penseurs et fidèles chrétiens ; la remise en question de l'ordre établi et l'affirmation d'un "je" à mille lieues de la "philautie" (amour de soi) sont d'autant plus violentes qu'ils sont bons chrétiens ; ils reviennent sur les conventions, dénoncent les coutumes et refusent toute forme de compromis et toute facilité (littéraire, romanesque, philosophique). Enfin ils sont scandaleux : le procès de Théophile qui ouvre le recueil projette une ombre inquiétante sur l'ensemble des textes dont le dernier, *l'École des filles*, sera encore interdit de publication au 19^e siècle et rangé dans l'Enfer de la Bibliothèque nationale. La mauvaise réputation a donc des causes contemporaines évidentes, mais trouve encore son origine dans la doctrine littéraire (et philosophique) elle-même, sans doute est-il plus facile de réfléchir en terme d'opposition.

Le choix des textes et des appendices réjouit encore par sa variété elle-même fidèle à une certaine inconstance mise en évidence ici. Il faut surtout souligner la richesse des dossiers constitués sur chaque auteur, selon l'esprit d'honnêteté intellectuelle dont les libertins donnent l'exemple. L'étude, exhaustive et très bien documentée, du procès de Théophile satisfait aux arguments opposés, avec le point de vue de la

Comptes rendus

victime et de ses accusateurs. L'annotation de *l'Apologie pour les grands hommes accusés de magie* représente un tour de force : l'érudition de Naudé, la richesse et la variété de ses références, posent des défis apparemment insurmontables et ici le plus souvent terrassés. Le *Page disgracié* de Tristan l'Hermitte est accompagné d'un appendice sur les "clefs" qui permettent de mesurer l'imposture d'une interprétation étroitement biographique d'un texte littéraire. Le texte serré et très argumenté de l'*Ethique d'Epicure* de Gassendi, commenté avec finesse et fermeté, est édité avec l'original latin, de sorte que le lecteur qui s'y reporte se rend compte du travail herméneutique effectué par Gassendi et de sa pratique de la "compilation". Les *Aventures* de M. Dassoucy s'accompagnent de deux appendices extrêmement instructifs, mettant en scène la vie et les querelles littéraires, les conflits de personnes et les enjeux théoriques (le burlesque). L'édition de *l'Autre monde* permet à Jacques Prévot de synthétiser l'ensemble de son travail sur Cyrano et de démontrer la pertinence de ses analyses sur le "roman épistémologique". Enfin, la licence de *l'Ecole des filles*, suivi de deux annexes qui donnent la mesure de l'écart et du scandale, ouvre sur le libertinage sexuel du siècle suivant, mais affirme les mêmes revendications d'émancipation, de liberté et d'expérimentation.

À la suite de l'édition même des textes, les notes sur les auteurs se construisent sur un modèle clair : une courte biographie des auteurs permet de retracer une évolution psychologique et précède une mise en perspective et une analyse des textes proposés, selon le même choix de lecture à plusieurs niveaux interprétatifs, historique, biographique, philosophique, littéraire. Des textes contemporains sont cités pour favoriser la comparaison (des fragments de Pascal, de Campanella, de Descartes, de Comenius, etc.). L'annotation érudite et précise explicite les textes sous leurs différents aspects ; les références sont éclairantes, les interprétations nuancées, les conclusions claires et convaincantes. Des bibliographies spécifiques bien à jour permettent au lecteur d'approfondir éventuellement sa recherche. Enfin, une bibliographie générale essentielle, qui ne se perd pas dans les détours de la littérature secondaire, donne au lecteur les principaux instruments d'information et de réflexion. L'index des notes de langue est complet et utile ; on regrette

CORPUS, revue de philosophie

d'autant plus l'absence d'un index des noms propres et d'une bibliographie générale des textes contemporains.

Le rapprochement de ces auteurs est une entreprise audacieuse et riche de perspectives, permettant de faire le départ entre l'air du temps, le contexte dans lequel ils ont composé leurs œuvres respectives, et leur originalité, leur singularité irréductibles : c'est qu'ils refusent toute forme d'autorité et aspirent sinon à la vérité, du moins à la plus grande vraisemblance, tâchant de reconstruire le savoir autour d'un "je" qui, pour décrire les incertitudes, les errances et les doutes, invente des formes nouvelles . Ils n'ont pas de sources d'inspiration directe évidentes, quoiqu'ils ne récusent pas l'influence des Anciens dont la présence est parfois massive, sous forme de références et de citations, favorisant le jeu érudit sur horizon d'innutrition. Ils n'ont pas fait école non plus et brillent ainsi que des comètes, rares en leur siècle. Leur éthique est une éthique de l'interrogation, leur empirisme un empirisme de la culture, ils explorent l'imaginaire et fondent un pacte de lecture. Ils démontrent qu'autant que la permanence et la certitude, l'impermanence et l'instabilité accèdent à l'universel.

SYLVIE TAUSSIG

Françoise Charles-Daubert, *Les libertins érudits en France au XVII^{ème} siècle*, collection "Philosophies", Paris, PUF, 1998 ; 1 vol. 11,5x17,5 de 126 pages.

Dans une brève et énergique introduction, l'auteur s'interroge sur la pertinence de l'expression de "libertinage érudit" – que pourtant elle conserve – ; évoque rapidement l'idée d'une crise provoquant la naissance d'une contestation idéologique – mais sur les sources de cette crise très peu est dit pour nous éclairer ; et conclut que seule une étude thématique pourrait rendre compte de l'unité d'une pensée multiforme. Suivent six chapitres et une conclusion où s'effectue la quête des éléments de "la thématique libertine" dans des textes ou chez des auteurs

Comptes rendus

réduits à cela, selon un ordre dégagé de la chronologie et de l'histoire.

Françoise Charles-Daubert est une lectrice de F. Lachèvre et de R. Pintard ; elle repasse donc par les lieux obligés de l'exégèse auxquels les premières pages du travail laissaient espérer qu'on échapperait. Mais elle commet aussi une faute de méthode : on ne peut pas ici voir dans le libertinage "plutôt une attitude intellectuelle qu'un contenu de pensée" (p. 7), et là le circonscrire dans un catalogue thématique. La consultation d'une liste des 31 "principaux thèmes du libertinage érudit" (pp. 113-114) confirme le caractère aventureux et quasi caricatural d'une analyse qui méconnaît par principe la diversité et les contradictions de pensées vivantes, différenciées et non systématiques, qu'il est inconséquent de réduire à l'esprit de secte, à l'épicurisme et à l'anti-christianisme.

Quatre personnages ont place dans les *Notices* biographiques – non sans des erreurs grossières ou inquiétantes (Charron né en 1441, Cyrano réduit à la misère par le jeu) – et semblent ainsi représenter tout le libertinage érudit français. Si l'on comprend que Naudé et La Mothe Le Vayer soient présents, et même qu'ils réapparaissent au gré des chapitres, on comprend moins que Charron et surtout Cyrano fassent partie de cette bande des quatre : en quoi sont-ils des "libertins érudits" ? Vanini, Théophile donnent lieu à quelques paragraphes ; Lachèvre alimente 6 ou 7 pages sur des poètes épicuriens. Mais qui pourra justifier l'absence totale de Gassendi ? Toute préoccupée par la lecture de ses deux inspireurs, Françoise Charles-Daubert ne se risque guère au-delà du demi-siècle : Bayle n'a droit qu'à quelques allusions, alors qu'étrangement Spinoza occupe plus de 10 pages.

La *Bibliographie* terminale, lacunaire et mal rajeunie, démontre une insuffisance critique et risque d'égarer le lecteur. On n'y trouve pas l'ouvrage fondamental de H. Busson, *La pensée religieuse française de Charron à Pascal*, ni ceux de R. H. Popkin, de P. Vernière, etc... Naudé n'est présent que par les *Considérations politiques*, La Mothe Le Vayer que sous la forme des *Dialogues*

CORPUS, revue de philosophie

réimprimés par Fayard en 1988, Théophile que dans l'édition Droz des *Œuvres poétiques* de 1967. Sur Cyrano l'auteur ne nous renvoie qu'aux très mauvais Lachèvre ou (dans une note de la p. 38) à un article de O.R. Bloch dont toute la substance est empruntée à *Cyrano de Bergerac romancier* et à *Cyrano de Bergerac poète et dramaturge* qui ne sont cités nulle part.

Bref, on regrettera sincèrement qu'un public d'étudiants ou de lecteurs soucieux de s'informer à moindres frais se voie offrir un petit livre raté sur un siècle déjà tellement maltraité.

JACQUES PRÉVOT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITE DE PARIS X

LIVRES REÇUS

Nous recevons aujourd'hui la traduction récente en espagnol, des *considérations politiques sur les coups d'Etat : consideraciones politicas sobre los golpes de Estado*, Gabriel Naudé, Estudio preliminar, traduccion y notas de Carlos Gomez Rodriguez, *Editorial Tecnor*, Madrid, 1998.

Ouvrage aimablement transmis par l'auteur et l'éditeur.

Varia

DE L'"UNIVERSALITE DE LA LANGUE FRANÇAISE"...

"Qu'est-ce qui a rendu la langue française la langue universelle de l'Europe ? Par où mérite-t-elle cette prérogative ? Peut-on présumer qu'elle la conserve ?" Telles étaient les questions que mettait au concours, en cette année 1783, l'Académie de Berlin. Plusieurs y ont répondu, des Français, des Allemands, et ce sont ces textes que nous pouvons lire aujourd'hui dans le volume *De l'universalité européenne de la langue française* édité par le "Corpus des œuvres de philosophie en langue française". Les questions étaient lourdes de présupposés. La première, déjà, considérait comme un fait accompli, à placer hors de toute discussion, que la langue française était "la langue universelle de l'Europe", le temps ayant apparemment confirmé la supposition de Bouhours que "si la langue Française n'est pas encore la langue de tous les peuples du monde, il me semble qu'elle mérite de l'être"¹. L'espèce de violence politique qui s'en dégage pouvait facilement incliner au ressentiment ou au triomphalisme, selon le point de vue.

De tous les textes présentés par le volume, c'est bien évidemment celui de Rivarol qui est le plus connu, qui a fait l'objet du plus grand nombre de rééditions², de commentaires, et qui reste encore le plus spectaculaire, ne serait-ce que par la vigueur et l'absolu manque de complexe de ses formules. Dans un essai récent³, Henri Meschonnic le considère comme le texte symbolique, le texte, en quelque sorte, d'un courant (français) de pensée sur la langue qui n'a cessé de marquer la culture depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Mais il y en a au moins un autre, celui de Johann Christoph Schwab, co-bénéficiaire du prix avec Rivarol, intitulé "Dissertation sur la langue française", qui mérite l'attention, par sa vaste documentation, son érudition même, son

1 Dominique Bouhours, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. 1721, p. 60.

2 Le texte de Rivarol a été, à la vérité, très réédité. Citons les rééditions de 1930 (Th. Suran, Paris/Toulouse), 1966 (Hubert Juin, avant-propos de Marc Blanpain, Paris, Belfond), 1991 (Paris, arléa, préface de Jean Dutourd)...

3 Henri Meschonnic, *De la langue française*, Paris, Hachette, 1997.

CORPUS, revue de philosophie

honnêteté, et le sérieux, le côté direct, frontal, avec lequel son auteur n'a pas hésité à aborder, sans chercher à la contourner, cette embarrassante question. Surtout, l'ensemble de ces textes représente un ultime témoignage, à la toute fin du XVIII^e siècle, un couronnement, pourrait-on dire, du formidable imaginaire linguistique dont la langue française s'est trouvée nimbée pendant deux siècles et qui en est venu à constituer, à la veille de la dissolution du monde mental qui lui a donné naissance, un cristal de haute densité où se reflète tout ce qui a pu être produit dans le domaine de l'analyse grammaticale, de la spéculation sur le langage, de la réflexion culturelle.

La question de l'"universalité" possible d'une langue existante est une question éminemment troublante. On peut dire que l'intérêt qu'elle suscite en nous s'appuie une double frustration : celle de la diversité des langues, tout d'abord, de l'impossibilité de trouver un idiome commun à tous les hommes. A quoi s'ajoute le sentiment de l'impossibilité de s'adresser à tout un chacun, quelle que soit la langue employée, en ayant l'assurance d'être compris. Dans les deux cas, l'impression qu'on en retire est celle d'un manque, d'un inaboutissement, la prescience d'un accomplissement dont la possibilité nous serait ainsi retirée. C'est pourquoi le rêve d'une "langue universelle" ne peut être distinct de celui d'une efficacité absolue du langage, protégeant les locuteurs de tout risque de dysfonctionnement dans la communication. Une langue universelle ne serait pas seulement une langue pouvant permettre à des hommes parlant initialement des langues différentes de se comprendre, elle serait aussi une langue garantissant une compréhension systématiquement parfaite. C'est pourquoi toutes les considérations linguistiques prises dans la logique de cette spéculation de départ ne peuvent échapper à l'ambiguïté qui leur donne à toutes deux versants : l'un afférent au caractère des langues particulières, l'autre à celui du langage lui-même.

Au XVI^e siècle, le mythe de Babel constituait le substrat imaginaire, repris avec distance, certes, mais foncièrement respecté dans sa signification profonde, de toutes les philologies entreprises ; au XVII^e siècle, l'espoir suscité par les spéculations sur la langue des calculs, où pourrait s'entrevoir l'idée d'un "langage parfait", attirent à elles tous les grands esprits

De l'"universalité de la langue française" ...

philosophiques ; au XVIII^e, l'interrogation sur la possible universalité d'une langue existante, la langue française, aussi crûment posée, aussi naïve soit-elle, n'en est-elle pas le plus troublant avatar ? On ne se préoccupera pas beaucoup ici de savoir pourquoi il s'est agi de la langue française plutôt que d'une autre : l'important est qu'il s'est agi d'une langue existante. Une grande partie des espoirs fondés dans les langues universelles réinventées à partir de concepts avaient buté sur leur caractère conceptuel, précisément, qui les aurait contraintes à voir leur usage limité, comme le dit Descartes, "au pays des romans"⁴. Et si toutes ces difficultés étaient balayées par le simple fait de choisir une langue de la réalité ? Aux exigences issues d'un minutieux travail de décomposition des unités de la pensée, de régularisation des mécanismes de l'écriture, et d'articulation entre elles des catégories, viendrait alors s'ajouter le mystérieux miracle, escompté, rêvé, d'une infusion sensible des "qualités d'un peuple", de son histoire, de toutes les réalisations des grands hommes dans cette langue, selon une alchimie aux effets cumulatifs, et donc susceptible un jour d'atteindre une universalité de tous les temps et de tous les lieux. C'est dire qu'en 1784, la question se colorait d'un enjeu dont nous avons peut-être perdu la portée. On pourrait imaginer que nous ne nous trouvons pas, à notre époque, dans une situation différente de celle de 1784, puisque la même question d'une certaine manière se repose, à propos d'une langue différente, certes, l'anglais. Mais les cultures européennes du XVIII^e siècle, parvenues à date récente à se forger des idiomes nationaux, et à les imposer à l'ensemble de leur population, avaient une obsession du monolinguisme qui ne pouvait, comme nous aujourd'hui, leur faire imaginer l'"universalité" d'une langue sous les espèces d'un emploi spécifique, "véhiculaire" de cette langue à des fins définies d'avance, et autrement que mû par un hégémonisme encore pour ainsi dire sur sa lancée...

"La langue française est-elle".... Il y avait deux façons, grosso modo, de répondre la question. En linguiste et en philosophe, pourrait-on dire. Soit on choisissait de postuler que c'est de sa nature même, de ses caractères intrinsèques que la langue tire

⁴ Descartes, Lettre à Mersenne, 1629.

CORPUS, revue de philosophie

cette "prérogative", auquel cas on s'attelle à une évaluation aussi précise que possible de ce que l'on conçoit qui peut être évalué d'une langue. Soit, on déplaçait la question vers le domaine du politique, du social, de la "civilisation", comme on disait alors, et l'on faisait dépendre tout ce que l'on prête à la langue de phénomènes extra-linguistiques. "La propagation d'une langue dépend de la nature de cette langue, des qualités du peuple qui la parle, et des rapports politiques de ce peuple avec les autres nations", résume Johann-Christoph Schwab⁵. Le second volet de la réflexion-les deux derniers pour Schwab – est bien représenté dans nos textes. Nous sommes en effet, à la fin du XVIII^e siècle, à une époque où la pensée sur les cadres généraux de la société a pu se nourrir, tant du côté français que du côté allemand, de multiples sources, – Voltaire, Herder, pour ne citer que deux noms-, à même de faire concevoir les phénomènes culturels, artistiques, linguistiques, politiques, comme éminemment liés. La candeur maladroite qui était à la fin du XVII^e siècle celle d'un Charpentier⁶, a cédé la place à une "lucidité" politique dont les Lumières se targuent.

Tous, ou presque, de nos auteurs, évoquent des "raisons" politiques. Plus particulièrement Franz Thomas Chastel, dont le travail est presque entièrement axé autour de cet aspect, Peter Villaume, Etienne Mayet, sur qui l'influence de Voltaire est clairement visible, Friedrich Melchior Grimm, qui insiste sur le lien entre la question de la langue et celle des "mœurs", enfin Johann Christoph Schwab. Il était difficile, en ces années où les sombres méditations issues du spectacle des régimes européens vieillissants et parfois vacillants venaient s'ajouter aux froids raisonnements sur l'art de dominer qui avaient été ceux du XVII^e siècle, de rester insensible à la dimension politique que comportait une telle question. Parfois, la thématique politique est variée, déclinée dans ses variantes sociale, littéraire (la "culture

⁵ *De l'universalité...*, p. 256.

⁶ François Charpentier, *De l'excellence de la langue française*, Paris, Veuve Bilaine, 2 vol. 1683. L'éventuelle supériorité de la langue française avait fait au XVII^e siècle l'objet d'un premier débat à propos de l'inscription d'un arc de triomphe érigé en l'honneur de Louis XIV.

De l'"universalité de la langue française" ...

d'esprit de la nation française", pour Johann Christoph Schwab⁷) ou institutionnelle (l'Académie). Après avoir passé en revue toutes les langues européennes les unes après les autres, afin d'examiner si elles n'auraient pas pu être choisies à la place de français, Rivarol conclut en une consubstantialité du génie des langues et du caractère des nations. "Dans ce rapide tableau des nations, on voit le caractère des peuples et le génie de leur langue marcher d'un pas égal, et l'un est toujours garant de l'autre."⁸. La question politique et culturelle est donc première dans tous ces textes. Le plus souvent, elle est considérée comme un "principe", selon le même schéma de logique explicative qui commandait la vision de la grammaire de Girard à Du Marsais.

Ce n'est pas cet aspect, néanmoins, qui nous retiendra le plus ici. C'est d'ailleurs celui qui a été le plus traité. La formidable idéalisation de la langue elle-même, le détail des raisonnements linguistiques, tout ce qui a pu être investi dans l'argumentation et dans ses conclusions, peuvent, nous le pensons, retenir l'attention en tant que tels, sans qu'il soit nécessaire de choisir entre l'assentiment naïf et la démystification mécanique d'une idéologie dont il n'y aurait pour ainsi dire rien à sauver. L'imaginaire dont nous entourons la langue que nous parlons est multiforme et incroyablement complexe. C'est pourquoi il est si profondément dérangent d'en lire une description argumentée et explicitée, et ce d'autant plus que cette description est infléchie par un propos dont le but n'est pas expressément de servir cet imaginaire, mais de lui faire défendre une cause. Toute description de ce type procure l'effet d'une trahison. Trahison d'une alchimie intime où se joue l'expressivité individuelle tout autant que le sentiment esthétique dont nous entourons toute pensée un peu générale que, par une sorte de miracle, nous sommes parvenus à formuler dans une langue que nous maîtrisons. De sorte qu'il peut paraître difficile de comprendre comment on a pu donner de cet imaginaire une lecture aussi "simpliste". Ce simplisme nous fait violence, ce qui explique pourquoi – l'essai récent d'Henri Meschonnic cité plus

⁷ *op. cité*, p. 315.

⁸ *Ibid.*, p. 141.

CORPUS, revue de philosophie

haut en est un témoignage – nous pouvons à son égard éprouver un aussi fort sentiment de rejet.

Car en lisant ces textes, un dialogue étrange se met à s'animer entre deux voix contradictoires en nous, celle qui voudrait dépouiller la rigueur de la grammaire de tout ce fatras de considérations annexes, de jugements de valeur, de fantasmes brutaux et dominateurs, et celle qui voit dans l'imaginaire linguistique le ressort ultime de l'expression langagière, bien plus nécessaire à la vérité qu'une rationalité que nous mettons d'autant plus facilement à l'œuvre dans l'étude du langage que la pente réflexive de notre activité mentale trouve un moyen immédiat et commode de s'y exprimer, et que notre instinct de sauvegarde, voyant la qualité de la "langue", à la fin, l'emporter encore sur celle de nos pensées, en sort rassuré et satisfait.

Carl Euler, dans une dissertation par ailleurs relativement pessimiste quant aux chances du français de "conserver cette position", comme disait l'intitulé de la question, et foncièrement critique quant au projet d'ensemble, est le seul à s'opposer à l'idée de perfection, et à suggérer qu'il n'est peut-être pas nécessaire de s'appuyer sur elle pour légitimer celle de préférence⁹. La plupart des commentateurs, Rivarol en tête, placent néanmoins tout leur raisonnement sous l'égide d'un hyperbolisme de départ qui ne voit pas les caractères de la langue autrement que d'emblée et de principe magnifiées. Charpentier parlait déjà d'"excellence" de la langue française¹⁰, intitulait un chapitre de son livre : "Que la langue française est dans son état de perfection"¹¹, et affirmait plus loin : "Ce n'est pas un paradoxe de dire qu'une langue vivante est parvenue au point de perfection"¹². Ainsi l'on voit comment l'habitude de considérer la langue comme un objet, au même titre que les sciences alors naissantes se cherchaient des objets d'investigation, jointe au sentiment, à l'égard duquel aucune distance jamais n'a été prise,

⁹ *Ibid.*, p. 45.

¹⁰ François Charpentier, *De l'Excellence de la langue française*, Paris, Veuve Bilaine, 1683, 2. vol.

¹¹ *Ibid.*, p. 374.

¹² *Ibid.*, p. 694.

De l'"universalité de la langue française" ...

d'une possession, d'une propriété, du sentiment, pour tout dire, que cette langue, "c'est la nôtre", a pu déboucher sur une survalorisation inconsciente, systématique, de ses caractères.

A la vérité, l'idée de "perfection" semble véritablement indissociable de toute entreprise d'explication grammaticale de la langue. Il faudrait sans doute bien des pages pour montrer qu'à la base de la plupart des travaux de syntaxe modernes cette présupposition demeure que la langue est un agencement grammatical, et que cet agencement, s'il est bien manipulé, est parfait. Au XVIII^e siècle, cependant, l'idée de perfection dans la langue n'est pas seulement vue comme la condition souterraine à ce qu'un discours grammatical cohérent puisse être produit, elle constitue un authentique caractère de la langue, qui a fait l'objet d'une lente élaboration, et qui a déjà derrière lui une certaine histoire. Avant Rivarol, Voltaire, dans *Le Siècle de Louis XIV* et l'article "Français" de l'*Encyclopédie*, l'abbé Féraud dans l'introduction de son *Dictionnaire critique*, ont popularisé l'opinion qu'en France, la langue était parfaite depuis la fin du XVII^e siècle. Il est frappant de constater comment ils se font alors le relais de l'enthousiasme auto-suggéré qui avait été celui de la génération des années 1670, et dont on peut voir un témoignage, outre les œuvres de Bouhours et Charpentier, dans le recueil des textes d'académiciens qui fut publié à Amsterdam, "Aux dépens de la Compagnie", en 1709¹³.

Tous les textes, ou à peu près, qui sont cités dans ces deux volumes, comprennent à un moment ou à un autre des rhapsodies sur le thème de la perfection, lesquelles sont d'ailleurs étonnamment semblables. On a bel et bien affaire, alors, à un topos, à une idée reçue à propos de laquelle les auteurs, n'étant plus tenus à la nécessité d'argumenter et de prouver, peuvent se livrer au plaisir grisant de ressasser et d'embellir un sujet sur lequel tout le monde est d'accord. Un certain type de communication entre les auteurs et leur public se crée, dont rien ne peut arrêter la ronde. L'abbé de Montigny (1670) ; l'évêque de

¹³ *Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française dans leurs réceptions & en d'autres occasions différentes, depuis l'établissement de l'Académie jusqu'à présent*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1709, 2 vol.

CORPUS, revue de philosophie

Condom (1671) ; Charles Perrault (1671) ; l'abbé Tallemant Le Jeune (1675) ; Cordemoy (1675) ; Tallemant Le Jeune à nouveau en réponse au Père Lucas (1676) ; l'abbé Galloys à la réception de l'abbé Dangeau (1682) : tous font état d'une situation nouvelle qui serait celle du français face au latin et au grec, et qui permettrait aux oeuvres produites en français d'entrer dans une ère nouvelle, une ère d'immortalité. "La langue française par vos soins est parvenue à sa dernière perfection : c'est à vous maintenant de pratiquer le bon usage que vous avez établi. Considérez le juste rapport qu'il y a entre les trois siècles académiques dont je vous ai parlé, et ajoutez-y que les langues grecque et latine avaient aussi dans ce même temmps atteint leur dernière pureté.", déclare Tallemant Le Jeune en s'adressant à l'Académie sur le thème : "de l'utilité des académies"¹⁴ ; "Qu'on ne parle plus de changement dans notre langue, elle est fixée à jamais par tant de rares ouvrages, et le ciel préserve ceux qui nous suivront, de la voir changer, car elle aurait le même sort que les autres, qui durant plusieurs siècles n'ont fait que se corrompre de plus en plus. Oui, Messieurs, la raison humaine me fournit assez de lumière pour pouvoir assurer que les bons ouvrages de ce siècle dureront éternellement.", déclare-t-il en 1676¹⁵.

Il n'est pas douteux que le nouvel impérialisme politique de cette partie du règne de Louis XIV, joint à une vision particulièrement forte de l'historicité des langues, héritée de la Renaissance et du constat de la mort du latin, n'ait profondément infléchi la représentation que l'on a pu se faire des langues à cette époque. Une même idée de destin la marque que celle qui caractérise la représentation des "empires". L'abbé de Montigny, par exemple, déclare : "Allons encore plus loin sur la foi des Histoires ; il semble que par je ne sais quelle fatalité la destinée des Empires soit attachée à celle de leur langue."¹⁶ Si l'on ajoute qu'en ces années 1670, la querelle des Anciens et des Modernes vient introduire dans tous les débats la notion de confrontation avec l'Antiquité, on comprend que la nouvelle génération,

¹⁴ *Ibid.*, p. 376.

¹⁵ *Ibid.*, p. 413.

¹⁶ *Ibid.*, p. 149.

De l'"universalité de la langue française" ...

marquée par les notions de grandeur, de décadence et de "corruption" qui accompagnent la vision que l'on se faisait du monde romain, et désireuse par conséquent de tout faire pour que ne s'en reproduise pas le schéma, se soit focalisée sur la "question de la langue", comme on l'appellera bientôt en Italie. Toutes les conditions se trouvaient alors réunies pour que s'épanouisse un imaginaire collectif de la langue particulièrement puissant. Loin d'avoir comme mission de représenter la jouissance attachée à un état de grâce momentané, le motif de la "perfection" en vient de ce fait à synthétiser autour de lui, à l'intérieur de cette sphère éminemment symbolique qu'est la sphère de la langue, toutes les peurs suscitées par le sentiment d'un accomplissement inédit et peut-être, de ce fait, périssable. C'est pourquoi il est indissociable du motif de la "fixation", – "fixer la langue" – , qui voudrait sceller le destin de la langue à son apogée, en interrompre l'évolution irrémédiable, la pétrifier dans une physionomie dont elle ne sorte plus. Quoi de plus pétrifiant, à cet égard, que la conception que l'on se fait de l'"usage", régi par une "académie", et destiné à ne plus bouger ? Notons également que cet imaginaire de la "pétrification" peut d'ailleurs être relativement pris au pied de la lettre, à l'époque, puisque nous sommes au moment où, dans la "querelle des inscriptions", on se pose la question de savoir si l'on peut ou non graver du français dans du marbre. Tout le discours de l'abbé Tallemant de 1676, en réponse à celui du P. Lucas, a comme arrière fond le problème des inscriptions ; celui du P. Galloys y fait également souvent référence.

A plus d'un siècle de ces années de cristallisation du motif, l'idée que se fait Rivarol de la perfection linguistique est un peu différente. Elle est surtout considérablement plus idéalisée, dés-historicisée, au point qu'il lui fait traverser les siècles comme une sorte d'essence intemporelle. Cela donne quelques remarques parfois bizarres. Ainsi, pour lui, "au XIII^e et XIV^e siècles la langue française était plus près d'une certaine perfection qu'elle ne le fut au XVI^e siècle."¹⁷ On trouve chez lui l'idée d'une "perfection relative" qui, quel qu'ait été l'état réel de la langue, aurait

¹⁷ *op. cité*, p. 150.

CORPUS, revue de philosophie

continué à se manifester de siècle en siècle¹⁸, ce qui montre à quel point, pour lui, la "perfection" est une composante de ce que la génération de 1670 avait appelé le "génie de la langue".

Ce "génie", il était fatal que les défenseurs d'une spécificité linguistique du français propre à lui assurer la dite "universalité" le mobilisent massivement dans leurs dissertations. C'est pourquoi reparaissent ici, décantés par un siècle de giration stationnaire du discours linguistique sur lui-même, et comme "vérifiés" par l'expansionnisme culturel français du XVIII^e siècle, les principaux motifs de l'analyse rationaliste du langage initiée dans le courant du XVII^e siècle. Ces motifs, organisés entre eux en une solidarité signifiante, forment véritablement une architecture qui, elle aussi, est le gage que le français possède structure et solidité. Toutefois, il est assez frappant de constater qu'ils font ici l'objet d'assertions infiniment moins vigoureuses qu'un siècle plus tôt. Le seul auteur à vouloir s'appuyer lourdement sur leurs bases, finalement, est Rivarol, et il est patent que chez lui, l'assertion n'est pas exclusivement fondée sur la raison. Elle possède un caractère autonome, d'une poésie particulière, qui n'est pas sans intégrer même, sous forme d'outrance, sa propre caricature.

Le motif de l'"ordre" est peut-être le premier auquel on pense. On sait quelle place occupe, dans la vaste entreprise d'idéalisation du français qui a commencé vers le milieu du XVII^e siècle, la réflexion sur l'ordre des mots, et le repérage d'un ordre des mots privilégié, l'"ordre direct". Ulrich Ricken a consacré un essai de synthèse à montrer comment pratiquement toute la philosophie du langage du XVIII^e pouvait s'organiser autour de cette question¹⁹. Le "caractère" de la langue, selon l'expression que le XVIII^e siècle tend progressivement à préférer à celle de

¹⁸ *Ibid.*, p. 153 : "C'est une chose bien remarquable qu'à quelque époque de la langue française que l'on s'arrête, depuis sa plus obscure origine jusqu'à Louis XIII, et dans quelque imperfection qu'elle se trouve de siècle en siècle, elle ait toujours charmé l'Europe, autant que le malheur des temps l'a permis. Il faut donc que la France eût toujours eu une perfection relative et certains agréments fondés sur sa position sur l'heureuse humeur de ses habitants."

¹⁹ Ulrich Ricken, *Grammaire et philosophie au siècle des Lumières*, Publications de l'Université de Lille III, 1978.

De l'"universalité de la langue française" ...

"génie", en dépend étroitement. Pour Johann Christoph Schwab, "c'est l'ordre naturel, la marche régulière de la construction française, qui forment particulièrement ce caractère"²⁰. Un passage étonnant témoigne de son désir de croire à la signification de cet "ordre direct", alors qu'autour de lui les certitudes vacillent. Pour conjurer les doutes introduits par les hypothèses sensualistes, il nous révèle alors quels sont pour lui les arguments, pour ainsi dire, de la dernière chance :

*"Quelques grammairiens, philosophes en même temps, ont récemment soutenu que l'ordre et l'arrangement des mots, pour l'expression de nos pensées et de nos jugements, n'était qu'une chimère des anciens grammairiens ; qu'il n'y avait là-dessus aucune règle à donner ; que toute construction était naturelle, pourvu qu'elle fût la peinture fidèle des sentiments et des pensées de celui qui écrit. Mais je demanderais à ces grammairiens, si l'esprit, accoutumé à classer ses idées, ne trouve pas plus naturel de placer les fondements avant l'édifice, la cause avant l'effet, le sujet avant la modification, l'action enfin avant l'objet et le but auquel elle se rapporte, que d'y penser dans un ordre renversé, ou de confondre pêle-mêle toutes ces choses."*²¹

On le voit, son argumentation est très dominée par un découpage "logiciste" des opérations de l'esprit, où l'on s'efforce de donner une traduction linéaire à l'impression de vérité définitive procurée par l'établissement de catégories. On notera également que Johann Christoph Schwab est un cas assez représentatif, finalement, de la manière dont le sensualisme s'est introduit dans le modèle rationaliste d'explication linguistique, sans réussir à en modifier profondément les bases, et sans ébranler véritablement les certitudes que l'on pouvait en déduire. Quant à Rivarol, voici ce qu'il en dit :

"Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe

²⁰ *op. cité*, p. 295.

²¹ *Ibid.*, p. 257.

CORPUS, revue de philosophie

*qui est l'action, et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. [...] Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison, et on a beau par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe.'*²²

Quel commentaire y apporter sinon que, selon la tendance propre à Rivarol, la généralité y est insensiblement substituée au particulier ? Entre "français" et "langues modernes", on ne sait plus trop où est la différence ; quant aux termes "logique naturelle", "sens commun", il démontrent d'eux-mêmes que le discours sur la langue, chez Rivarol, ne se satisfait plus de conclusions internes à la sphère du linguistique, mais aspire au contraire à en sortir pour se faire discours de l'intelligibilité universelle. L'imaginaire linguistique est alors une forme particulière d'abstraction, de discours généralisant dont l'origine est une élaboration, dans le sens d'une signification toujours plus grande, des motifs issus de l'observation du langage. On comprend comment, de cet imaginaire, toute spéculation sur une possible "universalité" d'une langue existante peut constituer un formidable tremplin : la signification supra-linguistique accordée aux faits de langue, s'incarne, pour ainsi dire, dans la réalité de l'évolution historique.

Dans cette perspective, la théorie de l'ordre des mots, en ce qu'elle propose une traduction linéaire, convenant au mode d'être particulier du langage, de toute cette signification seconde, constitue le point focal de l'illusion grammaticale. Le motif de l'"ordre direct" a en effet ceci de commode, pour l'imaginaire linguistique, qu'il permet d'identifier langue, pensée, et architecture grammaticale. Dans la logique de cette vision, toute pensée est nécessairement exprimée par une articulation entre eux de constituants de cette pensée. Il ne saurait y en avoir de fonctionnement global, a fortiori de fonctionnement imagé. Pour Johann Christoph Schwab, la langue française se distingue par son caractère immédiatement et systématiquement intelligible. Ici, il va réutiliser tout ce qui a pu être dit avant lui sur la réticence aux figures que manifesterait le français, et sur sa

²² *Ibid.*, p.162.

De l'"universalité de la langue française" ...

pente à l'écriture dite "régulière". Le topos moral et culturel de l'"aurea mediocritas", de la médiocrité d'or, se voit alors traduit en termes linguistiques.

"Le gigantesque dans les pensées et les images ; les expressions trop bruyantes, et en général le style oriental, lui déplaisent. Il n'admet que des comparaisons exactes qui cadrent parfaitement avec le sujet, et il rejette absolument ces hyperboles qu'on trouve dans Homère, quelque flatteuses qu'elles puissent être dans une imagination dérégulée."²³

Schwab ne fait alors rien d'autre qu'abonder dans le sens d'une longue liste de grammairiens qui, depuis Vaugelas, n'ont cessé de mettre l'accent sur l'existence, profondément enfouis dans le "génie de la langue", de processus de régulation des figures propres à assurer, dans l'écriture de la langue, la supériorité constante d'une certaine "grammaticalité" sur l'efflorescence imaginative. Schwab remarque qu'en italien, la poésie et la prose sont deux langues différentes²⁴ ; le français, à l'inverse, est une des rares langues où les poètes soient intelligibles²⁵. On comprend comment, dans son esprit, cette constatation peut faire office d'argument pour défendre une possible "universalité" du français : rien n'étant plus difficile à traduire que les images, les métaphores, les hyperboles, tout ce que les langues mobilisent comme ressources pour traduire leur insatisfaction, l'impression de décalage ressentie par quiconque a le désir d'"exprimer le monde", la langue française peut donner l'illusion d'une régularité exportable, d'une absence de particularisme expressif lui permettant de se glisser, par la porte du milieu, au sein des pensées de tous, sans imposer d'écart fixé d'avance.

Pour Rivarol, la métaphore représente une véritable corruption des langues. Il le dit explicitement : "L'homme le plus dépourvu d'imagination ne parle pas longtemps sans tomber dans la métaphore. Or c'est ce perpétuel mensonge de la parole,

²³ *Ibid.*, p. 309.

²⁴ *Ibid.*, p. 296.

²⁵ *Ibid.*, p. 307.

CORPUS, revue de philosophie

c'est le style métaphorique, qui porte un germe de corruption"²⁶. Ce dégagement d'une sorte de physionomie "non figurée" de la langue débouche sur la mise en place d'une opposition prose-poésie de nature à placer une grande partie de l'idéalisation linguistique plutôt dans la prose que dans la poésie. "Rien n'est en effet comparable à la prose française", dit Rivarol²⁷. A un autre moment, il déclare : "Or c'est la prose qui donne l'empire à une langue, parce qu'elle est tout usuelle ; la poésie n'est qu'un objet de luxe"²⁸. Dans un assez long passage de comparaison de la prose et de la poésie, l'idée est développée d'une plus grande proximité de la prose d'avec la pensée elle-même. "La prose accuse le nu de la pensée"²⁹. Surtout, c'est la proximité linguistique entre la prose et la poésie françaises qui retient l'attention.

Si la métaphore – la figure, plus généralement – est un germe de "corruption" pour la langue, la syntaxe, en revanche, est vue comme "incorruptible" : "la syntaxe française est incorruptible"³⁰. De la sorte, l'imaginaire se structure au moyen d'une opposition qui range d'un côté métaphore, courbe, corruption, et de l'autre syntaxe, "régularité", incorruptibilité, et... ligne droite. Le fantasme géométrique de Rivarol fait ici se superposer, en une construction étrange, l'exigence d'une représentation linéaire du langage, les remarques qu'il a pu faire sur l'ordre des mots, et le caractère "simple", "direct", qu'il déduit, pour le français, de son peu de goût pour les figures : "On dirait que c'est d'une géométrie tout élémentaire, de la simple ligne droite que s'est formée la

²⁶ *Ibid.*, p. 170. Curieusement, dans le "Discours préliminaire" au dictionnaire de 1797, il reviendra sur cette affirmation et, dans un passage consacré à évaluer les styles philosophiques de Locke et de Condillac, leur reprochera finalement de ne pas avoir fait assez usage de métaphores. "Je pourrais d'abord prouver qu'il n'existe pas de style proprement direct et sans figures", dit-il (*Discours préliminaire au nouveau dictionnaire de la langue française*, Hambourg, P. Fauche, 1797, p. 144.).

²⁷ *op. cité*, p. 165.

²⁸ *Ibid.*, p. 140.

²⁹ *Ibid.*, p. 166.

³⁰ *Ibid.*, p. 162.

De l'"universalité de la langue française" ...

langue française ; et que ce sont les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé aux langue grecque et latine"³¹. Ce que traduit également le motif de la "ligne", bien évidemment, c'est l'influence considérable qu'a pu avoir, sur la représentation de la langue que l'on s'est faite à l'âge classique, la focalisation autour de l'écriture, selon un processus que, s'inspirant des écrits de Rousseau, Jacques Derrida a analysé dans *De la grammatologie*. Il s'y adjoint sans doute encore – l'idée de "plan", de "dessein", est une constante dans la réflexion du XVIII^e – la présupposition que le langage – tout langage, toute langue – a été formé en réponse à un concept préalable, auquel il peut se résumer, et qu'il donne à lire de manière plus simple qu'on ne pourrait penser.

Telle qu'elle était posée par l'Académie de Berlin, la question de l'"universalité" de la langue française exposait à la vérité la réflexion linguistique à découvrir une partie de ses présupposés. Elle attirait à elle, en les forçant à s'"aligner", pour continuer à exploiter notre métaphore géométrique, toutes sortes de matériaux philosophiques, culturels, géographiques, historiques, philologiques à propos desquels toute la clarté n'avait pas encore été faite. De formidables contradictions demeurent. L'entrecroisement des raisonnements inspirés du rationalisme et de ceux inspirés du sensualisme est à cet égard révélateur. On sait qu'une bonne partie des penseurs français sur la langue au XVIII^e siècle, n'ont pas réussi à faire un choix entre les deux théories. Diderot, dans sa *Lettre sur les sourds et muets*, semble exprimer tour à tour les deux points de vue ; Voltaire, très "lockien" partout dans sa philosophie, demeure, dès lors qu'il est question du langage, très attaché au rationalisme ; Beauzée, dans certains de ses articles de l'*Encyclopédie*, tente une difficile conciliation des deux écoles ; Condillac lui-même, enfin, – c'est un point qui mériterait d'être développé, est resté très "port-royaliste" sur bien des questions.

Dans le *Discours* de Rivarol, pourtant très nettement rationaliste, on trouve un écho de ces discussions³². De même dans le *Discours préliminaire du Nouveau Dictionnaire*, de 1797, qui représente un aspect plus "philosophique", plus général, de la

³¹ *Ibid.*, p. 163.

³² *Ibid.*, p. 141.

CORPUS, revue de philosophie

réflexion de Rivarol³³. Néanmoins, il est clair qu'en invitant à articuler ensemble les conclusions de l'analyse menée par les grammairiens sur la structure de la syntaxe et les spéculations nouvellement produites sur le caractère individuel des langues, la question posée par l'Académie de Berlin constituait un encouragement aux positions rationalistes. D'ailleurs, le texte de Rivarol n'a pas manqué de susciter de vives réactions de la part du camp sensualiste, comme en témoignent les longs articles de Garat et de Domergue. Toutefois, ici encore, si l'opposition des deux philosophies se lit peut-être bien sur le détail de l'analyse, comme sur le problème de l'ordre des mots, par exemple, Garat ne va-t-il pas à sa manière plus loin que Rivarol quand il affirme : "C'était une grande folie aux Philosophes de vouloir créer des grammaires, des logiques, des métaphysiques, qui étaient toutes faites dans les langues"³⁴ ? Il semble qu'à la fin du XVIII^e siècle, sensualisme et rationalisme se soient véritablement unis pour la plus grande gloire de la langue...

Le plus étonnant est que cette valorisation de la langue française ne s'est pas systématiquement faite sur fond d'une appréciation effective de ses qualités. Certains commentateurs ont même considéré que, des langues en compétition pour bénéficier de ce statut, le français était peut-être la moins à même de le faire en raison de ses qualités intrinsèques. C'est l'opinion, par exemple, de Franz Thomas Chastel, qui déclare :

Pourquoi cette préférence pour notre langue ? Elle où les constructions de phrase l'emportent sur l'harmonie, où les inversions sont proscrites à cause des articles, où les hiatus sont continuels et difficiles à éviter ; elle qui n'a diminutifs ni mots composés, dont les périphrases ralentissent la marche du discours, et qui ne peut se vanter de la même abondance que l'allemand ou l'anglais. Sa monotonie et sa marche uniforme sont, dit l'Encyclopédie (article "Langue") rachetées par la clarté, l'ordre, la justesse et la pureté des termes et ses qualités

³³ Rivarol, *Discours préliminaire du Nouveau Dictionnaire de la langue française*, Hambourg, P. Fauche, 1797.

³⁴ Garat, *Mercure de France*, août 1785, p. 26. Cité par Ulrich Ricken, opus cité, p. 164.

De l'"universalité de la langue française" ...

*sont peut-être dues à l'espèce de gêne où est continuellement l'écrivain.*³⁵

Un autre, au moins, des commentateurs, est du même avis, il s'agit de Peter Villaume, selon lequel le français est une langue "timide, lourde, et peu abondante", et qui estime que "ce n'est pas par elle-même qu'elle a obtenu l'universalité dont elle jouit"³⁶. Quant à Etienne Mayet, il commence sa dissertation de manière paradoxale, par un exposé de tous les défauts du français comparé à l'allemand. Pour lui, le français est une langue pleine de bizarreries d'orthographe et de prononciation. "Il n'y a peut-être point de langue qui présente plus d'irrégularités et plus de bizarreries dans la syntaxe d'usage que la langue française"³⁷. Il trouve admirable, parfois même aux limites de la gageure, que des grammairiens se soient efforcés d'organiser la grammaire française en règles, et d'en proposer une vision cohérente. Sur les participes, par exemple : "M. du Marsais est peut-être le seul grammairien qui se soit occupé sérieusement à trouver quelque principe et il finit par avouer ingénieusement qu'il n'y a que le bon usage et l'oreille qui puissent décider de ce point important"³⁸.

A vrai dire, il serait possible de retracer, depuis les débuts du commentaire linguistique sur le français, une longue tradition de dénigrement des qualités de la langue qui accompagne étrangement celle de l'idéalisation et de la sur-valorisation. A la fin du XVI^e siècle, de grands débats ont eu lieu pour savoir si la langue française était suffisamment "copieuse", suffisamment abondante. Montaigne, par exemple, déclare : "En notre langage, je trouve assez d'étoffe, mais un peu faute de façon... Je la trouve suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoureux suffisamment ; il succombe ordinairement à une puissante conception ; si vous allez tendu, vous sentez assez souvent qu'il languit sous vous, et fléchit, et qu'à son défaut le latin se

35 op. cité, p. 15.

36 *Ibid.*, p. 55.

37 *Ibid.*, p. 92.

38 *Ibid.*, p. 96.

CORPUS, revue de philosophie

présente au secours, et le grec à d'autres"³⁹. Au XVIII^e, certains ont pensé que, si la clarté faisait ainsi l'objet d'un obsessionnel souci, c'était qu'elle manquait précisément aux structures de la langue. D'Alembert dit par exemple : "Aucune langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre", et : "Ainsi la clarté est l'apanage de notre langue en ce seul sens qu'un écrivain français ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse"⁴⁰.

On pourrait croire que les deux discours sont incompatibles : il n'en est rien. Ils entretiennent une mystérieuse complicité où se lit sans doute toute l'ambiguïté de la prise de parole évaluative sur la langue. La raison ? Peut-être, comme le dit Chamfort, que "nous aimons le plus ce qui nous fait le plus défaut"⁴¹ ; peut-être aussi que nous ne faisons, lorsque nous adressons tant de louanges à la langue que nous employons, que découvrir le reproche secret qui nourrit cet usage ; ou encore que la culture se charge de transformer en qualités, voire même en idéal, les défauts dont elle ne peut s'accommoder... C'est apparemment ce qu'enseigne la perpétuité étonnante, au fil des siècles, des deux discours de la "perfection" de la langue et de la "dégradation" de la langue, perpétuité que ne tarde pas à révéler un examen tant soit peu attentif des textes des commentateurs. De sorte qu'il n'est peut-être pas déraisonnable d'adopter la position du sceptique Montaigne qui jugeait : "Nous disons qu'il est [notre langage] parfait. Autant en dict du sien chaque siècle"⁴². Plus tard, l'abbé Batteux dira avec humour : "Notre langue nous paraît la plus claire de toutes les langues : ce n'est pas étonnant : c'est

39 *Essais*, III, V. Témoignent également d'un certain mécontentement Dolet (préface aux *Epistres familières* de Cicéron), Du Vair (*De l'Eloquence française et pourquoi elle est demeurée si basse*, 1594), ainsi que la nièce de Montaigne, Marie de Gournay. Voir Alexis François, *Histoire de la langue française cultivée*, Genève, Julien.

40 *Réflexions sur l'élocution oratoire*, Mélanges, tome 2, Paris, 1733, p. 336.

41 *Maximes et pensées*, App. II.

42 *Essais*, III, IX .

De l'"universalité de la langue française" ...

celle que nous savons le mieux"⁴³. Pareille mise à distance est néanmoins difficile : l'impression d'identité qui se dégage de tout regard porté sur une langue donnée, impression qui vient croiser la recherche d'individualité que chaque locuteur mène au travers de son usage du langage, possède un caractère suffisamment persuasif pour que nous donnions notre assentiment à tout discours nous présentant la langue comme un être à part entière, parfait de principe, instance protectrice de ses locuteurs.

Protectrice mais vulnérable. On comprend en effet comment l'idée d'une menace toujours imminente de dégradation, imminente, mais heureusement jamais complètement perpétrée, grâce aux ressorts ultimes du "génie", constitue le dernier maillon du système en venant alors nous inviter à nous accrocher à cette image comme à quelque chose d'éminemment précieux, de fragile, nécessitant toutes les attentions. La perfection d'une langue est toujours quelque chose qu'il est urgent de sauver. C'est d'ailleurs le sens de toute l'entreprise grammaticale "classique", dont les textes de l'Académie de Berlin représentent peut-être, avec les textes des "Idéologues", le dernier avatar : il s'agissait de s'assurer des moyens de garantir la pérennité de la "perfection" ainsi découverte. Le projet académicien dans son entier, et toute la nébuleuse de discours qui se trouvent dans son sillage, n'a pas d'autre sens. A la fin du XIX^e siècle, Remy de Gourmont définira ainsi l'"esthétique de la langue" : "Esthétique de la langue française, cela veut dire : examen des conditions dans lesquelles la langue française doit évoluer pour maintenir sa beauté, c'est-à-dire sa pureté originelle"⁴⁴, sans souci du paradoxe que forme l'usage conjoint des verbes "évoluer" et "maintenir".

On pourrait s'étonner de la tonalité "nationaliste" que le XVIII^e siècle, insensiblement, s'est trouvé amené à donner à l'idéalisation linguistique entreprise par le classicisme. La langue ... "française"... Cette tonalité a néanmoins, il faut le noter,

⁴³ Charles Batteux, "Principes de littérature" (1747), *Traité de la construction oratoire*, ch. II : "Du génie particulier de la langue française", t. V, p. 286, cité par Henri Meschonnic, opus cité, p. 178.

⁴⁴ Remy de Gourmont, *Esthétique de la langue française*, Paris, Mercure de France, 1923, p. 7.

CORPUS, revue de philosophie

toujours fait plus ou moins partie du discours linguistique, jusqu'à ce que la philosophie considère comme pertinent ce que nous appelons aujourd'hui "le langage". Animé depuis le XVI^e siècle par ce qu'Henri Meschonnic appelle une "compulsion de comparaison"⁴⁵ des langues, celui-ci a en effet cherché à intégrer les avancées réalisées au XVII^e siècle dans l'analyse des composantes de la langue à tout le discours culturel des différences de la Renaissance pour construire une équation entre physiologie linguistique et caractère national. Et c'est ici, sans doute, que l'imaginaire linguistique trouve sa signification la plus profonde, son terrain privilégié et l'impasse qui le fait se retourner contre lui-même.

Que représente l'identification d'un caractère national dans l'analyse linguistique, en effet, si on remarque que cette identification touche plus ou moins l'analyse de toutes les langues ? Car c'est bien ce qu'enseigne la lecture des textes rassemblés dans le récent volume *La langue source de la nation*⁴⁶ : un vaste courant de recherche des "génies" et des "caractères" a touché au XVIII^e siècle l'ensemble des langues européennes, le polonais, le russe, par exemple⁴⁷. A la même époque en Allemagne, le *Volkstum*, développé par Friedrich-Ludwig Jahn et Fichte, se veut une nouvelle façon de se représenter le monde humain. Chaque nation se met à voir sa langue comme un réseau d'une éminente particularité, mais au travers duquel l'intelligibilité globale du monde peut être perçue. C'est le fondement du concept d'"universalité". Pour paradoxal que cela puisse paraître, le concept d'"universalité" est aussi un concept nationaliste. Il est une façon de comprendre le monde au moyen d'une instance collective intermédiaire, dont une représentation possible est par exemple la langue, création humaine possédant des limites, et à laquelle il est par conséquent possible d'attribuer un contenu. Rivarol est allé très loin dans ce

⁴⁵ opus cité, p. 33.

⁴⁶ *La langue source de la nation*, Liège, Mardaga, 1996, introduction de Pierre Caussat.

⁴⁷ Avec des auteurs comme Jan Sniadecki (1756-1830) en Pologne, Mikhaïl Lomonossov (1711-1756) et plus tard Alexis Khomiakov (1804-1860) en Russie. Voir *ibid.*

De l'"universalité de la langue française" ...

domaine, rapportant son impression, après s'être ainsi baigné dans l'imaginaire de sa langue, d'avoir affaire à un "monde français", comme il avait pu y avoir un "monde romain"⁴⁸.

Lomonossov, dans la préface de sa grammaire du russe (1754-1757), prétend de la même façon que le russe est supérieur à toutes les autres langues, utilisant pour ce faire des arguments étonnamment semblables à ceux qu'avait employés en France Charpentier, et qu'on retrouvera plus tard sous la plume de Rivarol. Même l'anecdote de Charles-Quint, censée illustrer le caractère des langues, qui avait circulé dans toute l'Europe au XVII^e siècle, y trouve sa place. "Maîtresse de plusieurs langues, la langue russe n'est pas seulement supérieure à toutes celles d'Europe par l'étendue des pays où elle règne, elle l'est aussi par son ampleur et par sa richesse propres."⁴⁹, déclare par ailleurs l'auteur.

On se rend compte alors que, pour les esprits de cette fin du XVIII^e siècle, l'encouragement à étudier la langue et à en développer les qualités est une autre façon d'encourager au développement du caractère national. Plus exactement, la pluralité des langues, au lieu d'être comprise comme une malédiction, va de plus en plus être interprétée comme une chance. En quoi est-ce une chance ? Essentiellement en ce que la nécessité de l'apprentissage d'une langue particulière, duquel dépend l'accomplissement de multiples activités, tant pratiques qu'ayant trait à la connaissances, incline à ce que Lomonossov appelle une "connaissance fondamentale de la langue"⁵⁰ propre à assurer le progrès de toute science et de toute pensée. Ainsi, l'"excellence" de la langue doit-elle d'abord faire l'objet d'une expérience personnelle, au moyen d'une "étude sérieuse des règles de la grammaire"⁵¹ avant que l'on puisse parler d'extension des connaissances humaines.

48 op. cité, p. 129.

49 Cité par Luce Langevin, *Lomonosov, sa vie, son oeuvre*, Paris, Editions sociales, 1967, p. 230.

50 *Rhétorique*, paragraphe 165, cité *ibid.*, p. 231.

51 *Ibid.*

CORPUS, revue de philosophie

C'est pourquoi on aurait tort, sans doute, d'interpréter l'omniprésence de l'identification nationale dans le commentaire linguistique de l'époque sous le seul signe de l'hégémonisme politique. Puisqu'il n'y a pas de langue de la pensée, puisqu'il n'y a pas de langue universelle, c'est dans les langues elles-mêmes qu'est enfoui le trésor de la connaissance humaine. C'est ce que conclut le XVIII^e siècle finissant, ne doutant pas que cet "enfouissement" soit pour ainsi dire universel. Depuis, les découvertes de linguistes modernes ont ébranlé la croyance rassurante qu'entre une langue et sa culture il existait une commune mesure. Dans un article de 1924, Nicolas Sergueevitch Troubestzkoy faisait la troublante constatation que "la langue hongroise trouve ses proches parents en vogoule et en ostiak (au nord-ouest de la Sibérie), et pourtant, la culture des vogoules et des Ostiaks et celle des Hongrois n'ont absolument rien de commun"⁵². Cette constatation nous laisse dans une troublante incertitude. Et s'il n'y avait rien d'autre dans les langues, finalement, que de simples agencements utilitaires n'exerçant aucune interaction avec la pensée et avec la culture ? Ce serait là un facteur majeur d'angoisse. On mesurerait alors comment tout l'arsenal de l'imaginaire linguistique a pu constituer une formidable barrière de défense contre ce risque... Et comment il a pu installer dans certaines langues une dimension spécifique qui, quelles qu'aient été les données réelles de la langue, aura, elle, une influence décisive sur la pensée et la culture.

GILLES SIOUFFI
UNIVERSITE DE MONTPELLIER III

⁵² Nicolas Sergueevitch Troubestzkoy, "La Tour de Babel et la confusion des langues", cité in *La langue source de la nation*, p. 512, et repris par Henri Meschonnic, op. cité, p. 261.

SOMMAIRES DES NUMÉROS PARUS

Corpus n° 1

- Jean-Robert ARMOGATHE – L'algèbre nouvelle de M. Viète
Elisabeth BADINTER – Ne portons pas trop loin la différence des sexes
Daniel ARMOGATHE – De l'égalité des deux sexes, la "belle question"
Geneviève FRAISSE – Poulain de la Barre, ou le procès des préjugés
Christine FAURÉ – Poulain de la Barre, sociologue et libre penseur
Jean-Robert ARMOGATHE et Dominique BOUREL – Frédéric II, prince philosophe
Claudine COHEN – Les métamorphoses de Telliamed
Francine MARKOVITS – La violence de la société civile : Linguet contre les physiocrates
Georges NAVET – Les lumières de François Guizot
Patrice VERMEREN – Edgar Quinet et Victor Cousin

Corpus n° 2

- Emmanuel FAYE – Le corps de philosophie de Scipion Dupleix et l'arbre cartésien des sciences
André WARUSFEL – Les nombres de Mersenne
MERSENNE : Traité des mouvements
Simone GOYARD-FABRE – L'abbé de Saint-Pierre et son programme de paix européenne
LEIBNIZ : Observations sur le projet de l'Abbé de Saint Pierre, Lettre à l'abbé de Saint Pierre, Lettre à la duchesse d'Orléans
Controverse entre l'ABBÉ DE L'EPÉE et SAMUEL HEINICKE (traduction)
Christine FAURÉ – Condorcet et la citoyenne
Olivier de BERNON – Condorcet : vers le prononcé méthodique d'un jugement "vrai"
CONDORCET : Sur l'admission des femmes au droit de cité
REMY DE GOURMONT : le génie de Lamarck

CORPUS, revue de philosophie

Jean-Paul THOMAS – L'œuvre dialogique de Cantagrel

Corpus n° 3 (épuisé)

Christiane FRÉMONT – Les six livres de la République de Jean Bodin

Barbara de NEGRONI – Le statut de la sagesse chez Montaigne et Charron

Jean-Marc DROUIN – Lamarck ou le naturaliste philosophe

SAINTE BEUVE aux cours de Lamarck

Jean-Pierre MARCOS – Le *Traité des sensations* d'Etienne Bonnot, abbé de Condillac

Sur Condillac : *textes de Abbé Raynal, Grimm, Vicq d'Azyr et revues du XVIII° siècle*

Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN – Félix Ravaisson et Victor Cousin

PAUL JANET : La crise du spiritualisme

Corpus n° 4

Philippe DESAN – Jean Bodin et l'idée de méthode au XVIe siècle

Philippe DESAN – La justice mathématique de Jean Bodin

Paul MATHIAS – Bodin ou la croisée des desseins

Article BODIN du Dictionnaire historique et critique de BAYLE

Christiane FRÉMONT – Arnauld et Malebranche, la querelle des idées

Catherine KINTZLER – D'Alembert, une pensée en éclats

Bernadette BENSAUDE-VINCENT – Auguste Comte : la science populaire d'un philosophe

Corpus n° 5/6, La Mettrie

mis en œuvre par Francine Markovits

Jacques MOUTAUX – Matérialisme et Lumières

Ann THOMPSON – La Mettrie ou la machine infernale

John FALVEY – La politique textuelle du Discours préliminaire

Sommaires des numéros parus

Aram VARTANIAN – La Mettrie et la science

Marian SKRZYPEK – La Mettrie, la religion du médecin

Francine MARKOVITS – La Mettrie, l'anonyme et le sceptique

FREDERIC II : Eloge de La Mettrie

TANDEAU DE SAINT NICOLAS : Lettre sur l'Histoire naturelle de l'âme

Arrêts de la Cour du Parlement

JACQUES MARX – *Elie Luzac, in Dictionnaire des journalistes*

LA METTRIE : Lettre critique à Mme la marquise du Châtelet,

Réponse à l'auteur de la Machine terrassée, Réflexions philosophiques sur l'origine des animaux, Le petit homme à longue queue

Corpus n° 7

Michel LE GUERN – Thomisme et augustinisme dans Senault

Gérard FERREYROLLES – De l'usage de Senault

Jacques MOUTAUX – Helvetius et l'idée d'humanité

Jean SEIDENGART – L'hypothèse cosmogonique de Laplace

Jean-François BRAUNSTEIN – Au delà du principe de Broussais

Pierre PENISSON – Quinet, philosophe de la protestation

Jean-Marc DROUIN – Botanique et sciences sociales chez Candolle

EDGAR QUINET : Philosophie de l'Histoire de France

AUGUSTE COMTE : Examen du Traité de Broussais sur l'irritation

Corpus n° 8/9, Hélène Metzger *mis en œuvre par Gad Freudenthal*

Charles B. SCHMITT – Lessons from Hélène Metzger

Robert HALLEUX – Visages de Van Helmont

Jan GOLINSKI – Hélène Metzger et l'interprétation de la chimie du XVIIe siècle

John R.R. CHRISTIE – Hélène Metzger et l'historiographie de la chimie du XVIIIe siècle

CORPUS, revue de philosophie

Bernadette BENSUADE-VINCENT – "La chimie" dans l'"Histoire du monde"

Henk H. KUBBINGA – Hélène Metzger et la théorie corpusculaire des stahliens

Michel BLAY – Léon Bloch et Hélène Metzger : La quête de la pensée newtonienne

Evan M. MELHADO – Metzger, Kuhn, and eighteenth-century disciplinary history

Martin CARRIER – Some aspects of Hélène Metzger's philosophy of science

Michael HEIDELBERGER – Criticism of positivism: Emile Meyerson and Hélène Metzger

Gad FREUDENTHAL – Hélène Metzger, éléments de biographie

Gad FREUDENTHAL – Epistémologie et herméneutique selon Hélène Metzger

Judith SCHLANGER – L'histoire de la pensée scientifique

Christine BLONDEL – Hélène Metzger et la cristallographie

Ilana LÖWY – Hélène Metzger and Ludwik Fleck

Giuliana GEMELLI – Le Centre international de synthèse dans les années trente

Hélène METZGER : Lettres

Corpus n° 10

Philippe DESAN – La philosophie de l'histoire de Loys Le Roy

Frédérique ILDEFONSE – L'expression du scepticisme chez La Mothe Le Vayer

Pierre DUPONT – Du Marsais, logicien du langage

DU MARSAIS : Des sophismes, article 13 de la Logique, 1750

Barbara de NEGRONI – Mably et le Prince de Parme

Jean-Paul THOMAS – De l'éducation dans la Révolution et dans l'Eglise

Pierre ANSART – De la justice révolutionnaire

Bernard VOYENNE – Genèse de "La justice"

Hubert GRENIER – Uchronie et Utopie chez Renouvier

Sommaires des numéros parus

Corpus n° 11/12, Volney

mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys

Jean GAULMIER – Le Comité de Salut public et la première grammaire arabe en France

Sergio MORAVIA – La méthode de Volney

Roger BARNY – La satire politique chez Volney

Henry DENEYS – Le récit de l'histoire selon Volney

Anne DENEYS – Géographie, Histoire et Langue dans le *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis*

Documents

Biographie des députés de l'Anjou : *M. de Volney*

Baron de Grimm : Réponse à la *Lettre de Volney à Catherine II*

Le Moniteur, annonce de *La Loi Naturelle*

Albert Mathiez : *Volney, commissaire-observateur en mai 1793*

Thomas Jefferson, traduction anglaise de l'Invocation des *Ruines*

Sainte Beuve : Volney, *Causeries du lundi*, tome VII, 1853

Textes de Volney

Lettre du 25 juillet 1785

Confession d'un pauvre roturier angevin, 1789

Lettre à Barère, 10 Pluviose AnII

Lettre à Grégoire, 3 Brumaire An III

Lettre à Bonaparte, 26 Frimaire A VIII (?)

Le Moniteur : textes sur Bonaparte

Lettre à Louis de Noailles, 23 Thermidor An VII

Lettres à Jefferson, An IX, XI et XII

Simplification des langues orientales, an III, Discours préliminaire

Rapport fait à l'Académie Celtique...

CORPUS, revue de philosophie

Corpus n°13, Fontenelle *mis en œuvre par Alain Niderst*

- Alain NIDERST – Fontenelle, "le commerce réciproque des hommes"
- Marie-Françoise MORTUREUX – La question rhétorique dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*
- Barbara de NEGRONI – L'allée des roses, ou les plaisirs de la philosophie
- Claudine POULOUIN – Fontenelle et la vérité des fables
- Françoise BLECHET – Fontenelle et l'abbé Bignon
- Roger MARCHAL – Quelques aspects du style de Fontenelle vulgarisateur
- Michael FREYNE – L'éloge de Newton dans la correspondance de Fontenelle
- Michel BLAY – La correspondance entre Fontenelle et Jean I Bernoulli
- André BLANC – Les "comédies grecques" de Fontenelle
- Geneviève ARTIGAS-MENANT – Une continuation des *Entretiens* : Benoît de Maillet, disciple de Fontenelle

Corpus n° 14/15

- Christiane FRÉMONT – L'usage de la philosophie selon Bossuet
- Carole TALON-HUGON – L'anthropologie religieuse et la question des passions selon Senault
- Frédérique ILDEFONSE – Du Marsais, le grammairien philosophe
- Jean-Fabien SPITZ – Droit et vertu chez Mably
- Gianni PANIZZA – L'étrange matérialisme de La Mettrie
- John O'NEAL – La sensibilité physique selon Helvétius
- Robert AMADOU – Saint-Martin, le philosophe inconnu
- Jean-Robert ARMOGATHE – L'École Normale de l'an III et le cours de Garat
- Marie-Noëlle POLINO – L'œuvre d'art selon Quatremère de Quincy
Catalogue abrégé des ouvrages de Quatremère de Quincy
- Jean-François BRAUNSTEIN – De Gerando, le social et la fin de l'idéologie

Sommaires des numéros parus

Pierre SAINT-GERMAIN – De Gerando, philosophe et philanthrope

Corpus n°16/17, Sur l'âme des bêtes

mis en oeuvre par Francine Markovits

Jean-Robert ARMOGATHE – Autour de l'article Rorarius

Thierry GONTIER – Les animaux-machines chez Descartes

Odile LE GUERN – Cureau de la Chambre et les sciences du langage à l'âge classique

Sylvia MURR – L'âme des bêtes chez Gassendi

Barbara de NEGRONI – La Fontaine, lecteur de Cureau de La Chambre

Marie-Claude PAYEUR – L'animal au service de la représentation. (Cureau de La Chambre)

Francine MARKOVITS – Remarques sur le problème de l'âme des bêtes

Documents

Article RORARIUS du Dictionnaire historique et critique de BAYLE avec les remarques de LEIBNIZ

LEIBNIZ, Commentatio de anima brutorum, 1710, trad. Christiane FRÉMONT

Antoine DILLY, De l'âme des bêtes, 1672, extraits

Alphonse COSTADEAU, Traité des signes, 1717, extraits

Père BOUGEANT, Amusement philosophique sur le langage des bêtes, 1739, extraits

Corpus n° 18/19, Victor Cousin

mis en œuvre par Patrice Vermeren

Patrice VERMEREN – Présentation : Victor Cousin, l'Etat et la révolution

Ulrich J. SCHNEIDER – L'éclectisme avant Cousin, la tradition allemande

Pierre MACHEREY – Les débuts philosophiques de Victor Cousin

Jean-Pierre COTTEN – La "réception" d'Adam Smith chez Cousin et les éclectiques

Patrice VERMEREN – Le baiser Lamourette de la philosophie. Les partis philosophiques contre l'éclectisme de Victor Cousin

CORPUS, revue de philosophie

Roger-Pol DROIT – "Cette déplorable idée de l'anéantissement". Cousin, l'Inde, et le tournant bouddhique

Renzo RAGGHIANI – Victor Cousin : fragments d'une *Nouvelle Théodicée*

Miguel ABENSOUR – L'affaire Schelling. Une controverse entre Pierre Leroux et les jeunes hégéliens

Christiane MAUVE – Eclectisme et esthétique. Autour de Victor Cousin

Georges NAVET – Victor Cousin, une carrière romanesque

Charles ALUNNI – Victor Cousin en Italie

Carlos RUIZ et Cecilia SANCHEZ – L'éclectisme cousinien dans les travaux de Ventura Marin et d'Andrès Bello

Antoinete PY – La bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne

Documents

Correspondance SCHELLING-COUSIN, 1818-1845 éditée par Christiane MAUVE et Patrice VERMEREN

Corpus n° 20/21, Bernier et les gassendistes

mis en œuvre par Sylvia Murr

Sylvia MURR – Introduction

Fred MICHAEL – La place de Gassendi dans l'histoire de la logique

Carole TALON- HUGON – La question des passions, occasion de l'évaluation de l'humanisme de Gassendi

Monette MARTINET – Chronique des relations orageuses de Gassendi et de ses satellites avec Jean-Baptiste Morin

Jean-Charles DARMON – Cyrano et les "Figures" de l'épicurisme : les "clinamen" de la fiction

Mireille LOBLIGEOIS – A propos de Bernier : Les "Mogoleries" de La Fontaine

Jean MESNARD – La modernité de Bernier

Sylvia MURR – Bernier et le gassendisme

Gianni PAGANINI – L'Abrégé de Bernier et l' "Ethica" de Pierre Gassendi

Roger ARIEW – Bernier et les doctrines gassendistes et cartésiennes de l'espace : réponse au problème de l'explication de l'eucharistie

Sommaires des numéros parus

Sylvain MATTON – Raison et foi chez Guillaume Lamy

Alain NIDERST – Gassendisme et néoscolastique à la fin du XVIIe siècle

Documents (édités par Sylvia MURR)

Jugement de Gassendi par Charles Perrault

L'image de François Bernier

Dénonciation de J. B. MORIN contre Bernier et Gassendi

Bernier, défenseur de la propriété privée

La Requête des Maîtres ès Arts et l'Arrêt burlesque, Bernier porte-plume des meilleurs esprits de son temps

Editions de l'Abrégé antérieures à celle de 1684

Compte-rendu de l'Abrégé et des Doutes de Bernier dans le Journal des Sçavants

Le Traité du Libre et du Volontaire de Bernier (1685) ; compte-rendu de Bayle

les "Etrenees à Madame de La Sablière" de Bernier : la conversation savante du joli philosophe gassendiste

L'utilisation de Gassendi pour la réfutation de Spinoza

Varia

Roger ARIEW – Scipion Duplex et l'anti-thomisme au XVIIe siècle

Philippe DESAN – La fonction du "narré" chez La Popelinière

Corpus n° 22/23, D'Holbach *mis en œuvre par Josiane Boulad-Ayoub*

Josiane BOULAD-AYOUB – Introduction : d'Holbach, "maître d'hôtel" de la philosophie

Paulette CHARBONNEL – Le réquisitoire de Séguier

Josiane BOULAD-AYOUB – Voltaire et Frédéric II, critiques du *Système de la Nature*, suivi en annexe de la *Réponse* de Voltaire

Françoise WEIL – D'Holbach et les manuscrits clandestins : l'exemple de Raby

Josiane BOULAD-AYOUB – Les fonds des universités canadiennes et les éditions anciennes des ouvrages de d'Holbach

CORPUS, revue de philosophie

Françoise WEIL – Les œuvres philosophiques de d'Holbach dans quelques bibliothèques françaises et à Neuchâtel

Jacques DOMENECH – D'Holbach et l'obsession de la morale

Tanguy L'AMINOT – D'Holbach et Rousseau, ou la relation déplaisante

Marcel HENAFF – La société homéostatique. Equilibre politique et composition des forces dans le *Contrat Social*

François DUCHESNEAU – Transformations de la recherche scientifique au XVIIIe siècle

Jean-Claude BOURDIN – Helvétius, science de l'homme et pensée politique

Paul DUMOUCHEL – Du traitement moral : Pinel disciple de Condillac

Madeleine FERLAND – Entre la vertu et le bonheur. Sur le principe d'utilité sociale chez Helvétius

Jacques AUMÈTRE – Métaphysicité de la critique rousseauiste de la représentation

Jean-Claude BOURDIN – La "platitude" matérialiste chez d'Holbach

Georges LEROUX – Systèmes métaphysiques et *Système de la Nature*. De Condillac à d'Holbach

Corpus n° 24/25, Lachelier *mis en œuvre par Jacques Moutaux*

Jacques MOUTAUX – Présentation

Zénon d'Elée, le stade et la flèche

J. LACHELIER – Note sur les deux derniers arguments de Zénon d'Elée contre l'existence du mouvement

Jules VUILLEMIN – La réponse de Lachelier à Zénon : l'idéalisme de la grandeur

Etudes

Bernard BOURGEOIS – Jules Lachelier face à la pensée allemande

Didier GIL – Lachelier ou l'âge civilisé de la philosophie

Jean LEFRANC – La volonté, de la psychologie à la métaphysique

Jean-Michel LE LANNOU – Activité et substantialité, l'idéalisme selon Lachelier

Sommaires des numéros parus

Jacques MOUTAUX – Philosophie réflexive et matérialisme

Louis PINTO – Conscience et société. Le Dieu de Lachelier et la sociologie durkheimienne

Documents

Jules Lachelier, l'homme et ses convictions :

Lachelier à l'Ecole Normale Supérieure

Lettre de Lachelier à Xavier Léon (1er juin 1913, extrait)

Témoignages de Léon Brunschvicg

Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 2 avril 1871 (extraits)

Lettre de Lachelier à Félix Ravaisson du 4 mai 1871 (extraits)

Lettre à Louis Liard du 1er décembre 1873 (extraits)

Lettre à Paul Dujardin du 6 février 1892 (extraits)

Lettre à Dany Cochin du 10 octobre 1913 (extraits)

Lettre à Gabriel Séailles du 6 novembre 1913 (extraits)

Témoignage de Léon Brunschvicg

Le fonctionnaire : le professeur et l'inspecteur

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 12 avril 1858 (extrait)

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 6 février 1861(extrait)

Lettre de Lachelier à Ravaisson du 1er avril 1870 (extrait)

Lettre de Lachelier à Boutroux du 15 février 1873 (extrait)

Lettre de Lachelier à Paul Janet du 15 mai 1885 (extrait)

Rapport sur l'enseignement de la philosophie

Jean Jaurès, intervention à la Chambre des députés le 21 juin 1894 (extrait)

Lettre de Lachelier à Gabriel Séailles du 15 octobre 1913 (extrait)

Lettre de Lachelier à Louise Lantoine du 8 mai 1915 (extrait)

Lettre de Lachelier à Louise Lantoine du 11 septembre 1915 (extrait)

Lettre de Lachelier à Louise Lantoine du 15 août 1917 (extrait)

ANDRÉ CANIVEZ. Le jury d'agrégation ; le cas de Charles Andler

CORPUS, revue de philosophie

Le philosophe

Lettre de Lachelier à Victor Espinas du 1er février 1872 (extrait)
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 1er juillet 1875 (extrait)
Lettre de Lachelier à Emile Boutroux du 21 janvier 1876 (extrait)
Lettre de Lachelier à Caro du 11 février 1876 (extrait)
Lettre de Lachelier à Gabriel Séailles du 23 août 1882 (extrait)
Henri Bergson, Extrait du Cours sur l'induction professé à l'université de Clermont Ferrand en 1884-1885
Jean Jaurès, De la réalité du monde sensible. Thèse, 1892 (extraits)
Lettre de Lachelier à Jean Jaurès du 26 avril 1892 (extrait)
Lettre de Lachelier à Frédéric Rauh du 2 décembre 1892 (extrait)
Lettre de Lachelier à Frédéric Rauh du 19 mars 1892 (extrait)
Lettre de Lachelier à André Lalande du 30 septembre 1907 (extrait)

Quelques dates

Corpus n° 26/27, Destutt de Tracy et l'Idéologie
mis en œuvre par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney

Etudes

Emmet KENNEDY – Aux origines de l' "Idéologie"
Elisabeth SCHWARTZ – "Idéologie" et grammaire générale
Rose GOETZ – Destutt de Tracy et le problème de la liberté
Michèle CRAMPE-CASNABET – Du système à la méthode : Tracy, "observateur" lointain de Kant
Anne DENEYS-TUNNEY – Destutt de Tracy et *Corinne* de Mme de Staël
Henry DENEYS – Le crépuscule de l'Idéologie : sur le destin de la philosophie "idéologiste" de Destutt de Tracy
Bibliographie des rééditions d'œuvres de Tracy

Sommaires des numéros parus

*Documents et textes édités et annotés
par Henry Deneys et Anne Deneys-Tunney*

□ *Réception et interprétation de l'Idéologie de Tracy*

Lettre de Maine de Biran à l'abbé de Feletz (s.d.)
L'acception napoléonienne péjorative
Le compte-rendu par Augustin Thierry du Commentaire sur l'esprit des lois de Montesquieu, de Tracy, Le Censeur, 1818
La "cristallisation" et le "fiasco" stendhaliens à propos de Tracy et l'idéologie
Marx, critique de l'économie politique de Tracy
La grammaire générale selon Michel Foucault, (1966)
J.-P. Sartre, l'idéologie analytique des Flaubert (1971)

□ *Textes de Destutt de Tracy*

M. de Tracy à M. Burke (1794)
Deux lettres à Joseph Droz (sur les Écoles centrales, 1801)
Pièces relatives à l'instruction publique (1800)
Aux rédacteurs de la revue *La Décade*, 1805
Trois lettres inédites à Daunou (1816-1818)
Trois lettres à Th. Jefferson (1811, 1818, 1822)

Notice abrégée sur Tracy, par Edna Hindie Lemay

Jean-Pierre COTTEN, Centre de documentation et de bibliographie philosophique de l'université de Besançon (avec la participation de Marie-Thérèse PEYRETON : *Éléments de bibliographie des études consacrées à Destutt de Tracy*, de 1830 à nos jours.

CORPUS, revue de philosophie

Corpus n° 28, Philosophies de l'Histoire à la Renaissance *mis en œuvre par Philippe Desan*

- Philippe DESAN – Les philosophies de l'histoire à la Renaissance
George HUPPERT – La rencontre de la philosophie avec l'histoire
Guido OLDRINI – Le noyau humaniste de l'historiographie au XVIe siècle
Jean-Marc MANDOSIO – L'histoire dans les classifications des sciences et des arts à la Renaissance
François ROUDAUT – La conception de l'histoire chez un kabbaliste chrétien, Guy Le Fèvre de La Boderie
Alan SAVAGE – L'histoire orale des Huguenots
Jaume CASALS – "Adviser et derriere et devant" : Transition de l'histoire à la philosophie dans le Discours de la servitude volontaire
Marie-Dominique COUZINET – Fonction de la géographie dans la connaissance historique : le modèle cosmographique de l'histoire universelle chez F. Bauduin et J. Bodin
James J. SUPPLE – Etienne Pasquier et les "mystères de Dieu"

DOCUMENTS

- Arnaud COULOMBEL et Philippe DESAN – *Pourparler du Prince* d'Estienne Pasquier
Etienne PASQUIER – *Le Pourparler du Prince*.

Corpus n° 29, Dossier spécial Fréret *mis en œuvre par Catherine Volpilhac-Auger*

- Catherine VOLPILHAC-AUGER – Fréret, l'arpenteur universel
Carlo BORGHERO – Méthode historique et philosophie chez Fréret
Claudine POULOUIN – Fréret et les origines de l'histoire universelle
Nadine VANWELKENHUYZEN – Langue des hommes, signes des Dieux. Fréret et la mythologie
Jean-Jacques TATIN-GOURIER – Fréret et l'examen critique des sources dans les "Observations sur la religion des Gaulois et sur celle des Germains" (1746)
Françoise LÉTOUBLON – *Socrate au tribunal de Fréret*
Lorenzo BIANCHI – Montesquieu et Fréret : quelques notes

Sommaires des numéros parus

Monique MUND-DOPCHIE – Nicolas Fréret, historien de la géographie antique

Alain NIDERST – Grandeur et misère de l'Antiquité chez Fréret

DOCUMENTS

Lettre de Fréret à Ramsay avec une introduction de C. VOLPILHAC-AUGER

"Sur la réminiscence" : Manuscrit inédit de Charles Bonnet (1786) par Serge NICOLAS

Corpus n° 30, L'Universalité du Français en question

Textes et documents réunis par Pierre Pénisson

Pierre PÉNISSON - Notice éditoriale, présentation

Réalité physiologique contre illusion universelle

I-M 800 : *vires acquirit eundo*

De la Grèce à la France

I-M 803 : *ut etiam aliquid dixisse videamur*

L'allemand successeur du français

I-M 804 : *An Gallice loquendum, an germanice*

Le français comme mode

I-M 811 : *Tout change, la langue aussi.*

La Raison change aussi de méthode.

Ecrits, habillements, tout est mode. Racine

J.D. Eberhard

I-M 812 : *Si volet usus*

DOCUMENTS:

J.B. Michaelis *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions*

Traduction : Le Guay de Prémontval, 1762

CORPUS, revue de philosophie

Corpus n° 31, L'Anti-machiavélisme de la Renaissance aux Lumières

Textes et documents réunis par Christiane Frémont et Henry Méchoulan

Péninsule Ibérique

Henry MÉCHOULAN – *Rivadeneira et Mariana : deux jésuites espagnols du XVIIe siècle lecteurs de Machiavel*

Javier PEÑA – *De l'antimachiavélisme, ou la « vraie » raison d'Etat d'Alvio de Castro*

Carsten LORENZ WILKE – *Une idéologie à l'œuvre : l'Antimachiavel au Portugal (1580-1656)*

Angleterre

Christiane FRÉMONT – *Politique et religion : l'anti-machiavélisme de Thomas Fitzherbert, jésuite anglais*

Italie

Jean-Louis FOURNEL – *Guichardin, juge de Machiavel : modèles, dévoilement, rupture et réforme dans la pensée politique florentine*

Lucie de los SANTOS – *Les Considérations à propos des Discours de Machiavel sur la première décade de Tite-Live*

Silvio SUPPA – *L'antimachiavélisme de Thomas Bozio*

Allemagne

Michel SENELLART – *La critique allemande de la raison d'état machiavélienne dans la première moitié du XVIIe siècle : Jacob Bornitz*

France

Luc FOISNEAU – *Le machiavélisme acceptable d'Amelot de la Houssaye, ou la vertu politique au siècle de Louis XIV*

Francine MARKOVITS – *L'Antimachiavel-médecin de la Mettrie*

DOCUMENTS:

I La référence obligée : Innocent Gentillet

II Extrait des Satyres personnelles, Traité historique et critique de celles qui portent le titre d'ANTI (1689, anonyme, Baillet)

III Extraits de l'article Anti-Machiavel du Dictionnaire historique de Prosper Marchand (1758-1759)

Sommaires des numéros parus

Corpus n° 32, Delbœuf et Bernheim **Entre hypnose et suggestion**

Textes et documents réunis par Jacqueline Carroy et Pierre-Henri Castel

Pierre-Henri CASTEL, Jacqueline CARROY, François DUYCKAERTS -
Présentation générale

François DUYCKAERTS - *Delbœuf et l'énigme de l'hypnose : une évolution.*

Serge NICOLAS - *Delbœuf et la psychologie comme science naturelle.*

Sonu SHAMDASANI - *Hypnose, médecine et droit : la correspondance entre Joseph Delbœuf et George Croom Robertson.*

Jacqueline CARROY - *L'effet Delbœuf, ou les jeux et les mots de l'hypnotisme.*

Jean-Michel PETOT - *Créditivité, idéodynamisme et suggestion. Note sur l'actualité de la pensée d'Hyppolyte Bernheim.*

Mikkel BORCH-JACOBSEN - *L'effet Bernheim (fragments d'une théorie de l'artefact généralisé).*

Pierre-Henri CASTEL - *L'esprit influençable : la suggestion comme problème moral en psychopathologie.*

Corpus n° 33

Théodore Jouffroy

Textes réunis par Patrice Vermeren

Francine MARKOVITS - *Éditorial.*

Patrice VERMEREN - *Le remords de l'école éclectique, précurseur de la synthèse de la philosophie et de la révolution.*

Chryssanti AVLAMI - *Un philosophe philhellène.*

Théodore JOUFFROY : comptes-rendus

Œuvres complètes de Platon, traduites par Victor Cousin, troisième volume (Le Globe du 27 novembre 1824).

Œuvres complètes de Platon, traduites par Victor Cousin, tome IV ; œuvres inédites de Proclus, philosophe grec du cinquième siècle, d'après les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, publiées par Victor Cousin. Le sixième volume est sous presse (Le Globe du 24 mars 1827).

CORPUS, revue de philosophie

Jacques D'HONDT - *Hegel et Jouffroy.*

Christiane MAUVE - *L'esthétique de Jouffroy : des promesses sans suites ?*

Georges NAVET - *Le droit naturel des Eclectiques.*

Eric PUISAIS - *Jouffroy et Lerminier.*

Sophie-Anne LETERRIER - *Jouffroy académique.*

Emile BOUTROUX - *De l'influence de la philosophie écossaise sur la philosophie française (1897).*

Théodore JOUFFROY - *Méthode pour résoudre le problème de la destinée humaine (1831).*

Jean-Pierre COTTEN - *Bibliographie.*

Tribune Libre

Emmanuel FAYE - *Lettre ouverte. Une réécriture "néo-scholastique" de l'histoire de la métaphysique.*

Corpus n° 34

Géographies et philosophies

Textes réunis par Marie-Dominique Couzinet et Marc Crépon

Marie-Dominique COUZINET et Marc CRÉPON - Ouverture.

Marie-Dominique COUZINET et J.F. STASZAK - À quoi sert la «théorie des climats»? Éléments d'une histoire du déterminisme environnemental.

PIERRE Pénisson - Maupertuis philosophe géographe.

Thierry HOQUET - La théorie des climats dans l'Histoire naturelle de Buffon.

Michèle COHEN-HALIMI et Francis COHEN - Rousseau et la géographie de la perfectibilité. .

Jean-Marc BESSE - La géographie selon Kant : l'espace du cosmopolitisme.

Sommaires des numéros parus

Claude JAMAIN - Sur les spirales d'un escalier de cristal : la voix russe.

Anne DENEYS-TUNNEY - Le Voyage en Syrie et en Egypte de C.F. Volney : un discours de la méthode du voyage philosophique.

Marc CRÉPON - Entre anthropologie et linguistique, la géographie des langues (note sur le parcours d'Ernest Renan).

Éléments de bibliographie.

Corpus n° 35

Gabriel Naudé:

la politique et les mythes de l'histoire de France

Sous la direction de Robert Damien et Yves-Charles Zarka

Francine MARKOVITS - *Éditorial.*

Robert DAMIEN et Yves Charles ZARKA - *Introduction : pourquoi Naudé ?*

Yves Charles ZARKA - *L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé.*

André PESSEL - *Naudé, le sujet dans son histoire.*

Robert DAMIEN - *Des mythes fondateurs de la raison politique : Gabriel Naudé ou les bénéfiques de l'imposture.*

Simone MAZAURIC - *De la fable à la mystification politique : Naudé et l'autre regard sur l'histoire.*

Lorenzo BIANCHI - *Politique, histoire et recommencement des Lettres dans l'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé.*

Paul NELLES - *Histoire du savoir et bibliographie critique chez Naudé : le cas de la magie.*

Francine MARKOVITS - *Arguments sceptiques chez Bayle et Naudé.*

CORPUS, revue de philosophie

Documents : Gabriel NAUDÉ

Annexe latine au chapitre VI du supplément à l'histoire de Louis XI : Édit Royal interdisant la lecture ou l'interprétation des nominaux (traduction S. Taussig).

Comptes rendus

Libertins au 17^e siècle, édition établie, présentée et annotée par Jacques Prévot (Bibliothèque de la Pléiade), avec la collaboration d'Etienne Wolff et Thierry Bedouelle : Compte rendu de Sylvie Taussig.

Les libertins érudits en France au XVII^{ème} siècle, collection "Philosophies" par Françoise Charles-Daubert : compte rendu de Jacques Prévot.

Livres reçus.

Varia : Gilles SIOUFFI

De l'"universalité de la langue française"...

A paraître en 1999 (sous réserve de modifications).

- ✍ N° 36 : Cartésiens et augustiniens au 17^e siècle.
- ✍ N° 37 : JJ. Rousseau et la chimie.

La revue *Corpus* accompagne la publication des ouvrages de la Collection du Corpus des Œuvres de Philosophie en langue française éditée chez Fayard sous la direction de Michel Serres. Elle contient des articles critiques, historiques et des documents. Elle est ouverte à tous.

Indépendante des éditions Fayard, elle est publiée par l'Association pour la revue *Corpus*, dont le Président est Francine Markovits. La revue est rattachée au Centre de Recherche d'Histoire de la Philosophie de Paris-X Nanterre.

Abonnements, commande de numéros séparés, courrier au siège et à l'ordre de l'Association pour la revue *Corpus*, 99 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, ☎ et Fax : 01.43.55.40.71.

BULLETIN DE COMMANDE

Nouvelle disposition :

33 % de réduction aux étudiants sur présentation de leur carte.

Abonnement 98 : 220 FF
n° 34 Géographies et philosophies
n° 35 Gabriel Naudé

A paraître en 1999 (sous réserve de modifications).
n° 36 Cartésiens et augustiniens au 17^e siècle
n° 37 JJ. Rousseau et la chimie

- Je souhaite recevoir les numéros
- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> n° 1 ou 2 : 25 F | <input type="checkbox"/> n° 20/21 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 3 & 5/6 : épuisés | <input type="checkbox"/> n° 22/23 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 4 ou 7 : 30 F | <input type="checkbox"/> n° 24/25 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 8/9 : 70 F | <input type="checkbox"/> n° 26/27 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 10 : 35 F | <input type="checkbox"/> n° 28 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 11/12 : 80 F | <input type="checkbox"/> n° 29 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 13 : 45 F | <input type="checkbox"/> n° 30 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 14/15 : 90 F | <input type="checkbox"/> n° 31 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 16/17 : 100 F | <input type="checkbox"/> n° 32 : 100 F |
| <input type="checkbox"/> n° 18/19 : 100 F | <input type="checkbox"/> n° 33 : 100 F |

Frais de port : 20 F au numéro et selon poids pour une série.

- Chèque bancaire : Ordre : Association pour CORPUS
 C.C.P. ou Virement : 36 756 80 V La Source

NOM

Prénom

Fonction

Adresse

.....

Téléphone

Directrice de la revue : Francine Markovits. Comité de rédaction : les membres de l'Association pour le Corpus des œuvres de philosophie en langue française. Les deux Associations ont respectivement pour objet les travaux de la Collection et de la revue. La revue *Corpus* est publiée avec le concours de l'Université de Paris - X Nanterre et du C.N.L.

LIBRAIRIE SYLVA SYLVARUM

123, rue du Faubourg du Temple
75010 Paris

Fax : 01.42.71.88.41
Sur rendez-vous

HISTOIRE DES IDEES - PHILOSOPHIE - POLITIQUE -
ECONOMIE - ERUDITION - BIBLIOGRAPHIE

Catalogue sur demande écrite, par lettre ou fax.
Vos listes de recherche sont les bienvenues.



PUBLIEE AVEC LE CONCOURS DU CNL ET DE L'UNIVERSITE DE PARIS X - NANTERRE

ATELIER INTEGRE DE REPROGRAPHIE DE L'UNIVERSITE PARIS-X

Achévé d'imprimer en mars 1999

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1999

N° ISSN : 0296-8916

Corpus n° 35

Gabriel Naudé : la politique et les mythes de l'histoire de France

Sommaire

Francine MARKOVITS	
<i>Editorial</i>	5
Robert DAMIEN et Yves-Charles ZARKA	
<i>Introduction : pourquoi Naudé ?</i>	7
Yves-Charles ZARKA	
<i>L'idée d'une historiographie critique chez Gabriel Naudé</i>	11
André PESSEL	
<i>Naudé, le sujet dans son histoire</i>	25
Robert DAMIEN	
<i>Des mythes fondateurs de la raison politique : Gabriel Naudé ou les bénéfices de l'imposture</i>	51
Simone MAZAURIC	
<i>De la fable à la mystification politique : Naudé et l'autre regard sur l'histoire</i>	73
Lorenzo BIANCHI	
<i>Politique, histoire et recommencement des Lettres dans l'Addition à l'histoire de Louis XI de Gabriel Naudé</i>	89
Paul NELLES	
<i>Histoire du savoir et bibliographie critique chez Naudé : le cas de la magie</i>	117
Francine MARKOVITS	
<i>Arguments sceptiques chez Bayle et Naudé</i>	133
 Documents	
Gabriel NAUDÉ	
<i>Annexe latine au chapitre VI du supplément à l'histoire de Louis XI : Edit royal interdisant la lecture ou l'interprétation des Nominaux (traduction Sylvie Taussig)</i>	161
 Comptes rendus	
<i>Libertins au 17^{ème} siècle, édition établie, présentée et annotée par Jacques Prévot (Bibliothèque de la Pléiade) avec la collaboration d'Etienne Wolff et Thierry Bédouelle : compte rendu de Sylvie Taussig</i>	169
<i>Les libertins érudits en France au XVII^{ème} siècle, collection « Philosophies », par Françoise Charles-Daubert : compte rendu de Jacques Prévot</i>	174
Livres reçus	177
 Varia	
Gilles SIOUFFI	
<i>De « l'universalité de la langue française »</i>	181